

Rentrée scolaire : un premier test pour les réformes de Claude Allègre

LE MINISTRE de l'éducation nationale, Claude Allègre, a présenté, mercredi 1^{er} septembre, les grandes lignes de la rentrée scolaire. L'heure n'est plus aux annonces mais à la « mise en œuvre » des réformes engagées ces deux dernières années. L'allègement des programmes, la réduction du nombre d'heures hebdomadaires et l'aide individualisée pour les élèves en difficulté entrent en application en seconde. Au collège, les classes de 6^e et de 5^e bénéficieront désormais d'heures de soutien. Cette rentrée sera un test pour l'un des principaux engagements du ministre : celui d'éviter les « classes sans enseignants ». Claude Allègre espère y parvenir grâce à la déconcentration du système de mutation des enseignants du second degré.

Lire page 9

Martine Aubry, cible des syndicats

LA BAISSÉ du chômage ne rend pas les syndicats moins acerbes dans leurs critiques du gouvernement en général et, spécifiquement, de Martine Aubry. La ministre de l'emploi et de la solidarité se voit reprocher, non seulement par Marc Blondel, dont c'est l'un des thèmes favoris, mais aussi par Nicole Notat de faire tomber « les décisions abruptement du haut de l'Etat ». FO, la CFTC, la CFE-CGC sont particulièrement mécontentes de la mise en cause, au travers des accords sur les 35 heures, de la règle établie en matière de représentation syndicale. Devant les députés socialistes, mardi 31 août, M^{me} Aubry s'est montrée ouverte à la discussion sur la deuxième loi sur les 35 heures.

Lire page 6

Bataille politique à Berlin



GERHARD SCHRÖDER

LE CHANCELIER social-démocrate allemand doit faire face à une fronde de la gauche de son parti, qui critique ses orientations sociales-libérales. Une série d'élections régionales, qui commence dimanche 5 septembre, doit servir de test pour Gerhard Schröder, au plus bas dans les sondages.

Lire page 2

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 \$ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.

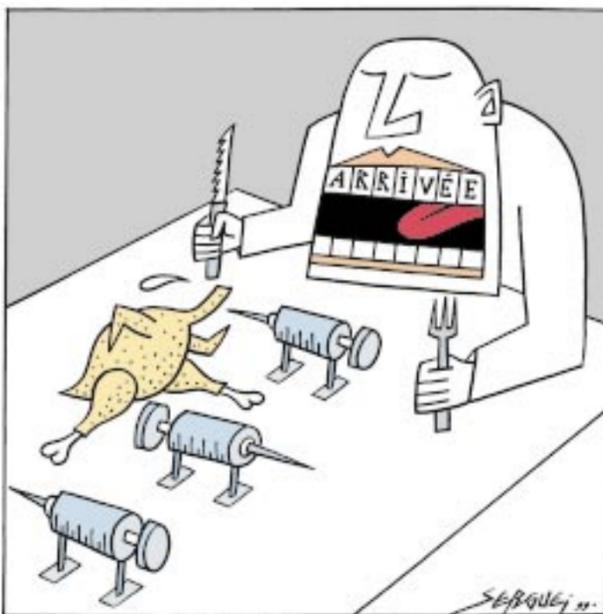
M 0147 - 902 - 7,50 F



OGM : la résistance s'organise

● Les organismes génétiquement modifiés suscitent un rejet croissant ● Les consommateurs américains eux-mêmes commencent à manifester leurs craintes ● Deux groupes français lancent une filière « non-OGM » ● Des manifestations continuent pour obtenir la libération de José Bové

LE DÉVELOPPEMENT des organismes génétiquement modifiés (OGM) dans l'agro-alimentaire provoque en Europe, mais aussi au Japon et même aux Etats-Unis, une résistance croissante des consommateurs et des industriels. Deux groupes français, Glon-Sanders, numéro un de l'alimentation animale, et Bourgoïn, leader européen de la volaille, lancent la première filière « non OGM ». Refusant d'utiliser des semences de soja génétiquement modifiées en provenance essentiellement des Etats-Unis, ils ont mis en place avec les agriculteurs français une filière dans laquelle le soja est contrôlé tout au long de sa transformation, de la graine aux volailles et aux œufs vendus par les détaillants. Dès cet automne, deux mille agriculteurs vont récolter du « soja de pays ». Les industriels cherchent à rassurer les consommateurs sur la qualité des produits alimentaires, mise à mal par les affaires de la « vache folle », de la dioxine et autres boues d'épuration. Même



aux Etats-Unis, les consommateurs commencent à manifester leur inquiétude. L'administration américaine, qui dès le début a collaboré avec l'industrie pour promouvoir les OGM, semble dans une position inconfortable. Elle se fait moins menaçante envers l'Europe et le Japon, qui s'opposent à ces produits. Le gouvernement nippon a décidé d'imposer un étiquetage obligatoire aux produits contenant des OGM.

En France, les manifestations de soutien à José Bové ont continué dans le calme, mardi 31 août, dans l'attente de la décision de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Montpellier sur la libération du dirigeant de la Confédération paysanne. Celui-ci avait animé le mouvement de protestation contre les sanctions des Etats-Unis répondant à l'embargo européen sur le bœuf aux hormones américaines.

Lire pages 7, 19 et la chronique de Pierre Georges page 34



F. BALBONITTI

CINÉMA La Mostra de Venise

L'année de l'innovation

La 54^e Mostra de Venise ouvre ses portes mercredi 1^{er} septembre. Dans un entretien au Monde, Alberto Barbera, son nouveau directeur, annonce le renouveau d'une manifestation qui prendra davantage en compte l'univers éclaté du cinéma d'aujourd'hui. En France, quatre des films qui sortent mercredi, ceux de Romain Goupil, Nicolas Philibert, Pierre Jolivet et l'Israélien Amos Gitai, traitent de sujets politiques et sociaux. p. 29 à 31

Avant le bogue de l'an 2000, alerte au 9/9/99 !

DÉCIDÉMENT, les ordinateurs n'aiment pas cette fin de siècle. Avant même le 31 décembre 1999 et le fameux bogue de l'an 2000, certains d'entre eux pourraient trébucher dès le 9 septembre. Il ne s'agit pas, cette fois, du problème posé par les deux zéros qui entraînent une confusion entre le 1^{er} janvier 2000 et celui de 1900, puisque seuls les deux derniers chiffres servent à indiquer l'année, mais de la conjonction fatale de quatre 9. Traduit par la série 9999, le 9 septembre 1999 peut être interprété de multiples façons par un logiciel écrit, il y a quelques dizaines d'années, en Cobol ou en Fortran.

A l'époque, les programmeurs n'ont rien trouvé de mieux que cette succession de quatre chiffres pour spécifier tantôt une marque de fin d'un fichier qui peut provoquer l'arrêt du logiciel, tantôt le code provoquant son blocage jusqu'à une intervention de maintenance ou de recalibrage, tantôt une date indéfinie destinée à être précisée ultérieurement.

En effet, lorsqu'une date n'était pas connue ou pas encore déterminée au moment de l'écriture d'un programme,

l'usage voulait qu'on la désigne temporairement par 9/9/99. Pour Jim Kelton, président de Software Unlimited, une entreprise spécialisée dans les réseaux et les problèmes du bogue de l'an 2000, la série de quatre 9 « peut être interprétée comme à peu près n'importe quoi et conduire, par exemple, le programme à ne pas tenir compte des données postérieures au 9 septembre ; de quoi provoquer un arrêt de la mise à jour des relevés bancaires ».

La bévue des programmeurs s'explique par la facilité de la frappe des quatre 9. Leur excuse pour cette coupable pratique réside dans le fait que le 9 septembre 1999 a longtemps fait figure de calendes grecques. C'est le même sentiment d'infinité du siècle en cours qui a engendré le bogue de l'an 2000. Les informaticiens n'imaginaient pas que leurs programmes auraient un jour besoin de quatre chiffres pour désigner l'année. Pas plus que ces programmes n'atteindraient le 9 septembre 1999.

Trop modestes, les funambules du Cobol ! La complexité de leurs créations, souvent agrémentée d'un cruel manque de la docu-

mentation nécessaire pour les mettre à jour (une carence peu excusable), et les effets de quelques crises économiques successives sur les investissements en informatique ont prolongé la durée de vie de logiciels plus ou moins bricolés au-delà de l'imaginable.

L'extraordinaire branle-bas de combat mondial provoqué par la crainte des effets catastrophiques du bogue de l'an 2000 a eu le mérite de mettre en lumière les défauts de jeunesse de l'informatique. Les mises à niveau sérieuses ne se sont pas limitées à la traque de l'année à deux chiffres. Déjà, le 9 avril 1999, la série de quatre 9 a frappé car ce jour portait le numéro 99 de l'année 99... Certains logiciels pouvaient y être sensibles.

D'autres, comme le système d'exploitation Unix, risquent de trébucher le 9 septembre 2001 à 1 heure 46 minutes et 40 secondes. A cet instant précis, la valeur du temps t, calculée à partir du point zéro de la norme Unix, le 1^{er} janvier 1970 à 0 heure, passera de 9 à 10 chiffres. De quoi envisager certaines perturbations...

Michel Alberganti

L'inévitable recomposition de l'industrie pétrolière

À CÔTÉ de la fureur de la guerre des banques, la bataille entre les deux pétroliers français, Elf et TotalFina, fait pâle figure. Pourtant, l'enjeu est de taille : devenir le numéro quatre mondial. L'histoire est peu commune : les deux groupes ont tour à tour lancé une offre sur l'autre. Mais rien n'y fait : l'autre grand feuilleton boursier de l'été ne passionne pas grand monde en dehors des cent trente mille salariés des deux entreprises, dont soixante mille dans la chimie. La faiblesse de l'intrigue explique cette relative indifférence : l'issue ne fait presque aucun doute. Le mariage des deux pétroliers, évoqué depuis des années, s'est imposé dans les esprits au fil des mois, porté par la mode actuelle des fusions d'entreprises. Alors, que l'un rachète l'autre, ou l'inverse, a pour l'opinion peu d'importance. D'autant plus que les projets concurrents sont perçus comme similaires.

Mais derrière cet affrontement « franco-français » apparaissent des enjeux autrement importants liés à la recomposition d'une industrie pétrolière mondiale dominée par les anglo-saxons. La fusion entre TotalFina et Elf donnera naissance à une compagnie

qui se situera à mi chemin entre les trois « majors » - le britannique BP, l'américain Exxon, l'anglo-néerlandais Shell - et le peloton formé par les américains Chevron, Texaco, et l'italien ENI.

L'avantage a été pris par TotalFina, parti le premier à l'assaut de son concurrent en juillet après avoir obtenu l'assentiment des pouvoirs publics. Ce groupe profite depuis de la ferveur des marchés boursiers français et américains, qui n'adhèrent pas à l'offre symétrique déposée par Elf. Les actionnaires ne cachent pas leur sympathie pour le PDG qui a pris l'initiative, Thierry Desmarest, un polytechnicien, ingénieur des Mines de cinquante-trois ans. Depuis son accession à la tête du groupe en 1995, il a multiplié les coups d'éclat. En septembre 1997, il n'hésite pas à braver les Etats-Unis en décidant d'investir en Iran, malgré l'embargo américain, mais après avoir obtenu le soutien du gouvernement français et des Européens. L'an dernier, Total met la main sur le belge Petrofina à la barbe d'Elf.

Dominique Gallois

Lire la suite page 18



SAM MOHAMEDYU

REPORTAGE Le « système Kadhafi »

A l'occasion des trente ans de la révolution libyenne, Le Monde poursuit sa plongée dans le « système Kadhafi ». Les « mirages du pétrole » ont découragé l'esprit d'entreprise et provoqué un afflux massif de main-d'œuvre étrangère. Une situation qui accentue le malaise social. p. 14 et 15



ADAM GOLECZAKIYU

VOYAGES Cracovie, cité des artistes

L'ancienne capitale royale polonaise, restaurée, offre aux visiteurs les couleurs rouge et jaune de ses palais italiens des XV^e et XVI^e siècles. La grand-place est redevenue un salon en plein air, dans un centre-ville interdit aux automobiles où les piétons déambulent. Théâtres, galeries d'art et cafés littéraires se sont multipliés et permettent à la cité de s'affirmer comme la ville des artistes. p. 26 et 27

International.....	2	Tableau de bord.....	21
France.....	6	Aujourd'hui.....	24
Société.....	9	Météorologie, jeux.....	28
Carnet.....	12	Culture.....	29
Régions.....	13	Guide culturel.....	31
Horizons.....	14	Kiosque.....	32
Entreprises.....	19	Abonnements.....	32
Communication.....	21	Radio-Télévision.....	33

BUDGET La loi de finances allemande pour l'année 2000 prévoit des économies drastiques qui provoquent une fronde au sein du Parti social-démocrate (SPD). Quarante

députés menacent de ne pas voter le budget. Leur nombre est théoriquement suffisant pour faire perdre au chancelier sa majorité parlementaire. ● ORPHELINE d'Oskar Lafon-

taine, la gauche du SPD est hostile à Gerhard Schröder et à sa politique sociale-libérale inspirée du document qu'il a cosigné au printemps avec Tony Blair, mais n'a pas de chef

de file susceptible de rassembler la base contre lui. ● LA CRISE INTERNE au sein du SPD est attisée par le « tunnel électoral », avec sept scrutins régionaux et locaux d'ici à la fin

de l'année. Le plus attendu est celui de Sarre, où le successeur d'Oskar Lafontaine, Reinhard Klimmt, n'est pas certain de conserver son poste de ministre-président.

Gerhard Schröder peine à imposer son social-libéralisme à la gauche allemande

Au plus bas dans les sondages, le Parti social-démocrate (SPD) doit affronter une succession de batailles électorales régionales. Une fronde de députés proches d'Oskar Lafontaine menace le pouvoir du chancelier

BERLIN

de notre correspondant
« Il n'y a pas d'alternative au plan d'économies. Nous devons tenir bon. On se bat bien quand on a le dos au mur. » Le chancelier allemand, Gerhard Schröder, s'est montré, mardi 31 août, plus que jamais déterminé à faire adopter son budget pour l'an 2000. Concocté au printemps par le ministre des finances, Hans Eichel, ce budget prévoit d'économiser 30 milliards de marks (environ 15 milliards d'euros) en l'an 2000 et de ne plus indexer les retraites sur les salaires au cours des deux prochaines années, mais sur l'inflation.

Cette cure d'austérité provoque une fronde au sein du Parti social-démocrate (SPD). Près de quarante députés ont signé une lettre de protestation, menaçant de ne pas voter le budget 2000. Leur nombre est théoriquement suffisant pour faire perdre au chancelier sa majorité parlementaire. Les députés jugent le fardeau mal partagé et demandent en contrepartie de leur vote une réintroduction de l'impôt sur la fortune, ce que le secrétaire d'Etat aux finances, Hans Martin Bury, a exclu, mercredi 1^{er} septembre.

Le budget n'a pas plu aux syndicats, qui se sont fait tancer par le chancelier, mardi 31 août : « Ce n'est pas vous non plus qui définissez l'intérêt commun. Vous définissez des intérêts particuliers », leur a lancé M. Schröder, leur reprochant d'avoir oublié les mesures dont avaient bénéficié l'an dernier les salariés lors de l'arrivée de la gauche au pouvoir.

Depuis des années, l'Allemagne, prise entre tous les lobbies, patro-

naux, syndicaux, religieux, régionaux, etc., semble impossible à réformer. M. Schröder veut tenter de mettre fin à ce blocage. La question est de savoir « si nous réussissons à arrêter ces meules des différents groupes d'intérêts dans lesquelles tout est broyé », a-t-il lancé. M. Schröder, qui dans le passé n'a pas fait preuve de grande détermination, devrait finir, cette fois, par s'imposer.

COURAGE POLITIQUE

Près d'un an après sa victoire contre Helmut Kohl, le chancelier tente de solder les ambiguïtés de sa campagne électorale. L'homme qui avait dénoncé l'injustice so-

cialité de l'économie et des finances publiques assainies.

Ces conceptions s'opposent aux sociaux-démocrates traditionnels, naguère représentés par M. Lafontaine, qui insistait sur la redistribution des richesses, la nécessité de renforcer le pouvoir d'achat des travailleurs et des familles, et l'intérêt d'une politique monétaire accommodante. Intellectuellement, même s'il reste marqué par la social-démocratie traditionnelle, M. Schröder semble désormais tenté par une politique social-libérale, inspirée du document sur l'avenir de la social-démocratie qu'il a cosigné au printemps avec le premier ministre britannique,

sormais du courage politique. La gauche du SPD, qui constate que l'électorat du centre est déjà retourné chez les chrétiens-démocrates, souhaiterait au contraire poursuivre la politique suivie lors de l'arrivée de la gauche au pouvoir.

Ce changement de cap s'apparente sans doute moins au virage pris par la gauche française en 1983 - il n'y a pas eu de vague de réformes de fond en Allemagne depuis un an, à l'exception notable de celle du code de la nationalité - qu'à celui pris par Jacques Chirac qui avait gagné les présidentielles sur une ambiguïté en dénonçant la fracture sociale. Cette nouvelle orientation en Allemagne fait grincer des dents à gauche. Contrairement à son homologue britannique, M. Schröder n'a pas accédé au pouvoir avec un parti qu'il avait préalablement modernisé. Il a été nommé candidat à la chancellerie, malgré ses idées jugées trop favorables aux entreprises, parce qu'il était le seul capable de mener le parti social-démocrate à la victoire, le gardien du temple étant M. Lafontaine.

POUVOIR DE « NUISANCE »

Plus de la moitié des députés SPD font parti de l'aile dite de gauche du parti. Mais Oskar Lafontaine ayant démissionné cet hiver de tous ses mandats, M. Schröder s'est retrouvé président du parti par nécessité. Orpheline, la gauche du SPD est hostile à M. Schröder, mais n'a pas de leader susceptible de rassembler la base contre lui. Un retour de M. Lafontaine est exclu par tous les observateurs : il fait figure de « traître » auprès de ses fidèles,

qui estiment avoir été abandonnés au milieu de la bataille, et il ne s'est pas grandi en touchant quelque 800 000 marks d'honoraires pour écrire un livre, *Le cœur bat à gauche*.

Mais le Sarrois, notamment avec la publication de son livre qui sortira en octobre, conserve un pouvoir de « nuisance » et va régler ses comptes avec M. Schröder. Il a ainsi gêné le chancelier en rappelant ses convictions pacifistes - la

nir secrétaire général du SPD avec des pouvoirs renforcés. M. Schröder l'a chargé de mettre en route la campagne 2002. Il remplace le Sarrois Ottmar Schreiner, qui avait hérité de ce poste sous le règne d'Oskar Lafontaine. Pour sa part, le ministre de la défense et ancien président du parti, Rudolf Scharping, doit préparer le renouvellement du programme du SPD, qui remonte en grande partie à 1989 et sera examiné au congrès de Berlin,

L'inconnue de l'extrême droite dans le Brandebourg

Nul n'ose prévoir le score que réalisera, dimanche 5 septembre, la formation d'extrême droite Deutsche Volksunion (DVU) lors des élections régionales dans le Brandebourg, la région qui entoure Berlin. Les instituts de sondage estiment que ce parti fantôme, dirigé et financé de Munich par le riche éditeur révisionniste Gerhard Frey, devrait rester sous la barre des 5 % nécessaires pour être représenté au Parlement..., mais soulignent prudemment que son potentiel électoral est de 12 %. Comme à son habitude, le DVU a bénéficié de la fortune de son président pour faire une campagne d'affichage avec des slogans xénophobes et grossiers. Ce parti avait ainsi recueilli, à la surprise générale, 12,9 % des suffrages en Saxe-Anhalt en avril 1998, mais n'avait pas réussi à atteindre les 5 % en Mecklembourg-Poméranie-Occidentale en septembre 1998.

L'ancien Bundestag à Bonn transformé en centre de congrès

Une grande chaîne hôtelière allemande va utiliser comme palais des congrès l'ancien bâtiment des sessions plénières de la Chambre des députés à Bonn, aux termes d'un accord provisoire conclu, mardi 31 août, avec la mairie. L'entente est valable jusqu'au printemps 2001, a précisé le bourgmestre de Bonn, Baerbel Dieckmann. Un congrès médical est déjà prévu dans les prochains mois.

Le Parlement allemand a déménagé en même temps que le gouvernement, et il est désormais installé dans les bâtiments du Reichstag à Berlin. Les députés se réuniront à Berlin, mercredi 8 septembre, après une cérémonie consacrée la veille aux cinquante ans du Bundestag.

ciale de son prédécesseur en faisant pleurer sur les retraites des veuves de guerre comme sa mère, tout en chantant un hymne à l'innovation et aux entreprises, semble avoir choisi son camp : celui du centre, du social-libéralisme, qui pense que la clé de la réduction du chômage passe par l'innovation des entreprises, la compéti-

tivité de Tony Blair, au grand dam de la gauche du SPD.

Le chancelier agit aussi par nécessité électorale : au plus bas dans les sondages, il est convaincu que les Allemands qui l'ont élu attendent de lui qu'il impose les réformes que son prédécesseur n'était pas parvenu à mener à bien. Il sait que sa survie exige dé-

guerre au Kosovo a été très difficile à accepter pour les militants -, et surtout économiques.

M. Schröder cherche à reprendre la main sur un parti qui sera d'autant plus frondeur s'il perd les nombreuses élections régionales à venir. Concrètement, il annoncera, dimanche 6 septembre, une nouvelle organisation du parti. Le ministre des transports, Franz Müntefering, organisateur de la campagne électorale de 1998 avec succès, devrait deve-

en décembre.

En apparence, M. Schröder s'éloigne d'un parti auquel il n'a guère envie de se consacrer. En même temps, il noue un dialogue avec des hommes plus proches des militants, comme MM. Müntefering et Scharping. Avec le ministre des finances, Hans Eichel, ces deux hommes forment désormais la triade de confiance qui entoure le chancelier.

Arnaud Leparmentier

L'étrange parcours des nouveaux penseurs de l'extrême droite

LES ANCIENS soixante-huitards allemands cherchent à s'y retrouver. A l'heure où le pays est dirigé par un ancien gauchiste devenu l'ami des patrons - Gerhard Schröder - et où son ministre vert des affaires étrangères, Joschka Fischer, assume entièrement la guerre au Kosovo, les références de base de la génération des soixante-huitards, l'anticapitalisme et le pacifisme, ne font plus recette.

Beaucoup ont abandonné, l'âge venant, leurs idéaux d'antan. Hans Magnus Enzensberger, qui considérait que les Américains se comportaient comme des « nazis » au Vietnam, a assumé la guerre du Golfe et celle du Kosovo sans états d'âme. Un intellectuel comme Thomas Schmid, ancien membre du mouvement étudiant de Rudi Dutschke (le SDS) et proche de Daniel Cohn-Bendit, est aujourd'hui rédacteur en chef au quotidien *Die Welt*, du groupe Springer jadis honni par la gauche et l'extrême gauche.

Certains parcours relèvent, eux, de la trahison pure et simple. Un certain nombre d'intellectuels sont passés directement de l'extrême gauche à l'extrême droite. On connaissait déjà le cas de Rainer Zitelman, ancien maoïste devenu l'idéo-

logue de la Nouvelle Droite en Allemagne. L'hebdomadaire *Der Spiegel* vient de consacrer un article à Bernd Rabehl, ancien compagnon d'armes du leader étudiant Rudi Dutschke, et qui défend aujourd'hui des thèses ultranationalistes du haut de sa chaire de sociologie à l'université de Berlin, où il est professeur. Lors d'un récent discours prononcé devant une confrérie d'étudiants proches de l'extrême droite, il a lancé un signal d'alarme contre « l'invasion étrangère qui signifie la destruction profonde du peuple et de sa culture, surtout quand on sait combien l'identité nationale est déjà détruite par les valeurs capitalistes ».

LA MENACE « FASCISTE »

Bernd Rabehl n'a pas de mots assez durs contre les élites allemandes d'aujourd'hui, manipulées selon lui par des puissances étrangères, au premier rang desquelles les Etats-Unis. Voilà sans doute le seul trait d'union qui puisse être fait avec l'univers intellectuel des révoltés du printemps 1968.

Le parcours de Rabehl n'est pas isolé. Un autre cas, celui de Horst Mahler, ne passe pas inaperçu. Ancien cofondateur de la Fraction armée rouge

(RAF) et avocat de l'opposition antiparlementaire (l'APÖ), Horst Mahler ne se contente pas aujourd'hui de dénoncer l'impérialisme américain et la dictature de la finance internationale. Il s'exprime désormais dans les congrès du parti d'extrême droite NPD (Nationaldemokratische Partei Deutschlands) pour dénoncer le « péril turc », appeler à la suppression de la démocratie parlementaire et à la sauvegarde du peuple allemand.

On peut se demander si ces personnages étranges jouent un rôle réel dans l'Allemagne d'aujourd'hui, ou bien si tout cela relève de la farce. L'extrême gauche, également très présente dans les universités, dénonce une nouvelle fois la menace « fasciste » et agit ses troupes comme dans un théâtre d'ombres. Pendant ce temps, une jeunesse déboussolée, dans les Länder de l'Est, cherche des points de référence et les trouve volontiers du côté de l'extrême droite. Le paradoxe, c'est que d'anciens révolutionnaires d'extrême gauche aient choisi de participer à cette aventure.

Lucas Delattre

Le test électoral de la Sarre, ancien fief d'Oskar Lafontaine

BERLIN

de notre correspondant
Si la crise interne au sein du Parti social-démocrate est attisée, c'est parce que l'Allemagne entre dans un « tunnel électoral », avec sept scrutins d'ici à la fin de l'année.

Dimanche 5 septembre, des élections régionales ont lieu dans le Brandebourg et en Sarre, l'ancien bastion d'Oskar Lafontaine. La semaine suivante se tiennent des élections au Parlement de Thuringe ainsi que des municipales dans le bastion social-démocrate de Rhénanie du Nord-Westphalie. Le 19 septembre ce sera à la Sarre de voter. Viendra ensuite le tour de Berlin, le 10 octobre, puis du Bade-Wurtemberg pour des municipales, le 24 octobre.

Les perspectives pour le SPD sont franchement mauvaises. Le parti est au plus bas dans les enquêtes d'opinion, enregistrant fin août, selon un sondage Forsa pour l'hebdomadaire *Die Woche*, 32 % des intentions de vote au niveau national contre 47 % aux chrétiens-démocrates, alors qu'aux législatives de 1998, le SPD avait recueilli 40,9 % et la CDU 35,2 %.

COALITION ROUGE-VERTE

Tandis que la CDU devrait conserver la présidence de Saxe, de Thuringe et la mairie de Berlin, le scrutin le plus attendu est celui de Sarre, où le successeur d'Oskar Lafontaine, Reinhard Klimmt, n'est pas certain de conserver son poste de ministre-président. Sa défaite serait à double effet pour le chancelier Gerhard Schröder : elle affaiblirait la gauche du parti, dont M. Klimmt a été pendant l'été un des hérauts, laissant alors la voie libre à M. Schröder pour imposer ses réformes. Mais elle affaiblirait un peu plus la majorité relative dont dispose la gauche au Bundestag, la chambre représentative des Länder, forçant M. Schröder à composer avec la droite pour faire adopter ses projets de lois. Si au contraire, M. Klimmt réalise un score honorable, ou meilleur que le SPD dans les autres régions, il pourra affirmer que le virage centriste de M. Schröder coûte des voix au SPD...

Si les sociaux-démocrates sont presque certains de garder la présidence du Brandebourg, ils ne sont pas sûrs de conserver la majorité absolue à l'Assemblée régionale. Le SPD devrait alors former une coalition, soit avec les ex-communistes du PDS soit avec la CDU, ce qui réduirait un peu plus la marge de manœuvre de la coalition rouge-verte au Parlement.

Daniel Vernet

Ar. Le.

Quand Helmut Kohl menaçait de démissionner...

DANS UN ENTRETIEN à la radio allemande, Helmut Kohl a révélé avoir menacé en 1990 de démissionner pour s'opposer à une pression américaine en faveur de la reconnaissance de la frontière germano-polonaise d'après guerre, dite frontière Oder-Neisse. Après la chute du mur de Berlin en novembre 1989, les négociations sur la réunification ont été particulièrement épineuses, a déclaré l'ancien chancelier. La rencontre avec le président George Bush et son secrétaire d'Etat James Baker, en janvier 1990 à Camp David, fut « une nuit vraiment dramatique ». « Les Américains ont essayé de me faire reconnaître immédiatement la frontière germano-polonaise et j'ai dit : "Si vous me placez dans cette situation, je vais la reconnaître, mais aussi démissionner" », a expliqué M. Kohl. « Ils ne le souhaitaient évidemment pas et il en fut autrement, mais ce fut très difficile. » C'est la première fois que cette menace est publiquement évoquée.

En fait, les entretiens de Camp David entre George Bush et Helmut Kohl ont eu lieu le 24 février 1990 (et non en janvier, comme le dit l'ancien chancelier). Selon le récit fait par deux collaborateurs de M. Bush, Philip Zelikov et Condoleezza Rice, il n'y eut pas de « nuit dramatique ». Arrêtée à la fin du dîner, la conversation reprit le lendemain matin. Elle portait sur l'appartenance à l'OTAN de l'Allemagne réunifiée. A propos de la frontière avec la Pologne, « Bush suggéra seulement que, plus Kohl pourrait faire quelque chose pour les Polonais, mieux ce serait », écrivent Zelikov et Rice.

Il reste que la reconnaissance de la frontière Oder-Neisse a pesé sur les relations entre alliés au printemps 1990. La RDA avait reconnu cette frontière qui a « poussé » la Pologne vers l'Ouest en compensation des territoires confisqués à l'Est par l'URSS. La RFA l'avait implicitement admise mais avait renvoyé un règlement définitif au lendemain de la réunification. Helmut Kohl n'avait

aucunement l'intention de la remettre en cause, mais il refusait de la reconnaître solennellement pour trois raisons au moins. D'une part, il voulait se concilier les associations de réfugiés, représentant les 12 millions d'Allemands obligés de quitter les territoires de l'Est, après 1945, sous la poussée de l'Armée rouge. D'autre part, il craignait que le gouvernement polonais n'en profite pour relancer des demandes de réparations. Enfin, il était très soucieux de montrer que la réunification était d'abord l'affaire du peuple allemand, sans que les puissances victorieuses du Reich puissent, quarante ans après, poser de conditions.

Les relations avec la Pologne ont été à l'origine des plus vives tensions entre Bonn et Paris dans les mois précédant la réunification. Helmut Kohl s'était alors déclaré « meurtri » par l'attitude de François Mitterrand.

Le Monde
DOSSIERS DOCUMENTS

Au sommaire du numéro de septembre

1939-1945 : Le feu et la cendre
La folie d'un homme, la décivilisation d'un peuple, la destruction des juifs d'Europe, la collaboration de l'Etat français...
Ce mois-ci, un seul dossier consacré à la deuxième guerre mondiale.

Plus : LES CLÉS DE L'INFO
4 pages pour décoder l'actualité

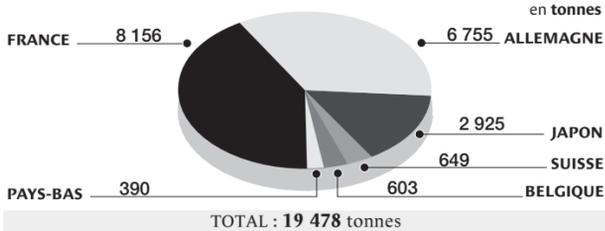
Chez votre marchand de journaux
12 F - 1,83 €

La Suisse reprend l'envoi de déchets nucléaires vers la France

La Cogema attend 102 tonnes de combustible

L'Allemagne est le principal utilisateur étranger de la Hague

REPARTITION SELON LES PAYS DES DÉCHETS EXPÉDIÉS À LA COGEMA



Ces données indiquent le tonnage de combustibles usés à retraiter à l'usine Cogema de la Hague au titre des contrats en cours. Au 1^{er} mai 1999, ces contrats avaient été exécutés à 73 %.

A DIX HEURES, mercredi 1^{er} septembre, la voie de chemin de fer proche de la centrale suisse de Goesgen était toujours bloquée par une masse de fer d'une tonne et demie. Celle-ci avait été installée la veille vers 7 heures du matin par un camion-grue manœuvré par Greenpeace Suisse et quatre militants de l'organisation écologiste s'y étaient alors enchaînés. Ils restaient, mercredi matin, dans cette position inconfortable, la police n'ayant pas encore décidé de les extraire de force. Mais du côté de la direction de la centrale, on se montrait confiant dans le respect du planning prévu : départ d'un wagon de combustibles usés à 14 heures vers l'usine de La Hague. L'action des activistes antinucléaires vise à bloquer la reprise de l'envoi de combustibles usés de Suisse vers l'usine de retraitement de La Hague, en France après quinze mois d'interruption.

La Suisse compte cinq réacteurs nucléaires qui assurent 41 % de sa production d'électricité. A la fin des années 70, les différentes compagnies qui exploitent ces centrales ont signé avec la Cogema en France, et avec BNFL en Grande-Bretagne, des contrats de retraitement de combustibles usés. L'expédition de ces combustibles vers la France – comme ceux des combustibles allemands – a été interrompue en mai 1998 lorsque des contaminations radioactives anormales ont révélé que ces transports ne respectaient pas les règles.

Après avoir renforcé son système de surveillance et avec l'aval de l'autorité de sûreté helvétique, la compagnie KKG, exploitant la centrale de Goesgen, a décidé l'envoi d'un premier chargement de quelques 5 tonnes de combustibles usés en 12 éléments. Si ce transport se déroule bien, il lancera une série

d'envois vers La Hague et Sellafield. A la Cogema, on indique que l'on attend 102 tonnes de combustibles en provenance de Suisse dans les prochaines années.

ÉVOLUTION

Mais cet événement intervient alors que la politique nucléaire helvétique est en pleine évolution. Le Parlement doit débattre – à une date non fixée – d'une nouvelle loi sur l'énergie, alors que l'interdiction du retraitement est envisagée par certains membres du gouvernement. Une installation d'entreposage pouvant accueillir des combustibles non retraités, appelée Zwiilag et située à Würenlingen, doit, par ailleurs, entrer en opération en l'an 2000. KKG a d'ailleurs prévu d'y expédier 148 éléments de combustibles l'an prochain.

Du côté français, la reprise des expéditions de combustibles étrangers pose à nouveau la question de savoir si la France n'est pas un simple exutoire de déchets dont nos voisins ne savent que faire. La Suisse n'a jusqu'à présent repris aucun déchet issu de La Hague. Cependant, selon Philippe Pradel, directeur des productions industrielles de la Cogema, « La Suisse achève ses installations d'entreposage et on devrait engager un retour de déchets au deuxième semestre 2000. » Cette assurance semble satisfaisante le gouvernement qui est, en revanche, de plus en plus impatient à l'égard de son partenaire allemand. Le 19 juillet, le premier ministre, Lionel Jospin a écrit au chancelier allemand, Gerhard Schröder, pour lui dire que, sans calendrier précis de retour des déchets, il y aurait « remise en cause » par la France de l'acceptation de combustibles usés à La Hague.

Hervé Kempf

L'affaire du « service secret parallèle » : l'invention d'un comptable indélicat

BERNE

de notre correspondant

Pas plus qu'ailleurs, le ridicule ne tue en Suisse. Ainsi, l'affaire d'abus de confiance découverte au ministère de la défense et qui défraie la chronique depuis qu'elle a éclaté à la mi-août s'est subitement dégonflée avec la rétractation du principal suspect, Dino Bellasi. Accusé d'avoir détourné 8,9 millions de francs suisses (5,35 millions d'euros), cet ancien comptable des services secrets helvétiques a formellement retiré les accusations portées contre ses supérieurs hiérarchiques, qu'il avait mis en cause pour tenter de tirer son épingle du jeu.

Le revirement du fonctionnaire indélicat a été annoncé, mardi 31 août, par le procureur général de la Confédération, Carla Del Ponte. « Nous avons aujourd'hui la certitude que Bellasi n'a pas été chargé de mettre sur pied un service secret parallèle », a indiqué M^{me} Del Ponte au cours d'une conférence de presse. Du coup, le chef des services secrets, Peter Regli, et deux autres officiers supérieurs se sont vus réhabilités. Arrêté le 13 août à l'aéroport de Zurich après la découverte de malversations dans la comptabilité des services secrets, Dino Bellasi avait prétendu avoir agi sur ordre de ses chefs afin de constituer un arsenal et de monter

une organisation parallèle. Le scandale avait pris de l'ampleur avec la saisie, le 17 août dans un entrepôt près de Berne, de plus de 200 armes achetées par Bellasi.

Confirmant la version des faits présentée par le procureur, l'avocat du suspect a fait valoir que son client « souffrait de graves troubles de la personnalité et vivait dans un monde imaginaire depuis des années ». Aussi s'est-il déclaré d'accord avec M^{me} Del Ponte pour que l'ancien comptable soit soumis à une expertise psychiatrique.

« FANTAISIES ABSURDES »

Soulagé par l'issue de cette affaire, le ministre de la défense, Adolf Ogi, s'est dit « heureux de savoir que les fantaisies d'un service secret parallèle se sont révélées absurdes ». A l'approche des élections fédérales d'octobre, cette affaire n'a cependant pas fini d'alimenter le débat politique. Si les partis de droite et du centre se félicitent d'avoir limité les dégâts, les socialistes et les Verts n'ont pas renoncé à réclamer la création d'une commission d'enquête parlementaire afin de faire toute la lumière et déterminer comment « un petit comptable a pu détourner impunément des millions de francs pendant des années ».

Jean-Claude Buhner

Un homme d'affaires accuse Mabetex d'avoir blanchi « l'argent volé du clan Eltsine »

Felipe Turover multiplie les révélations impliquant les proches du président russe

Protagoniste de « l'affaire Mabetex », ce scandale autour d'une société basée en Suisse qui aurait versé des pots-de-vin au président russe

et à sa famille, Felipe Turover explique : « Mabetex n'a pas fait que verser des pots-de-vin en échange de marchés, elle a blanchi l'argent du

Kremlin, volé par le clan Eltsine au budget de l'Etat. Il s'agit de dizaines de millions de dollars, et probablement beaucoup plus ».

MOSCOU

de notre correspondant

Le Kremlin hésitait toujours, mercredi 1^{er} septembre, à répondre officiellement aux multiples affaires de corruption et de détournements de fonds qui visent, outre l'entourage présidentiel, Boris Eltsine et sa famille. Mais les principaux acteurs d'un des scandales les plus sensibles – l'affaire Mabetex – ont été laissés libres de nier en bloc toutes les accusations.

Beghdet Pacolli, directeur de Mabetex, cette firme de construction basée à Lugano (Suisse) et soupçonnée d'avoir versé des pots-de-vin à de hauts fonctionnaires du Kremlin, a estimé que « cette histoire manque de fondements ». Dans un entretien au quotidien hongrois *Magyar Hirlap* publié mardi, M. Pacolli dément avoir versé à Boris Eltsine 1 million de dollars sur un compte en Hongrie, tout comme il nie l'existence de cartes de crédit, alimentées par Mabetex, au nom du président russe et de ses deux filles, existence confirmée par le parquet suisse.

M. Pacolli s'en prend également vivement à un homme d'affaires, Felipe Turover, à l'origine de ce scandale, et qu'il accuse d'être « un agent ou simplement un escroc », ajoutant qu'il s'agit d'« un proche du maire de Moscou, Iouri Loujkov, et du procureur général de Russie, Iouri Skouratov ». De son côté, Pavel Borodine, directeur des affaires présidentielles au Kremlin, a expliqué, mardi, que cette affaire n'était qu'« inventions et mensonges ». Ce fidèle du président a également fait référence à M. Turover et à M. Loujkov, estimant que « certaines forces politiques en Russie » avaient décidé de combattre directement M. Eltsine.

Placé sur le devant de la scène par une enquête du quotidien italien *Corriere della Sera*, Felipe Turover est désormais décidé à multiplier les accusations. Après quelques jours passés à Moscou, cet homme d'affaires est rentré à Zurich, mercredi, où *Le Monde* a pu le joindre. M. Turover affirme être « l'objet de menaces et avoir peur, comme n'importe quel homme normalement constitué ».

Agé de trente-cinq ans, né en Russie et ayant une double nationalité espagnole et israélienne, Felipe Turover, dont le passé demeure obscur, a prospéré dans les troubles circuits financiers de la Russie post-soviétique. Il explique ainsi avoir été jusqu'en 1997 un « conseiller extraordinaire » de la Banca del Got-

tardo, un établissement basé à Lugano et disposant d'antennes au Luxembourg, aux Bahamas et à Hongkong. M. Turover était en charge de contrats avec les pays de l'ex-URSS, « de récupération de crédits, d'impayés et d'expertises », l'une d'elles concernant justement Mabetex et ses affaires financières

« coup plus ». Notant que le capital de la firme suisse aurait connu en quelques années un accroissement considérable, M. Turover assure que Mabetex est la pompe à finances mise en place par Pavel Borodine pour sortir de l'argent en Suisse.

Dans un précédent entretien

Des accusations qui visent à saper la réputation de la Russie, selon M. Ivanov

Les accusations sur l'implication des plus hautes autorités russes dans une affaire de blanchiment d'argent visent purement et simplement à saper la réputation du pays, a affirmé, mercredi 1^{er} septembre, le chef de la diplomatie russe, Igor Ivanov, cité par l'agence Interfax. « La Russie n'acceptera jamais les tentatives de l'Occident pour faire planer une ombre sur notre pays en ayant recours à des faits non confirmés », a-t-il dit à des étudiants en diplomatie. La couverture faite par certains médias occidentaux de l'affaire « ne relève pas d'une lutte contre la corruption mais plutôt d'une politique délibérée », a-t-il ajouté. Informé, mercredi matin 1^{er} septembre, des accusations de Felipe Turover, Dmitri Iakouchkine, porte-parole du président Eltsine, n'a pas souhaité réagir, pas plus que les services du premier ministre russe, Vladimir Poutine, également contactés par *Le Monde*.

avec la Banca del Gottardo.

A la suite de la perquisition menée par les enquêteurs suisses au siège de Mabetex, en janvier, Felipe Turover a été interrogé par Carla Del Ponte, procureur fédéral suisse, puis par le procureur général de Russie, Iouri Skouratov, et ses adjoints en charge de l'affaire. « Turover nous a donné un témoignage très précieux qui a été confirmé par l'enquête », a ainsi expliqué, le 30 août, Gueorgui Tchouglaïzov, ce responsable du parquet russe désaisi de l'affaire Mabetex trois jours auparavant.

Felipe Turover nie aujourd'hui avoir donné aux enquêteurs une liste de trente-deux comptes bancaires suisses appartenant à des personnalités russes. « J'ai simplement parlé de Mabetex, de son fonctionnement et de ses relations financières avec la Banca del Gottardo », dit-il. Tout en assurant que les parquets russe et suisse disposent de « tous les documents » concernant les cartes de crédit de la famille Eltsine, M. Turover veut donner une nouvelle dimension à l'affaire Mabetex, en assurant que cette firme a servi, en quelque sorte, de « lessiveuse » pour le Kremlin.

« Mabetex n'a pas fait que verser des pots-de-vin en échange de marchés, accuse M. Turover, elle a blanchi l'argent du Kremlin, volé par le clan Eltsine dans le budget de l'Etat. Il s'agit de dizaines de millions de dollars, et probablement de beau-

(*Le Monde* du 24 mars), M. Borodine avait précisé que la direction des affaires présidentielles « a réalisé en six ans avec Mabetex un chiffre d'affaires de 300 millions de dollars, soit environ 50 millions par an ». C'est en 1990, lorsqu'il était maire de la ville de Iakoutsk, que M. Borodine a commencé à travailler avec Mabetex, qui n'avait alors pas décroché de gros contrats à Moscou. Nommé « intendant » du Kremlin en 1993, M. Borodine allait ensuite développer cette collaboration.

François Bonnet

■ La Banque d'Angleterre a ouvert une enquête concernant la Royal Bank of Scotland soupçonnée par la police, selon le *Financial Times* du 1^{er} septembre, d'avoir été utilisée par l'homme d'affaires Semion Moguilevitch pour blanchir 50 millions de livres (75,5 millions d'euros) en 1995.

Un attentat à Moscou a fait 41 blessés près du Kremlin

UN ATTENTAT à la bombe dans le plus grand centre commercial de Moscou, à proximité du Kremlin, a fait 41 blessés, mardi 31 août, selon un bilan établi par l'agence de presse Interfax. 24 personnes étaient toujours hospitalisées mercredi matin, dont 9 dans un état grave. Le centre commercial souterrain, qui s'étend sur trois niveaux, est situé sur la place du Manège, à une dizaine de mètres seulement du Kremlin. La déflagration s'est produite dans une salle de jeux du troisième sous-sol, fréquentée essentiellement par des adolescents. Selon un porte-parole des services fédéraux de sécurité, la charge explosive équivalait à 300 grammes de TNT, mais il était encore trop tôt mercredi matin pour privilégier une piste. La police a toutefois trouvé un tract signé par une organisation inconnue sur les lieux de l'attentat. Signé par une mystérieuse « Union des écrivains révolutionnaires », ce papier dénonce la société de consommation et annonce « une guérilla urbaine » qui débouchera sur « une situation révolutionnaire ».

Le centre commercial, un des plus vastes d'Europe, avait été construit à l'initiative du maire, Iouri Loujkov, et avait ouvert ses portes en 1997 à l'occasion des célébrations du 850^e anniversaire de Moscou. Cet attentat survient

alors que les différentes forces politiques en Russie sont entrées en campagne en vue des élections législatives de décembre 1999. En 1996, avant et après la réélection de Boris Eltsine, une série d'attentats meurtriers avait secoué le pays. Les enquêtes diligentées par le Kremlin n'ont toutefois jamais abouti.

Comme le pouvoir central est en ce moment confronté à une rébellion islamiste dans la république du Daghestan et, plus globalement, à un regain de tension dans le Caucase, le maire de Moscou, Iouri Loujkov, connu pour son peu d'aménité envers les Caucasiens, a avancé : « Naturellement, on pense immédiatement à des liens avec la situation au Daghestan et en Tchétchénie mais on ne peut accuser qui que ce soit sans avoir des preuves solides ». « C'est un acte terroriste », a-t-il conclu sur la chaîne de télévision NTV.

La sécurité du Kremlin a immédiatement été renforcée après l'explosion. Le premier ministre Vladimir Poutine a ordonné l'ouverture d'une enquête. C'est la deuxième fois depuis les printemps qu'une explosion retentit à proximité du Kremlin. Il y a quatre mois, une déflagration s'était produite dans l'hôtel Intourist, qui fait face au centre commercial. – (AFP, Reuters.)

Vassilis Alexakis

Le cœur de Marguerite



Rentrée littéraire Stock

La Jordanie décide de museler la branche locale du mouvement palestinien Hamas

Les islamistes palestiniens sont accusés d'« activités illégales »

Rien ne va plus entre la Jordanie et le Mouvement de la résistance islamique palestinien Hamas dont cinq responsables font, depuis lundi 30 août, l'ob-

jet de mandats d'arrêt dans le royaume et dont treize membres ont été interpellés. L'Agence France-Presse a rapporté mardi que deux des res-

pensables recherchés étaient entrés dans la clandestinité. L'Autorité palestinienne s'est abstenue de commenter la décision d'Amman.

IL Y A À PEINE deux ans, le 25 septembre 1997, le Mossad avait tenté d'assassiner au cœur d'Amman et en plein jour Khaled Mechaal, président du bureau politique du Mouvement de la résistance islamique palestinien, Hamas. L'affaire avait été à l'origine de fortes tensions entre la Jordanie et Israël. Le roi Hussein avait gelé un accord de coopération bilatérale en matière de sécurité. Il avait obtenu le rappel des huit agents des services secrets israéliens impliqués dans l'affaire et la libération de plusieurs prisonniers jordaniens et de militants du Hamas, dont son guide spirituel, cheikh Ahmad Yassine, détenu depuis 1989.

Aujourd'hui, le même Khaled Mechaal est *persona non grata* dans le royaume. Pis : un mandat d'arrêt a été délivré, lundi 30 août, contre lui et contre quatre autres hauts responsables du Hamas. D'après l'Agence France-Presse, deux d'entre eux sont entrés dans la clandestinité. Les trois autres, dont M. Mechaal, étaient en Iran et risquent de devoir y rester.

Treize militants ont par ailleurs été interpellés et des bureaux du mouvement placés sous scellés.

SOUVERAINETÉ ET DIGNITÉ

La raison de cette dégradation des relations entre le royaume et le Hamas, ou plutôt la branche extérieure du mouvement, ne tient pas à la disparition du roi Hussein, ni à un changement de cap politique depuis l'avènement d'Abdallah II. Ce n'est pas parce qu'il avait une sympathie particulière pour le Hamas que Hussein avait vivement réagi à l'attente manquée du Mossad, mais pour une double raison : d'une part parce qu'il refusait que les problèmes d'Israël avec les Palestiniens soient réglés par des actes terroristes et d'autre part parce qu'il y allait de la souveraineté et de la dignité de la Jordanie, qui, avec l'Égypte, sont les seuls pays arabes à avoir conclu un traité de paix avec l'Etat hébreu. Seul à vouloir croire en l'ancien premier ministre Benyamin Nétanyahou, le roi s'employait à régler les conflits qui opposaient ce dernier aux Palestiniens.

Les autorités jordaniennes n'ont fourni aucune précision sur les activités « illégales » auxquelles se seraient livrés les membres du Hamas et qui justifieraient les mesures prises à leur encontre. Celles-ci sont, en tout cas, concomitantes de nombreuses arrestations de membres du Hamas par l'Autorité palestinienne à Gaza et en Cisjordanie et d'un durcissement de la branche extérieure du Hamas aussi bien à l'endroit du processus de paix qu'envers M. Arafat. Le même Khaled Mechaal, lors d'une récente réunion de l'opposition palestinienne à Damas, aurait tenu des propos extrêmement durs à propos du président palestinien, accusé de trahison et il aurait invité les participants à refuser tout dialogue avec l'Autorité palestinienne.

Par ailleurs, depuis l'avènement d'Abdallah II, une coordination étroite s'est instaurée entre M. Arafat et la Jordanie. Les consultations sont régulières entre les deux parties pour faire aboutir le processus de paix (*Le Monde* da-

té 22-23 août). En sévissant contre le Hamas, Amman chercherait à faciliter la tâche du président palestinien, soucieux de préparer les délicates négociations sur le statut définitif de la Cisjordanie et de Gaza.

Le monarque hachémite n'en prend pas moins le risque de se mettre à dos non seulement les Frères musulmans du cru – qui ont déjà critiqué les mesures anti-Hamas –, mais une partie de son opinion publique, rétive à tout ce qui peut apparaître comme visant à faciliter la tâche d'Israël, alors même que ses pourparlers avec les Palestiniens sur l'application des accords de Wye River n'ont toujours pas abouti malgré l'arrivée au pouvoir d'Ehoud Barak.

De Gaza, où il se trouve, le chef spirituel du Hamas a conjuré la Jordanie de revenir sur ses décisions. L'Autorité palestinienne, non sans quelque hypocrisie, a estimé que c'était une affaire intérieure jordannienne. Israël et les Etats-Unis ont exprimé leur satisfaction.

Mouna Naïm

Colombie : la grève générale est massivement suivie

BOGOTA. La grève générale décrétée par les syndicats colombiens a paralysé, mardi 31 août, l'ensemble du pays. Le mécontentement et la peur ont contribué au succès du mouvement : 80 % des transports urbains ont été affectés et, dans les grandes villes, environ 50 % des commerces sont restés rideaux baissés. Dans les quartiers populaires du sud de Bogota, de violents affrontements ont opposé la police aux manifestants qui cherchaient à bloquer les voies d'accès à la capitale.

La nuit tombée, l'armée est intervenue pour tenter de rétablir le calme dans le quartier de Ciudad Bolívar. La journée s'est soldée par la mort d'une enfant de dix ans, une cinquantaine de blessés et quelque 250 arrestations. Les centrales syndicales ont annoncé la prolongation du mouvement mercredi, tandis que le gouvernement informait la population de la reprise partielle du transport et de la réouverture des écoles. – (*Corresp.*)

Le gouvernement brésilien annonce

un plan de relance de 400 milliards d'euros

BRASILIA. Le président Henrique Cardoso a annoncé, mardi 31 août, le lancement d'un programme d'investissements baptisé « Avance Brésil », de 985 milliards de reais (490 milliards d'euros) étalé sur les quatre prochaines années. Partiellement financé, selon les prévisions officielles, par le secteur privé, ce plan pluriannuel, qui devrait entraîner la création de 8,5 millions d'emplois, concerne 365 projets répartis dans les domaines de la lutte contre la pauvreté, l'amélioration des infrastructures et le développement de la recherche.

Cette initiative se veut « une réponse politique et technique » aux accusations d'immobilisme portées par l'opposition contre le gouvernement, dont l'impopularité croissante a été à l'origine d'une gigantesque manifestation organisée, le 26 août, dans la capitale fédérale. – (*Corresp.*)

DÉPÊCHES

■ **TUNISIE : Abderaouf Chamari, le frère de l'opposant exilé en France, a été libéré** mardi 31 août à Tunis, a-t-on appris, pour des « raisons médicales et humanitaires », et placé sous le régime de la mise en liberté conditionnelle par les autorités. Il avait été condamné en juillet à douze mois de prison ferme pour « diffamation des autorités et diffusion de fausses nouvelles ».

■ **SIERRA LEONE : deux commandants rebelles ont été enlevés**, lundi 30 août, par d'anciens soldats putschistes. Les ravisseurs des deux dirigeants du Front révolutionnaire uni (RUF) sont aux mains du groupe qui avait pris en otage plusieurs dizaines d'observateurs de l'ONU et des journalistes. Ces militaires, naguère alliés à la rébellion, estiment qu'ils ont été négligés lors de la récente conclusion de l'accord de paix entre le RUF et le gouvernement. – (*AFP*)

■ **ARGENTINE : un Boeing 737 de la compagnie Lapa s'est écrasé** au décollage, mardi 31 août, sur l'aéroport Jorge Newberry de Buenos Aires. L'accident a fait 80 morts, alors que 23 personnes, dont le pilote, ont réussi à s'extraire de l'avion qui a explosé sous l'impact. L'appareil, qui assurait la liaison entre la capitale et Córdoba, aurait été victime de la défaillance d'une de ses deux turbines. – (*AFP*)

■ **BIRMANIE : six lycéens ont été arrêtés à Rangoun pour avoir distribué** des tracts appelant à un soulèvement populaire, a annoncé, mardi 31 août, l'opposition étudiante en exil en Thaïlande. Selon l'opposition, au total 35 étudiants ont été arrêtés ces dernières semaines. Les autorités de Rangoun ont démenti ces arrestations. – (*AFP*)

■ **TURQUIE : la terre a de nouveau tremblé** à Izmit, en Turquie, mardi 31 août. Une personne a été tuée et au moins 166 autres ont été blessées dans cette ville déjà ravagée par le tremblement de terre du 17 août. Le séisme, qui a atteint 5,2 sur l'échelle ouverte de Richter, a été ressenti jusqu'à Istanbul, à 100 kilomètres à l'ouest. Selon les derniers chiffres officiels, le séisme du 17 août a fait 14 202 morts et 25 254 blessés. – (*AFP*)

■ **BOSNIE : le général Momir Talic a plaidé non coupable**, mardi 31 août, lors de sa comparution devant le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPI) à la Haye. Inculpé de crime contre l'humanité, le chef de l'armée serbe bosniaque avait été arrêté le 25 août à Vienne (Autriche). Il était sous le coup d'une inculpation secrète lancée par le TPI en mars dernier. – (*AFP*)

■ **IRAN : quatre touristes européens et un iranien, pris en otages** le 14 août par une tribu dans la région de Kerman, dans le sud-est de l'Iran, ont été libérés, mardi 31 août. On ignorait encore mercredi si les revendications des ravisseurs ont été satisfaites. – (*AFP*)

■ **SOUDAN/ÉTATS-UNIS : Washington n'exclut pas d'imposer des sanctions** à la Pologne si une vente de chars T-55 au Soudan – sous embargo militaire américain –, par une importante société de commerce d'armes contrôlée par l'Etat polonais, était prouvée, a prévenu, mardi 31 août, le porte-parole du département d'Etat, James Foley. Le quotidien polonais *Gazeta Wyborcza* avait révélé qu'une partie d'un contrat portant sur 55 chars destinés au Yémen était parvenue au Soudan. Dans un communiqué, le gouvernement polonais a reconnu que 20 de ces chars n'ont « pas été acheminés au destinataire, le Yémen, ce qui a entraîné l'arrêt immédiat de l'envoi du reste du contrat ». – (*AFP*)

■ **IRAK/ÉTATS-UNIS : un groupe d'attachés parlementaires américains a rencontré**, mardi 31 août à Bagdad, le vice-premier ministre irakien, Tarek Aziz. « Le régime irakien essaie de berner la communauté internationale pour tenter de lever les sanctions sans parvenir à une élimination vérifiable de leurs programmes d'armes de destruction massive », a commenté le porte-parole du département d'Etat, James Foley. La délégation, qui mène une enquête sur le programme Pétrole contre nourriture, a visité des silos de grains au nord de Bagdad, et s'est rendue dans un hôpital pour enfants. – (*AFP*)

Jacques Chirac au Canada

sous le signe de l'exception culturelle

PARIS. Le président Jacques Chirac entreprend, mercredi 1^{er} septembre, un voyage d'une semaine au Canada et à Saint-Pierre-et-Miquelon, largement placé, pour sa partie canadienne, sous le signe de l'exception culturelle et de la francophonie. Le président de la République, qui doit participer du 3 au 5 septembre à Moncton (Nouveau-Brunswick) à la huitième réunion des chefs d'Etat et de gouvernement des pays ayant le français en partage, en profitera pour se rendre en visite de travail mercredi à Ottawa et jeudi à Québec.

Après Moncton, le 6 septembre, le chef de l'Etat se rendra au Nunavut, nouveau territoire du Grand Nord canadien administré par les Inuit, un de ces « peuples premiers » dont le sort lui a toujours tenu à cœur. Son voyage s'achèvera le 7 septembre en territoire français, sur l'archipel de Saint-Pierre-et-Miquelon. – (*AFP*)

Pour un peu, les Israéliens vous diraient même « bonjour et merci »

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Beaux, souriants, élégants, professionnels et aimables, tel est le nouveau profil des chauffeurs d'autobus israéliens. De la science-fiction, penseront tous ceux qui, familiers des transports en commun locaux, sont accoutumés, bon gré mal gré, au comportement pour le moins peu affable des conducteurs d'autobus et, d'une façon générale, aux manières brutales du pays. Le sourire et la politesse vantés par les spots publicitaires télévisés ne sont sans doute pas pour demain, mais la compagnie Egued, qui assure 70 % du trafic, a investi l'équivalent de 9 millions de francs (1,37 million d'euros) pour « relooker » ses six mille chauffeurs – uniforme et cravate remplaçant avantageusement short et chemise débraillée.

Cette société coopérative, créée dans les années 30, partie intégrante de l'aventure sioniste, a accompagné toute l'histoire du pays. Pendant longtemps, le chauffeur de bus Egued fut une véritable gloire nationale, la fonction se transmettant de père en fils comme une charge de notaire. Dans les an-

nées 50 et 60, toutes les jeunes Israéliennes rêvaient d'épouser un de ces rois du bitume qui, vêtus d'un uniforme, portant casquette, arborant lunettes Ray-ban et montre Oméga, avaient des allures de pilotes de ligne. Peu à peu, perdant de leur prestige, les chauffeurs sont devenus de simples routards. Les salaires sont restés sensiblement supérieurs à la moyenne, mais ils n'ont plus attiré les mêmes catégories sociales.

MÊME LES POLITIQUES

Aujourd'hui, plus qu'une mode ou qu'une réflexion marketing, le changement vestimentaire traduit une évolution lente, mais réelle, des comportements quotidiens israéliens vers une plus grande civilité. Une tendance également perceptible dans l'arène politique. Abraham Burg, nouveau président de la Knesset, a demandé aux députés de respecter scrupuleusement les aires réservées aux fumeurs, et de ne plus utiliser leur téléphone cellulaire dans l'enceinte de l'Assemblée. Quant aux vociférations et insultes à l'encontre des adversaires politiques, elles ont perdu de leur verdeur.

Ainsi, le *sabra* – terme hébreu désignant la figue de Barbarie, piquante à l'extérieur et douce à l'intérieur, et par assimilation, tout Israélien né en Terre promise –, ce pionnier endurci travaillant la terre et combattant l'ennemi, cède peu à peu la place à un citoyen plus poli, champion de la haute technologie et partisan de la paix. A Tel-Aviv notamment, plus influencée par le mode de vie occidental, il se trouve même des hommes pour tenir la porte aux dames !

Cette révolution silencieuse des comportements est, sans nul doute, liée à l'évolution du contexte politique régional. Autrefois, soumis à la pression de la menace permanente d'une guerre et à la construction du pays, les Israéliens, sans cesse sur le qui-vive, n'avaient guère de temps à consacrer aux civilités jugées superflues. Aujourd'hui, celles-ci semblent aller de pair avec l'aspiration à une vie normale, et au bien-être matériel. Encore un peu de patience, et bientôt, les chauffeurs de bus vous diront même « bonjour et merci » ! – (*Intérim.*)

Les rebelles congolais ont signé le cessez-le-feu

LES DEUX factions rivales du principal mouvement de rébellion en République démocratique du Congo, le Rassemblement congolais pour la démocratie (RCD), ont signé, mardi 31 août, un accord de cessez-le-feu déjà paraphé par les autres parties concernées par le conflit.

Conformément au compromis obtenu après plus d'un mois de médiation, il a fallu qu'une cinquantaine de membres fondateurs du RCD signent le texte dans un hôtel de Lusaka, la capitale zambienne. Cet accord de paix avait été conclu dans la même ville le 10 juillet par le régime du président Laurent-Désiré Kabila et les cinq autres Etats impliqués dans ce conflit dans l'ex-Zaïre, vieux de plus d'un an. Un autre groupe rebelle, le Mouvement pour la libéra-

tion du Congo (MLC), s'y était rallié début août.

Le RCD avait traîné les pieds en raison d'une querelle sur la légitimité de la direction du mouvement, scindé en deux factions rivales depuis mai. Une médiation sud-africaine et zambienne aidant, les « frères ennemis » – Emile Ilunga, qui dirige la faction la plus importante du mouvement, soutenue par le Rwanda, et Ernest Wamba dia Wamba, appuyé par l'Ouganda – ont signé le texte mardi. « Cette signature ne signifie pas la paix en soi, c'est le début d'un long processus qui passera par différentes phases », a commenté le président zambien, Frederick Chiluba, qui a joué le rôle de médiateur dans le conflit.

L'accord prévoit la fin des hostilités dans les vingt-quatre heures après sa signature, ainsi que le dé-

ploiement d'une force de maintien de la paix de l'ONU dans les quatre mois à venir. L'Afrique du Sud est déjà d'accord sur le principe de l'envoi d'un contingent. D'ici là, une commission militaire mixte surveillera l'application du cessez-le-feu. Son président, le général algérien Lalli Rachid, a été nommé par l'Organisation de l'unité africaine (OUA), qui enverra aussi sur place des observateurs.

DÉLAI DE NEUF MOIS

Aux termes de l'accord, toutes les forces étrangères devront évacuer la RDC dans un délai de neuf mois. Le Zimbabwe, l'Angola et la Namibie y ont été déployés, depuis août 1998, des milliers de soldats pour épauler le président Kabila. Dans le camps adverse, l'Ouganda et le Rwanda soutiennent militairement les re-

belles qui cherchent à renverser celui qui avait chassé le maréchal Mobutu de Kinshasa en 1997. Ce qui n'a pas empêché les troupes ougandaises et rwandaises de s'affronter pendant quatre jours à la mi-août, à Kisangani, dans le nord de la RDC.

Selon l'accord, tous les groupes armés – y compris les miliciens hutus Interahamwe, responsables du génocide rwandais en 1994 – devront être poursuivis et désarmés. Enfin, le texte appelle le gouvernement et les rebelles congolais à ouvrir un dialogue politique sur l'avenir de la RDC. Toutes les dispositions de l'accord devraient désormais, en principe, commencer à être appliquées. Il n'avait pu être mis en œuvre en juillet en raison du refus du RCD de le signer. – (*AFP*, *AR*)

L'armée indonésienne prête à se retirer du Timor-Oriental

AU LENDEMAIN du vote sur l'avenir du Timor-Oriental, colonie portugaise illégalement annexée par l'Indonésie en 1975, un calme tendu régnait à Dili, la capitale. Si Djakarta semble avoir accepté par avance les résultats d'un scrutin qui devraient être favorables à l'indépendance, les milices pro-indonésiennes au Timor restent menaçantes.

Le Front uni pour l'autonomie du Timor-Oriental (Unif), qui regroupe plusieurs organisations hostiles à l'indépendance, a annoncé, mardi 31 août, qu'il suspendait « temporairement » sa collaboration avec les Nations unies, organisatrices du scrutin. L'Unif a aussi déclaré qu'il « suspendait la reconnaissance du vote d'autodétermination ». Un cortège de miliciens

anti-indépendantistes, apparemment sans armes, a défilé mercredi dans les rues de Dili, escorté par une jeep de la police indonésienne.

MENACES

Mardi, des miliciens anti-indépendantistes ont attaqué un observateur australien et sévèrement battu son chauffeur. A Gleno, dans le district d'Ermera, les anti-indépendantistes ont bloqué temporairement une équipe de l'ONU. Cependant, la mission de l'ONU au Timor-Oriental (Unamet) n'était toujours pas en mesure de confirmer la mort de trois de ses membres, annoncée par un observateur australien. A Dili, on indiquait de source onusienne que deux employés de l'ONU avaient vraisemblablement été tués lundi

soir dans l'accrochage qui avait coûté la vie à un autre membre de l'ONU. Les partisans de l'Indonésie ont menacé, à plusieurs reprises, de prendre les armes si les partisans de l'indépendance l'emportent.

Mais, à Djakarta, les autorités indonésiennes ont clairement indiqué qu'elles reconnaîtraient la consultation. L'Indonésie « rappellera définitivement [ses] troupes [du Timor] si le résultat du scrutin donne la victoire aux pro-indépendantistes », a déclaré, mardi, le général Wiranto, très puissant chef des forces armées. Le ministre indonésien des affaires étrangères, Ali Alatas, a reconnu par avance les résultats d'un vote qui risque d'être favorable à l'indépendance. Le scrutin « s'est déroulé de façon

pacifique et, par conséquent, lorsque les résultats seront annoncés, j'espère que nul ne prétendra qu'il n'était pas libre, équitable ou pacifique », a déclaré M. Alatas.

Un premier comptage pour vérifier le nombre de bulletins par rapport au nombre de votants a commencé mercredi. Le dépouillement ne commencera qu'une fois cette opération achevée. Les résultats de la consultation ne devraient pas être annoncés par le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, avant cinq ou six jours. Les troupes indonésiennes avaient envahi le Timor-Oriental en 1975, avant d'annexer unilatéralement ce territoire portugais l'année suivante, annexion qui n'avait jamais été reconnue par l'ONU. – (*AFP*, *Reuters*, *AP*)

SOCIAL Les organisations syndicales marquent toutes leurs distances avec le gouvernement, concentrant leurs critiques sur Martine Aubry, ministre de l'emploi et de

la solidarité. Celle-ci se voit reprocher d'empiéter sur le paritarisme à la Sécurité sociale. Certaines confédérations l'accusent aussi de nuire à la négociation sociale en mettant en

cause les règles de représentativité établies depuis cinquante ans. ● **LES 35 HEURES** sont contestées par plusieurs syndicats, notamment sur la question des heures supplémen-

taires, sur celle du travail des cadres et sur celle de leur financement, le gouvernement voulant mettre à contribution l'assurance-chômage. ● **DEVANT** les députés socialistes,

mardi 31 août, M^{me} Aubry s'est montrée ouverte à des discussions sur certaines dispositions de son projet de seconde loi, discuté à l'Assemblée nationale début octobre.

Les syndicats concentrent leurs critiques sur Martine Aubry

La ministre de l'emploi et de la solidarité se voit reprocher, pêle-mêle, les formes du passage aux 35 heures, le financement des aides à la réduction du temps de travail, le non-respect du paritarisme à la Sécurité sociale et les menaces sur l'emploi dans les hôpitaux

L'ANNONCE, mardi 31 août, par la ministre de l'emploi et de la solidarité, Martine Aubry, d'une très forte baisse du chômage (*Le Monde* du 1^{er} septembre) ne devrait pas suffire à faire taire les mauvaises langues syndicales, qui multiplient les mises en garde et les commentaires acerbes sur le traitement réservé par le gouvernement aux grands dossiers sociaux de la rentrée. Aux bonnes nouvelles annoncées sur le front de l'emploi, de la croissance ou de la consommation, vont ainsi succéder les controverses sur la seconde loi de réduction du temps de travail, les arbitrages délicats autour de la loi de financement de la Sécurité sociale et de la refonte de la carte des hôpitaux. Autant de thèmes sur lesquels les partenaires sociaux, échaudés par la première loi sur les 35 heures, ne comptent faire aucune concession à M^{me} Aubry.

A peine rentrée de vacances, la ministre de l'emploi et de la solidarité a d'abord dû essayer une salve de critiques sur sa façon de gérer

les dossiers. Marc Blondel, secrétaire général de Force ouvrière, a ouvert le feu dans un entretien au *Monde* (daté 27 août), en évoquant « le côté propagande du gouvernement » quand celui-ci dresse le bilan des emplois créés par la mise en place des 35 heures, qualifiée par M. Blondel d'« occasion manquée ». Après avoir dénoncé « l'intervention étatique du gouvernement dans le domaine social », le « général » de Force ouvrière déplorait la « nature directive » de M^{me} Aubry, « qui n'aime pas participer à la gestion d'une caisse de Sécurité sociale, car elle préfère être la gestion ».

« DÉCISIONS ABRUPTES »

Trois jours plus tard, la secrétaire générale de la CFDT, Nicole Notat, s'en prenait à son tour, dans un entretien à *Ouest-France* du 30 août, à la méthode de concertation adoptée par le gouvernement, regrettant que « les décisions tombent abruptement du haut de l'Etat ». Elle y voit l'illustration d'un gouvernement « qui se vit comme l'ac-

teur quasi-exclusif des changements ». Le secrétaire général de la CGT, Bernard Thibault, avait profité du débat sur la répartition des fruits de la croissance pour dénoncer, dans *France-Soir* du 27 août, « l'hymne démagogique de la baisse d'impôts », au moment même où Lionel Jospin annonçait une diminution de la fiscalité de 38 milliards en 2000.

Sur le fond, les grandes confédérations syndicales ne digèrent toujours pas la volonté du gouvernement de mettre les caisses d'assurance chômage et de sécurité sociale à contribution pour financer le passage aux 35 heures. Si M. Blondel, à la différence de M^{me} Notat, n'a jamais cru à l'effet « arithmétique et mécanique » de la création d'emplois par la réduction du temps de travail, les deux leaders syndicaux se retrouvent pour dénoncer une atteinte radicale au paritarisme et à l'autonomie de gestion des syndicats, une idée que M^{me} Notat juge, « sur le fond, contestable » et, « sur la forme, exécutable ».

Autre bombe à retardement : la proposition de subordonner l'accès aux aides sur les 35 heures à la signature des syndicats majoritaires ou, à défaut, à la consultation des salariés par référendum, fait l'unanimité contre elle, à l'exception de la CGT, de l'UNSA et du Groupe des dix (qui comprend les syndicats SUD), les deux dernières organisations y voyant un moyen de contester le monopole de représentativité accordé aux cinq confédérations (CGT, CFDT, FO, CFTC, CGC). En mettant en cause la règle de l'unicité de signature, qui permet à un seul syndicat d'engager l'ensemble des salariés d'une entre-



prise ou d'une branche, le gouvernement va « anesthésier toute la négociation collective », estime M. Blondel. « Il a franchi le Rubicon d'une nouvelle forme d'ingérence du politique sur le syndical », a déploré Alain Deleu, dans *Les Echos* du 27 août. Le président de la CFTC voit dans cette perspective une « atteinte à la liberté syndicale ».

« C'est une menace pour la politique contractuelle », résume Jean-Luc Cazettes, président de la CFE-CGC. Toutes les centrales s'accordent pour réclamer, dans la seconde loi, un abaissement du temps de travail des cadres à 210, voire 207 jours de travail par an, contre 217 dans le projet de M^{me} Aubry. « Nous allons nous mobiliser pour faire pression », prévient Hubert Bouchet, secré-

taire général des cadres FO, pour qui le temps de travail des cadres « reste le point sur lequel il est possible d'avancer le plus, par rapport à ce qui est initialement proposé ».

« S'ATTAQUER À LA PRÉCARITÉ »

De son côté, SUD accuse « le gouvernement [de prendre] prétexte de la réduction du temps de travail pour déréglementer en profondeur le droit du travail », notamment par l'augmentation du contingent d'heures supplémentaires ou l'introduction du forfait cadre. La CGT, qui devait annoncer, mercredi, le lancement d'une campagne de mobilisation sur la réduction du temps de travail, estime enfin que « nous avons besoin d'une autre politique de l'emploi, qui s'attaque à la

précarité, et d'une loi définitive sur les 35 heures qui soit porteuse de créations d'emplois ».

Force ouvrière et la CGT s'approprient aussi à lancer plusieurs mots d'ordre de grève dans les hôpitaux, autre point chaud de la rentrée sociale, avec l'examen par le ministère de l'emploi et de la solidarité, dès la semaine prochaine, de la future carte des hôpitaux et cliniques, établie pour les cinq prochaines années. Cette nouvelle carte devrait entraîner la fermeture de certains services, « pour raisons de sécurité, d'évolution technologique ou de meilleure allocation des ressources », a reconnu M^{me} Aubry : une perspective inacceptable pour FO, qui a placé l'hôpital en tête de ses priorités et compte bien faire des élections professionnelles du mois d'octobre la preuve de son développement dans le secteur de la santé. « L'année dernière, la gestion de Martine Aubry avait permis d'éviter une explosion dans les hôpitaux », rappelle Jean-Christophe Le Duigou, chargé des questions économiques à la CGT. Cette année, c'est différent. Le gouvernement s'engage dans des restructurations. »

Enfin, au moment où les associations de chômeurs (AC1, Apeis, MNC) demandent au gouvernement d'utiliser les rentrées fiscales supplémentaires pour augmenter les minima sociaux, le président du Mouvement des entreprises de France (Medef), Ernest-Antoine Seillière, qui s'apprete à ouvrir, le 2 septembre, la première université d'école de l'organisation patronale, réclame, lui, une exonération de l'impôt sur la fortune pour les actionnaires minoritaires.

Alexandre Garcia

Le contentieux Etat-Unedic

Le 25 octobre sera une date clé pour le financement des 35 heures. A cette date, l'Etat devrait régler la première échéance, 10 milliards de francs, d'une dette de l'Unedic, contractée en 1993, pour combler son déficit, mais reprise à son compte depuis lors. Les partenaires sociaux, gestionnaires du régime d'assurance-chômage, redoutent aujourd'hui que l'Etat ne leur fasse faux bond. En plus des 25 milliards de francs d'allègements de charges décidés sur les bas salaires et financés à la fois par une taxe sur les bénéfices sur les entreprises et par l'éco-taxe, le gouvernement envisage en effet de solliciter l'Unedic et la Sécurité sociale pour alimenter l'aide structurelle liée à la réduction du temps de travail (entre 4 000 et 5 000 francs par an et par salarié). Le Medef et toutes les organisations syndicales ont rejeté avec forces critiques, cette solution. Le 3 juin, ils ont déposé un recours en conseil juridique contre l'Etat pour « excès de pouvoir ». Cette démarche, qui porte sur un autre contentieux financier, se voulait en réalité un message.

Le gouvernement veut désamorcer les craintes de la majorité sur les 35 heures

LE CHRONOMÈTRE est en marche, le gouvernement dispose d'un mois pour désamorcer les craintes de la majorité sur les 35 heures. Le coup d'envoi a été donné, mardi 31 août, à l'Assemblée nationale, lors d'un « séminaire » du groupe socialiste consacré, toute la journée, au deuxième texte sur la réduction du temps de travail. Celui-ci sera examiné en première lecture dès le 5 octobre. « Si nous commençons si tôt, c'est que nous devons être en ordre de bataille », a expliqué le président du groupe, Jean-Marc Ayrault.

Cet entraînement est d'autant plus nécessaire que les députés PS contestent certaines dispositions du projet de loi et redoutent par-dessus tout, outre l'obstruction de la droite, d'apparaître comme en retrait par rapport aux communistes et aux Verts. Depuis plusieurs semaines, les partenaires de la majorité n'ont en effet pas cessé d'afficher leur volonté de modifier le texte. Pour ce qui est des amendements socialistes, ils seront mis au point en réunion de groupe, le 21 septembre.

Quelque quatre-vingts députés et une poignée de sénateurs sont venus écouter, mardi matin, l'exposé pédagogique de la ministre de l'emploi. Encouragée par la nouvelle baisse du chômage (*Le Monde* du 1^{er} septembre), Martine Aubry a multiplié les bonnes nouvelles. Selon les premiers enseignements d'un nouveau bilan,

qui devrait être rendu public mi-septembre, les « effets d'aubaine » de la première loi, bien qu'ils soient très difficiles à calculer en temps ordinaire, ne concernent que « 1 % des 118 443 emplois créés ou sauvegardés », a rapporté Jean Le Garrec (PS), président de la commission des affaires sociales de l'Assemblée.

RÉPONSE À TOUT

Un peu plus tard, les parlementaires ont confié avoir eu connaissance d'autres résultats encourage-

Vers une plus forte taxation des heures supplémentaires ?

Autre sujet sensible du deuxième projet de loi sur les 35 heures, la hausse. Dans son état actuel, le texte de Martine Aubry prévoit que les heures supplémentaires seront majorées, en 2000, de 10 % entre 36 et 39 heures (puis de 25 % en 2001), sauf si elles sont récupérées sous forme de repos compensateur. Dans les entreprises passées aux 35 heures, ces 10 % iront aux salariés et, dans les autres, ils alimenteront un fonds pour l'emploi.

Or une partie de la gauche, en particulier les Verts et les communistes, juge ce taux insuffisant. De source parlementaire, le taux de taxation pourrait être porté à 15 % dès l'an 2000, à la faveur d'un amendement communiste. Mardi, devant les députés, la ministre de l'emploi et de la solidarité s'est gardée d'évoquer la moindre ouverture sur le sujet, mais ce pourrait être un point fort de la négociation avec la majorité « plurielle » d'ici au 5 octobre.

geants. L'hostilité des entreprises ? « Près de cinq mille accords ont été signés dans les entreprises de moins de vingt salariés », sans attendre la date-butoir de 2002. Dans celles de plus de vingt salariés, soumises à la date du 1^{er} janvier 2000, un quart sont déjà couvertes par un accord, l'objectif étant « de dépasser le tiers avant la fin de l'année, voire de tangenter vers les 50 % ». Le temps partiel ? « Les effets de dépréciation de loi sont incontestables, du fait des très nombreuses transformations des CDD et des temps partiels en contrats à durée indéterminée. » Les négociations ? « Le processus a déjà impliqué cinquante-deux mille chefs d'entreprise et syndicalistes ! »

Ces précieux indices donnés, M^{me} Aubry s'est attachée à « mon-

trer des signes d'ouverture » sur plusieurs points sensibles de la loi. Ainsi, les durées maximales de travail inscrites aujourd'hui dans le code du travail (quarante-huit heures par semaine ou quarante-cinq heures pendant douze semaines consécutives) pourraient être abaissées. Le nombre maximum de jours travaillés pour les cadres également. Les allègements de charge seraient plus fortes pour les entreprises décidées à diminuer le temps de travail jusqu'à trente-deux heures. « J'ai l'impression que

pour avoir réponse à toutes les interrogations, M. Le Garrec a été jusqu'à calculer, sur un coin de feuille, un décompte précis des jours de congés des cadres, y compris en tenant compte de l'année bisextile 2000 !

pour avoir réponse à toutes les interrogations, M. Le Garrec a été jusqu'à calculer, sur un coin de feuille, un décompte précis des jours de congés des cadres, y compris en tenant compte de l'année bisextile 2000 !

SUJETS MOINS POLÉMIQUES

La Gauche socialiste n'a pas manqué non plus de s'exprimer. Catherine Picard (Eure) s'est inquiétée des conséquences lorsqu'un salarié refusera les conditions de son passage à trente-cinq heures. « Le type pourra être viré comme pour une faute grave. Il faut au moins qu'il bénéficie des conditions d'un licenciement économique », s'est-elle insurgée. Yann Galut (Cher) exige, pour sa part, une révision des dispositions sur le temps de travail effectif, ainsi qu'une diminution de la durée maximale hebdomadaire du travail « de quarante-huit à quarante-quatre heures ».

Après M^{me} Aubry, M. Le Garrec et le rapporteur du texte, Gaëtan Gorce, n'ont pas ménagé leurs efforts pour déplacer le débat sur des sujets moins polémiques : le temps choisi, la formation, l'égalité hommes-femmes. Catherine Génisson (Pas-de-Calais) devait d'ailleurs rendre public, jeudi, un rapport sur la parité professionnelle.

Clarisse Fabre et Isabelle Mandraud

Consensus des conjoncturistes sur la bonne marche de l'économie française

UNE FOIS n'est pas coutume, les économistes français sont plutôt d'accord entre eux pour être optimistes. Aucune voix discordante ne s'est fait entendre au Conseil d'analyse économique (CAE), placé auprès du premier ministre et qui a réuni, mardi 31 août, un ensemble d'économistes de toutes sensibilités pour parler conjoncture. Il faut dire que, peu de temps avant de se retrouver à Matignon, ils avaient pu apprendre que le chômage avait diminué de près de 40 000 personnes en juillet (*Le Monde* du 1^{er} septembre) et que l'indice de production industrielle s'était accéléré en juin.

Le débat a d'abord porté sur l'Europe et, plus particulièrement, sur la France. Depuis quelques semaines, les signaux positifs se multiplient, que ce soit pour la consommation, l'emploi ou l'investissement et, comme toujours, pour le commerce extérieur.

Les potentialités de progression sont loin d'être épuisées : l'Europe, et notamment la France, n'a pas encore rattrapé le retard d'investissement accumulé depuis la fin des années 80 ; dans certains pays, comme l'Allemagne et l'Italie, il existe une forte possibilité de rebond de la consommation. En outre, les politiques budgétaires, beaucoup moins austères qu'au début de la décennie, ne constituent plus des freins à la croissance. La politique monétaire soutient la conjoncture. La baisse des taux d'intérêt et celle de l'euro sont autant de stimulants. Selon la formule de l'un des participants à la discussion de mardi, « la mayonnaise prend bien ». En conséquence, le « consensus » des conjoncturistes crédite l'Europe d'une croissance d'environ 2,5 % en 2000, et la France, qui est aujourd'hui le bon élève du continent, de 2,8 %.

Certains pensent même que la conjoncture européenne pourrait devenir exceptionnelle, avec des progressions de l'activité écono-

mique supérieures à 3 %. Les autres soulignent certaines zones d'ombre de la conjoncture dans l'Union : les industries allemande, italienne et, même, française n'ont pas terminé leurs restructurations ; certaines incertitudes pèsent sur le budget allemand ; sans parler des effets de l'abaissement de la durée du travail.

Les potentialités de progression sont loin d'être épuisées

Néanmoins, si nuages il devait y avoir, ils viendraient d'ailleurs : du Japon, au sujet duquel le pessimisme est de rigueur, mais plus encore des Etats-Unis. Là aussi, il y a un consensus, même si les scénarios envisagés par les uns et par les autres peuvent différer. Personne ne nie le risque d'un krach boursier à Wall Street ; le danger serait qu'il intervienne à un moment de tensions inflationnistes, car la Réserve fédérale américaine ne pourrait alors pas abaisser ses taux pour remédier aux effets du krach.

Pour l'un des économistes du CAE, la conjoncture n'étant pas aujourd'hui un problème, le gouvernement devrait se concentrer sur les problèmes structurels. C'est dans ce contexte qu'il faut analyser les choix budgétaires et fiscaux de Lionel Jospin, à commencer par la baisse de la TVA sur les travaux d'entretien. Parce qu'elle devrait créer des emplois dans un secteur qui embauche des travailleurs peu qualifiés, moins bénéficiaires de la reprise, et dissuader le travail au noir, elle peut paraître parfaitement adaptée. Encore faudrait-il que le secteur du bâtiment trouve de la main-d'œuvre...

Virginie Malingre

ISTH
Enseignements Supérieurs Privés
PRÉPARATION SCIENCES PO.

- ✓ Session annuelle (octobre à juin)
- ✓ Session semestrielle (janvier à juin)
- ✓ Cours du soir (novembre à juin)

Tél. : 01 42 24 10 72

DETAILLANT GROSSISTE VEND AUX PARTICULIERS
Recommandé par Paris pas Cher, Paris Combines...

MATELAS & SOMMIERS
Toutes dimensions - Fixes ou relevables
SWISSFLEX - TRECA - EPEDA - SIMONS
DUNLOPILLO - BULTEX - PIRELLI - ETC...

CANAPES, SALONS, CLIC-CLAC
Cuirs - Tissus - Alcantara
Steiner - Coulon - Duvié - Sufren - Etc...
Vente par téléphone possible
Livraison gratuite sur toute la France

MOBECO
247, rue de Belleville PARIS 19 M^e Télégraphe
50, avenue d'Italie PARIS 13 M^e Pl. d'Italie
01.42.08.71.00 - 7j/7

M. Glavany invite les agriculteurs à manifester « dans les limites du droit »

Pas d'incidents lors des manifestations de soutien à José Bové

Avant la décision, jeudi 2 septembre, sur le maintien en détention du dirigeant de la Confédération paysanne José Bové, de nombreuses manifestations demandant

sa libération ont eu lieu, sans violence, mardi. Les producteurs de lait et de fruits et légumes ont également continué à défilé.

LES AGRICULTEURS ont multiplié, mardi 31 août, les rassemblements, le plus souvent devant des restaurants McDonald's, pour protester contre le maintien en détention provisoire de José Bové, le responsable aveyronnais de la Confédération paysanne écroué après le saccage du chantier d'un McDonald's à Millau (Aveyron). Le nombre de manifestants n'a cependant jamais été très élevé. A Montpellier, quelque 300 personnes ont défilé à proximité du palais de justice au moment même où le parquet s'opposait, devant la cour d'appel, à la demande de remise en liberté du « Robin des bois du Larzac ». La décision de la chambre d'accusation sera connue jeudi (Le

Monde du 1^{er} septembre). Les autres manifestations ont eu lieu à Paris, Lyon, Saint-Etienne, Limoges, Bourg-en-Bresse, Grenoble, Chambéry, Annecy, Tours, Cahors, Rodez, Saint-Lô, Besançon et Lille, toujours dans le calme et, à l'exception de Paris, devant un McDo-

mondal's. Les autres manifestations ont eu lieu à Paris, Lyon, Saint-Etienne, Limoges, Bourg-en-Bresse, Grenoble, Chambéry, Annecy, Tours, Cahors, Rodez, Saint-Lô, Besançon et Lille, toujours dans le calme et, à l'exception de Paris, devant un McDo-

niers américaines après l'interdiction européenne d'importation de bœuf aux hormones américaines.

Au terme des manifestations qui ont réuni des associations du monde agricole, des syndicats, des organisations de gauche et d'extrême gauche, des partis politiques, dont les Verts et le PCF, la Confédération s'est dite « confortée dans son action ». Elle a reçu le soutien du président de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA), Luc Guyau, qui a souhaité la libération de José Bové en indiquant : « [Il] a pris ses responsabilités à un moment donné. La justice fait son travail, mais je ne crois pas que ce soit bon pour personne que son incarcération dure

M. Chevènement : « Je comprends vos motivations »

Jean-Pierre Chevènement a appelé, mardi 31 août, les agriculteurs à « faire preuve de bon sens et de compréhension », au cours d'une rencontre imprévue avec le président de la Confédération paysanne du Puy-de-Dôme, Jean-Paul Onzon ; le ministre de l'Intérieur était en déplacement à Pasières. « Je comprends vos motivations, mais, naturellement, vous n'attendez pas du ministre de l'Intérieur qu'il approuve certaines actions », a indiqué M. Chevènement à propos de l'opération musclée contre un restaurant McDonald's de Millau (Aveyron) qui vaut à José Bové, membre fondateur de la Confédération paysanne, d'être toujours en prison.

Le président du conseil régional de Midi-Pyrénées, Martin Malvy (PS), a fait part, de son côté, au premier ministre « de la nécessité (...) [de] mesures d'apaisement » à l'égard du dirigeant aveyronnais. Lundi, Arlette Laguiller (LO) avait rejoint les rangs des personnalités qui demandent la libération de José Bové. Mercredi, le ministre de l'Agriculture, Jean Glavany, a réaffirmé sur France 2 qu'il « déplore » que José Bové soit en prison, mais

ajoute que « la justice est indépendante ». « Alors, qu'ils manifestent, mais en restant dans les limites du droit », a indiqué le ministre.

Outre les manifestations liées à l'incarcération de José Bové et aux sanctions douanières des Etats-Unis, les agriculteurs continuent de dénoncer la chute des prix. Deux secteurs agricoles connaissent désormais des tensions importantes : le lait et les fruits et légumes. Dans le Finistère, des producteurs de lait ont mené mardi, sans incident, plusieurs actions dans des Centres Leclerc de Quimper et Châteaulin (Finistère) pour dénoncer les marges bénéficiaires « excessives » réalisées, selon eux, par la grande distribu-

« PRIX MINIMA »

Environ trois cents producteurs de lait ont défilé dans le calme, mardi après-midi, à Pacé et à Domfront (Orne). Ces manifestations interviennent également dans le contexte de la fusion Carrefour-Promodès, qui aggrave l'inquiétude des agriculteurs, au point que M. Guyau a affirmé, lundi sur France 2, que « des prix minima imposés pourraient se concevoir dans certaines situations ». M. Glavany a reçu mardi les présidents de Carrefour et Promodès.

Dans les Bouches-du-Rhône, une quarantaine de producteurs de fruits ont déversé quinze tonnes de fruits et légumes ainsi que des arbres fruitiers, dans la nuit de mardi à mercredi, à Châteaurenard et dans deux communes voisines pour protester contre la baisse des cours.

Enfin, M. Glavany a désigné mardi un « Monsieur œuf », Jean-Luc Evette, qui sera chargé, dans les jours qui viennent, de discuter avec l'interprofession de ce secteur, afin de l'aider à sortir du marasme. Il devra examiner les difficultés liées à la baisse des cours des œufs et aux difficultés d'écoulement des « poules de réforme » (ex-poules pondeuses).

Luc Bronner

Malgré la levée de l'embargo, les éleveurs britanniques ne croient pas à une reprise de leurs exportations

HORNTON (Grande-Bretagne)

de notre envoyé spécial
« Comme je le craignais, cette levée de l'embargo ne change rien puisque le reste de l'Europe ne veut

REPORTAGE

« L'Europe ne veut pas de notre bœuf », déplore Roy Tew, exploitant à Hornton

pas de notre bœuf. » Voilà qui est clair. A l'évidence, Roy Tew, qui se présente comme un « miraculé » de la crise de l'encéphalite spongiforme bovine (ESB), ne croit pas à une reprise des exportations de viande bovine britannique malgré la décision de l'Union européenne du 1^{er} août. A écouter cet éleveur de charolais et d'herdfodshire, qui exploite cent vingt-six hectares dans l'Oxfordshire, à une heure de voiture de Londres, l'addition de la crise de la « vache folle », provoquée par la présence dans la nourriture des bovins de farines industrielles fabriquées dans des usines à partir de débris d'animaux, est lourde.

Trois ans après le déclenchement du séisme, des cinq fermes du hameau d'Hornton spécialisées dans l'élevage bovin, il ne reste plus que celle des Tew. Les quatre autres ont été vendues à des membres des professions libérales ou à des financiers de la City, désireux de se ressourcer et de rehausser leur image de marque de *country gentlemen*. Banbury Market, l'un des plus grands marchés à bestiaux du pays, à dix kilomètres de là, a fermé ses portes en 1998. Le concessionnaire local de tracteurs Massey-Ferguson a déménagé. Notre interlocuteur, d'ailleurs, n'a tou-

jours pas renouvelé le plus ancien de ses trois tracteurs, vieux de dix-neuf ans.

Seule consolation, la chute des prix des céréales a fait baisser ceux des aliments pour bétail. Cependant, M. Tew prépare lui-même les ingrédients de la nourriture servie aux cent quatre-vingt bêtes de son cheptel : du blé et de l'orge. Il n'achète que deux suppléments, un mélange de mélasse et de noix, ainsi que des minéraux, à la coopérative Midland Shires Farmers. Au cours des douze derniers mois, l'éleveur d'Hornton a reçu deux visites d'inspecteurs, venus prélever à l'improviste des échantillons d'aliments de bétail. Il est désormais interdit de nourrir des herbivores avec des farines animales.

CONTRÔLES RENFORCÉS

« East Gate Farm » est blottie au milieu de prés où paissent les vaches, à l'abri de petits murs couleur de miel et de haies sentant l'aubépine. La propreté de l'étable, de la grange et de l'abreuvoir frappe immédiatement le visiteur. Les abattoirs, comme les marchés, refusent désormais les bêtes sales, couvertes d'excréments qui pourraient entrer dans la chaîne alimentaire. Chaque animal est pourvu d'un « passeport » décrivant tous ses déplacements en dehors de l'exploitation. De plus, toute naissance doit être répertoriée, dans les cinq jours qui suivent, sur un registre délivré par le conseil de comté, et une lourde amende punit tout retard d'enregistrement.

« Sans ces documents, vendre une bête sur un marché à bestiaux ou l'envoyer à l'abattoir est impossible », explique M. Tew, natif de ce comté « gras », où sa famille est installée depuis deux siècles.

L'arsenal de contrôles mis en place depuis quarante mois a contraint ce quinquagénaire, qui emploie à plein temps un ouvrier agricole, à acheter un ordinateur et à faire travailler une secrétaire une fois par semaine pour s'occuper de la paperasserie.

« Nous avons survécu parce que nous étions propriétaires et non pas locataires. On s'en est sorti grâce à la compréhension des banques, aussi, et à la petite aide financière du ministère de l'Agriculture. Mais mon entreprise reste déficitaire », assure M. Tew, calculatrice dans la main. « A 90 pence le kilogramme, le prix de vente en gros de mes taureaux aux enchères de Rugby est la moitié de ce que j'obtenais avant l'imposition de l'embargo », explique-t-il.

Entre alors dans la cuisine, avec le plateau de thé, M^{me} Tew, qui participe directement à la marche de la ferme. En écho aux propos de son époux, elle évoque le rayon « viande » de la grande surface Tesco, voisin de l'autoroute M-40, où ce couple, sans enfants, fait ses courses une fois par semaine. « Je ne comprend pas, dit-elle. Nous souffrons sur le plan financier et le steak est toujours aussi cher. Les supermarchés s'enrichissent sur le dos des consommateurs. » L'agriculteur hoche la tête. « J'ai lu dans le Banbury Guardian que la consommation de bœuf a retrouvé son niveau d'avant mars 1996, raconte-t-il, mais je constate que les gens achètent surtout de la viande démarquée. »

Chez Tesco, un porte-parole de la chaîne, interrogé sur les prix, répond en mettant en avant la hausse des prix de gros, conséquence, à son avis, des nouvelles exigences sanitaires spéciales...

Marc Roche

Conseil économique et social : la nomination très politique des personnalités qualifiées

En désignant, notamment, M. Bennaïmias (Verts) M. Jospin exprime l'attention qu'il porte aux composantes de la majorité. Les nominations relevant de M. Chirac lui permettent de remercier d'anciens parlementaires

DISCRÈTEMENT amorcée depuis plusieurs semaines (Le Monde du 14 août), la campagne pour la présidence du Conseil économique et social (CES) – dont l'élection est prévue le 28 septembre – peut maintenant s'engager dans une phase plus active. Le conseil des ministres a en effet procédé, mercredi 1^{er} septembre, à la nomination des quarante personnalités qualifiées (selon l'usage, vingt-cinq proposées par le président de la République) qui constituent une part influente des deux cent trente et un membres du CES. Ces nominations obéissent, comme toujours, à de subtils choix politiques.

C'est évidemment le cas pour vingt-cinq personnalités choisies par Matignon. Hormi les habitués universitaires – notamment Georgette Elgey, historienne de la IV^e République et ancienne collaboratrice de François Mitterrand à l'Elysée, ou Anne Wiewiorka, historienne et membre de la mission d'études sur la spoliation des juifs de France présidée par Jean Mattéoli – ou encore de responsables associatifs – comme Henriette Steinberg, présidente du Secours populaire, ou Lionel Brard, président d'honneur de France nature environnement –, toutes les composantes de la gauche « plurielle » ont bénéficié de l'attention du gouvernement.

La nomination la plus spectaculaire, à cet égard, est celle de Jean-Luc Bennaïmias, secrétaire national des Verts et fidèle de Dominique Voynet. Le Parti radical de gauche est également bien loti, avec trois nominations : celle de Jacques Dondoux, secrétaire d'Etat au commerce extérieur jusqu'au 28 juillet, celle de Thierry Jeantet,

membre du bureau national du PRG, et la reconduction de Claudette Brunet-Lechenault, conseillère générale de Saône-et-Loire, conseillère régionale de Bourgogne et vice-présidente du PRG. On note enfin les nominations, pour le PCF, d'Aline Pailler, parlementaire européenne entre 1994 et 1999, et de Nadine Garcia, membre du conseil national du PCF.

Les personnalités qualifiées socialistes sont les plus nombreuses, toutes les sensibilités étant présentes. Ainsi, Pierre Shapira, ancien collaborateur de M. Jospin au ministère de l'éducation nationale et très proche du premier ministre, déjà membre du CES, pourrait briguer la présidence du groupe des personnalités qualifiées. Plusieurs membres du conseil national du PS figurent également parmi les personnes nommées : Michel Debout (popériste), Anne-Catherine Franck (également membre du cabinet de Jean-Pierre Masseret, secrétaire d'Etat aux anciens combattants), Ahmed Gayet (également collaborateur de Martine Aubry au ministère de l'emploi et de la solidarité), Catherine Le Galot.

DÉSIGNATION SURPRISE

On note, en outre, la présence de plusieurs personnalités comme Charles Fiterman, l'ancien ministre communiste adhérent au PS depuis mai 1998, Michèle Lindeperg, ancienne députée européenne (rocardienne), Laurence Rossignol (membre du bureau national du PS, au titre de la Gauche socialiste), ou encore l'ancien ministre René Souchon (fabiusien), le premier secrétaire de la fédération socialiste de l'Hérault Robert Navarro, l'ancien sénateur de Haute-Corse Jean-Bap-

tiste Motroni, l'économiste rocardien Dominique Taddei. Sans oublier l'ancien président de la Fédération nationale de la mutualité française, René Teulade. Et la nomination surprenante du giscardien Georges de la Loyère, ancien trésorier de l'UDF et conseiller régional de Basse-Normandie.

Sur le contingent du président de la République, huit sortants retrouvent leurs sièges, parmi lesquels l'ancien ministre du général de Gaulle, Philippe Dechartre, quatre-vingts ans, et surtout le président sortant du CES, Jean Mattéoli, dont la reconduction confirme qu'il devrait être candidat à un nouveau mandat. Parmi les nouveaux venus, figure l'ancien ministre de la coopération Michel Roussin, qui avait dû démissionner du gouvernement Balladur en 1994 après sa mise en cause dans une affaire de fausses factures, pour laquelle il a finalement bénéficié d'un non-lieu.

Deux anciens députés européens, Jean-Claude Pasty et Alain Pompidou, fils de l'ancien président de la République, qui n'avaient pas été retenus sur la liste conduite par Nicolas Sarkozy pour les européennes, sont « recasés » au CES, de même que l'ancien maire d'Arles et ancien sénateur, Jean-Pierre Camoin. Le chef de l'Etat a enfin nommé Yves Cannac, ancien secrétaire général adjoint de la présidence de la République sous Valéry Giscard d'Estaing et ancien PDG de l'agence Havas, Maurice Bonnet, administrateur de la Caisse nationale d'assurance-vieillesse, et Didier Robert, délégué national d'ATD Quart-Monde, qui prend le relais de Geneviève Anthoiz-de Gaulle.

Service France

Le téléphone a sonné mais vous étiez à l'autre bout du jardin.

Comment savoir qui vient d'essayer de vous dire allo ?

Composez

le 31 31

votre téléphone vous dit qui rappeler.

Découvrez le numéro de téléphone de celui ou celle qui vient de vous appeler et à qui vous n'avez pu répondre.

C'est un service vocal sans abonnement et GRATUIT 24h/24 !



France Telecom

Les querelles d'influence recommencent parmi les dirigeants du Front national

Jean-Marie Le Pen est contesté au travers de son gendre Samuel Maréchal

L'université d'été du Front national, organisée à Orange (Vaucluse) du 30 août au 3 septembre, a été marquée, mardi 31 août, par les critiques que

le maire de la ville, Jacques Bompard, a adressées à une partie des dirigeants de l'organisation lèpéniste. Pour M. Bompard, le FN ne doit pas ad-

mettre que la France est « un pays multiconfessionnel », comme l'avait déclaré Samuel Maréchal, lieutenant de Jean-Marie Le Pen, en juin.

CELA FINIT par devenir une habitude. Depuis quelques années, les universités d'été du Front national sont utilisées par les responsables nationaux comme le théâtre d'expression de leurs divergences et des luttes d'influences au sein du parti. Celle de 1998 avait été au point de départ de l'affrontement entre Jean-Marie Le Pen et Bruno Mégret, au sujet de l'éventuelle candidature de Jany Le Pen à la tête de la liste du Front national aux élections européennes. Cette querelle avait abouti à l'exclusion, en décembre, de M. Mégret et de ses lieutenants dont M. Le Pen voyait d'un très mauvais œil l'influence croissante dans le parti, puis à la création, en janvier, par l'ex-délégué général, rejoint par la moitié des cadres fédéraux et des élus régionaux, du Mouvement national.

Avec le départ de ceux que M. Le Pen continue d'appeler les « félons », on aurait pu penser que l'ordre était revenu au Front national. Il n'en est rien. L'université d'été 1999, organisée du lundi 30 août au vendredi 3 septembre à

Orange, dans le Vaucluse, a commencé sur les chapeaux de roue avec une vive intervention de Jacques Bompard, maire de la ville, qualifiant d'« erreur » les déclarations de responsables frontistes, qu'il s'est abstenu de nommer, sur la France « pays multiconfessionnel ». Pour M. Bompard, la France est « d'essence chrétienne ». Il a suggéré aux quelque trois cents militants et cadres présents de « reprendre l'offensive sur le terrain de l'immigration ». Il les a invités, aussi, à pratiquer « une stratégie de grignotage électoral » en ne négligeant aucune élection.

Ces prises de position visent directement le directeur de la communication et gendre de M. Le Pen, Samuel Maréchal. Celui-ci avait déclaré en effet, en juin, juste avant les élections européennes, que le Front national avait « évolué dans son approche sur l'immigration et sur le fait que la France, aujourd'hui, est multiconfessionnelle ». De même, M. Maréchal présente les élections municipales de 2001 comme secondaires. « C'est la présidentielle et non les municipales,

tour de chauffe imposé, qui intéresse les partis », expliquait-il récemment. Reste qu'à travers M. Maréchal qui, depuis son rôle décisif dans la « démodératisme » du Front national, est au centre de toutes les attaques, les critiques visent également M. Le Pen. Celui-ci n'a jamais caché son désintérêt pour les élections locales. Il reprenait, d'autre part, le 6 juin au « Grand Jury RTL-Le Monde-LCI », le thème de la France « pays multiconfessionnel ».

ÉCHANGE TRÈS VIF

Les inconditionnels du président du Front national n'ont pas tardé à répondre à M. Bompard. Lui succédant à la tribune, Guillaume Luyt, proche de M. Maréchal et successeur de ce dernier à la direction du Front national de la jeunesse, est monté au créneau pour déclarer notamment que le Front national est un parti qui n'est pas « électoraliste » mais « porteur d'un projet de restauration nationale ». De son côté, Stéphane Durbec, conseiller régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur, a accusé

M. Bompard de « se placer dans la ligne de Bruno Mégret ».

En fait, les déclarations de M. Bompard ne sont que l'expression de critiques formulées, en juin et en juillet, par d'autres cadres du Front national, notamment par Carl Lang, le nouveau délégué général. Elles sont aussi le prolongement d'un échange très vif, les 23 et 24 juillet, lors d'une réunion élargie du bureau politique du Front national à Neuilly-sur-Seine, dans le Cher. Un autre thème avait été, alors, au centre des débats, celui de la réorganisation du parti. Là encore, M. Maréchal, qui propose une direction collégiale, s'est affronté tant à Jean-Claude Martinez qu'à M. Lang, qui défendait la structure bicéphale – secrétariat et délégation générale – renforcée par une cellule chargée de l'élection présidentielle. Les guerres internes, mises en sourdine pendant la campagne des européennes, ne font probablement que (re) commencer.

Christiane Chombeau

AVIS D'ENQUETE

PREFECTURES DE MOSELLE, DE MEURTHE-ET-MOSELLE, DES VOSGES, DE HAUTE-MARNE, DE HAUTE-SAONE, DU JURA, DE COTE-D'OR, DE SAONE-ET-LOIRE, DE L'AIN
DEMANDE D'APPROBATION DES CARACTERISTIQUES DE L'OUVRAGE DEPOSEE par la Société ELF ATOCHEM agissant au nom et pour le compte du G.I.E. ETHYLENE-EST

Canalisation de transport d'éthylène entre Carling (MOSELLE) et Viriat (AIN)

LE PREFET DE LA MOSELLE, LE PREFET DE LA COTE-D'OR, LE PREFET DE LA MEURTHE-ET-MOSELLE, LE PREFET DU JURA, LE PREFET DES VOSGES, LE PREFET DE LA HAUTE-MARNE, LE PREFET DE LA SAONE-ET-LOIRE, LE PREFET DE LA HAUTE-SAONE, LE PREFET DE L'AIN.

informer le public qu'une enquête publique portant sur la demande d'approbation des caractéristiques de la canalisation de transport d'éthylène entre CARLING (Moselle) et VIRIAT (Ain) sera ouverte du 20 septembre 1999 au 20 octobre 1999 inclus.

LIEUX D'ENQUETE

Pendant la durée de l'enquête, un dossier d'enquête avec un registre coté et paraphé par l'un des membres de la commission d'enquête, sera déposé afin que le public puisse en prendre connaissance et formuler ses observations aux jours ouvrables et horaires habituels d'ouverture dans les mairies des communes traversées par le projet de canalisation et des communes voisines, à savoir :

DEPARTEMENT DE LA MOSELLE

Communes traversées : AMELECOURT, BARONVILLE, BOUSTROFF, BREHAIN, CHAM-BREY, CHATEAU-BREHAIN, CHATEAU-SALINS, DALHAIN, DESTRY, GERBECOURT, LACHAMBRE, LANDROFF, LELLING, LUBECOURT, MACHEREN, MATHILLE, GUESS-LING-HEMERING, SAINT-AVOLD, SALONNES, VAHL-EBERSING, VAHL-LES-FAULQUEMONT, VANNICOURT, VAXY, VILLER.

Communes incluses dans la bande des 730 mètres : ACHAIN, ADELANGE, ALTVILLER, BELLANG, BIDDING, CARLING, FONTENY, FOLSCHVILLER, FRESNES-EN-SAULNOIS, GREMECEY, HARRPRICH, HOMBURG-HAUT, LIXING-LES-SAINT-AVOLD, PONTPIERRE, PUTTIGNY, TETING-SUR-NIED.

Commune incluse dans la bande des 1 000 mètres : EINCEVILLE.

Commune non traversée : FAULQUEMONT.

DEPARTEMENT DE LA MEURTHE-ET-MOSELLE

Communes traversées : ATHIENVILLE, BEZANGE-LA-GRANDE, BIENVILLE-LA-PETITE, BONVILLER, CRION, DEUXVILLE, EINVAUX, EINVILLE-AU-JARD, FROVILLE, LAMATH, LANDECOURT, LUNEVILLE, MONT-SUR-MEURTHE, RAVILLE-SUR-SANON, REHAINVILLER, SAINT-GERMAIN, VALHIEU, VILLACOURT, VITRIMONT, KERMAMENIL.

Communes incluses dans la bande des 730 mètres : BAINVILLE-AUX-MIROIRS, BATHE-LEMONT-LES-BAUZEMONT, BAYON, BREMONCOURT, FRANCONVILLE, JOLIVET, MEHONCOURT, SERRERES, SIONVILLER, VIRECOURT.

Communes incluses dans la bande des 1 000 mètres : BAUZEMONT, CLAYEURES, MONCEL-SUR-SEILLE.

DEPARTEMENT DES VOSGES

Communes traversées : AHEVILLE, AMEUVILLE, ATTIGNY, AVILLERS, BAINVILLE-AUX-SAULES, BELMONT-LES-DARNEY, BLEURVILLE, BONVILLER, BOUXURULLES, CHAMAGNE, CHARMES, DARNEY, DOMBASLE-DEVANT-DARNEY, DOMMARTIN-LES-VALLAIS, FRENOIS, FLOREMONT, GIRCOURT-LES-VIEVILLE, GODONCOURT, HAGECOURT, MARONCOURT, MONTTHUREUX-SUR-SAONE, NONVILLE, RACECOURT, RELANGES, RUGNEY, SAINT-JULIEN, SANS-VALLOIS, SAVIGNY, VALFROICOURT, VELOTTE-ET-TATIGNECOURT, VILLERS, VROVILLE.

Communes incluses dans la bande des 730 mètres : BEGNECOURT, ESLEY, MAZIROT, RANCOURT, REGNEVILLE, SENONGES, TIGNECOURT, VALLEROY-AUX-SAULES.

Commune incluse dans la bande des 1 000 mètres : BRANTIGNY.

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-MARNE

Commune traversée : ENFONVELLE.

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SAONE

Communes traversées : ANGREY, BARGES, BLONDEFONTAINE, BOUGEY, BOUSSE-RAUCOURT, CEMBOING, CHOYE, CORNOT, CUGNEY, FRESNE-SAINT-MAMES, GOURGEON, IGNY, JONVELLE, JUSSEY, LA CHAPPELLE-SAINT-QUILLAIN, LA RESIE-SAINT-MARTIN, MALANS, MELIN, MONTIGNY-LES-CHERLIEU, MONT-SAINT-LEGER, OIGNY, PESMES, RAY-SUR-SAONE, SAINTE-REINE, SAINTE-GAND, SAINT-LOUP-NANTOUARD, SAUVIGNY-LES-GRAY, THEULEY, VALAY, VANNE, VAUCONCOURT-NERVEZAIN, VELLOREILLE-LES-CHOYE, VELLEUX-QUEUTREY ET VAUDEY, VENERE, VILLEFRANCON.

Communes incluses dans la bande des 730 mètres : BONBOILLON, CHANCEY, CHAUMERCENNE, CONFRACOURT, FERRIERES-LES-RAY, GREUCOURT, LAVIGNY, RAINCOURT, SEMMADON, SEVEUX, SOING-CUBRY-CHARENTENAY, TINCHEY ET PONTREBEAU, VELESMES-ECHEVANNE, VELLEMOZ, VILLARS-LE-PAUTEL.

Communes incluses dans la bande des 1 000 mètres : BOURBEVELLE, MOTY-BESUCHE, SAUVIGNY-LES-PESMES.

DEPARTEMENT DU JURA

Communes traversées : AMUR, BIARNE, CHEVIGNY, DAMMARTIN-MARPAIN, FRASNE, LONGWY-SUR-LE DOUBS, MENOTEY, MOISSEY, MONTMIREY-LE-CHATEAU, NEUBLANS-RBERGEMENT, OFFLANGES, PESEUX, PETIT-NOIR, RAINANS, SAINT-AUBIN, SAMPANS.

Communes incluses dans la bande des 730 mètres : ABERGEMENT-LA-RONCE, ANNOIRE, BRANS, CHAMPDIVERS, CHAPELLE-VOLAND, JOUHE, MONTMIREY-LA-VILLE, PEINTRE, SAINT-LOUP, TAVAUX, THERVAY.

Commune incluse dans la bande des 1 000 mètres : CHEMIN.

DEPARTEMENT DE LA COTE-D'OR

Communes traversées : BILLEY, FLAGLEY-LES-AUXONNE, LAPERRIERE-SUR-SAONE, SAINT-SEINE-EN-BACHE, SAINT-SYMPHORIEN-SUR-SAONE, SAMEREY.

Communes incluses dans la bande des 730 mètres : AUXONNE, VILLERS-ROTIEN.

DEPARTEMENT DE LA SAONE-ET-LOIRE

Communes traversées : AUTHUMES, BOSJEAN, BOUHANS, BRUAILLES, FRANGY-EN-BRESSE, FRETTERANS, LE PLANOIS, LOUHANS, MONTAGNY-PRES-LOUHANS, MONTCONY, MONTJAY, MOUTHIER-EN-BRESSE, SAINTE-CROIX, SAINT-USUGE, SENS-SUR-SEILLE, TORPES, VARENNES-SAINT-SAUVEUR.

Communes incluses dans la bande des 730 mètres : FRONTENAUD, LA CHAPELLE-SAINT-SAUVEUR, RATTE, SAINT-GERMAIN-DU-BOIS, SAINT-MARTIN-DE-MONT.

DEPARTEMENT DE L'AIN

Communes traversées : ATTIGNAT, CORMOZ, CRAS-SUR-REYSSOUZE, ETREZ, FOISSIAT, VIRIAT.

Commune incluse dans la bande des 1 000 mètres : MARBOZ.

SIEGE DE L'ENQUETE

Du 20 septembre 1999 au 20 octobre 1999, le dossier d'enquête sera déposé au siège principal de l'enquête :

PREFECTURE DE LA HAUTE-SAONE
Direction des actions interministérielles,
Bureau de l'environnement et de l'urbanisme
1, rue de la Préfecture, B.P. 429, 70013 VESOUX CEDEX

Aux jours ouvrables et horaires habituels d'ouverture des bureaux, le public pourra prendre connaissance du dossier et formuler ses observations sur le registre d'enquête ouvert à cet effet, coté et paraphé par l'un des membres de la commission d'enquête.

Les observations pourront également être adressées par écrit au président de la commission d'enquête au siège principal de l'enquête et seront annexées au registre.

PREFECTURE ET SOUS-PREFECTURE - LIEUX D'ENQUETE

Pendant le même délai et aux jours ouvrables et horaires habituels d'ouverture des bureaux, un exemplaire du dossier d'enquête sera déposé avec un registre d'enquête destiné à recueillir les observations du public, coté et paraphé par l'un des membres de la commission d'enquête dans les préfetures et sous-préfetures suivantes :

- **PREFECTURE DE LA MOSELLE**, Direction de l'administration générale, bureau de l'administration générale, place de la Préfecture, 57034 METZ CEDEX 1.
- **SOUS-PREFECTURE DE BOULAY**, 42, rue de METZ, 57220 BOULAY.
- **SOUS-PREFECTURE DE FORBACH**, 11, rue du Général-Passaga, 57600 FORBACH.
- **SOUS-PREFECTURE DE CHATEAU-SALINS**, 6, rue de Nancy, 57170 CHATEAU-SALINS.
- **PREFECTURE DE LA MEURTHE-ET-MOSELLE**, Direction de la réglementation et des libertés publiques, bureau de la réglementation générale et des polices administratives, 6, rue Sainte-Catherine, 54038NANCY CEDEX.
- **SOUS-PREFECTURE DE LUNEVILLE**, 8, rue de Sarrebouurg, 54300 LUNEVILLE.
- **PREFECTURE DES VOSGES**, Direction des relations avec les collectivités locales et de l'environnement, bureau des installations classées et des procédures eau, place Foch, 88021 EPINAL CEDEX.
- **SOUS-PREFECTURE DE NEUFCHATEAU**, 24, rue Saint-Jean, 88300 NEUFCHATEAU.
- **PREFECTURE DE LA HAUTE-MARNE**, Direction des libertés publiques, bureau de l'urbanisme et de l'environnement, 89, rue de la Victoire-de-la-Marne, 52011 CHAUMONT CEDEX.
- **PREFECTURE DU JURA**, Direction des actions de l'Etat, bureau de l'environnement, 55, rue Saint-Désiré, 39030 LONS-LE-SAUNIER CEDEX.
- **SOUS-PREFECTURE DE DOLE**, place de la Sous-Préfecture, 39100 DOLE.
- **PREFECTURE DE LA COTE-D'OR**, Direction des actions interministérielles, bureau de l'équipement et des finances, 53, rue de la Préfecture, 21041 DIJON CEDEX.
- **PREFECTURE DE LA SAONE-ET-LOIRE**, Direction des affaires locales, juridiques et de l'environnement, bureau de l'environnement, 196, rue de Strasbourg, 71021 MACON CEDEX 9.
- **SOUS-PREFECTURE DE LOUHANS**, 11, rue des Bordes, 71500 LOUHANS.
- **PREFECTURE DE L'AIN**, Direction de la réglementation et des libertés publiques, bureau de l'environnement, 45, avenue d'Alsace-Lorraine, 01012 BOURG-EN-BRESSE CEDEX.

COMPOSITION DE LA COMMISSION D'ENQUETE

La commission d'enquête dont le siège est fixé à la préfecture de la Haute-Saône, 1, rue de la Préfecture, B.P. 429, 70013 VESOUX CEDEX, est composée comme suit :

- **Président** : M. Jacques BRETON, Géomètre expert et urbaniste, Président honoraire du conseil supérieur de l'ordre des géomètres experts, 43, rue du Chasnot, 25000 BESANCON.

- **Vice-présidents** : M. Claude HUOT, Ingénieur civil des Ponts et Chaussées, 1, rue Abel-Monnot, 25000 BESANCON. M. GABRIEL LAITHER, Lieutenant-colonel de gendarmerie en retraite, 6, impasse des Vauguans, 25660 MONTROND-LE-CHATEAU.

- Assesseurs :

- **MOSELLE** : M. Marie-Pierre PERRIN, Général de gendarmerie (CR), 39, rue Principale, 57340 VILLER. M. René BLAISING, Officier de l'armée de l'air à la retraite, 69, rue des Lilas, 57830 FOULCREY.

- **MEURTHE-ET-MOSELLE** : M. Daniel GOUDOT, Géomètre expert, 13, avenue du Général-Leclerc, 54270 ESSEY-LES-NANCY. M. Claude HOMAND, Expert en exploration et valorisation minière à la retraite, 8, rue Charles-Lebrun, 54300 LUNEVILLE.

- **VOSGES** : M. Pierre MONLEAU, Retraité de la direction générale des impôts, 41, rue Côte-Champion, 88000 EPINAL. M. René-Yves STROEBELE, Ingénieur IPF-Expert, 3, rue de la Garonne, 68000 MULHOUSE.

- **HAUTE-SAONE ET HAUTE-MARNE** : M. Eric KELLER, Ingénieur conseil en environnement, Bureau d'études innovatives, aménagement et développement, 4, passage Jules-Didier, 70000 VESOUX. M. Louis DAVID, Officier de gendarmerie en retraite, rue de l'Eglise, 70800 FRANCALMONT. M. François BELPOIS, Ingénieur agricole en retraite, 64, chemin des Ragots, 25000 BESANCON.

- **JURA** : M. Roland BERTHET, Ingénieur divisionnaire des T.P.E. en retraite, 11 bis, rue Grandchavin, 39400 MOREZ. M. Michel CATHENAUT, Ingénieur divisionnaire des T.P.E. en retraite, 4, rue de l'Eglise, 39570 PANNESIÈRES.

- **COTE-D'OR ET SAONE-ET-LOIRE** : M. Michel DYON, Ingénieur des T.P.E. en retraite, 13, rue Paul-Cézanne, 71000 CHALON-SUR-SAONE. M. Claude CLEMENT, Géomètre du cadastre à la retraite, 16, rue du Vieux-Saint-Denis, 71400 CURGY.

- **AIN** : M. Robert FURHMANN, Ingénieur chimiste à la retraite, 214, quai André-Philip, 69003 LYON.

- **Suppléants** : M. Patrick GUEBELS, Géomètre expert, 12, rue de la Joncherie, 88200 REMIREMONT. M. Lucien RODIER, Directeur de services administratifs en retraite, 43, rue de Courcelles, 25400 ARBOUANS.

PERMANENCES DES COMMISSAIRES ENQUETEURS

Un membre ou plusieurs membres de la commission d'enquête se tiendront à la disposition du public dans les lieux suivants et jours et heures précisés ci-dessous :

DEPARTEMENT DE LA MOSELLE :

- préfecture à METZ, le mercredi 20 octobre 1999, de 14 h à 16 h ;
- sous-préfecture de BOULAY, le mardi 21 septembre 1999, de 9 h 30 à 11 h 30 ;
- sous-préfecture de CHATEAU-SALINS, le lundi 11 octobre 1999 de 15 h à 17 h ;
- sous-préfecture de FORBACH, le lundi 20 septembre 1999 de 10 h à 12 h ;
- mairie de FAULQUEMONT, le mardi 12 octobre 1999, de 17 h à 19 h ;
- mairie de BREHAIN, le mercredi 20 octobre 1999, de 9 h à 11 h ;
- mairie de SAINT-AVOLD, le jeudi 14 octobre 1999, de 9 h à 11 h ;
- mairie de FOLSCHVILLER, le samedi 2 octobre 1999, de 10 h à 12 h ;
- mairie de LANDROFF, le mardi 21 septembre 1999, de 17 h à 19 h.

DEPARTEMENT DE LA MEURTHE-ET-MOSELLE :

- préfecture à NANCY, le mercredi 29 septembre, de 10 h à 12 h ;
- sous-préfecture de LUNEVILLE, le mercredi 29 septembre 1999, de 14 h à 16 h ;
- mairie d'ARRACOURT, le lundi 27 septembre 1999, de 16 h 30 à 18 h 30 et le lundi 18 octobre 1999, de 16 h 30 à 18 h 30 ;
- mairie de BAINVILLE-AUX-MIROIRS, le mercredi 22 septembre 1999, de 17 h à 19 h et le mercredi 13 octobre 1999, de 17 h à 19 h ;
- mairie de BAYON, le vendredi 24 septembre 1999, de 10 h à 12 h et le vendredi 15 octobre 1999, de 10 h à 12 h ;
- mairie de d'EINVILLE-AU-JARD, le lundi 27 septembre 1999, de 10 h à 12 h et le lundi 18 octobre 1999, de 10 h à 12 h ;
- mairie de MONT-SUR-MEURTHE, le mercredi 22 septembre 1999, de 9 h à 11 h et le mercredi 13 octobre 1999, de 9 h à 11 h.

DEPARTEMENT DES VOSGES :

- préfecture à EPINAL, le mercredi 29 septembre 1999, de 10 h à 12 h et le jeudi 14 octobre 1999, de 14 h à 16 h ;

Eboueurs de Marseille : M. Gaudin met en cause le premier ministre

LE MAIRE de Marseille, Jean-Claude Gaudin (DL), qui réclame depuis samedi 28 août une intervention de l'armée pour débayer les ordures dans une partie de la ville, a accusé, mardi, le premier ministre d'être « plus sensible aux pressions de la CGT et du PCF qu'aux risques épidémiologiques que courent les Marseillais ». « Il est hallucinant, a-t-il déclaré, d'entendre M. Jospin philosopher à La Rochelle sur les dix années à venir de la France et ne pas se préoccuper de la situation immédiate des habitants des 13^e et 14^e arrondissements de Marseille », les plus touchés par le conflit des éboueurs de l'entreprise Bronzo. Le travail a repris mardi mais le déblaiement des ordures prendra plusieurs jours. Patrick Menucci, vice-président (PS) du conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur et conseiller municipal de Marseille, a répliqué que « le premier ministre n'a aucune responsabilité (...) alors que le maire de Marseille a été totalement inactif pendant les neuf premiers jours de ce conflit ».

DÉPÊCHES

■ **PRÉFETS : le conseil des ministres a nommé**, mercredi 1^{er} septembre, Yvon Ollivier préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, en remplacement de Jean-Paul Proust, devenu directeur du cabinet du ministre de l'intérieur (*Le Monde* du 27 août). M. Ollivier, préfet des Alpes-Maritimes lorsque furent lancées les enquêtes qui devaient conduire à la chute de Jacques Médecin, avait quitté le corps préfectoral en octobre 1993, et présidait Europ Assistance depuis septembre 1994.

■ **PACS : Christine Boutin, députée (UDF) des Yvelines, se déclare « peinée »**, mardi 31 août, dans un entretien au *Parisien*, des critiques qui ont visé son opposition au pacte civil de solidarité lors de l'université d'été des jeunes de son mouvement à Risoul (Hautes-Alpes). « Je trouve un peu triste que MM. Douste-Blazy et Bayrou se fassent déborder par trois cents jeunes militants de l'UDF », assure M^{me} Boutin.

■ **CHÔMAGE : Patrick Devedjian, porte-parole du RPR, s'est « réjoui »**, mardi 31 août, de la baisse du chômage en juillet, tout en assurant, dans un communiqué, que ces chiffres ne « méritent pas ce nouveau déploiement d'autosatisfaction d'un gouvernement qui est en train d'atteindre le record du monde dans ce domaine ». M. Devedjian observe que « les secteurs d'activité qui embauchent démontrent que la croissance est mondiale ».

■ **FRANCS-MAÇONS : Nicole Pruniaux-Hesnault a été élue**, samedi 28 août, présidente du conseil national de la Fédération française de l'ordre maçonnique mixte international Le Droit humain. Directeur d'hôpital, M^{me} Pruniaux-Hesnault succède à Alain Sede.

- sous-préfecture de NEUFCHATEAU, le mercredi 29 septembre 1999, de 15 h à 17 h et le jeudi 14 octobre 1999, de 10 h à 12 h ;
- mairie de CHAMAGNE, le lundi 20 septembre 1999, de 10 h à 12 h et le vendredi 8 octobre 1999, de 14 h à 16 h ;
- mairie de CHARMES, le lundi 20 septembre 1999, de 14 h à 16 h et le vendredi 8 octobre 1999, de 10 h à 12 h ;
- mairie de d'AMEUVILLE, le lundi 20 septembre 1999, de 10 h à 12 h et le samedi 25 septembre 1999, de 10 h à 12 h ;
- mairie de BOUXURULLES, le mercredi 6 octobre 1999, de 10 h à 12 h et le mercredi 20 octobre 1999, de 14 h à 16 h ;
- mairie d'AHEVILLE, le mercredi 6 octobre 1999, de 14 h à 16 h et le mercredi 20 octobre 1999, de 16 h 30 à 18 h 30 ;
- mairie d'HAGECOURT, le mercredi 6 octobre 1999, de 16 h 30 à 18 h 30 et le mercredi 20 octobre 1999, de 10 h à 12 h ;
- mairie de VALFROICOURT, le mardi 28 septembre 1999, de 16 h 30 à 18 h 30 et le mercredi 13 octobre 1999, de 10 h à 12 h ;
- mairie de DOMMARTIN-LES-VALLOIS, le mercredi 28 septembre 1999, de 14 h à 16 h et le mercredi 13 octobre 1999, de 14 h à 16 h ;
- mairie de DARNEY, le mardi 28 septembre 1999, de 10 h à 12 h et le mercredi 13 octobre 1999, de 16 h 30 à 18 h 30 ;
- mairie d'ATTIGNY, le lundi 20 septembre 1999, de 16 h 30 à 18 h 30 et le mercredi 20 octobre 1999, de 10 h à 12 h ;
- mairie de MONTTHUREUX-SUR-SAONE, le lundi 20 septembre 1999, de 14 h à 16 h et le mercredi 20 octobre 1999, de 14 h à 16 h ;
- mairie de GODONCOURT, le samedi 2 octobre 1999, de 10 h à 12 h et le mercredi 20 octobre 1999, de 16 h 30 à 18 h 30.

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SAONE :

- préfecture à VESOUX, le mardi 21 septembre 1999, de 14 h à 16 h et le mercredi 20 octobre 1999, de 14 h à 16 h ;
- mairie de JUSSEY, le lundi 20 septembre 1999, de 9 h à 11 h et le jeudi 4 octobre 1999, de 17 h à 19 h ;
- mairie de FRESNE-ST-MAMES, le lundi 20 septembre 1999, de 14 h à 16 h et le jeudi 7 octobre 1999, de 14 h à 16 h ;
- mairie de GOURGEON, le lundi 20 septembre 1999, de 9 h à 11 h et le mardi 5 octobre 1999, de 17 h à 19 h ;
- mairie de VELESMES-ECHEVANNE, le lundi 20 septembre 1999, de 14 h à 16 h et le vendredi 8 octobre 1999, de 17 h à 19 h ;
- mairie de RAY-SUR-SAONE, le lundi 20 septembre 1999, de 9 h à 11 h et le mercredi 6 octobre 1999, de 17 h à 19 h ;
- mairie de PESMES, le lundi 20 septembre 1999, de 14 h à 16 h et le lundi 11 octobre 1999, de 17 h à 19 h.

DEPARTEMENT DU JURA :

- préfecture à LONS-LE-SAUNIER, le mardi 21 septembre 1999, de 10 h à 12 h et le mercredi 20 octobre 1999, de 10 h à 12 h ;
- sous-préfecture de DOLE, le mardi 12 octobre 1999, de 10 h à 12 h ;
- mairie de MOISSEY, le mardi 12 octobre 1999, de 10 h à 12 h ;
- mairie de SAMPANS, le mardi 5 octobre 1999, de 10 h à 12 h ;
- mairie de TAVAUX, le mardi 5 octobre 1999, de 10 h à 12 h ;
- mairie de PETIT-NOIR, le mercredi 6 octobre 1999, de 10 h à 12 h ;
- mairie de SAINT-AUBIN, le mercredi 6 octobre 1999, de 10 h à 12 h.

DEPARTEMENT DE LA COTE-D'OR :

- préfecture à DIJON, le mercredi 6 octobre 1999, de 9 h à 12 h ;
- mairie d'AUXONNE, le jeudi 14 octobre 1999, de 14 h à 17 h ;

DEPARTEMENT DE LA SAONE-ET-LOIRE :

- préfecture à MACON, le vendredi 8 octobre 1999, de 9 h à 12 h ;
- sous-préfecture de LOUHANS, le mercredi 29 septembre 1999, de 10 h à 12 h ;

ÉDUCATION Le ministre de l'éducation nationale, Claude Allègre, et la ministre déléguée à l'enseignement scolaire, Ségolène Royal, ont présenté, mercredi 1^{er} sep-

tembre, leur troisième rentrée. L'heure n'est plus aux grandes annonces mais à la « mise en œuvre des réformes » lancées ces deux dernières années. ● LES PREMIERS ÉLÈ-

MENTS de la « mutation » des collèges et de la réforme des lycées entrent en application cette année : soutien aux élèves en difficulté en 6^e et en 5^e, aide individualisée en se-

conde, début de l'allègement des programmes. ● POUR LA PREMIÈRE FOIS, le budget de l'enseignement scolaire, pour l'an 2000, devrait dépasser 300 milliards de francs. Alors

que les dépenses de l'Etat progressent de 0,9 %, celles de l'éducation nationale, hors enseignement supérieur, sont en augmentation de 3,5 %.

Claude Allègre souhaite récolter cette année le fruit de ses réformes

Entrée en application du soutien aux élèves en difficulté en 6^e et 5^e, et de l'aide individualisée en seconde, début de l'allègement des programmes : pour cette rentrée, l'heure n'est plus aux grandes réformes mais à la « mise en œuvre » des chantiers engagés depuis deux ans

L'ANNÉE 1999 « sera celle des récoltes », avait assuré Claude Allègre il y a quelques mois. Après avoir semé pendant deux ans tous azimuts, le ministre de l'éducation nationale semble vouloir calmer le jeu. Il a présenté, mercredi 1^{er} septembre, sa troisième rentrée en insistant sur la « mise en œuvre des réformes », déclinant les mesures annoncées l'an passé pour l'école, le collège et le lycée. Une gestion de bon père de famille qui ne ressemble guère au tonitruant ministre de l'éducation nationale. Faut-il y voir un changement de méthode et en déduire que les nouveaux chantiers seront lancés mezzo voce ? Nul ne le sait encore.

Claude Allègre a pesé de tout son poids pour que prennent effet, à cette rentrée, les premiers éléments de la réforme des lycées. Contrairement à l'ensemble du milieu éducatif, qui estimait que le collège, installé dans un régime à deux vitesses et malmené par la violence, nécessitait un traitement plus urgent, le ministre a fait de la restauration de l'égalité des chances au lycée la priorité des priorités. Les élèves de seconde vont donc bénéficier cette année des premiers éléments de cet engagement : programmes allégés dans certaines disciplines, réduction du nombre d'heures de cours hebdomadaires et, surtout, aide individualisée pour tous les élèves en difficulté.

Cet accompagnement sans précédent, financé au grand dam des syndicats par des heures supplémentaires, laisse toutefois une question en suspens. L'égalité des chances serait-elle une affaire définitivement acquise à l'issue de la seconde ? Jusqu'à présent, Claude Allègre n'a pas envisagé de poursuivre l'aide individualisée en première et en terminale. La « génération Allègre » risque pourtant de prendre goût à des méthodes de travail plus attentives à ses difficultés de parcours. Un possible effet boomerang que les syndicats enseignants ne manqueront pas d'amplifier.

Le succès de la réforme du lycée est pourtant indispensable au ministre de l'éducation nationale,

Calendrier scolaire 1999-2000				
	ZONE A	ZONE B	ZONE C	CORSE
RENTÉE SCOLAIRE	lundi 6 septembre 1999	lundi 6 septembre 1999	lundi 6 septembre 1999	jeudi 9 septembre 1999
TOUSSAINT	samedi 30 octobre 1999 lundi 8 novembre 1999	samedi 30 octobre 1999 lundi 8 novembre 1999	samedi 30 octobre 1999 lundi 8 novembre 1999	samedi 30 octobre 1999 lundi 8 novembre 1999
NOËL	samedi 18 décembre 1999 lundi 3 janvier 2000	samedi 18 décembre 1999 lundi 3 janvier 2000	samedi 18 décembre 1999 lundi 3 janvier 2000	samedi 18 décembre 1999 lundi 3 janvier 2000
HIVER	samedi 19 février 2000 lundi 6 mars 2000	samedi 12 février 2000 lundi 28 février 2000	samedi 5 février 2000 lundi 21 février 2000	samedi 12 février 2000 lundi 24 février 2000
PRINTEMPS	samedi 15 avril 2000 mardi 2 mai 2000	samedi 8 avril 2000 mardi 25 avril 2000	samedi 1 ^{er} avril 2000 lundi 17 avril 2000	samedi 8 avril 2000 mardi 25 avril 2000
Début des vacances d'été	samedi 1 ^{er} juillet 2000	samedi 1 ^{er} juillet 2000	samedi 1 ^{er} juillet 2000	samedi 1 ^{er} juillet 2000
Rentrée 2000 (élèves)	mardi 5 septembre 2000	mardi 5 septembre 2000	mardi 5 septembre 2000	mardi 5 septembre 2000

Zone A : Caen - Clermont-Ferrand - Grenoble - Lyon - Montpellier - Nancy - Metz - Nantes - Rennes - Toulouse

Zone B : Aix - Marseille - Amiens - Besançon Dijon - Lille - Limoges - Nice - Orléans - Tours - Poitiers - Reims - Rouen - Strasbourg

Zone C : Bordeaux - Créteil - Paris - Versailles

Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués

plus en retrait sur d'autres fronts pédagogiques. Promoteur de la Charte pour bâtir une école du XXI^e siècle lancée en grande pompe en janvier, Claude Allègre ne suivra pas les effets de ces annonces qui concernent le primaire : il vient de se décharger de ce dossier sur sa ministre déléguée à l'enseignement scolaire, Ségolène Royal.

« CADEAU EMPOISONNÉ »

Un « cadeau empoisonné », estime un syndicaliste. Victime d'un démarrage confus, cette charte ressemble fort, pour cette rentrée, à un non-événement dans la majorité des écoles primaires : seules quelque deux mille écoles suivies par l'Institut national de la recherche pédagogique (INRP) y prendront une part active. Ségolène Royal souhaite d'ailleurs organiser en janvier une « quinzaine de l'école primaire », afin de remettre à plat l'ensemble des expérimentations lancées dans les écoles : charte, contrats éducatifs locaux, mesures en faveur de la lecture et du langage.

Claude Allègre, après quelques mois de flottement, a laissé à Ségolène Royal l'épineux dossier qui

concerne le collège. La ministre, en dépit de pronostics pessimistes des syndicats d'enseignants, est parvenue à proposer en peu de temps une « mutation », dont certains effets seront sensibles à cette rentrée : des heures de soutien en sixième et en cinquième, un livret d'accueil remis à tous les élèves de sixième et une heure de « vie de classe » consacrée à l'éducation à la citoyenneté ou à la santé. Quant aux innovations prévues par la Charte pour l'enseignement professionnel intégré, considérée par Claude Allègre comme « une priorité nationale », elles ne seront généralisées qu'à la rentrée 2000. Leur mise en place sera débattue lors d'un colloque à Lille les 29 et 30 septembre.

L'un des principaux engagements du ministre, popularisé par la formule « pas de classe sans enseignant », va connaître son épreuve de vérité dans quelques jours. La déconcentration du mouvement des enseignants du second degré, censée améliorer les affectations, a surtout permis de « stabiliser » dans les établissements près de 20 000 personnes auparavant sans poste fixe. Il n'empêche, le sort des remplaçants, affectés

sur des zones géographiques élastiques et susceptibles d'effectuer des tâches « de nature pédagogique » autres que l'enseignement, pourrait constituer un point de crispation. Le SNES-FSU annonce d'ores et déjà un rassemblement national à Paris le 22 septembre pour protester contre les conditions d'affectation de 35 000 « mal-nommés », dont 18 000 seraient toujours sans poste.

Le caractère studieux de ce troisième exercice contraste avec le

climat difficile des deux premières rentrées du ministre de l'éducation nationale. La première, en 1997, avait laissé les milieux éducatifs en quasi-état de choc : de l'absentéisme supposé des enseignants au « dégraissage du mammoth », de la « reconquête énergique des valeurs républicaines » à l'injection dans le système de plusieurs dizaines de milliers d'emplois-jeunes, Claude Allègre prenait clairement le parti de secouer le cocotier.

Sa deuxième rentrée, en 1998, démarrait sur une crise ouverte par l'abaissement de la rémunération des heures supplémentaires, tout en s'inscrivant, sur fond de grèves enseignantes, dans la veine réformatrice : discussions sur la mise en œuvre de la réforme des lycées et lancement de la Charte pour bâtir l'école du XXI^e siècle.

LE TEMPS DE LA RÉFLEXION

Aujourd'hui, les principaux syndicats d'enseignants évoquent, sans enthousiasme ni colère, une rentrée calme et sans grands bouleversements. S'ils réclament les « moyens d'un vrai changement » (SE-FEN) ou « une vraie priorité à l'éducation nationale » (SNES-FSU), les voilà cantonnés à un attentisme prudent, cherchant d'où pourrait bien venir le prochain coup. Le budget 2000 (*lire ci-dessous*) ne leur laisse guère de grain à moudre. Quant aux changements pédagogiques déjà introduits, ils ne donneront leur véritable me-

sure qu'à l'issue de l'année scolaire.

Reste la promesse faite par Claude Allègre d'aboutir sur une série de dossiers lourds jusque-là laissés en souffrance, en dépit de fortes attentes de la part des enseignants.

La rénovation de leur formation dans les instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM) n'est pas le moindre de ces chantiers. Le ministère se sent désormais « l'obligation d'aller vite ». Ouvertes en janvier 1998 dans le cadre d'une table ronde qui a duré plusieurs mois, des discussions ont déjà balayé l'ensemble des questions sans qu'aucune décision ne soit prise à ce jour.

Autres dossiers sensibles, la refonte du système d'inspection et de notation des enseignants et la réflexion sur leurs conditions de travail ont fait l'objet de rapports, qui n'ont toujours pas débouché. Enfin, le ministre a promis depuis plusieurs mois d'ouvrir des discussions sur l'aménagement des temps de services des enseignants et pourrait s'intéresser à la situation de ceux qui rencontrent des difficultés dans leur métier. Autant de terrains minés, sur lesquels Claude Allègre a indiqué qu'il avancerait en prenant le temps de la réflexion. Un changement de méthode qui conviendrait certainement aux enseignants.

Nathalie Guibert
et Stéphanie Le Bars

Un budget qui dépasse le cap symbolique des 300 milliards de francs

« MOI, je n'ai pas besoin d'arbitrage. » A l'en croire, Claude Allègre ne rencontre jamais aucune difficulté pour obtenir de Bercy les moyens de sa politique. Il lui suffirait d'ailleurs, aime-t-il rappeler, « d'avoir un projet pour que les moyens suivent ». Le budget que le ministre de l'éducation nationale s'approprie à afficher pour 2000 paraît appuyer cette belle démonstration de confiance, du moins dans ses grandes lignes, qui seront soumises le 15 septembre au conseil des ministres. Il devrait pour la première fois, hors enseignement supérieur, dépasser le cap symbolique des 300 milliards de francs. La progression affichée, 3,5 %, est certes en retrait par rapport à celle de 1999 (+ 4,1 %). Mais elle reste largement supérieure au cadrage gouvernemental qui fixait à 0,9 % la progression des dépenses de l'Etat.

Dans les écoles maternelles et élémentaires, le nombre d'enseignants sera ainsi maintenu malgré la baisse démographique : le premier degré a perdu 322 000 élèves sur les neuf dernières années, il en comptera encore 34 000 de moins à cette rentrée, et 31 000 lors de la rentrée 2000. Si des tensions subsistent dans quelques départements aux classes encore très chargées - la Savoie, où des manifestations sont prévues le 3 septembre, l'Ain, l'Hérault ou l'Aude par exemple -, Claude Allègre peut raisonnablement espérer,

dans les écoles, neutraliser la mobilisation de ceux qu'il appelle « les partisans du toujours plus ».

Les collèges et les lycées devraient pour leur part bénéficier de 3 300 postes d'enseignants dans le cadre de la titularisation des auxiliaires, et de 1 000 créations d'emplois de maîtres d'internat-surveillants d'externat (MI-SE). En outre, le projet de budget prévoit, en l'état, pour l'ensemble du secteur scolaire, la création de près de 1 000 postes d'Atoss et de personnels médico-sociaux (en progression sur le budget précédent), de 1 500 assistants de langue et de 5 000 emplois-jeunes.

GEL DE L'EMPLOI PUBLIC

Ces mesures nouvelles ne devraient pas dépasser 1 % sur l'augmentation de 3,5 % affichée dans le projet de budget. Dans le cadre du gel de l'emploi public contre lequel les syndicats ferraillent, redéploiements et aménagements comptables devront, comme les années passées, financer l'essentiel des nouveaux emplois affichés. Les créations de postes d'enseignants du second degré devraient être obtenues par la transformation de crédits servant jusqu'à présent à payer des maîtres auxiliaires et des remplaçants. Les 1000 emplois de MI-SE sont créés en contrepartie du basculement de 4 300 emplois existants sur des lignes de crédit. « L'utilisation de ces crédits est lais-

sée à l'appréciation des recteurs, dénonce Monique Vuailat, co-secrétaire générale du SNES. Ils risquent d'être plutôt affectés au remplacement d'enseignants, point sur lequel la pression des familles est plus importante, qu'à la surveillance. » Et de conclure : « Il n'y aura pas de réels moyens nouveaux. »

Les principales mesures concernant l'aide individualisée aux élèves, annoncées par Ségolène Royal et Claude Allègre pour les classes de 6^e, 5^e et seconde, sont, pour l'heure, exclusivement financées par des heures supplémentaires : collèges et lycées devraient, l'année prochaine, se partager quelque 300 millions de francs (240 pour les uns, 50 pour les autres).

Les représentants des enseignants et des parents avaient pourtant, en clôture du débat national sur le « Collège de l'an 2000 », le 18 mai à la Sorbonne, réclamé un gros effort quantitatif. Au lycée, le coût de la mise en œuvre de l'aide individualisée avait par ailleurs été estimé à 900 millions de francs, dont une bonne part sera au final payée par la diminution des horaires de cours des élèves. Les derniers arbitrages budgétaires sont en cours et d'aucuns espèrent encore que l'éducation nationale aura sa part dans la répartition des fruits de la croissance.

N. G.

Le téléphone a sonné mais vous étiez sous la douche. Comment savoir qui vient d'essayer de vous dire allo ?

Composez

le **31 31**
votre téléphone vous dit qui rappeler.

Découvrez le numéro de téléphone de celui ou celle qui vient de vous appeler et à qui vous n'avez pu répondre.

C'est un service vocal sans abonnement et GRATUIT 24h/24 !



France Telecom

Quatre cadavres ont été découverts depuis le mois de mai dans le canal de Nancy

Un ancien détenu, accusé à plusieurs reprises dans des affaires de disparition, a été mis en examen

Depuis mai, les restes de quatre cadavres – dont certains ont été dépecés – ont été repêchés dans le canal de la Marne au Rhin. Un homme de

soixante et un ans, Nadir Sédrati, a été mis en examen et incarcéré le 21 juillet. Dans son appartement, les policiers ont retrouvé une broyeuse

de jardin maculée de sang, une scie, des couteaux de boucher ainsi que les papiers d'identité de deux détenus qui ont, eux aussi, disparu.

NANCY

de notre correspondante

Le canal de la Marne au Rhin, qui longe Nancy, a charrié cet été de bien étranges choses. De mai à août, des restes humains – pieds, mains, têtes et même entrailles – sont repêchés au fil de l'eau. Au départ, les enquêteurs privilégient la thèse de l'accident ou du suicide : les corps, pensent-ils, ont été déchiétés par les hélices des péniches. Mais les médecins légistes détectent vite sur les os et les tendons des sections nettes faites par un instrument tranchant. Les empreintes relevées sur une main et quelques doigts permettent finalement d'identifier Hans Gassen, un allemand de cinquante-cinq ans domicilié en Basse-Saxe et fiché à la suite d'un trafic de Mercedes entre les Pays-Bas, l'Allemagne et l'Albanie.

En analysant son passé, les policiers découvrent que Hans Gassen a été incarcéré en France, au centre de détention de Saint-Mihiel (Meuse), où il avait côtoyé un autre détenu, Nadir Sédrati. Le 21 juillet, les policiers interpellent

Nadir Sédrati et perquisitionnent le petit studio de Laxou (Meurthe-et-Moselle) où il a domicilié Inter Europe Diffusion, une société bidon au capital de 273 millions de francs. Ebahis, les policiers y découvrent une broyeuse de jardin maculée de sang ainsi qu'une scie et des couteaux de boucher. Du sang séché se trouve en flaque épaisse sous le linoléum hâtivement installé et un paquet de cyanure est dissimulé dans les coussins du canapé. Mis en examen pour homicide volontaire, Nadir Sédrati, soixante et un ans, est incarcéré le jour même.

DISPARITIONS INEXPLIQUÉES

Son existence est jalonnée de petites arnaques, de multiples condamnations – plus d'une vingtaine – et surtout, de disparitions inexplicables. Dans les années 80, il est ainsi accusé d'avoir fait disparaître André Gachy, un enseignant retraité dépressif qui soignait son mal de vivre dans une maison de repos à Verrières (Haute-Savoie). Nadir Sédrati, qui l'a fréquenté pendant l'été 1982, a utilisé son ap-

partement et sa voiture et touché ses indemnités pour longue maladie. Mais il n'y a ni cadavre ni preuves et, en novembre 1985, il est acquitté par la cour d'assises de Charente-Maritime.

Quelques années plus tard, Nadir Sédrati est à nouveau inquiété à propos de la disparition de Léon Krauss, qui habite Villeneuve-Saint-Georges (Val-de-Marne). Poursuivi pour arrestation et séquestration, il est cependant relaxé en 1995 par le tribunal correctionnel de Créteil car il n'y a pas de cadavre. Il est toutefois condamné à cinq ans de prison pour usurpation d'identité, faux et usage de faux car il a vécu dans l'appartement de la victime. « Mon client est un faussaire, pas un meurtrier », assure Joël Lagrange, son avocat nancéien.

Nadir Sédrati reconnaît qu'il a rencontré la victime retrouvée dans le canal, Hans Gassen, le 20 mai, à Nancy, afin de mettre au point un trafic de camions international et une affaire de drogue avec un autre ancien détenu de Saint-Mihiel, Hans Muller. Mais,

selon lui, c'est Hans Muller qui a tué Hans Gassen d'un coup de couteau. Epouvanté, Nadir Sédrati se serait enfui du studio avant d'y revenir et de découvrir que Hans Muller avait débité la victime. Il lui aurait alors prêté main forte pour transporter les restes et les jeter dans le canal. Entendu par les policiers allemands, Hans Muller nie toute participation au meurtre.

Lors de la perquisition chez Nadir Sédrati, les policiers ont découvert des papiers d'identité appartenant à deux détenus de la prison de Saint-Mihiel, qui sont sortis de prison en avril et en juillet avant de disparaître. L'un d'eux ne s'est jamais rendu aux convocations d'un juge d'application des peines de Strasbourg. Les policiers souhaitent désormais identifier le deuxième cadavre mêlé aux restes de Hans Gassen dans le canal de la Marne au Rhin mais les restes sont très abîmés. A la fin du mois d'août, deux autres corps qui ne portent pas de traces de violence ont été repêchés dans le canal.

Monique Raux

Un détenu se mutile pour protester contre la contrainte par corps

Une mesure contestée par les juristes

LE GESTE est spectaculaire. Incarcéré au centre de détention de Châteaudun (Eure-et-Loir), Husseyin B., un jeune Turc condamné à six ans de prison dans une affaire de stupéfiants, s'est mutilé en se cousant les lèvres. Libérable en août, mais soumis à une « contrainte par corps », une mesure qui l'oblige à rester en prison tant qu'il ne s'est pas acquitté de ses amendes douanières, Husseyin B. est insolvable. Affirmant qu'il n'a « plus rien à perdre », il est passé à l'acte dans la nuit du lundi 23 au mardi 24 août. Il a ensuite réitéré son geste, jeudi 26 août, alors qu'il venait d'être transféré à l'hôpital de la maison d'arrêt de Fresnes (Val-de-Marne). Mardi 31 août, il était toujours hospitalisé.

Comment justifier une telle détermination ? Méconnue du grand public, la contrainte par corps est une curieuse mesure, contestée dans ses principes par les juristes. Elle consiste à forcer le condamné à payer l'amende à laquelle il est soumis, en exerçant sur lui une contrainte physique : l'emprisonnement.

Prononcée par le tribunal lors de la condamnation, elle prend effet à la fin de la peine, le détenu passant du statut de « condamné » à celui de « dettier ». Il reste alors en prison jusqu'à ce qu'il ait acquitté sa dette. Dans le cas des affaires de stupéfiants, la contrainte par corps peut durer jusqu'à deux ans. Les amendes fixées par les services douaniers, calculées au prorata du nombre de produits stupéfiants saisis, s'élèvent souvent à plusieurs millions de francs.

Quelque deux cent cinquante personnes sont ainsi détenues chaque année au titre de la contrainte par corps. La plupart, comme Husseyin B., ne peuvent s'acquitter des sommes astronomiques que leur réclament les services douaniers.

Devenus dettiers, les détenus s'engagent alors dans une longue négociation avec les douanes, qui leur réclament, à minima, quelques dizaines de milliers de francs avant d'autoriser leur libération. Ces transactions, qui débouchent sur

des accords financiers, peuvent durer plusieurs mois.

Si les douanes ne parviennent pas à récupérer la totalité de l'amende lors de la libération, les sommes versées pour obtenir la levée de la contrainte par corps n'effacent pas la dette : une fois libérés, les dettiers continuent à rembourser.

« La contrainte par corps est un véritable archaïsme qu'il faudrait supprimer », affirme Jean-Claude Bouvier, du Syndicat de la magistrature

« La contrainte par corps est un véritable archaïsme qu'il faudrait supprimer », affirme Jean-Claude Bouvier, du Syndicat de la magistrature (SM, gauche). La justice ne fait qu'entériner l'amende fixée par les douanes, qui transigent seules avec le détenu pour négocier sa libération. Cela peut déboucher sur des situations terribles, car les détenus concernés sont souvent des petits trafiquants, quasi insolubles après plusieurs années d'incarcération. »

Devenu dettier le 16 août, Husseyin B. se voit réclamer 30 000 francs par les douanes pour espérer sortir de prison. La contre-offre qu'il a produite – à peine un tiers de la somme – n'étant pas considéré comme suffisante par les services douaniers, Husseyin B. a menacé, tempêté... avant de se mutiler. Il faut dire qu'il cumule le double statut de condamné et d'étranger. Lors de son jugement, une interdiction du territoire français a été prononcée à son encontre : déjà soumis à la « double peine », Husseyin B. est donc sommé de payer pour obtenir une libération... qui se soldera sûrement par une expulsion.

Cécile Prieur

Les Systèmes d'échanges locaux, ou le goût d'une économie solidaire

ALBI

de notre correspondante

Perdu dans la campagne vallonnée du Tarn, à quelques kilomètres du village de Salvagnac, la superbe demeure de caractère de Jean-René et de son épouse Hélène a accueilli, du mercredi 25 au dimanche 29 août, près de trois cents personnes venues assister aux cinquièmes rencontres des Systèmes d'échanges locaux (SEL). Ce réseau de troc multilatéral, apparu en France en 1993, permet aux adhérents de se dépanner en échangeant des coups de main évalués, dans certains SEL, en « grains de sel », une monnaie fictive. Il existe aujourd'hui quatre cents SEL en France.

« Pendant des années, je n'ai eu aucun accès à la médecine, témoigne Claude, un artisan. Grâce aux SEL, j'ai pu bénéficier de soins dits de luxe. En échange, je propose des travaux de bricolage. » Nicole, cinquante-quatre ans, sans travail, parcourt le sud de la France en voiture, reliant les villes où l'accueillent des adhérents de « la route des SEL ». Ce réseau national, né en 1998, propose des hébergements contre une heure de vaisselle, une coupe de cheveux, quel-

ques pots de confiture ou des denrées et services donnés à l'habitant. « Depuis un an, je voyage sans dépenser un franc pour dormir », confie-t-elle. Elle pourra peut-être bientôt pousser son périple jusqu'à l'étranger. Car « la route des SEL » vise un nouvel objectif : s'internationaliser.

« SEL DES VILLES, SEL DES CHAMPS »

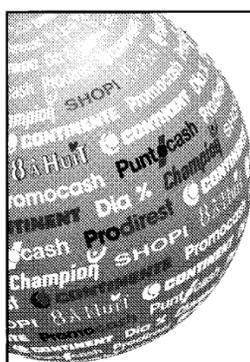
A l'ombre des grands arbres du parc, près de la piscine où se baignent les enfants ou sous la grande halle, les participants discutent économie, mondialisation, citoyenneté, marché, solidarité, fraternité... Au cours de conversations spontanées ou lors d'ateliers, chacun refait le monde, avec une règle d'or : oublier l'esprit « combien ça coûte ? » et se concentrer sur la recherche d'un mieux-vivre ensemble, d'un « comment inventer une économie plus solidaire sur la planète ? »

« SEL des villes, SEL des champs », comme s'appellent ces rencontres, accueille des personnes issues d'horizons très différents. « Les SEL des campagnes regroupent beaucoup de néoruraux, remarque Nicole Guilloteau, l'une des

fondatrices du SEL de Paris, l'un des premiers réseaux d'Ile-de-France. A Paris, au contraire, ce sont des personnes d'origine paysanne. Cette diversité est extraordinaire. Excepté les très pauvres et les très riches, on y trouve toute la société. Certains viennent par nécessité, d'autres par solidarité ou besoin de rencontres. » Une trentaine de SEL ont été lancés dans la capitale, regroupant près de deux mille adhérents.

Danielle Mitterrand, la présidente de l'association France Libertés, est venue vendredi et samedi à Salvagnac partager son expérience de jeune adhérente du SEL de Paris. Comme elle, le généticien Albert Jacquard, l'économiste Serge Latouche et l'écrivain André Bercoff ont soutenu les SEL, en 1998, lors du procès intenté contre une Britannique installée en Ariège qui, pour avoir fait réparer le toit de sa ferme par deux compatriotes rétribués dans la monnaie fictive d'usage au SEL pyrénéen, était accusée de travail clandestin. La cour d'appel de Toulouse a finalement prononcé une relaxe, légitimant ainsi le principe et l'existence des SEL.

Véronique Durand



groupe Promodès

Résultats du 1^{er} semestre 1999

Résultat net part du Groupe (avant amortissement des écarts d'acquisition) : + 22,1 %

en millions d'euros en millions de francs	1 ^{er} semestre 1999	Proforma 1 ^{er} semestre 1998 (1)	Δ %	Publié 1 ^{er} semestre 1998 (2)
Chiffre d'affaires HT	9 889 64 870	9 115 59 788	+ 8,5 %	8 568 56 200
Résultat d'exploitation	203 1 330	177 1 158	+ 14,9 %	153 1 006
Résultat net (Après amortissement des écarts d'acquisition)	104 682	105 688	- 0,9 %	108 711
Résultat net part du Groupe (Après amortissement des écarts d'acquisition)	99 651	91 598	+ 8,9 %	94 621
Amortissement des écarts d'acquisition	22 145	8 55	-	
Résultat net (Avant amortissement des écarts d'acquisition)	126 827	113 743	+ 11,5 %	
Résultat net part du Groupe (Avant amortissement des écarts d'acquisition)	121 796	99 653	+ 22,1 %	
Capacité d'autofinancement	286 1 878	265 1 739	+ 8,0 %	

(1) Les comptes proforma intègrent l'Italie et le changement de méthode concernant l'amortissement des écarts d'acquisition.
(2) Dans les comptes publiés 1998 notre filiale italienne était consolidée par mise en équivalence.

Le chiffre d'affaires HT consolidé du Groupe marque une progression de 8,5 % par rapport à 1998, à périmètre et taux de change comparables, la progression serait identique. Elle indique une bonne évolution de l'ensemble des activités du Groupe sur le premier semestre, marqué en particulier par des gains significatifs de parts de marché de ses principales enseignes, ainsi que par de nouvelles implantations en Asie.

L'augmentation du résultat d'exploitation de 14,9 % qui passe de 177 Millions d'euros à 203 Millions d'euros démontre la capacité du Groupe à intégrer ses nouvelles filiales et à améliorer ses performances dans l'ensemble de ses entreprises. L'amortissement des écarts d'acquisition s'élève à 22 Millions

d'euros contre 8 Millions d'euros au 30 juin 1998. Cet accroissement résulte à la fois d'un changement de méthode, les écarts d'acquisition étant désormais amortis sur 40 ans et l'entrée récente de nouvelles sociétés dans le périmètre de consolidation.

Avant amortissement des écarts d'acquisition le résultat net à 126 Millions d'euros progresse de 11,5 % et le résultat net part du Groupe à 121 Millions d'euros s'accroît de 22,1 %.

La capacité d'autofinancement évolue de + 8 % passant de 265 Millions d'euros à 286 Millions d'euros.

Le Conseil d'Administration de la société Promodès a par ailleurs coopté M. Luc Vandeveld en tant qu'Administrateur et l'a nommé Vice-Président Directeur Général

Charles Descours, sénateur de l'Isère, mis en examen

CHARLES DESCOURS, sénateur (RPR) de l'Isère, ancien président du Syndicat mixte des transports en commun de l'agglomération grenobloise (SMTC) et qui fut l'un des proches de l'ancien maire de Grenoble, Alain Carignon, a été mis en examen, le 27 août, pour « abus de bien social, favoritisme et entente illicite » dans le cadre d'une affaire liée à la construction de la seconde ligne du tramway de Grenoble. Il lui est reproché d'avoir concédé la construction et l'exploitation des voies aux entreprises chargées des travaux et d'avoir ainsi permis aux constructeurs de la première ligne du tramway d'obtenir les marchés de la seconde sans appel d'offres. Cette concession a été qualifiée de « fictive » dans le rapport 1993 de la chambre régionale des comptes de Rhône-Alpes. Selon l'enquête des policiers lyonnais, ce dispositif a entraîné un surcoût de près de 20 % pour la collectivité. Un autre parlementaire de l'Isère, Gilbert Biessy (PC), député-maire d'Echirolles, a été mis en examen, lui aussi le 27 août, pour « abus de confiance ». Il lui est reproché d'avoir fait payer à sa ville une campagne de communication en faveur du tramway qui, selon la justice, relevait du SMTC. – (Corresp. rég.)

Immobilier : l'amortissement « Périssol » cède la place au dispositif « Besson »

MERCREDI 1^{er} SEPTEMBRE entre en vigueur le nouveau dispositif fiscal en faveur de l'investissement immobilier locatif. L'amortissement dit « Périssol », du nom de l'ancien ministre du logement du gouvernement Juppé qui l'avait instauré en 1996, est supprimé. Il permettait aux acquéreurs de logements neufs locatifs de bénéficier d'importants abattements fiscaux, pratiquement sans contrepartie (Le Monde du 2 avril et daté 27-28 juin). Désormais, dans le neuf comme dans l'ancien, les investisseurs ne bénéficieront d'allègements fiscaux qu'en échange d'un plafonnement des loyers.

DÉPÊCHE

■ SANTÉ : une étude, parue dans la revue *Circulation* de l'Association américaine de cardiologie (AHA) du 31 août, affirme que la consommation modérée de boissons alcoolisées peut avoir un effet bénéfique sur la santé. Portant sur 21 500 hommes, elle démontre que la consommation de deux à quatre boissons alcoolisées par semaine réduit de 60 % le risque de mort subite par crise cardiaque. La réduction du risque monte à 79 % pour une consommation hebdomadaire de cinq à six boissons alcoolisées. Ce phénomène est qualifié aux Etats-Unis de « french paradox ».

DISPARITIONS

Muni

Une comédienne, un personnage

C'EST par un faire-part, envoyé à quelques proches, que l'on a appris la mort de la comédienne Muni, dimanche 22 août, dans la région parisienne. Elle « s'est envolée, comme un petit oiseau-mouche de son île natale, rejoindre ses amis... déjà en haut », lit-on sur ce faire-part signé de deux initiales. Sans plus de précision. Ainsi, Muni aura été jusqu'au bout la personne qu'elle avait tôt choisi d'être. Masquée derrière une identité jamais dévoilée, sans date ni lieu de naissance : un « oiseau-mouche », effectivement, qui a traversé une bonne partie du siècle et croisé beaucoup de monde.

Elle avait posé pour les drapés de Madame Gres, dont elle était la filleule -, avant la seconde guerre mondiale. Jean Cocteau aimait sa « réserve », Maurice Chevalier l'imaginait sortie d'un « dessin de Peynet ou d'une peinture de Philippe Noyer ». Marcel Jouhadou parlait de « sa voix de velours », cette voix qui compta tant dans sa carrière. Carrière ? Le mot

ne convient pas. Muni appartient à ces « oiseaux » qui se retrouvent sur scène ou au cinéma parce qu'ils sont avant tout des personnages. Ils jouent moins qu'ils ne sont, leur présence suffit. Muni charmait par sa voix, murmure d'enfant, bruissement de source, flûte de Hamelin.

LA COMÉDIE-FRANÇAISE

Au cinéma, elle a tourné essentiellement sous le regard de Luis Buñuel (*Le Journal d'une femme de chambre*, *Belle de jour*, *La Voix lactée*, *Le Charme discret de la bourgeoisie*, *Le Fantôme de la liberté*, *Cet obscur objet du désir*). Mais il y a eu aussi Paul Vecchiali (*L'Etrangleur*), Jules Dassin (*La Promesse de l'aube*), ou Bertrand Blier (*Calmos*). Au théâtre, elle a eu pour premier allié Louis Jouvet, qui fut son professeur, et pour mentor Pierre Franck, qui la dirigea dans *Le Songe d'une nuit d'été*, de Shakespeare, en 1945.

Plus tard, elle a croisé Laurent Terzieff - qui l'a fait jouer dans *Boîte Mao boîte*, d'Edward Albee,

Patrice Chéreau - qui l'a engagée pour *Peer Gynt*, d'Ibsen, et surtout Claude Régy, qu'elle a beaucoup accompagné, dans les quinze dernières années : *La Trilogie du revoir* et *Grand et petit*, de Botho Strauss, *Wings*, d'Arthur Kopit, *Par les villages*, de Peter Handke.

En 1984, Muni est entrée à la Comédie-Française, à la demande de Jean-Pierre Vincent qui l'a dirigée dans *Les Corbeaux*, de Henry Becque. Elle est restée un an et demi dans la Maison, le temps de jouer dans *Ivanov*, que Claude Régy a mis en scène en 1985. Puis elle est partie, elle n'était évidemment pas taillée pour la troupe. Elle a alors retrouvé Claude Régy, qui, cette même année 1985, a mis en scène *Intérieur*, de Maurice Maeterlinck, au théâtre Gérard-Philipe de Saint-Denis.

Ce fut sans doute une de ses dernières apparitions. Elle était d'une étrangeté impressionnante : Zouc qui aurait eu une voix d'oiseau.

Brigitte Salino

Roger Bastide

Un orfèvre du journalisme sportif

AVEC la disparition, dans la nuit du samedi 28 au dimanche 29 août, de Roger Bastide, le journaliste perd l'un de ses meilleurs servants, l'une de ses grandes figures de cette seconde partie du siècle.

Né le 2 juin 1917 à Marseille d'une grande famille cavaillonnaise, Roger Bastide, après quelques expérimentations dans la presse militaire d'après-guerre au sein d'un journal du ministère de la défense, avait travaillé pour la gazette d'Avignon puis pour *L'Air* d'Avignon. Il monte ensuite à Paris, et devient l'un des pionniers de cette aventure journalistique qui conduira au succès de *L'Equipe* d'aujourd'hui. C'est ensuite, toujours à l'établi du rédacteur sportif, *Le Parisien libéré*. Au total, de 1949 à 1982, Roger Bastide suivra trente-trois Tours de France et autant, ou presque, de tournois rugbystiques ; des milliers de reportages, d'émotions imprimées dans l'instant, de partage fraternel avec ceux dont il vantait, sans illusions, les prouesses musculaires et les mérites humains.

On réduirait aisément l'œuvre de Roger Bastide à une ébourif-

fante série d'ivresses germanoprates, à la création dans les années 80 de l'initiative « Marathon des leveurs de coude », à ses solides amitiés nocturnes partagées avec Antoine Blondin et Jean Cormier et que narrent par le menu ses *Alcools de nuit* (éditions Michel Lafont). Ce serait oublier sa pudeur, sa générosité et son respect absolu des règles du journalisme de reportage et de l'enquête, comme celle conduite sur l'épopée de la famille Spanghero, que publieront prochainement les éditions du Rocher.

La sensibilité de Roger Bastide, son talent d'observateur et sa volonté de comprendre l'avaient conduit à publier dès 1970 un ouvrage prophétique sur le dopage (*Doping, les surhommes du vélo*, éditions Solar). Il y racontait les ravages d'une pratique déjà largement répandue dans le cyclisme professionnel et à laquelle personne ne voulait, alors, s'intéresser. Celui qui, depuis bien longtemps déjà, partageait l'intimité de tous les cyclistes de haut niveau tentait un défi : démontrer que l'on pouvait, en matière de dopage, dé-

crire sans condamner, mettre en garde sans dénoncer. Personne avant lui n'était allé aussi loin dans l'étude de ce phénomène.

« Ce livre ne cherche pas de scandale, écrivait-il. Il se veut une lessive, une bonne lessive à la manière de celle que proposait le curé de Cucugnan à ses ouailles pour les sauver de l'enfer. Si nous sommes allés parfois un peu loin, nous vous prions, amis coureurs, de ne pas vous en formaliser. » Ce livre, bien évidemment, n'eut pas le succès qu'il méritait. Il reste à le rééditer.

Jean-Yves Nau

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Les familles DURR, GALLO, CHAMLEY, DEYDIER saluent l'arrivée de

Elliott Manuel Rodolphe,

le 17 août 1999,

chez

Laure et Nicolas.

Le Gambetta, 7, avenue Géry, 13600 La Ciotat.

M^{me} veuve Guy ACHARD, M. et M^{me} Robert LABAU, M^{me} veuve Jean RAVOUX, M^{me} veuve Paul SIMONETTI, M. et M^{me} Guy-André ACHARD, M^{me} Patricia LABAU-SIMONETTI, M. Jean SIMONETTI, M. Jean-Philippe ACHARD, M^{me} Christel SIMONETTI ont la joie de faire part de la naissance de leur arrière-petit-fils, petit-fils et fils,

Nicolas,

le 23 août 1999, à Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône).

15, traverse Pignatell, 13012 Marseille.

Anniversaires de naissance

Loïc BOCHER,

trente et un ans.

Chabite par-ci, chabite par-là.

Et au fait t'habites où ?

Joyeux anniversaire de tes seuls vrais amis !

Marie, Hélène, J.-C. et François.

Décès

— André, son épouse, Laurence et Gaëlle, ses filles, Et tous ceux qui l'ont accompagné dans la maladie, ont le chagrin de faire part du décès de

Jean CHOURAQUI,

à l'âge de cinquante-quatre ans, le 28 août 1999.

Il a souhaité être incinéré dans la plus stricte intimité.

37, rue Victor-Hugo, 60550 Verneuil-en-Halatte.

— L'Union des fédérations CFDT des fonctions publiques et assimilés, La Fédération unifiée des postes et des télécommunications CFDT ont la tristesse de faire part du décès de

M. André DELAVEAU, président de la Fédération des PTT CFTC puis CFDT (1959-1965), secrétaire général de la Fédération générale des fonctionnaires CFDT (1965-1972), survenu le 29 août 1999.

— Dominique Hautot, veuve de M. Bellanger, sa belle-fille, Jean-Claude Bellanger, son fils, ont la douleur de faire part du décès de

M^{me} Georgette FORTIN,

survenu le samedi 28 août 1999, dans sa quatre-vingt-troisième année.

L'inhumation aura lieu le vendredi 3 septembre, à 15 heures, dans la sépulture de famille au cimetière du Montparnasse.

54, rue du Montparnasse, 75014 Paris.

— M. et M^{me} Francis Guitonneau, Ses enfants, Ses petits-enfants, Et toute la famille, ont la douleur de faire part du décès de

M. Robert (Pierre) GUITTONNEAU,

survenu à Paris, le 19 août 1999, dans sa soixante-dix-neuvième année.

L'inhumation a eu lieu le lundi 23 août, au cimetière du Père-Lachaise.

7, rue Louise Thulliez, 75019 Paris.

— Le président et les membres de la Société psychanalytique de Paris ont la tristesse de faire part du décès du

docteur Alain GIABICANI, ancien membre.

— Simone Peña-Lefebvre, son épouse, Jacques et Michel Lefebvre, ses fils, Et leurs familles, ont la douleur de faire part de la disparition de

Mariano PEÑA HERNANDO, républicain espagnol, médaillé de la Résistance française.

Les obsèques auront lieu jeudi 2 septembre 1999, à Clamart, dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. Alain Clary, député, maire de Nîmes, M. Alain Fabre-Pujol, député, maire adjoint, Et les membres du conseil municipal ont la douleur de faire part du décès de

M. Emile JOURDAN, maire honoraire de la ville de Nîmes, ancien député du Gard, membre honoraire du Parlement, conseiller général du canton de Nîmes II, chevalier de la Légion d'honneur.

Une chapelle ardente sera dressée en l'hôtel de ville de Nîmes, le jeudi 2 septembre 1999, de 8 heures à 10 heures.

La cérémonie des obsèques aura lieu le même jour, à 10 h 30, au cimetière du Pont-de-Justice, où un hommage public lui sera rendu.

(Le Monde du 1^{er} septembre.)

— Le comité Arpad Szenes Vieira Da Silva déplore le décès à Porto, le 16 août 1999, de

Guy WEELEN,

l'un de ses membres fondateurs.

— M^{me} France Zippy-Wyckmans, son épouse, M. et M^{me} Fernand Zippy, son frère et sa belle-sœur, M^{me} Annie Barrau, M. Louis Pierre Zippy, M^{me} Dominique Dupuits, M. et M^{me} Dominique Gerometta, ses neveux et ses nièces, ont la douleur de faire part du décès de

André Arthur ZIPCY,

né le 22 décembre 1913, ESCP (33), CPA (38), colonel de réserve honoraire (sem), directeur général (cr) au conseil des ministres des Communautés européennes, officier de la Légion d'honneur, officier de l'ordre national du Mérite, croix de guerre française et belge.

Selon sa volonté, il a été incinéré et ses cendres ont été dispersées au crématorium de Bruges, le lundi 30 août, dans la plus stricte intimité.

93, avenue de l'Université, 1050 Bruxelles.

Anniversaires de décès

— Il y a dix ans, le 2 septembre 1989,

Maurice MANIFICAT

nous quittait.

Sa pensée, son action et sa générosité continuent d'éclairer tous ceux qu'il a aidés et tous ceux qui l'ont aimé.

Souvenir

— Il y a dix ans,

Jacques d'ARTHUYS

disparaissait à Rio de Janeiro.

Tous ceux qu'il a rassemblés, à qui il a offert si généreusement ses convictions et son irrévérence, son amitié et sa passion, ne l'oublieront jamais.

Communications diverses

Le Consistoire central et le Consistoire de Paris annoncent que la Cérémonie des déportés sera célébrée le dimanche 5 septembre 1999, à 11 heures, dans la Grande Synagogue, 44, rue de la Victoire, 75009 Paris, en présence des plus hautes autorités civiles, religieuses et militaires.

« La Roumanie au Quotidien ».

Depuis novembre 1998, l'association Rhône Roumanie publie un bulletin bimensuel pour que ceux qui s'intéressent à ce pays et à ses habitants connaissent :

- comment vivent les Roumains ;
- le déroulement de la vie politique ;
- où en est l'économie roumaine ;
- les événements de société, etc.

Ce bulletin est réalisé à partir des dépêches des agences de presse et en faisant appel à la collaboration d'un journaliste roumain à *România Liberă*.

Abonnement d'un an (24 numéros) : 150 francs. Association Rhône Roumanie, 17, impasse de l'Aigas, 69160 Tassin-la-Demi-Lune. Tél. : 06-81-55-94-04. Fax : 04-72-39-19-30.

CARNET DU MONDE TARIFS 99 - TARIF à la ligne

DÉCÈS, REMERCIEMENTS, AVIS DE MESSE, ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS 136 TTC - 20,73 € TARIF ABONNÉS 118 F TTC - 17,98 €

NAISSANCES, ANNIVERSAIRES, MARIAGES, FIANÇAILLES 520 F TTC - 79,27 € FORFAIT 10 LIGNES Toute ligne suppl. : 62 F TTC - 9,45 € THÈSES - ÉTUDIANTS : 83 F TTC - 12,65 € COLLOQUES - CONFÉRENCES : Nous consulter

☎ 01.42.17.39.80 + 01.42.17.38.42 Fax : 01.42.17.21.36

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées.

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du dimanche 29 août sont publiés :

● **Voyage** : un décret portant création d'une Commission nationale consultative des gens du voyage.

● **Heures supplémentaires** : un décret relatif aux dépassements des contingents d'heures supplémentaires et aux dérogations aux durées maximales hebdomadaires dans les bureaux d'études techniques, cabinets d'ingénieurs conseils et sociétés de conseil pour

les opérations concernant les modifications des systèmes informatiques liées au passage à l'an 2000 ; un décret relatif aux dérogations à la durée maximale quotidienne du travail dans les bureaux d'études techniques, cabinets d'ingénieurs conseils et sociétés de conseil pour les opérations concernant les modifications des systèmes informatiques liées au passage à l'an 2000.

● **Médicaments** : une décision d'inscription au répertoire des groupes génériques, dans le cadre de la substitution.

Associations communiquez vos

Assemblées générales

tous les jours dans le Carnet

Tarif à la ligne 120 F TTC / 18,29 €

☎ 01.42.17.39.80 Fax : 01.42.17.21.36

RUBRIQUE IMMOBILIÈRE

Parution lundi daté mardi

TARIF ABONNÉS :

FORFAIT 5 LIGNES (26 caractères ou espaces par ligne)

2 Parutions : 430 F TTC / 65,55 €

4 Parutions : 600 F TTC / 91,46 €

100 F TTC / 15,24 € la ligne suppl.

- Bouclage vendredi 12 h. -

☎ 01.42.17.39.80

Fax : 01.42.17.21.36

Chaque samedi

LE MONDE TELEVISION

avec Le Monde DATÉ DIM./LUNDI

SEPTEMBRE 99 - CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

Le Monde de l'éducation LE MAGAZINE RÉSOLUMENT ENSEIGNANT

Peut-on enrayer le recul des falaises de la Côte d'Albâtre ?

Un effondrement de roches, sur 100 m de long et 50 m de haut, en plein été sur une plage de Seine-Maritime, a rappelé les risques liés à l'érosion du littoral. Elus et pouvoirs publics se demandent comment lutter contre ce phénomène naturel

CÔTE D'ALBÂTRE de notre envoyé spécial

C'est le curé de l'église de Varengeville-sur-Mer (Seine-Maritime), un site du XII^e siècle menacé en permanence par l'effondrement de la falaise normande, qui le dit : « Il n'y a rien à faire contre la force des éléments naturels. L'érosion des falaises, attaquées par les marées, est inéluctable, même si on a pu éviter - pour combien de temps ? - que notre église s'effondre. » Le propos est repris par l'ingénieur responsable du bureau régional de recherches géologiques et minières (BRGM) de Haute-Normandie. Il confirme l'impuissance de l'homme, comme de la science, face à une évolution naturelle : « Les falaises sont là pour s'écrouler, comme les montagnes s'érodent. A l'échelle géologique, certaines côtes reculent, d'autres progressent et nous ne pouvons guère faire mieux que de le constater. » Un élu du littoral ne pense pas autrement, prône l'« humilité » face à la mer et avoue : « Parvenir à ralentir le recul des falaises serait déjà bien. »

RECUL DE 50 CM PAR AN

Depuis des siècles, les côtes normandes, fissurées, trouées, abîmées, subissent, marée après marée, tempête après tempête, les assauts de la mer, du vent, du gel, des pluies. Les scientifiques estiment que, chaque année, les falaises de silex et de craie, un type de roche parmi les plus friables, reculent de 50 cm. Et ce n'est qu'une moyenne : régulièrement, entre baie de Somme et baie de Seine, des effondrements plus importants frappent les 140 km de la côte d'Albâtre, ainsi nommée en raison de la couleur crayeuse de la roche.

Dernier épisode important de l'été : 24 000 mètres cubes de galets et de blocs de craie sont tombés,

sur 100 m de large et 50 m de haut, le 17 juillet en pleine journée, un samedi de surcroît, sur la plage de sable de Veules-les-Roses (Seine-Maritime). Le phénomène a conduit la préfecture, qui, après recherches, s'affirme convaincue qu'il n'y a personne sous l'amas de roches, à interdire l'accès aux falaises dans la bande de totalité lors de l'éclipse solaire du 11 août.

De nombreux maires du littoral, en Haute-Normandie, en Picardie, mais aussi dans le Nord-Pas-de-Calais, ont pris des arrêtés qui interdisent l'accès au pied des falaises et leur permettent de « se couvrir » pénalement. Des affiches signalent, en français et en anglais, les dangers dans les stations balnéaires. Des barrières bloquent le passage. Mais, « comme on ne peut pas mettre un gendarme derrière chaque touriste, personne ne respecte l'interdiction », s'alarme Michel Boquet, adjoint au maire de Veules-les-Roses.

Les géologues tentent d'identifier plus précisément les causes des écroulements. Une recherche financée dans le cadre du contrat de plan interrégional du bassin parisien (1994-1999) va ainsi étudier le rôle, jugé déterminant, des galets dans la protection des falaises. Ceux-ci, qui servent d'amortisseur de la houle, sont aujourd'hui bloqués par les jetées des ports ou des centrales nucléaires installés le long de la côte normande. Certaines communes se trouvent dans l'obligation de faire transiter par camions des tonnes de galets pour alimenter leurs plages !

Un programme d'étude européen conduit par le BRGM doit, par ailleurs, analyser les mécanismes fondamentaux de l'écroulement des falaises. Il devrait permettre de déterminer l'impact respectif de la houle, des tempêtes, de l'alternance

gel-dégel, des ruissellements, voire de l'élévation générale du niveau de la mer.

La moindre construction se heurte à des difficultés techniques et surtout financières. A Ault (Somme), un village de la côte picarde perché en rebord d'une falaise fissurée de toutes parts (le port et l'église ont été engloutis par la mer au XVI^e siècle), une éventuelle opération de protection, avec notamment l'enrochement du pied de la falaise et le renforcement des épis sur la plage de galets, représenterait 130 millions de francs.

Plus au sud, à Criel-sur-Mer (Seine-Maritime), où des habitations sont directement menacées, l'investissement atteindrait 100 millions de francs. Dans les deux cas, des plans de prévention des risques (PPR) sont en cours de préparation, à des étapes différentes, pour adapter l'urbanisme aux falaises. Ces PPR, qui s'imposent aux plans d'occupation des sols, définiront les mesures de prévention et de sauvegarde applicables aux collectivités,

mais surtout aux particuliers. Car c'est aux propriétaires riverains qu'incombe, selon une loi impériale de 1807, la responsabilité de la protection de leurs parts de falaises. Charge évidemment trop considérable pour qu'ils puissent l'assumer : en pratique donc, vu l'importance des masses financières en jeu, communes et départements supportent l'essentiel des financements. Et exigent aujourd'hui de l'Etat qu'il engage des fonds pour soutenir les falaises.

DÉFENDRE À TOUT PRIX ?

Le président (PS) du conseil régional de Haute-Normandie, Alain Le Vern, se déclare prêt à « faire pression » pour que des études sur le recul des falaises soient financées dans le cadre des prochains contrats de plan Etat-région (2000-2006). Le conseil général de Seine-Maritime appuie cette revendication. La région Picardie entend également inscrire la protection du littoral dans les contrats de plan. Le sujet a été explicitement évoqué

dans les conclusions du comité interministériel d'aménagement et de développement du territoire (CIADT) du 23 juillet, au titre des « priorités du mandat de négociation » des deux préfets de région avec les élus, dans le cadre de la préparation des contrats de plan. Mais jusqu'à maintenant aucun accord n'a été dégagé, entre Etat et élus, sur les modalités de financement.

Au-delà de la recherche des fonds, élus et techniciens s'interrogent : faut-il défendre à tout prix les côtes d'une érosion naturelle ? La question révolte les riverains, qui craignent de ne pas être indemnisés dans le cas où leur habitation s'effondrerait, faute de protection suffisante. Laisser reculer les falaises est « impopulaire dans un pays où la défense de la propriété privée est essentielle », notait le sénateur Philippe Marini (Oise, RPR) dans un rapport sur la politique maritime et littorale publié en mars 1998 par l'Office parlementaire d'évaluation des politiques publiques.

« Il faut que la population prenne conscience de l'impossibilité de conserver en l'état toutes les falaises. On ne peut pas combattre inutilement en perdant nos forces », dit-on au conseil régional de Picardie. Le propos est repris par Antoine Rufinacht, maire (RPR) du Havre et président de l'Association nationale des élus du littoral, qui suggère un « recul dans la dignité ». Avec humour, un technicien de la direction départementale de l'équipement de la Somme note que le recul des falaises contribue, paradoxalement, à leur protection. En s'écroulant, les falaises libèrent des blocs de silex, lesquels, érodés, se transforment en galets...

Luc Bronner

DÉPÊCHES

■ **ARDENNES** : la justice a autorisé, mardi 31 août, la reprise de l'activité au sein de l'entreprise Métal Blanc de Bourg-Fidèle (Ardenne), usine de retraitement de batteries, frappée d'une interdiction de production pour cause de pollution au plomb (*Le Monde* du 10 juillet). « Au vu d'éléments nouveaux », le juge d'instruction Patrice Lachapelle, chargé à titre intérimaire du dossier, a rendu une ordonnance levant l'interdiction d'activité de Métal Blanc. Cette ordonnance autorise la reprise de l'activité, à condition que l'entreprise remette au juge un échéancier prévoyant, notamment, la mise en service d'une unité de traitement des eaux pluviales.

■ **PARIS** : la RATP a inauguré mardi l'Institut d'accompagnement psychologique post-traumatique de prévention et de recherche (IAPR), destiné à proposer un soutien psychologique aux agents et aux voyageurs victimes de traumatismes liés à la violence. Indiquant que 1 à 1,5 agression est comptabilisée par million de voyageurs sur les lignes de la RATP, son président, Jean-Paul Bailly, a souligné que « les injures, les menaces, les altercations font partie de la vie quotidienne de nos agents ».

■ **VIENNE** : René Monory (FD), sénateur et président du conseil général de la Vienne, s'est déclaré prêt à céder le Futuroscope à un repreneur français ou étranger, ou encore à « le mettre en Bourse », mardi 31 août, au cours d'une conférence de presse à Poitiers. « Sous une forme ou sous une autre, le Futuroscope est toujours à vendre », mais « on ne veut pas s'en débarrasser et on n'a pas besoin d'argent. Ce qui m'intéresse, c'est qu'on vende dans de bonnes conditions. On ne gère pas un parc comme une concession automobile », a affirmé M. Monory. Ce dernier cherche un partenaire privé, si possible français, depuis plusieurs mois (*Le Monde* du 7 juin). Jusqu'à maintenant, il n'avait pas évoqué l'hypothèse d'une introduction en Bourse.

LES TRENTE ANS DE LA RÉVOLUTION LIBYENNE (II)

Les mirages du pétrole

Il est huit heures du matin, et le thermomètre marque déjà 34 degrés. Ahmed fait la grimace. Moulé dans une combinaison orange, son chèche sur la tête, il a à peine jeté un coup d'œil aux manœuvres vietnamiens qui creusent une tranchée en bordure du camp, avec leurs petits chapeaux de paille pour se protéger du soleil. Comme si on était dans la plaine du Mékong, et non pas au milieu du Sahara.

Ce qui l'inquiète, ce sont les nouvelles pompes. « Avec cette température, elles risquent de claquer. Je vais demander qu'on leur construise dès demain des abris. » Pas de pompes, pas de courant électrique. Pas de courant, pas de forages, ni de production : il ne faut pas que s'interrompe cette pulsation qui envoie à jet continu le pétrole dans les pipe-lines jusqu'aux raffineries de la côte libyenne, et plus loin encore, vers l'Europe, avant de revenir sous forme de bons dollars, de sucre, de voitures, de farine, ou d'un aqueduc de 4 000 kilomètres de long, tout ce qu'il plaira à l'Etat de commander.

A une dizaine de kilomètres au sud, au pied de montagnes violettes, passe la route qui mène d'Ubari à Ghat, terre des Touaregs. En hiver, on voit défilier les convois de touristes italiens et allemands à la découverte du désert : il y a des guides d'Ubari ou de Sebha qui leur offrent des virées inoubliables dans les cordons de dunes, et mettent à comarquer les 4 x 4 la même science que leurs ancêtres, jadis, à mener les caravanes. Un des frères d'Ahmed gagne assez bien sa vie de cette manière-là.

Mais la vraie richesse du pays, pour longtemps encore, est dans la boue noirâtre qui sourd des profondeurs du sable : 30 milliards de barils, les onzièmes réserves mondiales.

Cela fait vingt ans qu'Ahmed, dont les parents possédaient quelques chèvres au bord du lac de Gabraou, au milieu des dunes, a rejoint la confrérie des « pétroliers ». Un vaste royaume avec ses provinces, de la mer du Nord à l'Angola, ses histoires pour initiés (« Tu demandes à un foreur combien font 2x2, il sort sa calculatrice et dit : "4" ; le géologue répond : "Entre 3 et 5" et le géophysicien : "Combien vous voulez ?" ») – ses blagues sur les femmes, inépuisable sujet dans ces bases isolées où les seules silhouettes féminines sont celles que livre, la nuit, la grande parabole blanche qui capte les chaînes satellites.

Ses problèmes compliqués avec l'alcool aussi. Tolérées durant les années 80 – quand l'alter ego jouisseur de l'austère Kadhafi, le commandant Abdelhamid Jalloud, était au faite de son pouvoir – la vente et la consommation de boissons alcoolisées sont à nouveau strictement interdites en Libye, en vertu des principes coraniques qui imposent également la mutilation des voleurs (mais le colonel n'a jamais pu se résoudre à faire couper des mains) ou la flagellation publique des couples adultères, châtiement parfois appliqué dans la cour des commissariats de police. Mais comment garder au « régime sec » des dizaines de milliers de techniciens et d'ingénieurs originaires de pays non musulmans, dont les compétences sont indispensables à la bonne marche de l'économie ?

La police ferme donc les yeux (quand elle n'y participe pas elle-même) sur un intense trafic qui abreuve aussi la clientèle locale : whisky, vodka, vin rouge corsé produit à partir des raisins de Tripolitaine ou de Cyrénaïque, et surtout le « flash », une eau-de-vie violente et dangereuse distillée avec le sucre importé par les officines gouvernementales.

« Il y a trois semaines, raconte Ahmed, on a découvert une cache souterraine d'alcool près du camp des Vietnamiens. Il faut dire que les revendeurs avaient manqué de discrétion ! Mais les pauvres types, comment est-ce qu'ils pourraient tenir ici sans une goutte de temps à autre ? Ils logent à huit dans des conteneurs,

sont payés 300 dollars par mois et ne voient pas leur pays avant au moins dix-huit mois. »

Car le monde des immigrés en Libye a ses serfs, sa noblesse, son tiers-état et même son clergé : une poignée de prêtres catholiques, Maltais pour la plupart, de popes et de pasteurs assure l'encadrement spirituel de quelque 50 000 chrétiens, toutes nationalités et professions confondues. La patrie du Livre vert se flatte ainsi d'héberger la plus importante communauté chrétienne d'Afrique du Nord après l'Égypte ; et le colonel Kadhafi, qui a noué en 1997 des relations diplomatiques avec le Vatican, nourrit l'espoir, sinon d'accueillir Jean Paul II, au moins d'être reçu par lui en l'an 2000, année « jubilaire » du christianisme.

Pourtant, la très œcuménique cérémonie des chants de Noël, organisée à la mi-décembre par l'évêque de Tripoli dans l'église Saint-François, bourrée jusqu'aux ogives par une foule où se mêlent Italiens, Français, Philippins, Indiens, Coréens, Palestiniens, Maltais, Irakiens, Polonais, Espagnols, Bulgares, Africains francophones et anglophones, voire Pakistanaï, ne peut effacer l'impitoyable hiérarchie du travail.

L'illusion d'un monde fraternel où tous les salariés seraient des « partenaires » égaux n'a d'ailleurs jamais franchi le seuil du sacrosaint secteur pétrolier, géré en joint venture par la Compagnie nationale libyenne du pétrole, la NOC, et les multinationales occidentales.

TOUT en haut, Européens et Américains, bien payés, correctement logés. Les ressortissants des Etats-Unis n'ont en principe pas le droit de mettre les pieds en Libye, sanctions américaines obligent. En fait, quelques centaines viennent y travailler, munis d'un passeport canadien ou d'un visa de la Jamahiriya apposé sur une feuille volante. Ces « pétroliers » dont l'accent yankee émaillait parfois les files d'attente à l'aéroport de Djerba, point de passage obligé vers la Libye durant les sept années d'embargo, ne sont peut-être que les éclaireurs d'une offensive plus ambitieuse.

Depuis que le colonel s'est résolu à livrer, le 6 avril dernier, les deux agents suspects d'avoir organisé l'explosion d'un avion de la PanAm au-dessus du village écossais de Lockerbie, fin décembre 1988, tout le monde s'attend au retour des Américains, qui ont fait de substantiels investissements ces dernières années dans les gisements du Sud algérien, et pourraient affermir leur position en passant de l'autre côté de la frontière : avec des coûts de production de 4 à 5 dollars le baril, transport compris, les réserves libyennes restent très « attractives ».

Il a suffi d'un message de Washington pour que la rumeur publique, à Tripoli et Benghazi, s'affole : Madeleine Albright allait atterrir en Libye, quand ce n'était pas Bill Clinton soi-même – que le Guide, en veine de confidences à un grand quotidien arabe, avouait enfin « beaucoup aimer ». Et tout le monde savait, « de source sûre », que les peintres étaient déjà en train de ravalier l'ancien palais du frère du défunt roi Idriss, au-dessus du port de Tripoli, afin d'y loger, à tout seigneur tout honneur, le futur ambassadeur des Etats-Unis.

Mais tout le monde pressent aussi que, palais ou chaumières, les Américains ne reviendront pas sans de sérieux réaménagements du cadre économique. En clair : une libéralisation plus consistante que les mesures en trompe-l'œil annoncées à la fin des années 80.

Essayez de savoir, par exemple, ce que gagne réellement Ahmed, qui veille à la bonne marche de la production : il se tortille, mal à l'aise, lui d'ordinaire si bavard. Sujet presque tabou. Depuis 1981, les salaires de tous les Libyens travaillant en Libye, qu'ils soient employés par le secteur public ou par le privé, y compris par des firmes étrangères, sont bloqués sur une échelle inflexible de 80 à 650 dinars maximum (environ

Les lois « égalitaires », qui gèlent officiellement les salaires des Libyens depuis dix-huit ans, la pléthore de fonctionnaires entretenus par un Etat redistributeur des pétrodollars ont découragé l'esprit d'entreprise et provoqué un afflux massif de main-d'œuvre étrangère. Une situation qui nourrit la xénophobie et accentue le malaise social

Le « système Kadhafi », à la fois égalitariste et générateur d'insécurité, a détourné les Libyens du travail et encouragé la venue d'immigrés, notamment d'Afrique noire : ici, un laveur de voitures dans le Parc de la Nation africaine, à Tripoli.

2 000 francs au marché parallèle) : c'est la fameuse « loi numéro 15 ». Si les salaires nominaux n'ont pas bougé d'un iota durant ces dix-huit années, les prix à la consommation – sauf pour un nombre limité de denrées fortement subventionnées – ont augmenté de 30 % par an en moyenne durant la période d'embargo.

« La loi numéro 15 a pour conséquence qu'un ouvrier égyptien, que je paie en dollars dont une partie est transférable, sera bien mieux rémunéré qu'un ingénieur libyen, résume le directeur libanais d'une grande entreprise de boissons gazeuses. Inutile de préciser que la motivation du second s'en ressent. Sans parler de celle du technicien ou contremaître de base, surtout quand on lui demande de faire les 3 x 8 ! Nous avons essayé un système de primes à la productivité, avec des avantages en nature : les premiers mois, ça a très bien marché. Puis nous avons eu de sérieux ennuis avec les comités révolutionnaires, qui trouvaient injuste que les primes soient accordées à certains, et pas aux autres. »

L'économie libyenne illustre en permanence cette vieille plaisanterie du système communiste : « Et si je travaille vraiment, combien vous me payez ? » ; sauf que répondre à cette question exige un minimum de doigté. On ne compte plus les employés méritants qui sont allés soigner à l'étranger une « maladie » aux frais de l'entreprise, de préférence en famille.

Dans le pléthorique secteur d'Etat – 700 000 fonctionnaires –, on applique des recettes semblables afin d'arrondir des salaires devenus, au fil du temps, dérisoires : un juge, un militaire, un policier, auront le droit d'acheter au gouvernement à un prix très avantageux une voiture neuve, qu'ils pourront revendre aussitôt quatre à six fois plus cher sur le marché ; un chef de service hospitalier, un professeur d'université, un journaliste, feront partie des quelque 2 800 délégations qui, chaque année, séjournent à l'étranger tous frais payés par la Jamahiriya, et reçoivent à cette occasion une allocation en devises au taux officiel – jusqu'à dix fois le taux de change « réel » au marché noir.

Il ne s'agit pas de récompenser les plus compétents, les plus actifs, mais de « fidéliser » la clientèle du régime. « Quand on vous propose un poste de responsabilité, c'est pour vous permettre de vous remplir les poches ! Inutile d'espérer qu'on vous donnera vraiment les moyens de travailler », explique Safia, médecin, belle, intelligente et désabusée. Comme tant de jeunes Libyens formés en Occident qui avaient vibré aux discours du Guide, elle a dû déchanter une fois revenue au pays.

L'« Etat-redistributeur » a donné de déplorables habitudes à une génération nourrie par un cocktail très kadhafien de méfiance envers

l'enseignement magistral, de logorrhée anti-autoritaire et de répression spectaculaire. Résultat : un conformisme récriminateur dont le Guide est le premier à se plaindre. Il se dit « harcelé à toute heure » par les exigences de ses concitoyens : « Construis-nous une autre maison ! Installe-nous une ligne de meilleure qualité ! Elève-nous une route dans la mer ! Plante-nous un jardin ! Pêche-nous du poisson ! Fabrique-nous un talisman ! Marie-nous ! Tue-nous un chien ! Achète-nous un chat ! » Le « pauvre Bédouin perdu », selon ses propres termes, est une machine à distribuer

« Quand on vous propose un poste de responsabilité, c'est pour vous permettre de vous remplir les poches ! Inutile d'espérer qu'on vous donnera vraiment les moyens de travailler »

l'argent de l'Etat. Non pas sans compter, mais au contraire en tenant un décompte précis de ce qu'ont reçu tour à tour les tribus – à commencer par la sienne, la Kadhafi, qui n'est pas la moins gourmande et se livre à une concurrence acharnée avec la puissante Megarha (le clan du commandant Jalloud, depuis plusieurs années en résidence surveillée à Tripoli) pour le contrôle de la ville de Sebha, point nodal du trafic routier et de toutes les contrebandes dans le sud du pays.

P OUR réussir en Libye, il vaut mieux avoir « wasta » : littéralement « l'intermédiaire », le mot local pour « piston » (on dit aussi « aktef », « les épaules », comme en Algérie). « Ce que je compte faire dans la vie ? Mais voyons, je suis Warfali ! » : l'appartenance à un groupe, tel que l'influente tribu des Warfala, compte bien davantage que les performances individuelles.

Tout cela prépare mal les jeunes Libyens à affronter l'univers impitoyable d'une économie « mondialisée ». Les plus lucides souffrent de la dévalorisation accélérée de leurs diplômes, l'« achat » des sujets d'examen ou de la complaisance des examinateurs étant désormais une pratique répandue. Certains enseignants, raconte un habitant de longue date du campus d'Al Fatah, « se font offrir des postes de télévision par leurs étudiants. On en voit, dont

les parents ont des magasins d'alimentation, qui apportent au prof de la nourriture et des packs de lait ! » Rien d'étonnant à ce qu'un nombre croissant d'étudiants désertent avant d'avoir achevé leur cursus : « Pour des filles, c'est toujours mieux que de rester s'ennuyer à la maison, admet Brahim, le jeune « bizness ». Mais nous ? A quoi bon étudier, puisqu'on sait qu'on n'aura pas de travail... »

Les filles deviennent donc majoritaires dans les universités. « Même en économie agricole, elles forment 80 % des effectifs ! », avoue un professeur de Beïda, en Cyrénaïque. Un développement imprévu qui a failli provoquer un krach dévastateur de la « Bourse du mariage ». L'offre étant très supérieure à la demande, un nombre croissant de jeunes femmes instruites a des difficultés à trouver preneur – l'âge du mariage serait monté à 29 ans. « Cela coûte 30 000 à 40 000 dinars de se marier, constate Mustafa, un électricien. Souvent les filles sont prêtes à faire des compromis sur les bijoux, l'or, les robes, mais elles refusent absolument d'habiter avec les beaux-parents, même quand ils ont une grande maison. Voilà le problème ! »

Certains voient là l'influence des feuillets égyptiens et mexicains diffusés sur les chaînes satellites arabes, qui sont avec les clips musicaux (l'amoureux venant draguer en Kawazaki devant la tente nomade) le pain quotidien d'un public féminin encore largement cantonné à l'univers domestique : à peine plus de 15 % des femmes ont une activité professionnelle. « Au moins, elles y découvriront qu'on peut dormir dans des lits et qu'on ne mange pas forcément accroupi par terre » aurait répondu le colonel à ceux qui lui reprochaient, au début de la révolution, de laisser envahir les écrans de la télévision libyenne par le bas de gamme des studios caiotes. La nouvelle génération y aura appris bien davantage : un mélange de matérialisme et d'aspiration à l'intimité amoureuse. Du coup, un certain nombre de jeunes femmes envisagent froidement de devenir la « seconde épouse » d'un homme déjà marié, mais assez riche pour leur offrir un minimum de confort.

Taradée par la crainte de voir ses filles condamnées au célibat, une partie de l'opinion – notamment féminine – a exercé de fortes pressions lors de la dernière session du Congrès général du peuple, en décembre 1998, afin que soit « libéralisée » la loi sur la polygamie. En Libye un mari ne peut prendre d'autre épouse sans le consentement explicite de la première devant le juge, ce qui constitue un frein à une pratique ouvertement critiquée par le colonel Kadhafi. Celui-ci avait polémique avec les oulémas, vingt ans auparavant, pour leur démontrer que le Coran n'encourageait pas les unions



SAM MOHDADYU



SAM MOHDADVU

polygames. De mauvaise grâce, il a laissé voter un amendement qui dispensait le mari de cette formalité. Avant de se raviser deux mois plus tard : il avait, dit-on, dû essayer les foudres d'un certain nombre de femmes dont les conjoints s'étaient empressés de mettre à profit les nouvelles dispositions légales.

Sa volte-face a valu aux téléspectateurs libyens (le gouvernement a conclu avec la chaîne saoudienne ART un accord qui lui permet de proposer le « bouquet » complet sur câble à un prix modique, mais aussi d'interrompre les programmes pour diffuser par le même canal la parole du Guide) une séquence mémorable : un Kadhafi furieux pestant contre une assemblée de femmes méduées et leur jetant pour finir le texte de loi à la figure. « Vous vous comportez comme des objets entre les mains des hommes, vous ne valez pas l'éducation qu'on vous donne ! Vous feriez mieux de mourir ! », a-t-il conclu.

CEPENDANT, le gouvernement ne peut plus ignorer que la crise du mariage est liée à la progression inquiétante du chômage. Pour caser les jeunes diplômés, on recourt depuis quelque temps à des mesures coercitives envers les entreprises étrangères. « La réglementation de la Jamahiriya nous impose que 20 % au moins de notre main-d'œuvre soit de nationalité libyenne, explique un pétrolier européen. Chaque boîte s'est forgé là-dessus sa philosophie : il y a ceux qui remplissent scrupuleusement les quotas, mais ne sont pas fâchés si la majorité de ces employés ne se montrent jamais ; et ceux qui sont plus sélectifs, quitte à verser au ministère du travail les pénalités prévues en cas d'infraction, c'est-à-dire l'équivalent de la masse salariale des Libyens qu'ils devraient employer. Au taux officiel, évidemment. »

Or il est quasiment impossible de licencier un employé libyen, même en cas d'absence répétée. « Un gars peut enterrer plusieurs fois sa mère et sa grand-mère, il faut avaler l'excuse », commente Hafiz, patron libyen d'une entreprise de services.

Un monde sépare Hafiz d'Ahmed le pétrolier, auquel la Jamahiriya a donné le droit d'habiter une maison en dur, d'envoyer ses enfants à l'école, et même de travailler pour une compagnie occidentale. Hafiz appartient à la vieille élite urbaine, tournée vers le commerce méditerranéen, dont le colonel a voulu briser l'arrogance : des gens qui roulaient en limousine et priaient dans des mosquées portant le nom de leurs ancêtres ottomans, quand le jeune Mouammar gardait le modeste troupeau de son père et s'inclinait cinq fois par jour sous la voûte sans limite du ciel.

Le colonel connaît ses classiques, de Robespierre à Mao. Pour humilier et réduire cette bourgeoisie qui résistait des quatre fers au nouveau cours, il a employé le procédé radical d'un vaste transfert de propriété : « Les nationalisations de 1978 ont été un véritable acte de piraterie », s'écrie Hafiz. 100 000 personnes ont été mises à la rue, et leurs 500 000 employés sont devenus propriétaires des entreprises où ils travaillaient, chacun se considérant comme le patron. L'âge étant un critère déterminant dans la nouvelle échelle des salaires, chez nous le garçon de bureau quadragénaire qui jusqu'alors apportait les cafés gagnait désormais beaucoup plus que l'ancien directeur, pourtant diplômé d'une université américaine ! »

C'est l'époque où les professions libérales sont interdites (même les avocats sont employés du gouvernement), où nombre d'intellectuels jugent plus sage de se trouver une position de repli à l'étranger, où tous les commerces privés doivent baisser leur rideau. Dans les rues couvertes du souk de Tripoli, l'un des plus anciens et des plus vastes du monde arabe, régnaient le silence et la désolation. On parla même de raser la médina, cœur battant depuis des siècles de la vie urbaine, où se lisent les traces d'une histoire plus subtile que les slogans verts qui s'affichaient alors sur tous les murs de Libye : les cafés et les lieux secrets de plaisir, les mosquées raffinées, le quartier des marins maltais et des anciens consulats européens – près de l'arc de triomphe de Marc Aurèle – le melah juif enfin, vidé de ses habitants en 1967, exhibant comme autant d'ulcères les tas de gravats de ses maisons écroulées, mais où la grande synagogue est toujours debout, hautaine et blessée, comme un reproche silencieux.

« Ah, la politique, quel poison pour les humains ! », soupire ce vieux monsieur en montrant la place désastreuse où jadis ses voisins juifs célébraient les fêtes religieuses, des palmes à la main. « Ce sont eux qui nous ont appris le métier, affirme un commerçant de Gargaresh spécialisé dans les tissus d'ameublement. Je suis en relation d'affaires avec des familles juives libyennes qui se sont établies en Italie, je leur achète l'essentiel de ma marchandise. »

Car il a bien fallu rouvrir la porte au secteur privé qu'on avait voulu bannir de « l'Etat des masses qui s'autogouvernent » : la nationalisation à outrance s'est révélée un désastre. « C'était terrible, on ne trouvait plus rien, se souvient une Européenne qui a vécu en Libye au début des années 80. Je devais tout apporter dans mes valises, jusqu'aux bouteilles de vinaigre ! » Pendant ce temps, dans des milliers de conte-

neurs bloqués sur les quais, cuisaient au soleil les tonnes de marchandises importées par l'Etat, un extravagant capharnaüm où se côtoyaient, dans une puanteur épouvantable, le fromage hollandais et les robes de mariée.

« Dans ce pays, vous n'êtes pas fatigué du système, mais de l'absence de système », constate Hafiz. Le Guide a certes encouragé une partie de sa clientèle – notamment les militaires après la déroute libyenne au Tchad – à se lancer dans les affaires. Mais les malheureux « entrepreneurs » ne savent jamais quand ni pourquoi la foudre va s'abattre sur leurs têtes. Comme à l'été 1996, lorsque 1 500 d'entre eux ont été arrêtés et incarcérés pendant de longs mois sans jugement ; ou deux ans plus tard, quand le colonel a déclaré qu'aucune marchandise ne devrait être vendue plus de 100 dinars, déclenchant une telle panique parmi les commerçants que les fermetures de magasins, à Tripoli et Benghazi, ont pris l'allure d'une grève.

Ce climat d'insécurité décourage tout désir d'« entreprendre », sinon une spéculation effrénée à court

ment les partisans d'une véritable ouverture économique, que si le régime accepte de toucher à trois « vaches sacrées » : la loi bloquant les salaires libyens, le cours officiel du dinar – qui devrait se rapprocher du taux parallèle – et le tabou des licenciements. Car la coexistence d'une masse de jeunes chômeurs sans perspectives et d'une foule omniprésente d'immigrés ne peut qu'alimenter les tendances xénophobes de la population libyenne et favoriser une « réaction » islamiste.

« Ce qui m'a frappé lors de mes récents séjours en Libye », souligne Luis Martinez, spécialiste de l'islamisme maghrébin et chercheur au Centre d'études et de recherches internationales (CERI) de l'Institut d'études politiques de Paris, c'est le sentiment populaire à l'encontre des étrangers, surtout ceux qui viennent du monde arabe. On entend les Libyens dire : les Libanais nous ont escroqués, les Palestiniens ont tout corrompu, les Tunisiens nous ont humiliés et ont installé le change au noir, les Egyptiens nous ont envoyés des enseignants lamentables et maintenant les Irakiens christianisent nos enfants, les Algériens sont fous, les

Il faudrait être aveugle pour ne pas voir, dans certains cafés maures près du « marché italien » à Tripoli, ou les couloirs d'hôtels mal famés, jusqu'à Tobrouk ou Sebha, ces jeunes femmes qui se font passer pour des serveuses mais dont l'allure libre, les yeux quémandeurs, les cheveux parfois oxygénés ne laissent guère de doute au client potentiel. « Dans la rue, ils sifflent entre leurs dents "ghahba" ! » (« pute ! »), raconte Samia, une Algérienne qui a fréquenté de près ce milieu. Elle affirme avoir travaillé « honnêtement » dans un café pour 10 dinars par jour, « les insultes en plus », mais dit que le plus vieux métier du monde assure des revenus bien plus confortables : 20 dinars pour une passe, 150 dinars pour la nuit.

Lors du dernier ramadan, témoigne Samia, les policiers ont fait une rafle à Tripoli : 1 200 Marocaines, mais aussi des dizaines d'Égyptiennes, d'Algériennes – et, phénomène nouveau, de Libyennes – ont été « bouclées » pendant quarante jours afin d'apaiser la colère des chefs de tribus et de confréries religieuses, avec lesquels le Guide aurait eu, lors d'une réunion à Beïda, une explication orageuse. « C'est très délicat, avoue un diplomate maghrébin. Comment le régime peut-il admettre qu'il a laissé entrer en connaissance de cause 240 000 ressortissants marocains, dont la majorité sont des femmes de moins de trente ans qui seront tentées de se prostituer ? » Or les immigrés célibataires ne sont évidemment pas les seuls clients de cette prostitution tolérée, mais trop « honnête » pour que soit abordée clairement la question de la prévention des maladies sexuellement transmissibles : « Dans mon groupe de copains d'université, on utilise bien les préservatifs [en vente libre dans les pharmacies], mais toujours "à la dernière seconde", pour éviter une grossesse. On ne pense jamais au sida ! », confie une jeune Tripolitaine.

Depuis l'identification des premiers cas dans un camp de travailleurs africains, au milieu des années 80, les autorités feignent de croire que le problème ne concerne que les étrangers. Tous ceux qui sollicitent un permis de résidence doivent produire un certificat médical de non-séropositivité, renouvelable chaque année. « Lors de mon dernier test à l'hôpital central de Tripoli, en octobre, raconte un technicien irakien, j'ai remarqué que l'infirmière prélevait le sang de toutes les personnes présentes avec la même seringue, et je m'en suis inquiété auprès d'un responsable du service. On m'a répondu que j'avais dû mal voir ! »

Est-ce la combinaison de négligences et de détournements frau-

Un secteur privé qui vitote (ici, un café à Ghadames), dans l'incertitude du lendemain : une montée de la xénophobie liée à l'augmentation du chômage : les tensions s'accroissent dans une société libyenne sans perspectives.

duleux de matériel médical qui est à l'origine de la tragédie de Benghazi, où 360 enfants libyens – en majorité de moins de six ans – ont été contaminés en milieu hospitalier par le virus du sida ? S'agit-il au contraire d'un complot « étranger », comme le suggèrent, sans trop y croire, des sources proches du pouvoir ? Alertés en octobre 1998, quand des parents d'enfants séropositifs ont perturbé une conférence sur la santé à Benghazi, les services de sécurité ont d'abord interrogé une infirmière philippine qui avait séjourné à Jérusalem, avant d'arrêter des médecins et infirmières bulgares – dont une demi-douzaine ont été maintenus au secret depuis leur arrestation.

DANS les milieux spécialistes du sida (les enfants ont été envoyés par groupes en France, en Italie, en Suisse et en Autriche pour confirmation des diagnostics), on trouve cette affaire bien ténébreuse : « Les autorités libyennes ne veulent pas vraiment savoir, sinon elles auraient demandé une enquête épidémiologique sur le terrain. Or, tant que ses causes ne sont pas identifiées, la contamination peut continuer », s'inquiète une virologue de l'Institut Pasteur.

L'affaire est d'autant plus explosive qu'elle a pour cadre la capitale de la Cyrénaïque, réputée frondeuse. Le régime a dû employer l'aviation et les « forces spéciales » pour déloger les maquis islamistes qui s'étaient enkystés, en 1996, dans ce paysage karstique, troué de grottes et de souterrains, où le grand résistant Omar el Mokhtar conduisit longtemps la lutte armée contre les Italiens. Plutôt que d'un improbable complot sioniste, la Jamahiriya ne devrait-elle pas se soucier des rumeurs tout aussi invraisemblables, mais révélatrices, qui courent dans sa propre population ? « C'est le pouvoir lui-même, murmurent les gens, qui a empoisonné nos gosses pour nous punir d'être des opposants. » Terrible lumière sur le fossé qui s'est creusé, en trente ans, entre un père et ses « enfants ».

Raymond Mansour

FIN

« Comment le régime peut-il admettre qu'il a laissé entrer 240 000 Marocains, en majorité des femmes de moins de trente ans, qui seront tentées de se prostituer ? »

terme. Craintifs et avides, les « privés » libyens finissent par ressembler aux caricatures du dessinateur Zwaoui, qui les représente en crocodiles guettant leurs victimes à l'entrée d'une boutique de deux mètres carrés. « Sauf que Zwaoui ne s'attaque pas aux vrais profiteurs, remarque Hafiz. Ce ne sont pas des gens qui font 30 % de bénéfice, mais les dix ou quinze personnes proches du pouvoir qui réalisent des marges de 600 % en trafiquant avec les devises allouées pour les importations, surtout de nourriture. »

LE plus grave, dit-il, c'est que « les événements de 1978 ont causé un véritable traumatisme : les Libyens ne veulent plus embaucher d'autres Libyens de peur d'être à nouveau "collectivisés". Le secteur privé, qui pourrait employer 2 millions de jeunes, n'embauche pratiquement que des étrangers ! ». Le paradoxe des lois « égalitaires » inspirées du Livre vert est d'avoir créé une sous-classe considérable de travailleurs (jusqu'à 2 millions en période de récoltes) qui n'ont guère d'autre droit que de manger le pain subventionné de la Jamahiriya. On ne sortira de l'impasse, esti-

Africains anglophones font entrer la drogue, les Marocaines nous apportent le sida... En quelques années, les Libyens sont passés du panarabisme à la discrimination. »

Avec d'autant plus de facilité que le colonel Kadhafi lui-même a répudié ses idéaux panarabes et embrassé la cause panafricaine. Cela garantit une protection relative aux immigrés noirs (bien que policiers et douaniers continuent à dépouiller ces proies trop faciles lors du passage des frontières), mais libère du même coup des sentiments longtemps comprimés. Le Guide a ainsi dû s'interposer pour empêcher l'expulsion brutale, notamment à Benghazi, de jeunes Marocaines soupçonnées d'être des prostituées.

Car la prostitution a pris des proportions endémiques et, conjuguée avec la détérioration des services sanitaires, fait flamber l'épidémie de sida. Selon les chiffres les plus récents communiqués à l'Organisation mondiale de la santé, il n'y avait, fin 1995, que dix-sept malades officiellement recensés sur le territoire de la Jamahiriya. Un chiffre aujourd'hui très en dessous de la réalité.

Sécurité asiatique et paix mondiale par Thérèse Delpech

CONTRAIREMENT à ce qui fut le cas au XIX^e et au XX^e siècle, la sécurité européenne a cessé d'être une affaire mondiale, tandis que la sécurité de l'Asie importe désormais au monde entier. Ce n'est pas tant que l'Asie regroupe la moitié de l'humanité. Mais elle rassemble tous les grands acteurs mondiaux, et elle comprend plusieurs zones de crises potentiellement très graves où plusieurs d'entre eux pourraient être impliqués.

Depuis quelques années, l'Asie ne cesse de nous surprendre : crise financière, essais indiens, chute du président Suharto, performances balistiques nord-coréennes... Des surprises plus désagréables encore peuvent surgir dans cette région si aucune vision stratégique n'est associée aux politiques commerciales des pays occidentaux ou au traitement essentiellement technologique des problèmes de sécurité.

L'Asie est probablement aujourd'hui, avec le Moyen-Orient, la région la plus dangereuse de la planète. Elle comporte des zones de crises permanentes à l'ouest (Inde - Pakistan), au sud (mer de Chine du Sud), et surtout à l'est (Corée - Taïwan). Aucune de ces crises n'a d'issue prévisible à court terme.

À l'Ouest, situation unique au monde, trois pays voisins dotés d'armes nucléaires et de moyens balistiques - Inde, Chine et Pakistan - ont des revendications territoriales les uns à l'égard des

autres. Le nucléaire peut contribuer à geler des situations acquiescées. L'Europe en a fait la longue expérience. On voit moins ses bienfaits en Asie du Sud, sauf s'il devait conforter les deux lignes de contrôle du nord de l'Inde.

C'est apparemment la leçon qui est tirée à Washington : lors de la récente crise de Kargil, le premier ministre pakistanais a été prié de respecter le tracé provisoire de la frontière. Mais cette demande a éveillé d'immédiates protestations au Pakistan et la capacité du gouvernement à contrôler les infiltrations en territoire indien est douteuse. Une réconciliation du Pakistan avec ses frontières actuelles, bien que conforme à la sagesse, poserait d'ailleurs au pays de profondes questions d'identité. Comme le demandait avec beaucoup de perspicacité un téléspectateur pakistanais au moment de la déclaration de Lahore, « si le Pakistan se rapproche de l'Inde, quelle est la raison d'être du Pakistan » ?

En outre, la capacité de ce pays à exporter de l'instabilité ne se limite plus au Cachemire. Elle se manifeste aussi en Asie centrale, et le Pakistan représente même un risque sérieux de prolifération au Moyen-Orient en Arabie saoudite, en Irak ou en Iran.

La ligne de contrôle indo-chinoise présente un problème encore plus compliqué, car le tracé chinois n'a jamais été communiqué officiellement à l'Inde, et l'on voit mal les Etats-Unis intervenir pour demander à la Chine de respecter la ligne Mac-Mahon. Pour

l'heure, le Pakistan a reçu une leçon en 1999 et les relations indo-chinoises sont moins hostiles, mais la situation peut connaître de nombreuses évolutions.

En mer de Chine du Sud, la fin de la guerre froide a créé un vide stratégique. Les Etats du littoral en ont profité pour reprendre leurs revendications sur les îles. Les

nismes de consultation régionaux, qui sortent encore affaiblis de la crise financière, ne sont pas capables de traiter ces questions.

Ces disputes pour de petites îles n'auraient pas grande importance si la route maritime en question n'avait un rôle géostratégique majeur en reliant l'Extrême-Orient au reste du monde. Elle est emprun-

L'Asie est probablement aujourd'hui, avec le Moyen-Orient, la région la plus dangereuse de la planète. Elle comporte des zones de crises permanentes à l'ouest, au sud et surtout à l'est

querelles de souveraineté opposent huit des pays riverains, trois d'entre eux - Chine, Vietnam et Taïwan - ayant des prétentions sur l'ensemble. Des problèmes surgissent chaque année sur un mode répétitif où le fait accompli fait loi. Cette année, c'est le Mischief Reef qui a été l'occasion d'une rixe entre la Chine et les Philippines. L'îlot, situé dans la zone économique des Philippines, fait l'objet depuis 1995 de constructions chinoises qui sont des abris de pêcheurs d'après la Chine et des structures à vocation militaire si l'on en croit les Philippines. Le lieu est idéal pour écouter les bateaux qui traversent la mer de Chine du Sud ou pour abriter des techniques de guidage. Les méca-

tés, par exemple, pour amener au Japon 75 % de ses besoins en énergie. La possibilité pour un des pays du littoral de bloquer les voies maritimes de mer de Chine du Sud en cas de troubles doit être prévenue pour éviter une aggravation immédiate du conflit avec une possible intervention japonaise.

Enfin, c'est en Extrême-Orient que se trouvent les problèmes les plus graves : la guerre froide avait produit deux Corée, deux Vietnam et deux Chine. La réunification de la Corée et la question taïwanaise ne seront pas nécessairement l'occasion d'une guerre, comme ce fut le cas pour le Vietnam, mais elles peuvent s'en rapprocher dangereusement. La Corée du Nord profite de la volonté de tous les acteurs intéressés de retarder le plus possible la réunification de la péninsule.

Les dangers de cette politique sont de plus en plus apparents : avec le temps qui passe, Pyongyang a un pouvoir de déstabilisation croissant en Extrême-Orient et au-delà. Le tir du missile Taepodong, le 31 août 1998, mais aussi les incursions dans les eaux sud-coréennes et japonaises au printemps dernier l'ont bien illustré.

Ces dernières ont été l'occasion des premiers coups de feu du Japon depuis 1945.

Si un nouveau tir de missile nord-coréen a lieu prochainement, il faut s'attendre à de nouveaux pas dans la direction des programmes anti-missiles au Japon et en Corée du Sud. Ce n'est pas une solution au problème posé par cet étrange reliquat de la guerre froide, mais c'est une réaction compréhensible que les principaux proliférateurs balistiques (Chine, Corée du Nord) sont en mauvaise position pour condamner.

Quant à Taïwan, Pékin fait peser sur l'île une menace permanente d'usage de la force, qui rencontre rarement la réponse que mériterait ce type de discours de la part d'un membre permanent du Conseil de sécurité. Le problème de fond posé par la réaction de Pékin aux propos du président de Taïwan en juillet est simple, quels que soient les éléments de politique intérieure qui aient pu les susciter. Une réunification pacifique avec Pékin ne peut se faire sans négociations et donc sans reconnaissance réciproque préalable. Taïwan serait prêt à reconnaître la Chine, mais la reconnaissance de Taïwan par la Chine est impensable.

Après la rétrocession de Macao à la Chine cette année, la question de Taïwan va se poser en des termes plus pressants. L'option militaire paraît à bien des égards absurde, mais si Pékin prend la peine d'en rappeler la possibilité aussi fréquemment, les Taïwanais sont bien forcés d'en faire autant. L'option d'une invasion chinoise de Taïwan ne semble toujours pas réaliste, mais la menace balistique devient plus crédible avec les années. Pékin a déjà déployé environ cent cinquante missiles sur la côte et pourrait en déployer plus de cinq cents au début du siècle prochain. C'est pourquoi les Taïwanais cherchent à se doter de moyens d'alerte avancée et de défense anti-missile. Que feraient les

Etats-Unis et le Japon en cas d'attaque ? Telle est la grande question. La meilleure façon d'éviter une épreuve de force est sans doute de dire clairement qu'elle serait inacceptable pour Washington.

D'autres raisons expliquent encore que l'Asie sera bien le creuset du nouvel ordre mondial en gestation. Tout d'abord, le test de la puissance américaine se fait en Asie, plus qu'en Europe. Les intérêts américains sont considérables dans la région, tant sur le plan commercial que stratégique. La crise financière asiatique a renforcé l'influence américaine dans la région, mais c'est une position plus fragile qu'il n'y paraît, parce qu'elle ne repose pas sur une politique cohérente.

La Chine détient des clés essentielles de la sécurité régionale, mais aussi globale. Elle doit résoudre trois questions principales dans les prochaines années : l'incompatibilité croissante entre son système politique et ses choix économiques tout d'abord, avec les troubles internes qui peuvent en résulter. Elle doit repenser une politique régionale qui a pour effet de provoquer ce qu'elle redoute : le rapprochement des Etats-Unis, de la Corée du Sud et du Japon et les projets de défense anti-missile en Extrême-Orient. Enfin, la Chine devra choisir entre le rôle d'un acteur international majeur, avec les responsabilités que cela implique dans le domaine de la paix et de la sécurité et le maintien d'une conception fétichiste de la souveraineté, peu compatible avec les grandes évolutions internationales actuelles. Dans un contexte économique et social difficile, on ne peut exclure dans les prochaines années une fuite en avant nationaliste aux conséquences incalculables, par exemple envers Taïwan.

Thérèse Delpech est chercheuse au CERI (FNSP).



ARNO. CALOR. ROWENTA. SEB. TEFAL

Concentration des activités et consolidation des implantations mondiales

en Millions d'euros	30.06.99	30.06.98
• Ventes	750,3	829,2
• Résultat opérationnel	13,7	45,2
• Résultat courant	10,9	39,0
• Bénéfice net	2,3	13,4
• Bénéfice net part du Groupe	0,1	12,1
• Bénéfice net + amortissements	41,6	52,5

La fermeture du marché russe en septembre 1998 et la crise monétaire brésilienne au 1^{er} semestre 1999 rendent peu significatives les comparaisons semestrielles.

Message du Président

Il y a un an, après avoir subi les répercussions dans le monde de l'onde de choc de la crise asiatique, l'effondrement de l'économie russe fermait au Groupe l'un de ses marchés les plus importants. Fortement ébranlée par ces difficultés, votre société prenait des mesures d'adaptation immédiates et engageait des actions de fond afin de retrouver d'ici deux ans le niveau de ses performances passées : le plan Rebond était lancé.

C'est en impliquant le plus largement possible l'ensemble des collaborateurs que de nombreuses actions ont déjà été réalisées et que d'autres se poursuivent afin d'accélérer les mutations nécessaires, dont certaines avaient déjà été lancées dans le cadre d'Ambition 2000 : concentration du portefeuille produits, rationalisations industrielles, modernisation de l'organisation et simplification des structures. Simultanément, le Groupe garde le cap sur la croissance par l'innovation et la consolidation de ses implantations mondiales.

Au niveau des activités, l'ajustement des structures et des capacités de production s'est poursuivi en France et dans divers pays, conduisant à une réduction globale d'effectif sur un an de 1 450 personnes. Un accord a été trouvé avec notre partenaire chinois, permettant désormais à votre Groupe de contrôler à 100 % ses opérations dans ce pays. Enfin, notre activité aux Etats-Unis est redevenue normale, notamment sur le plan du service aux clients.

Dans le domaine social, plusieurs décisions et différents accords sont intervenus, permettant de limiter pour les salariés les effets des restructurations inévitables : réduction du temps de travail, reconversion de sites, mutations internes, etc. Par ailleurs, en France, un accord de participation aux résultats, pour la première fois commun à tous les salariés, a été signé par quatre organisations syndicales. Enfin, le nouveau plan d'achat d'actions proposé à l'ensemble des collaborateurs a connu un grand succès, attestant ainsi de leur confiance dans le futur.

Qu'il me soit permis en votre nom de les remercier pour l'engagement et l'esprit de solidarité dont ils témoignent.

Le début de l'année 1999 a été marqué par la crise monétaire brésilienne et la forte dévaluation du real. A fin mars 1999, les ventes consolidées présentaient un recul de 15 %. A fin juin 1999, ce recul était réduit à 10 %. Nous espérons en fin d'année pouvoir le ramener à environ 5 %. La situation est globalement satisfaisante en France, en Europe malgré la faiblesse persistante du marché allemand, et en Amérique du Nord. Nous visons, en 1999, un résultat net se rapprochant de 40 millions d'euros. Toutefois cet objectif pourrait être compromis par les conséquences du séisme en Turquie et l'instabilité de l'Amérique Latine.

Si ces événements venaient retarder de quelques mois le retournement amorcé en 1999, nous sommes prêts à prendre, sans délai, les mesures complémentaires nécessaires qu'ils impliqueraient.

Je suis confiant et profondément convaincu que les nombreux chantiers lancés porteront rapidement leurs fruits. Pour m'aider dans cette tâche et préparer le futur, votre Conseil, sur ma proposition, a décidé de nommer Thierry de La Tour d'Artaise Vice-Président Directeur Général du Groupe.

Riche d'un passé dont il n'est pas prisonnier, mais où il puise sa force, votre Groupe, malgré les difficultés générées par l'environnement et par sa mutation interne, poursuit activement la construction de son avenir.

Jacques Gairard

Le rapport semestriel sera disponible à partir du 22 septembre
(Tél. 04.72.18.16.40 - Fax 04.72.18.15.99)

Site Internet : <http://www.groupeseb.com>.

Russie : la responsabilité occidentale

par Jacques Sapir

LES mois d'août sont meurtriers en Russie. L'année dernière, ce sont les illusions du libéralisme planétaire qui s'effondraient avec la brutale dévaluation et le défaut sur la dette interne. Cette année, c'est ce qui reste de la bonne conscience occidentale qui est bon pour la poubelle.

Les gouvernements occidentaux et le FMI avaient longtemps prétendu qu'en soutenant Eltsine et le petit clan des libéraux de son entourage, ils défendaient la démocratie et l'économie de marché. Ils doivent aujourd'hui admettre, grâce au travail des juges en Suisse et aux Etats-Unis, et grâce aux enquêtes diligentes du temps où Primakov était premier ministre, qu'ils se sont faits les fournisseurs d'une bande de voleurs et d'aigrefins. Un président et sa famille mis en cause, l'ancien représentant russe au FMI en position d'accusé, et avec lui ses protecteurs, MM. Gaïdar et Tchoubais : le tableau est saisissant.

Ce que l'Occident découvre aujourd'hui, les Russes le savaient depuis des années. Les dérives électorales répétées des soi-disant « démocrates » et autres « libéraux », et à l'inverse la popularité immense qui a entouré Evgueni Primakov, le montrent assez. En mai dernier, un de mes collègues russes avait cette réflexion désabusée : « Nous avons cherché pendant longtemps quel était l'inspirateur de la politique des libéraux dans notre pays. Ce n'était ni Friedman, ni Hayek mais Proudhon : la propriété, c'est le vol ! »

Mais si les délits, ou même les crimes, ont été commis dans la plupart des cas par des Russes, la responsabilité occidentale est engagée. Celle du FMI en premier lieu, qui aujourd'hui joue les vierges effarouchées alors que ses prescriptions ont largement favorisé la mise en place de la délinquance financière à l'échelle industrielle en Russie, et qu'il ne pouvait ignorer ce que son argent devenait.

Les gouvernements de plusieurs pays occidentaux ne sont pas moins responsables. On a étouffé pendant des années les informations sur les pratiques de ceux que l'on désignait comme « nos amis » ou encore « les

garants des réformes ». D'ailleurs, de quelles réformes s'agissait-il ? Les privatisations improvisées et transformées en partage des dépouilles, le démantèlement de l'Etat par le biais de coupes successives dans ses dépenses qui l'ont affaibli comme un malade soumis aux saignées des médecins de Molière, l'absurdité d'une politique précipitée de libéralisation financière faisant le lit de la spéculation de l'évasion des capitaux. Le bilan est tragiquement éloquent.

A-t-on cru, comme le disent cy-

connues en 1993 et 1996. Il faut réaffirmer un soutien à des institutions et non à des hommes, et dans ce cadre reconnaître que l'actuelle Constitution russe ne satisfait pas les critères démocratiques et qu'il serait juste qu'elle soit amendée.

Il faut ensuite, plutôt que de donner - pardon, prêter - encore et sans cesse, soutenir les décisions qui, en Russie, vont dans le sens de la solvabilité de l'Etat. Les mesures de régulation des changes et de contrôle des capitaux prises par la Banque centrale de Russie depuis

Les gouvernements occidentaux et le FMI doivent aujourd'hui admettre qu'ils se sont faits les fournisseurs d'une bande de voleurs et d'aigrefins

niement certains diplomates américains ou britanniques, que mieux valait à Moscou des corrompus et des prévaricateurs car leur argent étant placé à l'Ouest, ils ne pourraient être nos adversaires ? Si tel fut le calcul, il a été bien imprudent. Cet argent corrompt aujourd'hui nos propres institutions financières, et les pays qui ont soutenu cette élite corrompue seront associés inmanquablement à l'opprobre dont elle sera frappée par la population russe. Ce sont les valeurs mêmes dont se réclament ici ceux qui ont porté Eltsine et les siens à bout de bras pour assurer sa réélection douteuse en 1996, en premier lieu la démocratie et les droits de l'homme, qui seront les premières victimes.

Si l'on ne veut pas se résigner au pire, il faut agir rapidement. Tout d'abord en cessant l'ingérence, directe ou indirecte, au profit de « démocrates » autoproclamés qui, faute d'avoir des principes, ont des valeurs, au sens mobilier du terme, et en rappelant la nécessité de la poursuite des processus électoraux engagés pour 1999 (élections législatives) et 2000 (élection présidentielle). On doit cesser de fermer les yeux devant les trucages et manipulations comme celles que l'on a

quelques mois vont dans ce sens. Au lieu d'en exiger le démantèlement comme le fait le FMI, il convient d'aider à leur mise en œuvre. Quand viendra un gouvernement décidé à lutter contre le crime et la corruption, comme ce fut le cas avec celui de Primakov, il faudra le soutenir dans cette tâche et non appuyer ses adversaires. Il convient, enfin, de réfléchir sérieusement au devenir de la dette russe accumulée depuis 1993, dans la mesure où les besoins financiers auxquels elle a correspondu découlaient dans une large mesure de prescriptions erronées et d'une conditionnalité inadaptée dont les prêteurs sont responsables.

Seuls les Russes peuvent mettre fin à la situation actuelle que connaît leur pays. Cessons de croire, ou de feindre de croire, que nous devons les guider pas à pas. Mais cessons aussi de nous opposer aux solutions politiques qui sont les seules en mesure de permettre une restauration de l'Etat en Russie, ainsi qu'à la construction des institutions politiques et économiques dont ce pays a besoin.

Jacques Sapir est économiste, directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales.

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Tél. : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

Démocratie européenne

DÉPUIS le début de la semaine, les députés du Parlement européen auditionnent les dix-neuf commissaires choisis par le président de la Commission de Bruxelles, l'Italien Romano Prodi. A raison d'un ou deux commissaires par jour et d'une séance de trois heures de questionnement serré pour chacun d'entre eux, cet examen de passage doit s'achever d'ici au 15 septembre. Alors, et alors seulement, le Parlement confirmera ou rejettera la nouvelle Commission. Il ne peut le faire qu'en bloc, conformément aux pouvoirs accrus qui lui ont été conférés, en 1992, par le traité de Maastricht.

En 1995 déjà, le Parlement européen avait fait subir un oral sévère à la Commission du Luxembourgais Jacques Santer, celle-là même qu'il a forcée à la démission collective, en mars dernier, pour d'excellentes raisons : manque de tonus général et indélicatesses de certains de ses membres – notamment la Française Edith Cresson – dans la gestion des budgets communautaires. Cette fois, l'oral a été précédé d'un écrit, accessible à tous sur Internet (*Le Monde* du 19 août) : chacun des dix-neuf a dû présenter son programme et répondre à des questions très précises sur son passé, ses ressources et d'éventuels conflits d'intérêts avec le mandat qui lui est confié.

Cette procédure est admirable à plus d'un titre. D'une part, elle tord le cou à l'une des critiques le plus souvent adressées à la construction européenne, jugée moins démocratique que bureaucratique. La vérité est qu'elle est de plus en plus démocratique, l'exécutif eu-

ropéen – la Commission – étant placé sous le double contrôle du Conseil des ministres (représentant chacun des gouvernements démocratiques des quinze) et du Parlement européen (émanation du suffrage universel). Il y a une forte dose de néo-poujadisme dans la dénonciation rituelle d'une lourde bureaucratie bruxelloise (en fait pas si nombreuse), qui imposerait sa « loi » par-delà les Parlements nationaux des quinze.

Les choses ne se passent pas comme cela. Et on aimerait voir le spectacle aujourd'hui donné à Bruxelles – l'examen de passage des commissaires – à l'Assemblée nationale française, ou ailleurs en Europe, quand il s'agit d'investir les candidats ministres choisis par un chef de gouvernement. Cette pratique est courante à Washington, où le système présidentiel, il est vrai, interdit ensuite au Congrès de renverser le gouvernement. Mais les leçons de démocratie peuvent venir aussi de Bruxelles.

La procédure en cours confirme, d'autre part, un rééquilibrage entre les trois pouvoirs européens, la Commission, le Conseil des ministres et le Parlement, au profit de ce dernier. C'est là encore une évolution souhaitable, voulue par le traité de Maastricht. Elle explique que les commissaires désignés aient passé une bonne partie de l'été à préparer leur passage devant les élus européens. A charge pour ces derniers de ne pas transformer leur juste mission de contrôle en procédure inquisitoriale et en vendetta politique motivées par de seuls intérêts parti-

IL Y A trente ans, à l'été de 1969, des unités des deux grosses armées communistes du monde s'affrontaient en une série d'incidents frontaliers qui firent craindre le pire de la part de l'un ou de l'autre des détenteurs rouges du feu nucléaire. Depuis une dizaine d'années, la situation s'est largement stabilisée sur ce « front ». Il reste aux deux pays à s'assurer que l'effondrement de l'Union soviétique n'a pas créé un vide où risqueraient de s'installer durablement, à leurs confins, un irrédentisme lié à la nébuleuse islamiste qui, de l'Afghanistan au Caucase, semble avoir repris le flambeau du fondamentalisme.

La rencontre de Bichkek, capitale du Kirghizstan, le 25 août, entre les chefs d'Etat russe et chinois, Boris Eltsine et Jiang Zemin, en compagnie de leurs homologues des trois anciennes Républiques soviétiques du Kazakhstan, du Tadjikistan et du Kirghizstan, également frontalières de la Chine, aurait pu être une occasion supplémentaire de sceller cette stabilité. Auquel cas cette réunion, qui se tenait dans le cadre de concertations régulières entre ces cinq

partenaires depuis qu'ils ont démilitarisé leurs frontières en 1996, aurait servi d'amorce à une politique positive de développement économique régional.

Au lieu de quoi Moscou et Pékin ont cru devoir se livrer de concert à des vituperations anti-occidentales qui, près de quarante ans après leur schisme idéologique, semblent parfaitement déplacées. Loin de se borner, comme l'indique la déclaration commune, à coopérer dans « la lutte contre le terrorisme international, le trafic de drogue et d'armes, les migrations illégales et autres formes de délits transfrontières, le séparatisme et l'extrémisme religieux », les cinq pays se sont engagés à œuvrer à la construction d'un « monde multipolaire » qui, dans l'esprit des gouvernements de Pékin et de Moscou, revêt une signification tout autre qu'une simple revendication identitaire.

A preuve la vigoureuse sortie de Boris Eltsine qui, pour illustrer sa bonne forme physique, s'est dit prêt, poing brandi, à « se battre contre les Occidentaux ». Le ministre russe des affaires étrangères, Igor Ivanov, a certes tenté d'arron-

dir les angles en assurant que le « partenariat stratégique » n'était pas une reconstitution de la défunte alliance sino-soviétique contre l'Occident. Mais Jiang Zemin a dénoncé en termes transparents les Etats-Unis pour ce qu'il a appelé « une nouvelle démonstration de l'hégémonie reposant sur la force, qui suscite l'inquiétude de la scène internationale » – une allusion à la guerre du Kosovo dans laquelle Pékin se refuse à voir autre chose qu'une opération américaine de prise de contrôle des affaires européennes.

La référence au « séparatisme » est la clé de cette mélodie en duo qu'entonnent les deux anciens rivaux communistes avec plus d'allant aujourd'hui qu'hier. Tous deux croient ou feignent de croire qu'après être intervenus contre la Serbie de Slobodan Milosevic à la rescousse des Kosovars, l'Amérique et ses alliés seraient prêts à faire de même dans le cas de sécession sur leur propre territoire ou, dans le cas de la Chine, en un point revendiqué comme Taïwan.

Les craintes de la Chine peuvent, à l'extrême limite, être justifiées dans le cas de l'île qu'elle considère comme une « province » – bien que Washington s'évertue à minimiser sa détermination à défendre Taïpeh coûte que coûte. Dans le cas d'autres régions rivales à l'autorité de Moscou ou de Pékin (provinces musulmanes d'Asie centrale ou Tibet), le scénario d'un « remake » du Kosovo paraît, pour le moins, tiré par les cheveux.

CONNIVENCE PASSAGÈRE

Les deux ex-concurrents du monde communiste donnent plutôt l'impression de vouloir se rassurer eux-mêmes sur leur poids stratégique. L'un et l'autre ont cruellement ressenti l'impression d'être marginalisés par la guerre du Kosovo et trouvent intérêt à renforcer chez l'autre une méfiance envers les plans stratégiques occidentaux, qu'il s'agisse de l'extension de l'OTAN à l'Est pour Moscou ou, pour la Chine, du projet américain de couverture défensive de l'Extrême-Orient par missiles antimissile.

Ce « partenariat » russo-chinois ne risque pas, à terme, de susciter de grandes craintes à Washington, où prévaut le sentiment que l'un et l'autre pays sont trop dépendants de l'assistance internationale pour constituer plus que de simples nuisances diplomatiques, aux Nations unies notamment. Le geste, répété avec insistance par la Chine, consistant à acquérir des armements russes – après avoir acheté des chasseurs SU-27 en 1997, Pékin s'apprete à passer commande ferme pour une soixantaine de SU-30 – n'impressionne que modérément les stratèges américains plutôt enclins à y voir une connivence passagère.

Il ne faudrait pourtant pas négliger les poses narquoises que ces deux géants instables se plaisent à prendre quand le poids de leurs déséquilibres intérieurs (politiques et économiques) représente encore un facteur de risque non négligeable. Par principe comme par souci de bonnes relations, personne n'a intérêt à ce que MM. Eltsine, Jiang ou leurs successeurs, puissent se vanter d'être d'humeur à « boxer » les Occidentaux tout en leur tendant la sébile.

Francis Deron

Interprétation par Renato Calligaro



Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint
Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenzi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet
Directeur artistique : Dominique Roynette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef : Alain Frachon, Erik Izraelewicz (Editoriaux et analyses) ; Laurent Greilsamer (Suppléments et cahiers spéciaux) ; Michel Kajman (Débats) ; Eric Fottorino (Enquêtes) ; Eric Le Boucher (International) ; Patrick Jarreau (France) ; Franck Nouchi (Société) ; Claire Blandin (Entreprises) ; Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Josyane Savigneau (Culture) ; Christian Massol (Secrétariat de rédaction)
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Médiateur : Robert Solé
Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ; partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourme (1991-1994)
Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 1 003 500 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Léna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Il y a dix ans

IL Y A dix ans, la seconde guerre mondiale venait de commencer. On la qualifia de « drôle » à son début. C'était cependant à l'heure où le monde encore endormi laissait égorger un pays ami. Le nôtre vivait encore dans l'illusion d'échapper au destin. Drôle, ce premier acte de la guerre ne l'était vraiment ni pour ceux qui le jouaient ni pour ceux qui l'ayant prévu en voyaient aussi le nécessaire et lointain enchaînement.

Car c'est bien à l'aube de ce 1^{er} septembre que cette guerre a commencé. Libre à d'autres de ne la faire débiter que le 10 mai 1940, le 22 juin 1941, le 8 novembre 1942 ou même le 6 juin 1944. Nous savons bien, nous, que la guerre de la liberté a commencé dès cet instant – il y a dix ans – et que nous nous sommes portés à l'avant-garde, et qu'avant de succomber nous y sommes restés seuls, ou si peu aidés. C'est aux autres qu'il est de-

mandé ici de ne pas oublier. Nous avons, quant à nous, à nous rappeler les causes et les conséquences de ce conflit dont le monde est tout secoué encore et saignant. Ce monde aveugle et impuissant alors devant la tyrannie montante était sans aucune foi en lui, et l'on voudrait que l'ayant retrouvée au combat il ne l'ait pas déjà reperdue.

Les peuples ont pour vivre, comme pour combattre, besoin d'être animés, c'est-à-dire, et à proprement parler, d'avoir une âme. Sans quoi ni la moindre volonté ni la moindre espérance ne peuvent leur être communes. Il n'y a plus de nation ou presque. Et la nation a toujours l'armée qu'elle mérite : avant que celle-ci s'effondre, celle-là s'était le plus souvent affaïssée et comme abandonnée.

Jacques Fauvet
(2 septembre 1949.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60
Index et microfilms du Monde : 01-42-17-29-33

Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE
Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

L'inévitable recomposition de l'industrie pétrolière

Suite de la première page

Les investisseurs se montrent plus circonspects face à Philippe Jaffré, cinquante-quatre ans, inspecteur des finances parachuté par Edouard Balladur à la tête d'Elf en 1993 pour privatiser ce qui était alors la première entreprise française. L'impératif était de stopper la dérive provoquée par son prédécesseur, Loïc Le Floch Prigent. Les marchés boursiers saluèrent le redressement rapide du groupe alors qu'en interne la révélation des « affaires » de la précédente direction démolissait le personnel. Six ans plus tard, affaibli par une cure d'austérité qui n'en finit pas, les salariés reprochent à leur patron son manque de stratégie industrielle et son absence de dialogue social. La grève de plus de cent jours, cette année, dans la filiale exploration-production d'Elf à

Paris et à Pau illustre ce malaise. Le dynamisme de l'un et les faiblesses de l'autre expliquent l'attitude différente des deux groupes face à la recomposition accélérée du secteur depuis un an.

Profitant du contrechoc pétrolier de 1998, BP donnait le coup d'envoi en achetant coup sur coup les américains Amoco et Arco. Il était suivi aux Etats-Unis par Exxon, qui a mis la main sur son concurrent Mobil, tandis que Chevron tentait en vain de se marier avec Texaco. L'espagnol Repsol jetait son dévolu sur l'argentin YPF et Total absorbait le belge Petrofina. Voyant s'échapper le groupe belge, Elf se retournait vers l'Eni pour envisager une alliance. A peine engagées, les discussions s'interrompaient, le français étant la cible de TotalFina.

Le montant total des transactions approche les 250 milliards de dollars, du jamais vu dans l'histoire de l'industrie pétrolière. Les sommes sont considérables, mais l'impact est limité au regard des parts de marché. Le nouvel ensemble BP Amoco Arco, premier producteur mondial, détient... 2 % du marché. Les huit plus grandes compagnies internationales ne représentent que 15 % de la production de la planète...

« La chute des cours du pétrole n'a pas été décisive », expliquait récem-

ment John Browne, le patron de BP, à l'origine du mouvement de concentration, c'est l'aboutissement d'une réflexion selon laquelle la demande d'énergie va profondément se modifier. » La part du gaz va augmenter plus vite que celle du pétrole ; le type de carburant évolue, il est plus propre et la part de l'essence diminue. Autre contrainte : pétroliers et chimistes doivent fournir des produits de meilleure qualité avec des prix sans cesse en baisse.

Les pétroliers ne veulent plus céder aux charmes des fluctuations à la hausse des cours du brut, pour ne pas renouveler leurs erreurs du passé en développant des forages coûteux. Les critères sont revus sans cesse à la baisse en raison des progrès techniques. Pour être mis en exploitation, un champ d'hydrocarbures doit être rentable avec un baril à 12 dollars, la barre était encore à 15 dollars voici à peine deux ans. Ces obligations de compétitivité, liées à l'importance des investissements nécessaires pour développer des gisements, expliquent la vague de fusion et l'opération TotalFina-Elf. Même après la fusion, le groupe français aura un problème de taille. Il sera seul dans sa catégorie pesant le double des poids moyens et la moitié de chacun des trois majors. Une position inconfortable.

La question n'est plus d'actualité puisque la fusion est inéluctable, affirment l'ensemble des acteurs pour en finir avec ces spéculations. De par sa taille, le nouveau groupe pourra prétendre à de plus grandes concessions pétrolières et gazières. La priorité est donc de constituer rapidement ce nouvel ensemble, en surmontant les questions de personnes. Des négociations s'imposent. Trop de retard ou un échec serait préjudiciable pour l'une et l'autre compagnie, les affaiblissant chacune au grand bonheur des prédateurs extérieurs.

DIPLOMATIE

Le pétrolier national privé pourrait envisager des rapprochements à l'extérieur, mais il lui faudra auparavant réussir l'intégration des équipes des deux groupes. Pas moins de trois ans seront nécessaires, estime-t-on chez Elf. Une possibilité serait de s'approcher des compagnies nationales de pays producteurs comme l'Arabie saoudite, le Venezuela ou d'autres Etats du Golfe ou d'Amérique du Sud qui souhaitent s'internationaliser. Dans ce cas, la diplomatie jouera un rôle prépondérant et la lutte s'annonce âpre. Les pétroliers américains bénéficient de tout le poids de Was-

RECTIFICATIFS

ROUKAVICHNIKOV

Une des photographies illustrant l'article « Nabokov "Ces choses lointaines, lumineuses, chères..." » d'Olivier Rolin, paru dans *Le Monde* du 25 août, était mal légendée. Il s'agissait en fait du manoir Roukavichnikov à Rodjestvenno.

NICOTINE ET GOUDRONS

Une ligne en surimpression a rendu illisible, dans *Le Monde* du 27 août, une phrase de l'article sur les taux de nicotine et de goudrons dans les cigarettes. Il fallait lire :

selon elles (les études citées par l'INC), le temps séparant deux bouffées a été estimé entre 18 et 64 secondes.

PRÉCISION

ANDRÉ SCHIFFRIN

Le livre d'André Schiffrin auquel faisait allusion Olivier Bétourné, dans le point de vue publié par *Le Monde* du 31 août, « Edition : non au modèle américain », a paru aux Editions de la Fabrique, sous le titre *L'Édition sans éditeurs*, traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Michel Luxembourg.

Dominique Gallois

ALIMENTATION Deux industriels français, Glon-Sanders, numéro un de l'alimentation animale, et Bourgoïn, leader européen de la volaille, ont mis en place avec les agri-

culteurs français une filière « non OGM » (organismes génétiquement modifiés). ● IL S'AGIT de nourrir les volailles avec du soja suivi tout au long de sa transformation. A cette

fin, dès cet automne, 2 000 agriculteurs vont récolter un « soja de pays ». ● LES INDUSTRIELS cherchent à rassurer les consommateurs sur la qualité des produits alimentaires,

mise à mal par les affaires de la vache folle, de la dioxine et autres boues d'épuration. ● DÈS LA FIN OCTOBRE, de premiers œufs étiquetés « soja de pays », seront disponibles

en France dans les rayons. ● AUX ETATS-UNIS MÊME, berceau des organismes génétiquement modifiés, les consommateurs commencent à manifester une certaine inquiétude.

Deux industriels créent la première filière « non OGM » en France

La sécurité alimentaire et la garantie de l'absence d'organismes génétiquement modifiés dans les produits commercialisés deviennent des arguments de vente. La crainte du transgénique grandit au Japon et commence à apparaître aux Etats-Unis

LA PREMIÈRE filière de soja « non OGM » vient de voir le jour en France, pour l'alimentation animale. Baptisée « soja de pays », elle répond à un cahier des charges précis, qui interdit en particulier l'utilisation d'organismes génétiquement modifiés (OGM). Deux industriels français, Glon-Sanders, numéro un de l'alimentation animale, et Bourgoïn, leader européen de la volaille, sont à l'origine de cette démarche, qui se veut exemplaire en Europe. Désireux de ne plus utiliser de semences de soja OGM en provenance essentiellement des Etats-Unis, ils ont mis en place avec les agriculteurs français une filière « tracée », dans laquelle le soja est suivi tout au long de sa transformation, de la graine aux volailles et aux œufs vendus par les détaillants.

En pratique, 2 000 agriculteurs vont récolter du « soja de pays », dès cet automne. Utilisé sous la forme de tourteaux (sous-produit du soja, une fois l'huile retirée) ou de graines extrudées (ayant subi un traitement pour les rendre digestibles), il ira nourrir notamment les volailles sous signe de qualité Duc et les poules pondeuses d'œufs de consommation.

« C'est la première fois que nous avons une demande précise pour une production non OGM, ce qui a

Cultures	Pays	1996	1997	1998*	Total
		Source : ISAAA	Source : ISAAA	Source : FIS	
SOJA	USA	0,5	4,45	13,0	29,4
	Argentine		1,0	2,0	
MAÏS	USA	0,3	3,2	8,0	
	Europe			0,1	
	Argentine			0,1	
COTON	USA	0,8	1,32	2,0	
	Australie		0,2	0,3	
COLZA	USA	0,1	0,12	0,4	
	Canada		1,0	2,0	
TABAC	Chine	1,0	1,0	1,0	
LÉGUMES	USA	0,2	0,44	0,5	

permis de mobiliser toute la filière », explique l'interprofession des oléagineux et protéagineux, Prolea. Onze coopératives (essentiellement des producteurs français) ont répondu à l'appel, dans le Sud-Ouest de la France et en Bourgogne.

VOLONTÉ DE RASSURER

Les partenaires tablent sur une première récolte de 50 000 tonnes, soit 20 % de la production française, et souhaitent dépasser les 100 000 tonnes en 2000. La France ne gagnera pas pour autant en indépendance vis-à-vis du soja amé-

ricain. L'Hexagone ne produit en effet que 5 % des protéines de soja qu'il consomme pour l'alimentation animale. « Avec 200 000 tonnes de graines produites en France, contre 75 millions de tonnes aux Etats-Unis et presque autant en Amérique latine, notre dépendance est totale, estime François Quéhérvé, directeur de Feed Alliance, la société rennaise acheteuse de matières premières à la fois pour Bourgoïn et Glon. Mais on peut espérer relancer une petite production française dans laquelle on a l'avantage de mieux maîtriser ce qui se passe. »

Dans cette affaire, les industriels cherchent à rassurer les consommateurs sur la qualité des produits alimentaires. Mis à mal par les affaires de la vache folle, de la dioxine et autres boues d'épuration, les fabricants d'alimentation animale ont hâte de montrer patte blanche et farine animale saine. Ils sont rejoints en cela par un leader de la volaille française, dont les ventes de poulets ont été sérieusement affectées par la dernière crise de la dioxine, venue de Belgique.

« La crise de la dioxine a fortement touché la filière avicole et pénalisé Duc dans sa progression et sa rentabilité à court terme », reconnaissait le groupe le 6 août, dans un communiqué. Une marque concurrente comme Doux connaît des difficultés (voir ci-dessous). Afin que le consommateur ne se détourne pas de la cuisine de poulet, comme il avait délaissé la côte de bœuf à l'époque du scandale de la vache folle, Duc a imposé aux agriculteurs producteurs de « soja de pays » des contraintes supplémentaires. Ils n'ont pas seulement l'obligation de ne pas utiliser de semences génétiquement modifiées et de « tracer » la production à toutes les étapes. Ils doivent aussi cultiver à une certaine distance des centres de pollution

(usines chimiques et centres d'incinération, responsables de contamination par la dioxine) et s'interdire d'épandre des boues de stations d'épuration.

Pour Duc, dont les volailles certifiées pèsent près de 85 % du chiffre d'affaires total, il s'agit, au travers de ces nouvelles exigences, « d'anticiper sur la demande des consommateurs ». La filiale de Bourgoïn a déjà interdit, depuis 1996, le maïs OGM au menu de ses gallinacées. « Il ne restait plus qu'une seule matière première importée : le soja », indique son directeur, Joël Marchand.

SURCÔUT

Bourgoïn est déjà partenaire, avec des distributeurs, tel Carrefour, dans la mise en place de production de soja non OGM aux Etats-Unis et au Brésil. La décision de faire de même en France relève vraisemblablement d'une procédure d'urgence. « La traçabilité est plus simple à gérer en France. Nous n'avons pas de problème de transbordement des bateaux qui posent les importations, et nous disposons d'agriculteurs très réactifs ».

Dès la fin octobre, les premiers œufs étiquetés « soja de pays », seront disponibles dans les rayons de France, le temps aux animaux de Glon-Sanders d'être nourris

avec cette production. « Nous sommes la première organisation de production d'œufs en France et nous alimentons tous les grandes marques en œufs », souligne André Glon, son président. Nous avons un intérêt à la rentabilité des élevages, actuellement en difficulté, et nous voulons permettre au consommateur d'avoir un choix dans ce débat OGM ou non OGM, à supposer qu'il y ait un risque pour le consommateur. »

Reste le problème, pour la filière, du surcoût d'une telle politique. Les partenaires n'ont pas trouvé preneur pour l'huile de soja non OGM, un débouché supplémentaire qui permettrait de faire baisser le prix du produit. Les producteurs reçoivent en effet une prime de 10 % pour la production de ce soja, qui nécessite des soins particuliers.

Entre volailles et œufs biologiques, produits sous signe de qualité et produits de premiers prix, le consommateur va ainsi voir se glisser une quatrième indication : « soja de pays ». Mais pour ces poulets-là, débarrassés des OGM dans leurs mangeoires, et pour obtenir une meilleure sécurité alimentaire, il devra déboursier plus cher et choisir les viandes haut de gamme.

Veronique Lorelle

420 emplois en suspens pour les poulets Doux

Lors d'un comité d'entreprise, mardi 31 août, au siège du groupe à Châteaulin (Finistère), la direction du producteur de poulets Doux a annoncé que 420 emplois posaient problème. Ce chiffre correspond à 12 % des 3 500 emplois environ de Doux-Galina, l'entité qui regroupe certaines filiales du groupe dans l'Ouest de la France. Certaines fabrications seraient regroupées sur un site, et des emplois seraient transférés. Les délais de plus en plus courts demandés par la grande distribution, avec une commande passée le matin pour une livraison dans la journée, sont invoqués ainsi que l'évolution de la demande des consommateurs vers des poulets labellisés. Selon la CGT, le site le plus touché sera l'unité de découpe de poulets de Vannes (Morbihan), où 198 salariés, à peu près la moitié de l'effectif, sont concernés. Le mot de licenciement n'a pas été prononcé et aucune échéance n'a été donnée par la direction. (Corresp.)

Les consommateurs américains manifestent leurs premières craintes

WASHINGTON
de notre correspondant

L'agriculture américaine est en crise : une sécheresse persistante dans certaines régions fait des ravages en même temps que trois années de récoltes exceptionnelles ont fait chuter les cours. Le revenu des paysans est en baisse, les subventions en hausse vertigineuse : 13,4 milliards de dollars (12,7 milliard d'euros) en un an. En même temps, le marché à l'exportation de produits génétiquement modifiés est menacé par l'opposition qui se développe dans plusieurs pays importateurs, de l'Union européenne au Japon ou au Mexique. Aux Etats-Unis même, une frange de consommateurs conteste le triomphe du génétiquement correct.

Les fabricants de petits pots pour bébé Heinz et Gerber (filiale du producteur d'organismes génétiquement modifiés Novartis) ont banni les OGM, afin d'éviter des poursuites d'écologistes. La ville de Berkeley (Californie) a demandé aux cantines scolaires de servir des menus biologiques. Des ministres du culte ont porté plainte contre l'Administration de l'alimentation et du médicament (FDA) pour que les OGM soient mentionnés sur les étiquettes. Ils n'acceptent pas que les croyants soient

contraints de violer leurs prescriptions alimentaires en absorbant des OGM contenant des gènes d'animaux : catholiques pendant le carême, bouddhistes végétariens, musulmans ou juifs en cas d'utilisation de gènes de porc.

Les OGM connaissent pourtant une expansion vertigineuse : 50 produits ont été approuvés par le département de l'agriculture et la superficie cultivée est passée de 3,2 millions d'hectares à 20,2 en deux ans. Introduit en 1995, le coton doté du gène Bt (bacillus thuringiensis), chargé de protéger la plante contre certains insectes, représente désormais 17 % de la surface plantée, le maïs Bt 36 % et le soja Bt 44 % de la production totale.

PHÉNOMÈNE DE CONCENTRATION

Toutefois, dans un contexte où les prix s'effondrent, le nombre d'exploitations est en chute rapide et le phénomène de concentration s'amplifie, le secrétaire à l'agriculture, Dan Glickman, s'inquiète de l'impact des OGM sur les campagnes. « Une de mes principales inquiétudes concerne l'impact des biotechnologies sur les paysans : regroupement, industrialisation et propriété commerciale sur la recherche peuvent leur nuire. Ils

menacent d'en faire les serviteurs de maîtres plus puissants plutôt que les maîtres de leur propre domaine », a déclaré M. Glickman.

L'opposition aux OGM a pris par surprise Washington et le monde agricole. D'où les vives réactions contre la réglementation européenne ou l'inquiétude quand des brasseurs japonais ont décidé de revenir au maïs traditionnel. La contestation est encore embryonnaire aux Etats-Unis où les autorités ont, dès le début, collaboré avec l'industrie pour promouvoir les OGM. Ceux-ci bénéficient d'emblée d'un préjugé favorable, la procédure d'homologation est simplifiée et ils sont traités comme des produits comme les autres.

Voilà qui explique les réticences américaines à un étiquetage obligatoire considéré avec suspicion : certains affirment que cela équivaudrait à traiter les OGM comme un poison. Puisque ces produits sont sains, à quoi bon les mentionner ! M. Glickman a reconnu que l'étiquetage était inévitable mais devrait rester volontaire et « ne pas nuire au commerce et à une nouvelle technologie pleine de promesses ». Son objet est avant tout éducatif, de convaincre le consommateur - américain aujourd'hui, européen demain - de l'innocuité des OGM. Cette collusion des

pouvoirs publics et de l'agroalimentaire est solide : il aura fallu trois ans de procès au fabricant de glaces Ben & Jerry pour avoir le droit d'écrire que le lait qu'il utilisait était bio.

Sur ce dossier, les Américains se sont montrés au début très menaçants, évoquant un conflit potentiel avec les Quinze encore plus grave que les guerres de la banane et du bœuf aux hormones. Mais on entend depuis peu des propos moins provocants ; on sait qu'ils ne font pas toujours bon effet et on garde à la mémoire l'effet négatif de l'agressivité du producteur d'OGM Monsanto.

MISE EN GARDE

M. Glickman - qui a rencontré récemment son homologue français Jean Glavany - a reconnu que, même si les producteurs d'OGM avaient scientifiquement raison, ils ne pouvaient forcer les gens à les consommer. Il a aussi souhaité que l'on parvienne à un accord avec Bruxelles tout en mettant en garde « nos amis d'outre-Atlantique que si ces questions ne peuvent être réglées à l'amiable nous nous battons vigoureusement pour défendre nos droits ».

Patrice de Beer

Le gouvernement japonais impose un étiquetage obligatoire

TOKYO

de notre correspondant

Après de longues hésitations, le gouvernement japonais a décidé de répondre partiellement aux demandes de ses consommateurs en imposant l'étiquetage des organismes génétiquement modifiés (OGM). Le ministère de l'agriculture, endossant la recommandation d'une commission consultative composée de professionnels et de consommateurs, a annoncé, le 10 août, l'étiquetage obligatoire de trente produits à partir du printemps 2001. Les réglementations sur les normes agricoles seront modifiées en avril, mais le Japon notifiera sa décision à l'Organisation mondiale du commerce avant la fin de l'année : les nouvelles dispositions affecteront en effet en priorité les produits importés.

Etant donné l'importance des importations alimentaires en provenance des Etats-Unis (30 %), les réticences japonaises aux cultures transgéniques risquent de créer un nouveau différend avec Washington. Alors que la balance commerciale entre les deux pays est largement excédentaire en faveur des Japonais, les Américains risquent de voir chuter leurs exportations agri-

coles dans l'Archipel. Selon Washington, l'obligation d'étiquetage constituera un obstacle au commerce des produits agricoles.

Parmi les produits concernés par l'étiquetage obligatoire figurent les plus grosses exportations américaines : le maïs et le soja, dont les Etats-Unis fournissent respectivement 9,1 millions de tonnes (96,5 % des importations nippones) et 2,45 millions de tonnes (86 % des importations). Le soja est un produit essentiel de l'alimentation nipponne, consommé surtout sous forme de sauce (shoyu), de condiment pour la soupe (miso), de flan (tofu), de soja fermenté (natto) et d'huile.

PRESSION DES CONSOMMATEURS

Anticipant des réactions négatives de la part des consommateurs, des groupes agroalimentaires ont décidé de bannir les produits transgéniques : c'est le cas des brasseries Kirin, qui ont annoncé la mise en place des filières d'approvisionnement en maïs non-OGM et l'exclusion complète des variétés transgéniques à partir de 2001. Kirin, qui importe 200 000 tonnes de maïs par an, a été suivi dans sa décision par son concurrent Sapporo. Les fabri-

cants de tofu comptent également passer au soja non-OGM et le minotier Nippon Flour Mills pourrait recourir au maïs non-OGM pour son gruau et remplacer l'amidon de maïs par celui du blé.

Les consommateurs japonais manifestent, depuis quelques années, une sensibilité particulière à l'hygiène alimentaire, avec des points de fixation sur les cultures transgéniques et les pesticides. Et en dépit des pressions américaines, le gouvernement a dû tenir compte de leur demande.

Le Japon a autorisé l'entrée des plantes transgéniques en 1996 et, dès l'année suivante, le marché se chiffrait à 641 milliards de yens (32 milliards de francs). Mais cette introduction n'a pas donné lieu à une adhésion des consommateurs qui, dans certaines préfectures telles que celle de Tokyo, ont menacé de boycotter les produits OGM. Depuis 1997, les aliments à base de soja vendus dans la capitale comportent l'indication qu'ils ont été fabriqués à partir de produits « non génétiquement modifiés ». L'association de fabricants de tofu évalue à 300 000 tonnes la demande annuelle en pâte de soja non-OGM. Depuis quelques années se sont, en outre,

développés les réseaux de vente de produits biologiques : les supermarchés ont des rayons spéciaux pour ce type de produits.

Au cours des deux dernières années, les autorités ont lancé des campagnes d'information afin de faire accepter au public les produits issus de manipulations génétiques. Mais elles ne sont pas venues à bout des résistances des associations de consommateurs.

Le Japon n'ignore pas pour autant la culture transgénique : de nombreuses recherches (notamment sur le riz) sont effectuées par les industriels et les instituts nationaux avec pour objectif de s'affranchir des brevets occidentaux.

Le gouvernement espérait réduire par le développement de ce type de cultures la dépendance alimentaire du Japon qui, en 1996, n'a pu assurer que 42 % de la demande de sa population. Mais l'opinion ne semble pas le suivre sur ce terrain et il a dû lui donner partiellement gain de cause (certains produits tels que l'huile de soja sont exclus de l'étiquetage) en décidant que le consommateur devait être informé de la composition du produit qu'il achète.

Philippe Pons

L'enthousiasme de Wall Street commence à faiblir

LES OGM perdent la confiance des milieux financiers. Les cours des firmes participant au développement des organismes génétiquement modifiés s'érodent, alors que le marché est à la hausse : l'action Monsanto, qui valait 48 dollars en mars, est revenue à 40 dollars en août, Delta & Pine Land a baissé dans le même temps de 34 dollars à 26 dollars, et Agribiotech de 6 dollars à 4 dollars.

En mai, les analystes new-yorkais de la Deutsche Bank avaient publié une étude pessimiste sur le secteur, confirmée par un nouveau rapport diffusé en juillet. « Naguère perçus comme le stimulant d'une hausse des cours du secteur, écrivent-ils, les OGM seront maintenant perçus comme un paria. » Ce retournement d'opinion découle, selon les analystes, de la perspective d'une division du marché en produits OGM et non-OGM. Si ce clivage s'affirmait, « les OGM se vendraient à un prix inférieur aux produits non-OGM ».

La question de l'étiquetage, créant une filière séparée, est

donc la clé du succès ou de l'échec économique des OGM. Or la tendance confirme ces craintes : les industriels agroalimentaires sont de plus en plus réticents face aux produits génétiquement modifiés.

RISQUES DE PROCÈS

Les analystes relèvent deux autres sources de troubles pour la nouvelle technologie. D'une part, des procès pourraient survenir de la part de fermiers dont les plants non-OGM seraient pollués par les OGM voisins. D'autre part, la productivité des semences OGM est peu intéressante à un moment où le marché des grains est encombré. Au total, les analystes conseillent la prudence aux investisseurs, voire la vente de certaines valeurs.

Malgré ces mauvais augures, le leader du secteur, Monsanto, affiche des résultats positifs : la surface plantée aux Etats-Unis avec des semences OGM de sa fabrication a augmenté de 38 % en 1999 par rapport à l'année précédente.

Hervé Kempf

Veba et Viag s'apprêtent à donner naissance au numéro un allemand de l'électricité

Le nouvel ensemble sera le principal concurrent d'EDF en Europe

Deuxième et troisième fournisseurs de courant en Allemagne, Veba et Viag pourraient bientôt fusionner. Le gouvernement de Bavière, qui dé-

tient 25,1% de Viag, a confirmé l'existence de pourparlers avancés. Le nouveau groupe prendrait la première place sur un marché qui se

transforme rapidement sous l'effet de la déréglementation. Également présent dans la chimie, Veba-Viag céderait ses télécommunications.

FRANCFORT

de notre correspondant

La concentration annoncée dans le paysage de l'électricité allemand se concrétise. Deux des principaux producteurs et distributeurs de courant, Veba et Viag, seraient sur le point de boucler leur fusion. Pour la première fois, mardi 31 août, le ministère des finances de Bavière - le Land est le plus important actionnaire de Viag avec 25,1% - a confirmé officiellement l'existence de pourparlers entre les deux groupes, qui pourraient prendre une décision « d'ici à l'automne ». Ce rapprochement placerait le nouvel ensemble à la première place sur le marché allemand du courant, libéralisé depuis avril 1998. Les deux entreprises se refusent encore au moindre commentaire.

Selon le quotidien *Süddeutsche Zeitung* de mardi 31 août, les négociations sont pourtant très avancées. Les deux PDG, qui devaient rencontrer les plus hautes autorités

bavaroises, mercredi, se seraient mis d'accord sur les points essentiels. Actuellement, les deux groupes représentent environ 133 milliards de deutschemarks de chiffre d'affaires (68 milliards d'euros, dont 42,7 milliards d'euros pour Veba) et emploient plus de 200 000 salariés. La nouvelle holding serait implantée à Düsseldorf, siège de Veba, tandis que les divisions « énergie » seraient gérées à partir de Munich, la capitale bavaroise où Viag est installée. Le Land de Bavière poserait comme condition à ce rapprochement le maintien d'un certain nombre d'activités sur son territoire. Il a d'ailleurs précisé qu'« il reste toute une série de questions importantes à clarifier ». Le groupe serait dirigé par un tandem constitué d'Ulrich Hartmann, président du directoire de Veba, et de son collègue de Viag, Wilhelm Simson.

Cette fusion géante était encore inimaginable voici six mois, au lendemain de l'échec du rapproche-

ment entre Viag et le suisse Algroup. Mais la concurrence dans le domaine électrique aborde une nouvelle étape : les principaux producteurs, autrefois en position de monopole dans leur région d'origine, démarchent désormais les particuliers sur l'ensemble du territoire allemand (*Le Monde* du 27 août). Cette bataille commerciale devrait s'emballer avant la fin de l'année.

ÉGALEMENT DANS LA CHIMIE

PreussenElektra (filiale de Veba) et Bayerwerk (Viag) sont respectivement en deuxième et troisième position sur le marché allemand du courant, mais étaient présents essentiellement dans le nord et le sud du pays. Leur fusion les placerait devant l'actuel numéro un allemand, RWE, le groupe d'Essen, et au deuxième rang européen derrière EDF.

Outre l'énergie, le nouvel ensemble se concentrerait sur la chimie. Les deux futurs partenaires

disposent de filiales bien implantées dans certaines spécialités chimiques, qui seraient elles aussi fusionnées, selon le *Süddeutsche Zeitung*. Veba a procédé récemment au rapprochement de Hüls et Degussa, tandis que Viag apporterait les sociétés SKW Trostberg et Goldschmidt.

Les autres activités des deux conglomérats n'auraient pas vocation à intégrer ce nouvel ensemble. Elles seraient destinées à être cédées ou à être exploitées avec des partenaires. Veba et Viag avaient notamment entrepris, depuis le début des années 90, de se diversifier, avec un succès mitigé, dans les télécommunications. Selon l'hebdomadaire *Focus*, seule la filiale Viag Interkom serait conservée en cas de fusion. Le réseau de téléphonie mobile E-Plus, codétenu par Veba et RWE, serait mis en vente. La presse allemande croit savoir qu'il intéresserait le français Vivendi.

Philippe Ricard

Fermer une usine Nissan n'est pas tabou, affirme Carlos Ghosn

Un plan de redressement sera annoncé en octobre

TOKYO

correspondance

Carlos Ghosn n'aura guère eu le temps de prendre des vacances cet été. Pourtant, dans l'immense bureau qu'il occupe au siège de Nissan, les étagères sont quasiment vides. Nommé après la prise de contrôle du deuxième constructeur japonais par Renault en mars, le nouveau numéro deux de Nissan (*chief operating officer*) a passé en fait ces derniers mois à sillonner la planète, mais aussi le Japon, pour ausculter le grand malade dont il a la charge. Il se considère aujourd'hui dans la dernière ligne droite avant le moment charnière de mi-octobre, lorsqu'il lancera le coup d'envoi, lors du Salon de l'automobile de Tokyo, du Nissan Revival plan, le plan de redressement de Nissan.

L'ancien directeur général adjoint de Renault a mis en place neuf « équipes transverses » - selon la terminologie en usage au sein du constructeur français - chargées d'identifier les problèmes dans les différents domaines : elle sont jeunes, multinationales et enthousiastes, a assuré M. Ghosn, qui attend leurs conclusions pour le 15 septembre. D'ores et déjà, le numéro deux de Nissan ne cache pas que les achats seront l'une de ses priorités, comme naguère chez Renault. « Nous avons trop de fournisseurs. Et beaucoup ne sont pas globaux. Leur nombre va diminuer. Le plan d'action comportera des objectifs de performance très clairs, auxquels devront se plier les fournisseurs qui souhaitent continuer [avec nous] », a-t-il prévenu.

Quant aux participations de Nissan au capital de ses sous-traitants, M. Ghosn les évaluera une par une : « Si une participation sert la performance du sous-traitant, soit ; sinon, nous nous désengagerons. Mais il faut bien voir que les achats représentent plus de 50 % du chiffre d'affaires : un gain de 1% seulement représente

35 milliards de yens (301 millions d'euros). La baisse des coûts est de loin plus importante que les éventuelles plus-values tirées des cessions. » Elle prime aussi sur les ventes, assure M. Ghosn : « En 1999, presque toute l'industrie automobile fera de profits, nous serons pratiquement les seuls à faire des pertes [aux alentours de 60 milliards de yens]. Vous imaginez quelle sera la situation de Nissan le jour où les marchés vont se retourner ! Les marchés européen et américain sont proches de sommets historiques. La seule bonne surprise peut venir des marchés japonais et asiatique. Nous n'avons aucune marge. Il va falloir faire feu de tout bois et traiter le problème carrément, de façon à remettre Nissan sur la voie d'une profitabilité stable. »

CHOC CULTUREL

Jusqu'à fermer une usine ? « Ce n'est pas tabou, donc c'est envisageable. » Plus que des transferts de ligne de production ? « Dans une usine, vous avez 50 % de coûts fixes incompressibles. Avec les transferts, on ne joue donc que sur 50 % des coûts », raisonne-t-il. M. Ghosn n'a pas encore rencontré de résistance, même s'il a conscience qu'il n'est pas dans la phase décisionnelle : « Il y a un consensus sur le fait qu'il faut sauver Nissan. Dans l'entreprise, il y a de l'anxiété, mais aussi une profonde envie d'en sortir : Nissan a perdu des parts de marché partout, il n'y a pas eu une bonne nouvelle depuis six ou sept ans. C'est le énième plan. Il faut qu'il marche. Le choc culturel a des avantages : « Les entreprises japonaises sont extrêmement disciplinées, hiérarchisées. Il y a beaucoup de débats sur ce qu'on doit faire ; une fois que c'est décidé, les gens l'appliquent de manière intense. C'est une force ! », affirme le directeur général de Nissan.

Brice Pedroletti

Forte hausse des résultats au 1^{er} semestre 1999

(En millions d'euros)	S1 99	S1 98	
Chiffre d'affaires	3 890	2 924	+33%
Marge brute	762	594	+28%
En % du C.A.	19,6	20,3	-0,7
Résultat net des entreprises intégrées	151	109	+38%
En % du C.A.	3,9	3,7	+0,2
Résultat net			
Avant amortissement des écarts d'acquisition	186	145	+28%
En % du C.A.	4,8	5,0	-0,2
Après amortissement des écarts d'acquisition	154	128	+20%
En % du C.A.	4,0	4,4	-0,4
Marge brute d'autofinancement	395	306	+29%
Investissements industriels	251	208	+20%
	Au 30/06/99	Au 31/12/98	
Capitaux propres	2 203	2 090	+5%
Endettement financier net	459	610	-25%
Taux net d'endettement	21 %	29 %	-27%

croissance de 33 % du chiffre d'affaires du 1^{er} semestre

L'augmentation des ventes Valeo au 1^{er} semestre 1999 est portée par la 1^{ère} monte, en hausse de 39 %, et par la 2^{ème} monte, en progression de 17 %.

forte progression des résultats

La marge brute de Valeo intègre sur le semestre les activités de ITT Electrical Systems, acquises en septembre 1998.

Leur taux de marge brute s'élève à 17,3 %, à comparer à 14,5 % en 1997. Les activités Valeo, hors acquisition, dégagent une marge brute de 20,3 %, stable par rapport au 1^{er} semestre 1998, malgré la crise en Amérique du Sud et les surcoûts de lancement de nouveaux produits dans l'éclairage/signalisation.

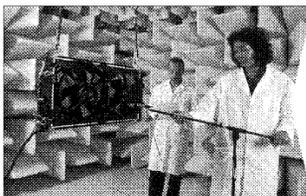
L'ensemble des frais de recherche et développement, commerciaux et administratifs représente 13,3 % des ventes,

en baisse par rapport aux 13,5 % enregistrés en 1998.

Le résultat net des entreprises intégrées croît plus fortement que le chiffre d'affaires. Ce résultat inclut un taux effectif d'imposition de 28,8 %.

Le résultat net, avant amortissement des écarts d'acquisition, augmente de 28 %. Après prise en compte des écarts d'acquisition, la croissance du résultat net est de 20 %.

Valeo est un Groupe industriel indépendant entièrement focalisé sur la conception, la production et la commercialisation de composants, de systèmes intégrés et de modules pour les automobiles et les poids lourds. Le Groupe figure parmi les 10 premiers équipementiers mondiaux. Implanté dans 20 pays, Valeo compte 50 400 collaborateurs travaillant sur 141 sites de production et de recherche et développement et 10 centres de distribution.



Essai acoustique d'un module de refroidissement, Valeo Thermique Moteur, La Verrière, France



Assemblage d'appareils de climatisation, Valeo Thermique Habitacle, Rakovník, République Tchèque

STRUCTURE FINANCIÈRE RENFORCÉE

Les investissements du Groupe ont été largement couverts par la marge brute d'autofinancement. Le besoin en fonds de roulement a été ramené à 3,4 % des ventes au 30 juin 1999, à comparer à 4,6 % au 31 décembre 1998. La structure financière du Groupe s'est améliorée avec un ratio d'endettement de 21 % à fin juin 1999.

Croissance du bénéfice net par action

	S1 99	S1 98	
Résultat net	154	128	+19%
En millions d'euros			
Nombre moyen d'actions	82,5	75,3	+9%
En millions			
B.N.P.A.	1,87	1,81	+3%
Après amortissement des écarts d'acquisition (euros/action)			

croissance du bénéfice net par action

Le bénéfice net par action progresse de 3 %, malgré l'augmentation de 17 % du nombre moyen d'actions.

Commentant les résultats du semestre, Noël Goutard, Président Directeur Général de Valeo, a déclaré : « Au moment de l'augmentation de capital effectuée en août 1998, nous avions assuré aux actionnaires que les activités de "Electrical Systems", parallèlement acquises, auraient un effet relutif rapide sur le bénéfice par action, malgré la forte augmentation des

écarts d'acquisition. L'engagement a été tenu dès le semestre qui a suivi l'intégration de ces activités ».

PERSPECTIVES 1999

En comptant les acquisitions récentes, le chiffre d'affaires de Valeo en 1999 devrait dépasser 7,5 milliards d'euros, soit une progression de plus de 25 %, nettement plus élevée que la croissance moyenne annuelle des cinq dernières années. La démarche de productivité du Groupe s'intensifie sans relâche. C'est le principal enjeu de l'année pour assurer le maintien et la croissance des marges.

Des mesures énergiques de rationalisation ont été prises en Amérique du Sud et en Europe de l'Ouest, se traduisant notamment par la fermeture de 12 sites et la cession de trois activités non stratégiques. Ces mesures s'accompagnent de nouveaux investissements industriels en Pologne, en Tchéquie et au Mexique, afin de réduire les coûts de production.

Parallèlement, Valeo poursuit sa stratégie de croissance rentable. Il a procédé en juillet 1999 à l'acquisition des activités alternateurs / démarreurs de Mando en Corée du Sud. Cette opération classe

Le rapport annuel 1998 et le nouveau rapport semestriel 1999 sont disponibles sur simple demande auprès de VALEO 43, rue Bayen 75848 Paris Cedex 17

valeo.com

Valeo parmi les principaux acteurs du secteur et constitue une nouvelle entrée pour lui en Asie. Le Groupe lance par ailleurs deux nouvelles usines d'électronique à Vezprem en Hongrie et à Fort Worth au Texas. Le Groupe se renforce ainsi dans les activités à haut contenu technologique.

Par ces initiatives et par ces développements, Valeo continue à accompagner et servir les mutations technologiques et la mondialisation toujours plus rapides de l'industrie automobile.

Elf Aquitaine cède 15,5 % de Sanofi Synthélabo

LE CONSEIL d'administration d'Elf a décidé à l'unanimité, mardi 31 août, de céder 15,5 % du capital de Sanofi Synthélabo, sa filiale pharmaceutique commune avec L'Oréal, dont le groupe pétrolier détient 35,3 % et le groupe de cosmétiques 19 %. « Cette décision est conforme à l'offre d'Elf Aquitaine sur TotalFina et contribuera à son financement », précise le communiqué publié à l'issue de cette réunion. Il précise : « La cession des actions Sanofi Synthélabo ne fera pas l'objet d'une offre au public en France, aux Etats-Unis ou dans d'autres pays. »

Ce désengagement, qui interviendra dans les prochains jours, devrait rapporter 4,5 milliards d'euros. Il permettra de diminuer d'un tiers le montant de l'emprunt de 13,5 milliards d'euros contracté auprès des banques pour financer la partie « liquide » de son offre publique d'échange (OPE) sur TotalFina. « BNP, Crédit Agricole Indo-Suez Lazard Capital Markets, Goldman Sachs et Morgan Stanley Dean Witter ont été nommés coordinateurs glo-

baux et teneurs de plume associés », indique le communiqué.

Le principe de cette vente avait été annoncé dès juillet, lors du lancement de la contre-offre d'Elf, mais son moment n'avait pas été précisé. « Nous profitons de la bonne conjoncture boursière et du niveau élevé de l'action Sanofi Synthélabo », affirmait mercredi matin un porte-parole du groupe pétrolier. La publication de résultats semestriels du groupe pharmaceutique, en hausse de 18 % à 283 millions d'euros, a également contribué à la décision. Elf devrait conserver les 19,8 % restants du groupe pharmaceutique, en raison du pacte d'actionnaires de six ans conclu avec L'Oréal. Ce pacte peut cependant être dénoué en cas de bataille boursière. « Cette décision prouve que nous continuons la mise en œuvre de notre offre » sur TotalFina, affirmait un porte-parole d'Elf, démentant toute rumeur de discussion ou même de contact avec son concurrent.

Dominique Gallois

IBM cède sa technologie réseau à Cisco

L'ÉQUIPEMENTIER du réseau internet Cisco a racheté, mardi 31 août, pour un montant non communiqué, les brevets du groupe informatique IBM dans le domaine des réseaux (routage, commutation). La branche network hardware division d'IBM (deux mille quatre cents personnes) est appelée à disparaître. Échange de bons procédés : Cisco, qui attend de l'opération 3 à 4 milliards de revenus supplémentaires sur trois ans, s'est engagé à acquérir environ 2 milliards de francs d'équipement auprès d'IBM. Les deux groupes américains ont, par ailleurs, conclu une alliance stratégique pour proposer des solutions intégrées à leurs clients dans le domaine de l'e-business. Cet accord doit permettre d'associer les solutions service d'IBM et le matériel et les logiciels de réseau de Cisco. Ce dernier, leader incontesté des technologies de transmissions de données sur les réseaux téléphoniques, vaut aujourd'hui en Bourse sept fois l'équipementier traditionnel Alcatel.

Nouveau programme d'austérité pour la « Voix de l'Allemagne »

Confrontée à un plan d'économies sévères qui pourrait entraîner plusieurs centaines de suppressions d'emplois, la radiotélévision internationale Deutsche Welle s'interroge sur sa vocation, notamment en Europe

FRANCFORT

de notre correspondant

Rentrée tendue à la Deutsche Welle. Pressée par le gouvernement, la radiotélévision internationale allemande se prépare à des économies sans précédent. Le projet de restructuration présenté par son directeur, Dieter Weirich, a fait l'effet d'une douche froide

Un effectif riche de 70 nationalités

La Deutsche Welle compte environ 1 800 salariés fixes et plusieurs milliers de pigistes qui représentent plus de 70 nationalités. Elle diffuse actuellement en 35 langues des programmes télévisés, depuis Berlin, et radiophoniques, depuis Cologne.

Sur les 745 suppressions de poste envisagées, 163 concerneraient des salariés, mais plus de 330 pigistes sont également sur la sellette. Des départs volontaires, en préretraite et en retraite, sont également prévus. L'ensemble des personnels est concerné par cette mesure, des journalistes aux techniciens en passant par les services administratifs.

courant août, alors que de nombreux salariés se trouvaient en vacances. En tout, 745 postes devraient être supprimés au siège de Cologne, où se trouvent les rédactions radios, et dans les services télévisuels de Berlin. « Du jamais vu » dans l'histoire de l'audiovisuel public allemand, se plaignent les dirigeants de la Deutsche

Welle, alors que les entreprises privées du secteur recrutent pour le moment à tour de bras.

Ces mesures s'inscrivent dans le programme d'austérité budgétaire que le gouvernement de Gerhard Schröder cherche à mettre en place. Sur trois ans, cela représentera un manque à gagner d'environ 89 millions de deutschemarks (45,4 millions d'euros) pour la Deutsche Welle. Avec un effort tout particulier pour l'an prochain : sur le seul exercice 2000, 54 millions de deutschemarks d'économie (27,6 millions d'euros) ont été soudainement exigés par le ministre de la culture et des médias, Michael Naumann, alors que le budget initial (635 millions de deutschemarks, 324,6 millions d'euros) avait été approuvé en mai. La brusque contraction de l'enveloppe promise a tendu les relations entre le gouvernement et une institution qui se targue de diffuser des émissions en allemand et dans trente-quatre autres langues aux quatre coins du monde.

Concrètement, la direction de la Deutsche Welle envisage donc de fermer six rédactions radiophoniques en langue étrangère. Les émissions à destination du Japon, de l'Amérique latine (en espagnol), de la Slovaquie, de la République tchèque et de la Hongrie. D'autres programmes devraient réduire leurs horaires de diffusion, vers la Roumanie, la Croatie ou la Serbie. Le service en français, plusieurs fois menacé et réformé dans un passé récent, sera également concerné par les réorganisations, même si son chef, Gérard Foussier, se veut pour l'instant confiant.

Cette austérité n'est pas nou-

velle pour la Deutsche Welle. C'est son ampleur qui préoccupe les salariés. Alors que le budget est resté stable depuis 1994, un certain nombre d'émissions ont déjà connu des coupes claires. Depuis 1989, les programmes radios ont particulièrement souffert, tandis que l'on cherchait à développer la télévision et le numérique. Dépendant en totalité de l'Etat fédéral, la Deutsche Welle a été autorisée récemment à recourir à la publicité. Mais sans grand profit, pour le moment.

PROVOQUER LE DÉBAT

Au-delà des problèmes financiers, « ce genre de diffuseur international est à la recherche d'une nouvelle vocation, particulièrement en Allemagne, depuis la chute du mur de Berlin », constate un observateur. La « Voix de l'Allemagne » serait moins utile dans

une Europe qui n'est plus divisée par le rideau de fer, et où les médias privés ont largement pris le relais. Dieter Weirich entend donc se concentrer vers les pays « dépourvus de liberté d'information ». Dans le tiers-monde ou dans les pays où la démocratie est encore fragile. Les récents événements au Kosovo, malgré un surcoût de l'ordre de 17 millions de deutschemarks pour le diffuseur, l'incitent à s'engager dans cette voie.

La Deutsche Welle espère une grande réflexion sur l'audiovisuel extérieur de l'Allemagne. A l'instar de ce qui a pu se faire en France, autour de TV5. Elle compte renforcer les partenariats engagés avec des radios concurrentes, parfois confrontées aux mêmes contraintes, comme la BBC ou Radio France internationale. Et elle entend nouer des coopérations avec les autres grands réseaux pu-

blics allemands, l'ARD et la ZDF. Selon certains, l'intendant de la Deutsche Welle aurait durci son plan pour attirer l'attention du gouvernement.

L'ampleur des diminutions d'effectifs, ajoutée à la menace de fermeture de rédactions tournées vers des régions diplomatiquement sensibles de l'Europe de l'Est, serait destinée à provoquer le débat avant une réunion déterminante du conseil d'administration, le 6 octobre à Berlin. « L'issue de la rencontre est difficile à prévoir, mais nous partons du principe que le plan sera entériné », indique un porte-parole de la Deutsche Welle. Dans ce cas, les décisions définitives devraient ensuite tomber rapidement, car le plan est prévu pour être mis en place tout au long de l'an prochain.

Philippe Ricard

Le budget de l'audiovisuel public serait à la hausse

LES PROTESTATIONS des producteurs, celles - discrètes ou tonitruantes - des PDG des chaînes publiques et les rumeurs distillées dans la presse (Le Monde du 25 août) à propos de la préparation du budget de la communication ont peut-être fait leur effet. Il semble que, lors des dernières discussions budgétaires, Catherine Trautmann, ministre de la culture et de la communication, a obtenu une revalorisation substantielle des crédits qui seront accordés à l'audiovisuel public dans la loi de finances pour 2000.

Avec une augmentation proche de 5 %, les sommes consacrées aux sociétés publiques (France 2, France 3, Radio-France, La Cinquième-La Sept/Arte, Institut national de l'audiovisuel, Réseau France outre-mer et Radio-France internationale), qui s'élevaient à 18,478 milliards de francs (2,82 milliards d'euros)

en 1999, augmenteraient de presque 900 millions de francs (137,20 millions d'euros).

France Télévision serait la grande gagnante de cette nouvelle donne, avec 700 millions de francs supplémentaires (106,71 millions d'euros). Cette manne équivaudrait à une hausse de 7 % pour le budget de France 2 (5,3 milliards de francs) et de 5 % (5,8 milliards de francs) pour celui de France 3.

MANQUE À GAGNER

L'attribution de ces sommes est censée compenser le manque à gagner en matière de recettes publicitaires. En effet, celles-ci seront doublement affectées par l'application de la nouvelle loi, qui prévoit une baisse de la durée des écrans, et par l'effet de la dégradation de l'audience des deux chaînes publiques durant l'année 1999 dans les négociations avec les an-

nonceurs. Les pouvoirs publics estiment l'ensemble de ces pertes à environ 600 millions de francs (91,47 millions d'euros).

Du côté des radios, Radio-France bénéficierait d'une hausse de 3 %, soit quelque 90 millions de francs (13,72 millions d'euros) qui viendraient s'ajouter à son budget de 8 milliards de francs.

Pour obtenir cet effort supplémentaire en faveur de l'audiovisuel public, Catherine Trautmann a pu arguer de l'augmentation des rentrées de la redevance. Les améliorations apportées au mode de collecte de cette taxe ont permis de récolter, cette année, près de 500 millions de francs supplémentaires par rapport aux 12,3 milliards qui avaient été collectés l'année précédente.

Françoise Chirot

TABLEAU DE BORD

ÉCONOMIE

■ **FRANCE** : l'excédent courant pour 1998 a atteint le niveau record de 236,4 milliards de francs, contre 226,6 milliards en 1997, selon le rapport annuel sur la balance des paiements publié mardi 31 août. Il représente 2,8 % du produit intérieur brut.

■ **ÉTATS-UNIS** : l'indice composite d'activité établi par le groupement national des directeurs d'achat des principaux groupes manufacturiers américains (NAPM) a progressé de 0,8 point à 54,2 % en août par rapport à juillet.

■ **JAPON** : le marché automobile a reculé de 0,8 % au mois d'août par rapport au même mois de 1998, a annoncé mercredi l'association des concessionnaires automobiles nippons. Il s'agit du 29^e mois consécutif de baisse.

■ **BRÉSIL** : le président Fernando Henrique Cardoso a lancé mardi un plan pluriannuel d'investissements pour 2000-2003. Les investissements seront de l'ordre de 594 milliards de dollars d'ici à 2003 avec la création de 8,5 millions d'emplois.

AFFAIRES

■ **RHÔNE-POULENC** : le conseil d'administration réuni le 31 août a approuvé le projet de cession de la totalité des 67,3 % que détient le groupe dans sa filiale chimique Rhodia. « Cette opération pourrait intervenir avant la fin de l'année 1999, si les conditions de marché le permettent », affirme la société.

■ **FRANCE TÉLÉCOM** : l'opérateur téléphonique a mis en service, lundi 30 août, le plus long câble sous-marin en fibre optique du monde (40 000 kilomètres). D'un débit de 40 milliards de bits par seconde, il assure la transmission de la voix, des données et des images. Il relie 33 pays sur 4 continents.

■ **DMC** : le groupe textile français a annoncé, mardi 31 août, la cession de ses activités habillement en Europe (principalement sa filiale allemande KBC) au groupe allemand KAP. Le montant de la transaction n'a pas été révélé.

■ **SEB** : Jacques Gairard, président du groupe d'électroménager, a reconnu que l'objectif de 40 millions d'euros de résultat net pour l'exercice 1999 sera « difficile à tenir », en raison de la chute du marché turc et de la crise sud-américaine. Il n'a pas exclu de conclure des partenariats ponctuels avec des concurrents dont Moulinex.

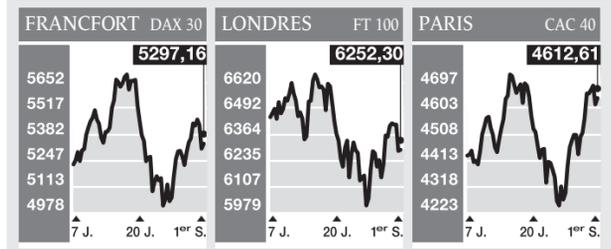
■ **PRADA** : le groupe de luxe italien Prada a annoncé, mardi 31 août, le rachat de la marque allemande Jil Sander pour un montant de 100 millions d'euros, soit l'équivalent du chiffre d'affaires.

■ **SOCIÉTÉ GÉNÉRALE** : la commission des opérations de Bourse et le groupe d'assurance britannique CGU sont parvenus, lundi 31 août, à un accord selon lequel les 3,62 millions d'actions Société générale acquises par CGU au cours de la bataille boursière resteront sous séquestre jusqu'au 29 novembre. Toutefois, CGU pourra, à compter du 29 septembre, les céder sur le marché.

■ **CARTE BANCAIRE** : 30 % des terminaux de paiement installés chez les commerçants français, soit 170 000 appareils, ne sont pas capables de passer l'an 2000 en l'état, selon une étude publiée mercredi par le groupement des cartes bancaires.

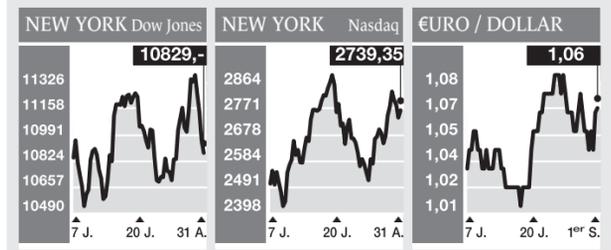
■ **DEUTSCHE BANK** : la première banque privée allemande va créer Deutsche Bank 24, une nouvelle filiale qui fonctionnera 24 heures sur 24, mercredi 1^{er} septembre. Dotée d'un capital de 1,8 milliard d'euros, elle rassemblera les activités de banque de détail et de banque privée. Deutsche Bank 24 démarrera avec 6,8 millions de clients et en vise à long terme 16 millions.

EUROPE



Europe 12h30	Indices sélection	cours 01/09	Var. % 31/08	Var. % 31/12
EUROPE	EURO STOXX 50	3788,70	0,52	13,36
EUROPE	STOXX 50	3718,27	0,5	11,99
EUROPE	EURO STOXX 324	325,05	0,50	8,94
EUROPE	STOXX 653	309,62	0,30	10,90
PARIS	CAC 40	4612,61	0,51	16,99
PARIS	MIDCAC	1893,69	0,10	14,93
PARIS	SBF 120	3154,48	0,46	18,75
PARIS	SBF 250	2974,02	0,35	18,96
PARIS	SECOND MARCHÉ	2074,65	0,06	3,65
AMSTERDAM	AEX	573,51	0,19	6,53
BRUXELLES	BEL 20	3206,72	-0,02	-8,76
FRANCFORT	DAX 30	5297,16	0,50	5,80
LONDRES	FTSE 100	6252,30	0,09	6,28
MADRID	STOCK EXCHANGE	9879,20	0,75	0,43
MILAN	MIBTEL 30	33840,00	0,63	-3,73
ZURICH	SPI	7073,30	0,92	-1,22

AMÉRIQUES

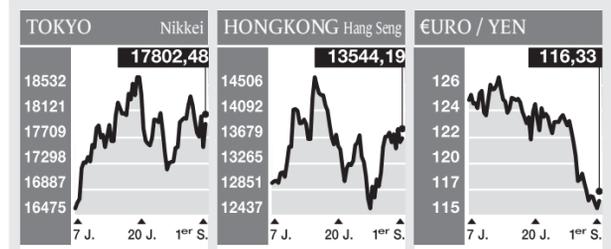


Amérique 10h15	Indices sélection	cours 31/08	Var. % veille	Var. % 31/12
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	10829,28	-0,78	17,95
ÉTATS-UNIS	S&P 500	1320,41	-0,27	7,42
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	2739,35	0,98	24,93
TORONTO	TSE INDEX	6970,81	-0,98	7,48
SAO PAULO	BOVESPA	10565,00	0,38	55,73
MEXICO	BOLSA	283,87	-1,86	22,11
BUENOS AIRES	MERVAL	506,74	1,17	17,83
SANTIAGO	IPSA GENERAL	128,18	-0,24	66,47
CARACAS	CAPITAL GENERAL	4287,31	-2,62	-10,47

Cours de change croisés

01/09 12h30	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR. S.
DOLLAR	0,91303	1,06235	0,16195	1,61090	0,66368	
YEN	109,52500	116,33500	17,73500	176,49000	72,69500	
EURO	0,94131	0,85959	0,15245	1,51685	0,62485	
FRANC	6,17460	5,63715	6,55957	9,94975	4,09795	
LIVRE	0,62077	0,56660	0,65925	0,10050	0,41190	
FRANC SUISSE	1,50675	1,37535	1,60045	0,24390	2,42755	

ASIE - PACIFIQUE



Zone Asie 10h15	Indices sélection	cours 01/09	Var. % 31/08	Var. % 31/12
TOKYO	NIKKEI 225	17802,48	2,10	28,61
HONGKONG	HANG SENG	13544,19	0,46	34,79
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	0,00	52,67
SÉOUL	COMPOSITE INDEX	108,77	-3,56	67,49
SYDNEY	ALL ORDINARIES	2997,40	1,54	6,54
BANGKOK	SET	30,63	-0,55	19,28
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	4850,92	-0,97	58,76
WELLINGTON	NZSE-40	2150,08	-0,12	4,11

Taux de change fixe zone euro

€uro contre	Taux	contre franc	Taux
FRANC.....	6,55957	EURO.....	0,15245
DEUTSCHEMARK.....	1,95583	DEUTSCHEMARK.....	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000).....	1,93627	LIRE ITAL. (1000).....	3,38774
PESETA ESPAG. (100).....	1,66386	PESETA ESPAG. (100).....	3,94238
ESCUDO PORT. (100).....	2,00482	ESCUDO PORT. (100).....	3,27190
SCHILLING AUTR. (10).....	1,37603	SCHILLING AUTR. (10).....	4,76703
PUNT IRLANDAISE.....	0,78756	PUNT IRLANDAISE.....	8,32894
FLORIN NÉERLANDAIS 2,20371		FLORIN NÉERLANDAIS 2,97660	
FRANC BELGE (10).....	4,03399	FRANC BELGE (10).....	1,62607
MARKKA FINLAND.....	5,94573	MARKKA FINLAND.....	1,10324

Hors zone euro

€uro contre	31/08
COURONNE DANOISE	7,4344
COUR. NORVÉGIENNE	8,2795
COUR. SUÉDOISE.....	8,6910
COURONNE TCHÈQUE	36,573
DOLLAR AUSTRALIEN.....	1,6564
DOLLAR CANADIEN.....	1,5753
DOLLAR NÉO-ZÉLAND	2,0439
DRACHME GRECQUE.....	326,35
FLORIN HONGROIS.....	253,89
ZLOTY POLONAIS.....	4,2084

Taux d'intérêt (%)

Taux 31/08	Taux J.-J.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE.....	2,57	2,49	5,10	5,79
ALLEMAGNE.....	2,57	2,69	4,93	5,69
GDE-BRETAG.....	4,88	4,94	5,19	4,54
ITALIE.....	2,57	2,66	5,16	5,89
JAPON.....	0,05	0,02	1,92
ÉTATS-UNIS.....	5,59	4,97	6	6,08
SUISSE.....	0,53	1,01	3,05	4,10
PAYS-BAS.....	2,54	2,66	5,09	5,81

Matif

Cours 12h30	Volume 01/09	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5			
SEPTEMBRE 99	7242	87,83	87,83
Euribor 3 mois			
SEPTEMBRE 99	1861	97,25	97,25

Retrouvez ces cotations sur le site Web : www.lemonde.fr/bourse

BOURSES

LES BOURSES européennes étaient bien orientées mercredi 1^{er} septembre à la mi-séance. A Paris, l'indice CAC 40 gagnait 0,42 %, à 4 608,71 points, tandis qu'à Francfort, l'indice DAX progressait de 0,47 %, à 5 295,69 points. A Londres, le Footsie restait stable à 6 250 points. La Bourse de Tokyo, pour sa part, avait connu une forte hausse mercredi à 2,10 %, à 17 802,48 points. Les perspectives économiques favorables au Japon soutiennent la place financière nipponne. Wall Street, en revanche, avait clôturé mardi en baisse de 0,78 %, à 10 829,28 points, dans la crainte d'une nouvelle hausse des taux d'intérêt américains.

CHANGES-TAUX

LE GOUVERNEUR de la Banque du Japon (BOJ) avait averti les entreprises nipponnes, mardi 17 août, que la BOJ n'interviendrait pas sur le marché des changes en dépit de la flambée du yen face au dollar. De fait, la BOJ brille par son absence, tirant le billet vert à la baisse. Mercredi 1^{er} septembre, le dollar est tombé à 109,20 yens, son plus bas niveau depuis le 9 janvier. L'euro, en revanche, remonte à 1,0577 dollar. Sur les marchés obligataires, les taux restent tendus. Mercredi, les rendements des obligations d'Etat à dix ans s'affaichaient à 5,10 % à Paris et à 4,92 % à Francfort, contre 5,05 % et 4,90 % lundi. Aux Etats-Unis, les taux à trente ans s'inscrivaient à 6,06 %, contre 6,05 % la veille.

VALEURS EUROPÉENNES

Les titres des banques et des sociétés financières ont chuté mardi 31 août, affectés par les craintes d'une remontée des taux d'intérêt en Europe. Crédit Suisse a perdu 3,38 % à 286 francs suisses, sa rivale UBS, 1,04 % à 427,50 francs suisses, et le belge Fortis, 1,16 % à 32,50 euros et la Lloyd's britannique, 4,39 % à 860,50 pence. La valeur Ericsson a perdu mardi 1,85 % à 266 couronnes, sa deuxième séance consécutive de baisse. L'américain ATT a déclaré vendredi qu'il allait réduire ses commandes à Ericsson. L'action HypoVereinsbank a plongé mardi de 6,38 % à 55 euros. La banque allemande a démenti des informations parues dans la presse selon lesquelles elle aurait à verser 400 millions de deutsche marks à ses actionnaires. Certains d'entre eux contestent les évaluations réalisées lors de la fusion en septembre 1998 de la Bayerische Vereinsbank et de la Bayerische Hypotheken und Wechselbank dont est issue la HypoVereinsbank. Le titre SmithKline Beecham a chuté de 3,1 % à 810,50 pence mardi. Les autorités américaines ont rejeté la demande d'autorisation de mise sur le marché du Bexxar, un médicament contre le cancer mis au point par le laboratoire pharmaceutique et la société de biotechnologies Coulter pharmaceutique.

Les titres des banques et des sociétés financières ont chuté mardi 31 août, affectés par les craintes d'une remontée des taux d'intérêt en Europe. Crédit Suisse a perdu 3,38 % à 286 francs suisses, sa rivale UBS, 1,04 % à 427,50 francs suisses, et le belge Fortis, 1,16 % à 32,50 euros et la Lloyd's britannique, 4,39 % à 860,50 pence. La valeur Ericsson a perdu mardi 1,85 % à 266 couronnes, sa deuxième séance consécutive de baisse. L'américain ATT a déclaré vendredi qu'il allait réduire ses commandes à Ericsson. L'action HypoVereinsbank a plongé mardi de 6,38 % à 55 euros. La banque allemande a démenti des informations parues dans la presse selon lesquelles elle aurait à verser 400 millions de deutsche marks à ses actionnaires. Certains d'entre eux contestent les évaluations réalisées lors de la fusion en septembre 1998 de la Bayerische Vereinsbank et de la Bayerische Hypotheken und Wechselbank dont est issue la HypoVereinsbank. Le titre SmithKline Beecham a chuté de 3,1 % à 810,50 pence mardi. Les autorités américaines ont rejeté la demande d'autorisation de mise sur le marché du Bexxar, un médicament contre le cancer mis au point par le laboratoire pharmaceutique et la société de biotechnologies Coulter pharmaceutique.

01/09 12h24

Table of stock prices for the AUTOMOBILE sector, including companies like AUTOLIV SDR, BASF AG, BMW, etc.

Table of stock prices for the BANQUES sector, including companies like ABBEY NATIONAL, ABN AMRO HOLDING, etc.

Table of stock prices for the TÉLÉCOMMUNICATIONS sector, including companies like BRITISH TELECOM, CABLE & WIRELES, etc.

Table of stock prices for the CONSTRUCTION sector, including companies like ACCIONA, ACESA REG, etc.

Table of stock prices for the PRODUITS DE BASE sector, including companies like ALUMINIUM GREEC, ARJO WIGGINS AP, etc.

Table of stock prices for the CONSOMMATION CYCLIQUE sector, including companies like ACCOR/RM, ADIDAS-SALOMON, etc.

Table of stock prices for the CHIMIE sector, including companies like AGA-A, AGA-B, AIR LIQUIDE/RM, etc.

Table of stock prices for the CONGLOMÉRATS sector, including companies like AKER RGI-A, CGIP/RM, etc.

Table of stock prices for the PHARMACIE sector, including companies like ASTRAZENECA, ELAN CORP, etc.

Table of stock prices for the ÉNERGIE sector, including companies like AKER MARITIME, BG, etc.

Table of stock prices for the SERVICES FINANCIERS sector, including companies like LASMO, OLV AG, etc.

Table of stock prices for the SERVICES FINANCIERS sector, including companies like ALMANJ, ALPHA FINANCE, etc.

Table of stock prices for the ALIMENTATION ET BOISSON sector, including companies like ALLIED DOMECQ, ASSOCIAT BIF, etc.

Table of stock prices for the ASSURANCES sector, including companies like ACF/RM, ALLEANZA ASS, etc.



Table of stock prices for various companies in the STOXX 653 index, including GRANADA GROUP, HERMES INTL, etc.

Table of stock prices for various companies in the BIENS D'EQUIPEMENT sector, including ABB PARTICIP-A, ABB PARTI, etc.

Table of stock prices for various companies in the MEDIAS sector, including B SKY B GROUP, CANAL PLUS/RM, etc.

Table of stock prices for various companies in the BIENS DE CONSOMMATION sector, including AHOLD, ASDA GROUP PLC, etc.

Table of stock prices for various companies in the COMMERCE DISTRIBUTION sector, including ARCADIA GRP, BOOTS CO PLC, etc.

Table of stock prices for various companies in the HAUTE TECHNOLOGIE sector, including ALCATEL/RM, ALTEC SA REG, etc.

Table of stock prices for various companies in the HAUTE TECHNOLOGIE sector, including ALCATEL/RM, ALTEC SA REG, etc.

Table of stock prices for various companies in the HAUTE TECHNOLOGIE sector, including ALCATEL/RM, ALTEC SA REG, etc.



Table of stock prices for various companies in the EURO STOXX 50 index, including AXA/RM, CCU, etc.

Table of stock prices for various companies in the BIENS D'EQUIPEMENT sector, including ABB PARTICIP-A, ABB PARTI, etc.

Table of stock prices for various companies in the MEDIAS sector, including B SKY B GROUP, CANAL PLUS/RM, etc.

Table of stock prices for various companies in the BIENS DE CONSOMMATION sector, including AHOLD, ASDA GROUP PLC, etc.

Table of stock prices for various companies in the COMMERCE DISTRIBUTION sector, including ARCADIA GRP, BOOTS CO PLC, etc.

Table of stock prices for various companies in the HAUTE TECHNOLOGIE sector, including ALCATEL/RM, ALTEC SA REG, etc.

Table of stock prices for various companies in the HAUTE TECHNOLOGIE sector, including ALCATEL/RM, ALTEC SA REG, etc.

Table of stock prices for various companies in the HAUTE TECHNOLOGIE sector, including ALCATEL/RM, ALTEC SA REG, etc.

SERVICES COLLECTIFS

Table of stock prices for various companies in the SERVICES COLLECTIFS sector, including ANGLIAN WATER, BRITISH ENERGY, etc.

EURO NOUVEAU MARCHÉ

Table of stock prices for various companies in the EURO NOUVEAU MARCHÉ sector, including AIRSPRAY NV, ANTONOV, etc.

AMSTERDAM

Table of stock prices for various companies in the AMSTERDAM sector, including AIRSPRAY NV, ANTONOV, etc.

BRUXELLES

Table of stock prices for various companies in the BRUXELLES sector, including ENVIPCO HLD CT, FARDEM BELGIUM B, etc.

FRANCFORT

Table of stock prices for various companies in the FRANCFORT sector, including 1 & 1 AG & CO.GAA, AIXTRON, etc.

www.lemonde.fr FOOT EN DIRECT

CODES PAYS ZONE EURO

FR : France - DE : Allemagne - ES : Espagne IT : Italie - PT : Portugal - IR : Irlande LU : Luxembourg - NL : Pays-Bas - AT : Autriche FI : Finlande - BE : Belgique.

CODES PAYS HORS ZONE EURO

CH : Suisse - NO : Norvège - DK : Danemark GB : Grande-Bretagne - GR : Grèce - SE : Suède.

VALEURS FRANÇAISES

Le titre Casino était mercredi 1er septembre, à l'ouverture de la séance, en hausse de 2,1 % à 101,80 euros lors des premiers échanges. Le distributeur prévoit une hausse de 20 % de ses résultats par an de 1999 à 2002. Pour le premier semestre de l'exercice 1999, Casino a vu son bénéfice net part du groupe croître de 24,33 % à 105 millions d'euros.

L'action Promodès ouvrait mercredi matin en baisse de 1,46 % à 880 euros. La Commission des opérations de Bourse a mis le marché du titre sous surveillance alors que Carrefour et Promodès ont annoncé lundi leur fusion.

La valeur Rhône-Poulenc gagnait mercredi lors des premiers échanges 1,26 % à 46,50 euros. Le groupe a annoncé qu'il devrait céder la totalité des 67,3 % du capital de sa filiale de chimie de spécialités, Rhodia.

Le cours d'Elf progressait mercredi en début de séance de 0,72 % à 167,20 euros. Le groupe pétrolier a annoncé que son conseil d'administration a décidé de procéder à la mise sur le marché de 15,5 % du capital de Sanofi Synthelabo afin de financer son offre sur le groupe franco-belge TotalFina. Le cours de ce dernier s'appréciait de 1,31 % à 123,60 euros.

Le titre Paribas ouvrait mercredi en baisse de 0,40 % à 100,30 euros. Paris Bourse a annoncé que le titre sera remplacé par l'action Crédit lyonnais dans l'indice Cac 40.

RÈGLEMENT MENSUEL

MERCREDI 1er SEPTEMBRE Cours relevés à 12 h 30 Liquidation : 23 septembre

Table of monthly settlements for France, listing various companies and their financial metrics like previous and current prices, and percentage changes.

Table of monthly settlements for Europe, listing various companies and their financial metrics like previous and current prices, and percentage changes.

Table of monthly settlements for International, listing various companies and their financial metrics like previous and current prices, and percentage changes.

Table of monthly settlements for International (continued), listing various companies and their financial metrics like previous and current prices, and percentage changes.

Table of monthly settlements for International (continued), listing various companies and their financial metrics like previous and current prices, and percentage changes.

ABRÉVIATIONS B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes. SYMBOLES 1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; ● contrat d'animation; o = offert; d = demandé; † offre réduite; ‡ demande réduite; † cours précédent.

DERNIÈRE COLONNE RM (1) : Lundi daté mardi : % variation 31/12; Mardi daté mercredi : montant du coupon en euros; Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon; Jeudi daté vendredi : compensation; Vendredi daté samedi : nominal.

NOUVEAU MARCHÉ

MERCREDI 1er SEPTEMBRE Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

Table of new market listings, listing various companies and their financial metrics like previous and current prices, and percentage changes.

(Publicité)

Advertisement for VW Polo Match II, featuring a car image and text: 'HISTOIRE DROLE. Un homme va acheter une Polo chez Volkswagen. Le vendeur lui dit: dans la Polo Match II Confort essence, il y a la climatisation de série, le double airbag de série, l'ABS avec répartiteur électronique de série pour 99 900 F!! Une liste d'équipements de série incroyable.' Includes VW logo.

SECOND MARCHÉ

MERCREDI 1er SEPTEMBRE Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

Table of second market listings, listing various companies and their financial metrics like previous and current prices, and percentage changes.

(Publicité)

Large advertisement for Crédit Mutuel, featuring a grid of financial data and company names. Includes logos for Crédit Mutuel and various financial institutions.

SICAV FCP

Une sélection. Cours de clôture le 31 août

Table of SICAV FCP listings, listing various companies and their financial metrics like previous and current prices, and percentage changes.

CAISSE D'ÉPARGNE

Une sélection. Cours de clôture le 31 août

Table of Caisse d'Épargne listings, listing various companies and their financial metrics like previous and current prices, and percentage changes.

FONDS COMMUNS DE PLACEMENTS

Une sélection. Cours de clôture le 31 août

Table of Fonds communs de placements listings, listing various companies and their financial metrics like previous and current prices, and percentage changes.

SG ASSET MANAGEMENT

Une sélection. Cours de clôture le 31 août

Table of SG Asset Management listings, listing various companies and their financial metrics like previous and current prices, and percentage changes.

SCIENCE ET FICTIONS Aux Etats-Unis, on peut faire congeler son corps pour quelques dizaines de milliers de dollars. ● CES « CRYONISTES » espèrent que la science permettra, un

jour, de leur redonner vie. ● POUR L'INSTANT, on ne parvient à conserver sans dommages, par le froid, que des cellules isolées. Quelques essais sur des reins de lapin ont été couronnés



de succès. ● DANS LA NATURE pourtant, certains animaux à sang froid, comme des grenouilles canadiennes, résistent naturellement à des températures très largement inférieures à

0 °C. ● LES PROTÉINES antigel mises en œuvre dans leur organisme, pour leur permettre de survivre à ces conditions extrêmes, servent de modèle aux chercheurs.

Le rêve fou d'une éternité glacée

Si des sociétés privées américaines proposent de congeler les corps des défunts, l'immortalité par le froid, imaginée par l'écrivain René Barjavel dans « La Nuit des temps », n'est pas pour demain. Mais des chercheurs y travaillent. Avec quelques résultats sur l'animal

UNE EXPÉDITION scientifique française a découvert par hasard en Antarctique, enfouis sous 1 000 mètres de glace, les restes titanesques d'une ancienne civilisation vieille de 900 000 ans. Stupeur et incompréhension de la part des savants. Pour percer le mystère, ils lancent un projet international avec l'aide de l'Unesco afin de forer cette énorme masse de glace. Ils accèdent alors à des ruines appartenant à une civilisation très avancée et, surtout, à une sphère hermétiquement close : l'Œuf. Elle contient les corps congelés d'un homme, Païkan, et d'une femme, Elea, conservés pendant des millénaires à 273,15 au-dessous de 0 °C, la température du « zéro absolu ». Les scientifiques arriveront à réveiller Elea, qui racontera l'histoire tragique de son peuple et la quasi-destruction de la planète Terre.

« On est encore totalement incapable de conserver des organes entiers, ce qui serait pourtant bien utile pour les greffes »

Décrit dans *La Nuit des temps* par René Barjavel, ce rêve d'immortalité est inhérent à l'espèce humaine. Il se poursuit de nos jours, puisque des organismes comme la Société américaine de cryonie aux Etats-Unis ou son homologue canadienne proposent à ceux que cela intéresse de les congeler pour la modique somme de 28 000 dollars (26 500 €). D'autres, plus gourmands, comme l'Alcor Life Extension Foundation, réclament 120 000 dollars (113 500 €) ou 41 000 dollars (38 750 €) pour la tête seulement.

Contrairement à Païkan et à Elea, qui étaient vivants au moment de leur cryogénéisation, les corps conservés de nos jours dans des chambres froides (avec de l'azote liquide à -196 °C) sont, évidemment, ceux de défunts, déclarés morts légalement. Mais les « cryonistes » espèrent bien que, dans un futur plus ou moins lointain, la science aura fait de tels progrès qu'il sera possible de leur redonner vie. Soit en utilisant la totalité du corps, soit à partir de quelques cellules d'ADN.

Mais ce rêve est encore loin de la réalité. « Il y a, aux Etats-Unis, tout un marché de la crédulité publique », s'exclame André Malan, biologiste, et directeur de recherche au CNRS, qui travaille au laboratoire de neurobiologie des fonctions rythmiques et sai-

sonnières de Grenoble (Isère). « Actuellement, il y a encore bien trop d'inconnues et bien trop d'obstacles à surmonter avant d'espérer conserver des humains par le froid, et ensuite leur redonner vie. »

« On ne sait congeler sans dégâts dans l'azote liquide que des cellules en suspension dans un milieu naturel », précise Pierre Boutron, physicien et chercheur au CNRS au laboratoire Louis-Néel, à Grenoble, qui travaille depuis vingt ans sur la cryobiologie et assistait au dernier congrès mondial de cryobiologie tenu récemment à Marseille. « On est encore totalement incapable de conserver des organes entiers, ce qui serait pourtant bien utile pour les greffes. De nos jours, un cœur peut seulement être conservé pendant 6 heures à 4 °C, un rein 24 à 48 heures. Pour les chirurgiens chargés des transplantations, c'est à chaque fois une course de vitesse. »

L'explication est tout simplement biologique et physique : le gel ne fait pas bon ménage avec l'eau contenue dans les cellules vivantes. La glace est un cristal d'eau pure, qui se forme en excluant les sels, les sucres et les protéines. Aussi, lorsqu'on refroidit un ensemble de cellules en dessous de 0 °C, la glace se forme d'abord à l'extérieur de celles-ci. Ce qui a pour effet d'augmenter la concentration en sel et en autres solutés dans la solution résiduelle et de provoquer un appel d'eau de l'intérieur des cellules vers l'extérieur. « Ces dernières ont alors tendance à se contracter et à perdre leur eau. Ce qui risque d'endommager, voire même de rompre la membrane », explique Pierre Boutron.

Même pour ne congeler que des cellules en suspension, il faut agir avec une extrême prudence, en refroidissant ni trop vite, ni trop lentement. Pour mener à bien

EXTRAIT

« Le zéro absolu, c'est l'immobilité totale des molécules »

Le physicien japonais Hoō-To, assis à la table du Conseil, fit remarquer :

« Il faudrait savoir à quelle température ils se trouvent. Notre civilisation n'a jamais réussi à obtenir le zéro absolu. Mais il semble que ces gens disposaient d'une technique supérieure. Ils y sont peut-être parvenus... Le zéro absolu, c'est l'immobilité totale des molécules. C'est-à-dire qu'aucune modification chimique n'est possible. Aucune transformation même infinitésimale... Or la mort est une transformation. Si au centre de ces blocs règne le froid absolu (c'est-à-dire 273,15 degrés centigrades au-dessous de zéro), cet homme et cette femme se trouvent exactement dans le même état qu'au moment où ils y ont été plongés. Et ils pourraient rester ainsi pendant l'Éternité. »

« Il y a une façon bien simple de savoir s'ils sont morts ou vivants, dit la voix de Simon dans le diffuseur. Et en tant que médecin, j'estime que c'est notre devoir : il faut essayer de les ranimer (...). »



Dessins extraits de l'album de E.P. Jacobs « Le Rayon "U" ». Éditions Blake et Mortimer.

cette opération, les scientifiques utilisent des cryoprotecteurs qui abaissent le point de congélation et gèrent l'apparition des cristaux et leur croissance. Ce sont essentiellement du glycérol et du diméthylsulfoxyde – connus depuis les années 50 – ou le 1,2-propanediol – utilisé plus récemment à la suite des travaux de Pierre Boutron – qui sert de préférence à la congélation des embryons.

De cette manière, il est maintenant possible de congeler sans dégâts de grandes quantités de cellules : globules rouges, lymphocytes, cellules souches, îlots de Langerhans (cellules du pancréas sécrétant l'insuline), spermato-

zoïdes et embryons à un stade très précoce ne comportant que 4 à 8 cellules. Si tout se passe bien, il n'y a pas vraiment de limite à la conservation « qui peut durer cent ans, mille ans. Il y a des vaches qui ont été fertilisées avec du sperme de taureau resté congelé pendant trente ans », précise le chercheur français.

Pour les organes, le problème est beaucoup plus compliqué. Tout d'abord, leur vitesse de refroidissement n'est pas la même près du bord et au centre. Ils sont, de plus, constitués de cellules dont la vitesse de refroidissement est, elle-même, variable. Enfin, si elle reste à l'extérieur des cellules, la glace

apparaît néanmoins à l'intérieur de l'organe, risquant d'endommager ses structures. Pour contourner cette dernière difficulté, les scientifiques ont imaginé une technique baptisée « vitrification », qui consiste à effectuer la congélation en évitant la formation des cristaux de glace. Mais l'opération implique l'utilisation de grandes concentrations de cryoprotecteurs, ce qui est toxique pour les tissus.

Plusieurs équipes, principalement américaines, font des essais sur des organes animaux. A ce jour, le meilleur résultat a été obtenu par celle de Gregory Fahy, de la XXI^e Century Medicine, en Californie, qui a réussi à refroidir

un rein de lapin à -32 °C, en utilisant un mélange de plusieurs cryoprotecteurs qu'il appelle VS4. Ce rein, préalablement prélevé sur un lapin vivant, lui a été remis en place après décongélation. Le lapin, à qui le second rein avait été enlevé, a survécu à l'opération. Une autre équipe américaine travaille sur la conservation de cœurs de rats à -10 °C.

Des tentatives ont aussi été expérimentées sur des animaux entiers. Mais « on ne sait à l'heure actuelle congeler sans dégâts que ceux qui le sont déjà normalement dans la nature, ce qui leur permet de résister à plusieurs mois de froid rigoureux », souligne Pierre Boutron. Ce sont essentiellement des animaux à sang froid tels que des insectes ou des grenouilles ».

« Il y a des vaches qui ont été fertilisées avec du sperme de taureau resté congelé pendant trente ans »

On peut ainsi congeler la grenouille des bois nord-américaine *Rana sylvatica* jusqu'à -10 °C, puis tout simplement la réchauffer pour la ramener à la vie. L'expérience réussie qui a été menée par l'équipe de Peter Mazur, aux Etats-Unis, sur des embryons de drosophile arrivés à un stade de développement très avancé est l'exception qui confirme la règle. C'est en effet un insecte qui ne congèle pas à l'état naturel.

La concrétisation de l'aventure de Païkan et Elea, les deux héros de René Barjavel, n'est donc pas pour demain. L'homme est un mammifère à sang chaud, qui, à l'état naturel, résiste très mal aux basses températures. Le docteur Emmanuel Cauchy, spécialiste de l'hypothermie et un centre de recherche clinique du département de médecine et de traumatologie de montagne de l'hôpital de Chamionix (Haute-Savoie), est bien placé pour le savoir.

Quand il parvient, avec son équipe, à soigner des alpinistes perdus dans la montagne et dont la température corporelle est tombée en dessous de 28 degrés, voire parfois même dans certains cas jusqu'à 24,5 °C, c'est déjà un exploit. Il reste néanmoins optimiste. Selon lui, la cryoconservation humaine ne présente pas d'obstacles insurmontables. « Dans quelques années, estime-t-il, on aura certainement trouvé un moyen simple d'éviter le gel des cellules et leur détérioration. »

Christiane Galus

Le génie antigel des grenouilles canadiennes

SI LA CONSERVATION d'un être humain par le froid est encore une vue de l'esprit, la nature a depuis longtemps inventé ce procédé pour préserver certains animaux à sang froid des rigueurs de l'hiver. De nombreuses espèces d'insectes, de tortues et de grenouilles peuvent survivre à des froids rigoureux en mettant en œuvre une congélation partielle. La salamandre sibérienne peut supporter une température inférieure à -35 °C. Les mammifères, animaux à sang chaud, se défendent du froid par un autre processus, l'hibernation, qui ralentit leurs échanges métaboliques, sans qu'il y ait jamais congélation. Leur température interne reste toujours supérieure à zéro degré. Le seul exemple connu de mammifère hibernant dont la température peut descendre jusqu'à -1 °C, est un écureuil terrestre arctique vivant en Alaska. L'eau de son organisme reste alors liquide, en « surfusion ».

Ce n'est pas le cas pour d'autres animaux. « Quand ils sont arrivés au Nouveau Monde aux XVII^e et XVIII^e siècles, les premiers explora-

teurs français ont été très étonnés de découvrir en hiver des grenouilles gelées, qui se cassaient comme du verre si on les laissait tomber et se remettaient à vivre quand on les réchauffait », explique André Malan, biologiste au laboratoire de neurobiologie des fonctions rythmiques et saisonnières du CNRS à Strasbourg.

PLUSIEURS SEMAINES DE CONGÉLATION

Depuis, les chercheurs ont élucidé ce mystère, et montré que plusieurs espèces de grenouilles communes – la grenouille des bois (*Rana sylvatica*), la rainette crucifère (*Hyla crucifer*), la rainette versicolore (*Hyla versicolor*) et la rainette à trois bandes (*Pseudacris triseriata*) –, qui hibernent sur le sol des forêts d'Amérique du Nord, peuvent survivre à plusieurs jours, voire plusieurs semaines de congélation, avec 65 % de leur eau corporelle transformée en glace.

Lorsque arrivent les premiers froids et que le premier cristal de glace se forme, ces grenouilles « qui font de la cryobiologie sans le

savoir » synthétisent du glucose (un antigel naturel) à de très fortes concentrations à partir du glycogène de leur foie. Au bout de deux heures, le cœur fait circuler le glucose dans les principaux organes afin de les protéger contre le froid, expliquent Janet et Kenneth Storey, deux chercheurs canadiens, dans un numéro spécial du mensuel *Pour la science* consacré à « La vie dans les milieux extrêmes ». Vingt-quatre heures après le début de la congélation, la glace envahit les cavités corporelles et les espaces extracellulaires.

Pour limiter la taille des cristaux de glace, qui risquent de provoquer une déformation locale s'ils deviennent trop gros, les batraciens mettent en œuvre une deuxième stratégie, qui consiste à fabriquer des protéines antigel. Elles agissent en entourant le cristal de glace d'une sorte de « filet ». « Dans l'état de congélation partielle obtenu par ces grenouilles, le sang ne circule plus. Les tissus survivent dans un organisme devenu anaérobie car il n'y a plus d'échanges avec l'air ambiant », explique André Malan. Ainsi équipées pour l'hiver, nos

grenouilles résistent à des températures de -7 °C.

RECORD À -38 °C

Ces parades antigel sont également utilisées par les araignées, les tiques, les mites et bien d'autres arthropodes. Elles sont souvent si efficaces qu'elles empêchent chez ces animaux la formation de la glace jusqu'à -15 °C, ce qui leur permet de rester actifs sous la neige.

C'est aussi le cas de certains poissons vivant dans les eaux froides de l'Antarctique. Appartenant en majorité au groupe des notothenioïdes, ils survivent dans une eau dont la température varie entre -1,4 et -2,15 °C. On a pu établir que leur survie est due à la présence dans leur organisme de huit molécules fonctionnant comme un antigel. Mais tous les records sont battus par les chenilles de l'espèce *Epiblema scudderiana*, capables de supporter la température de -38 °C !

C. Ga.

Chaque jeudi
LE MONDE DES LIVRES
avec Le Monde
DATÉ VENDREDI

A NOS ABONNÉS
UN SEUL NUMÉRO
0/803/022/021*
exclusivement réservé pour :
FAIRE SUIVRE
OU SUSPENDRE
VOTRE ABONNEMENT

*0,99 F TTC/mn.

Patrick Rafter laisse la voie libre à Cédric Pioline

L'Australien, vainqueur des deux dernières éditions de l'US Open, a été contraint à l'abandon au début du 5^e set en raison d'une tendinite à l'épaule droite. Finaliste en 1993, le Français semble bénéficier d'un programme favorable

Les Internationaux des Etats-Unis ont perdu, mardi 31 août, deux de leurs principales vedettes. L'Américain Pete Sampras, qui ambitionnait d'emporter un 13^e tournoi du Grand Chelem, a déclaré forfait avant le 1^{er} tour qui

devait l'opposer au Russe Marat Safin. Le numéro 1 mondial souffre d'une hernie discale et devra observer un repos complet pendant au moins un mois. Cette défection fait d'Andre Agassi le grand favori de l'épreuve

d'autant plus que Patrick Rafter, tenant de l'US Open depuis deux ans, a abandonné au début du 5^e set face au Français Cédric Pioline. Une tendinite à l'épaule droite a eu raison de l'Australien qui avait dominé les deux

premières manches avant de perdre pied (6-4, 6-4, 3-6, 5-7, 0-1). Le Français Stéphane Huet, 154^e joueur mondial, a failli créer la surprise, ne cédant qu'en devant l'Américain Todd Martin, tête de série n° 7.

NEW YORK

de notre envoyée spéciale

Il se recroqueville et tente de s'enfuir sous une serviette bien trop petite pour sa détresse. Les huées qui déchirent la nuit lui font mal. Cédric Pioline, lui, a compris. Il a écouté ses explications, lui a serré la main et lui a dit « Je suis désolé ». Il n'est pas loin de minuit, Patrick Rafter, double champion en titre des Internationaux des Etats-Unis et tête de série n° 4, vient d'abandonner à l'orée du cinquième set, dès le premier tour de l'édition 1999. L'Australien est victime d'une blessure à l'épaule contractée au tournoi d'Indianapolis au mois d'août et qui l'avait contraint à déclarer forfait avant son quart de finale. Après quelques jours de repos, la douleur s'était apaisée même si, pendant les entraînements, elle réapparaissait ponctuellement. Avant son entrée en lice, Patrick Rafter affichait une humeur plutôt joyeuse dans les travées de l'US Open.

ROI DES RETOURS

Loin de penser à son épaule, mardi 31 août, il a d'abord semblé plus attentif à ne pas se perdre dans un premier match qu'il savait difficile face à Cédric Pioline. A l'US Open 1998, lors du premier tour, Patrick Rafter avait été mené deux sets à zéro par le Marocain Hicham Arazi avant de l'emporter et de marcher vers son deuxième succès américain. En chemin, il avait consolidé sa réputation de champion des « come-backs » : « C'est un titre enviable, dit-il souvent, sauf lorsque l'on commence le troisième set. »

Mardi soir, Patrick Rafter a donc commencé en trombe. Jeu de service-volée impeccable, fougue habituelle et tennis ample, il a ouvert sa belle carrure pour offrir des points spectaculaires devant un adversaire également passé maître



Principal choc du premier tour, le match entre l'Australien Patrick Rafter, vainqueur en 1997 et 1998, et Cédric Pioline, finaliste en 1993 (ci-dessus), n'est pas allé à son terme.

dans l'art de l'offensive mais trop emprunté en ce début de partie pour contrer le jeu de l'Australien.

La partie ne semblait pas vouloir tourner avant que Cédric Pioline ne retrouve sa ténacité. Vingt-sixième joueur mondial, adversaire imprévisible et donc redoutable, le joueur français appartient à la catégorie des tourmenteurs de champions. En quelques retours de service claqué de son beau revers, il s'est installé peu à peu dans le jeu. A force de court-circuiter des services, d'annihiler des montées à la volée, il a grignoté son retard.

Cédric Pioline a senti un gêne

nouvelle chez son adversaire. Patrick Rafter a servi moins fort, a fait appeler un soigneur au milieu du troisième set et s'est fait masser à même le court. Sa puissance s'étiolant, il a voulu faire preuve d'ingéniosité, il a varié les mises en jeu pour mieux dépasser son adversaire, il a aussi fait preuve d'un empressement fébrile. Il a brûlé des points et de l'énergie dans sa hâte à écourter les échanges.

DERNIÈRE CHANCE MANQUÉE

Au dixième jeu du quatrième set, trois doubles fautes de Cédric Pioline ne lui ont pas permis de

conclure le match. Il a laissé la manche, 7 jeux à 5, et il a perdu son service une dernière fois avant de s'en aller : « J'aurai dû arrêter quand j'ai perdu la quatrième manche, par égard envers Cédric, lâche-t-il. Je ne pouvais plus continuer. »

C'est la première fois dans l'histoire de l'US Open, vieille de 119 ans, qu'un tenant du titre perd au premier tour de l'édition suivante et seulement la troisième dans l'histoire du Grand Chelem. Pour l'US Open, le coup est dur. Après Pete Sampras qui a annoncé son forfait dans la matinée, le tournoi perd une autre de ses

grandes vedettes. En deux ans, avec les deux titres consécutifs obtenus dans ce creuset de champions à fort caractère, Patrick Rafter s'était gagné une véritable réputation internationale, ici, à New York. En une demi-finale d'anthologie contre Pete Sampras en 1998, il avait gagné ses galons de grand champion.

« LE PLUS LONGTEMPS POSSIBLE »

A l'US Open 1999, Patrick Rafter ne venait pas en favori mais il voulait être là. « Pour participer au mieux à la fête et y rester le plus longtemps possible », plaisantait-il. Et de temps en temps, il rêvait d'un triplé. Son accession en demi-finale à Wimbledon, en juillet, l'y autorisait. Mercredi 1^{er} septembre, il devait subir des examens à New York avant de rentrer en Australie pour se reposer et préparer, s'il peut la disputer, la demi-finale de Coupe Davis que son pays dispute du 24 au 26 septembre face à la Russie.

Cédric Pioline, lui, a laissé partir Patrick Rafter avec compassion : « C'est un grand combattant, il devait avoir mal pour devoir abandonner mais je ne vais pas philosopher sur tout cela ». Pour lui, « une victoire est une victoire ». Il n'a pas vraiment gagné mais il a fait un « bon match ». C'est aussi en revenant dans la partie qu'il a pu faire vaciller Patrick Rafter.

Finaliste de l'US Open en 1993, éliminé au premier tour en 1998, le joueur français voit sa route se dégrader, mais il reste circonspect. Au deuxième tour, il rencontrera l'Allemand Lars Burgsmüller, issu des qualifications. « Je vais jouer contre un inconnu, sur un court qui ne sera sûrement pas le Central », explique-t-il. Il veut se méfier de tout. Cette fois, c'est devant lui que le piège est tendu.

Bénédicte Mathieu

La Croate Iva Majoli rêve de faire son retour, à vingt-deux ans

NEW YORK

de notre envoyée spéciale

Assise sur un banc en plein soleil, Iva Majoli balaie d'un doigt des mèches dorées que le vent s'ingénie à ébouriffer. Elle accepte les mots d'encouragement avec un sourire ou bien un léger merci en anglais ou en croate : sa gentillesse est aussi sincère que sa tristesse. Mardi 31 août, elle vient de perdre au premier tour des Internationaux des Etats-Unis, battue par Jennifer Capriati (6-1, 7-5), l'une de ses meilleures amies.

Même le hasard ne lui fait pas de cadeau. Devant son public et grâce à un jeu toujours en progression, Jennifer Capriati ne lui a pas laissé le temps d'espérer. Tennis solide contre jeu friable, Iva, 97^e joueuse mondiale, a plié contre la 40^e mondiale pour avoir accumulé les fautes.

Elle ne s'en veut pas, elle est juste un peu malheureuse. Elle se persuade que cela va revenir comme avant, elle en est sûre. Avant. Avant cette dégringolade, avant les blessures... Il y a trois ans, quand elle était 4^e mondiale, et surtout il y a deux ans, lors d'un après-midi ensoleillé de juin 1997. Elle venait de gagner le tournoi de Roland-Garros. Finaliste surprise, elle avait stupéfié le monde du tennis en battant Martina Hingis, la grande favorite.

« Même si c'était une année où je jouais très bien, je ne m'attendais pas à gagner le tournoi, raconte-t-elle. Je crois que j'ai peut-être été la plus surprise de tous. » Elle se souvient avoir fait « un très bon Wimbledon sur ma lancée. Oui, un quart de finale. Je crois que je ne réalisais pas encore ce que j'avais fait. » Son statut lui pèse : « Le comportement des gens a changé. Tout le monde voulait un petit bout de moi. Les joueuses ne

jouaient plus contre Iva Majoli, elles jouaient pour battre la championne de Roland-Garros. Je voulais aussi profiter de cette victoire et prendre un peu de bon temps. En fait, mon jeu pouvait supporter toute cette pression, mais moi, je n'étais pas prête. »

« UN SENTIMENT DE VIDE »

Une défaite, puis une autre, une blessure, aussi : la fameuse spirale de l'échec. « Le tennis est toute ma vie, le perdre a été dur. Je ne peux même pas exprimer ce que je ressens quand je joue mal, c'est un tel sentiment de vide. » Elle le répète, elle est trop jeune pour ne pas avoir la conviction qu'elle reviendra. « Je n'ai que vingt-deux ans et je sais que j'ai le talent parce que j'ai été 4^e mondiale. »

Son pire souvenir cette année : ne pas avoir pu disputer Roland-Garros à cause d'une blessure à l'épaule. « C'est un endroit qui m'est très cher, bien sûr. C'est impressionnant de sentir combien le public m'apprécie. » Récemment, avec son amie Jennifer, au lieu des conversations sur « tout et rien, la musique, les garçons », elle a beaucoup parlé de tennis.

Elle admire la façon dont l'Américaine, 6^e joueuse mondiale en 1991, s'est réconciliée avec le tennis et la victoire après avoir quitté le circuit pendant deux ans et demi en 1993 en raison d'une sévère crise d'adolescence. A l'US Open, Jennifer Capriati a même retrouvé des sponsors.

« Jennifer montre que l'on peut toujours revenir », dit Iva, qui termine son discours par là où elle l'a commencé : « C'est une longue lutte. »

B. M.

Pete Sampras vaincu par la douleur

La voix brisée par l'émotion et quelques larmes, Pete Sampras a annoncé, mardi 31 août, son forfait pour les Internationaux des Etats-Unis. Souffrant de la lésion d'un disque vertébral au niveau des lombaires - contractée lors d'un entraînement dimanche -, le joueur américain s'est déclaré « littéralement accablé » par cette blessure qui l'empêche d'améliorer le record qu'il détient avec l'Australien Roy Emerson (douze victoires en Grand Chelem). C'est en retournant d'un revers le service du Brésilien Gustavo Kuerten que le numéro un mondial a senti un « coup de poignard » dans son dos. « J'ai compris que ce n'était pas une douleur chronique qui se réveillait, a-t-il expliqué. J'ai espéré pouvoir jouer jusqu'à lundi soir. Je me faisais une joie de disputer ce tournoi mais je ne veux pas prendre le risque de mettre en danger ma santé. »

Sampras devra prendre au moins un mois de repos. Il a reçu un coup de téléphone d'encouragement d'Andre Agassi, un geste qu'il a jugé « élégant ». Son rival américain devient le favori du tournoi et peut prétendre à la première place mondiale à la fin de la quinzaine.

■ Le tribunal arbitral du sport (TAS) a décidé, mardi 31 août, de suspendre Petr Korda (trente et un ans) pour un an à compter du 1^{er} septembre 1999. Ce qui n'empêchera que modérément le joueur tchèque : il a pris sa retraite le 16 juin. Le vainqueur des Internationaux d'Australie 1998 avait été contrôlé positif à la nandrolone (un anabolisant), le 1^{er} juillet de la même année, à Wimbledon. La Fédération internationale de tennis (ITF) s'était d'abord contentée, le 22 décembre 1998, de lui retirer les points et l'argent gagnés à Wimbledon. Devant le tollé suscité par cette décision, la Fédération avait saisi le TAS pour annuler le verdict de sa propre commission d'appel...

www.Challenges-eco.com

Challenges

L'ÉCONOMIE C'EST VOUS

Enquête sur l'état de la France

La crise est finie

Chômage Pourquoi il va disparaître

Entreprises Enfin des championnes!

High-tech Les clés de la reconquête

Société Les verrous qui sautent

33 pages

N° 139 - SEPTEMBRE 1999

Cracovie, tradition et révolution

CRACOVIE

de notre envoyée spéciale

Anna Szalapak parle à vive allure comme s'il y avait urgence. « On est passé directement du communisme au capitalisme », s'empresse-t-elle de dire, justifiant le décor raffiné et l'abondance des mets disposés entre les chandeliers. Sous sa capeline, on ne voit que ses yeux bleus. La lumière diffuse de la cave voûtée du Pod Aniolami, restaurant à la mode qu'elle affectionne, intensifie l'éclat de son regard. « Les gens pensent qu'on a survécu grâce à une pierre miraculeuse ; Cracovie n'a pas été rasée comme Varsovie. Je ne peux pas vivre ailleurs, insiste la star du cabaret littéraire engagé des années 80. Je ne pourrais me passer de la place du Marché, c'est notre salon, l'endroit où l'on se rencontre. J'aime les églises, le gothique, les lieux qui ont une longue histoire. J'aime le folklore, les gens simples. »

Cracovienne pur sang, Anna Szalapak cultive d'un même enthousiasme le respect des traditions locales (elle s'occupe activement des crèches de Noël), l'art de la dérision et l'humour décapant. Elle a commencé sa carrière de chanteuse au Piwnica pod Baranami, La Cave au bélier, créé en 1956 dans les années noires, après le pacte de Varsovie (1955), à l'heure de l'intervention russe en Hongrie. « C'était un lieu libre, unique, installé dans une petite cave, dit-elle. Les artistes fonda-

Symbole de l'identité nationale, l'ancienne capitale royale polonaise, cité des artistes, des cafés littéraires et des caves réhabilitées, doit être ville européenne de la culture en l'an 2000

teur toute provinciale, Cracovie reste un foyer culturel actif avec ses deux Prix Nobel de littérature, Szymborska et Milosz, et les 27 500 étudiants de sa vieille université Jagellonne, fondée en 1364, où Copernic travailla.

Carrefour marchand, l'un des plus importants d'Europe au Moyen Age, la cité est distribuée en damier autour d'une grand-place de quatre hectares. Intacte, la plus vaste de l'Ancien Continent, cette esplanade, bordée d'une cinquantaine de palais, mêle les styles gothique, Renaissance et baroque. De tous temps, Cracovie, la bourgeoise, qu'on dit pourtant « conservatrice, renfer-

Kantor, l'âme cracovienne

L'ombre de Tadeusz Kantor, peintre et homme de théâtre, décédé en 1990, à soixante-quinze ans, d'une crise cardiaque, lors d'une représentation d'*Aujourd'hui c'est mon anniversaire*, rôde sur les pavés de Cracovie et habite les lieux qu'il a créés. Au numéro 5 de la rue Kanonicza, la Cricoteka (littéralement *C'est du cirque*) expose les archives vivantes telles que le maître de l'avant-garde polonaise les a réunies dès 1980. On y croise trois musiciens avec leurs violons de fer, le mannequin de son père mort à Auschwitz, le char en fer blanc du dernier spectacle. Mélodies de Chopin mêlées aux marches militaires allemandes. Sœurs froides. La galerie-café Krzystofory ouverte en 1958 dans une cave, en période communiste, fut la scène de son théâtre Cricot 2. Son appartement-atelier, 7, rue de Sienne, sous les combles, rideaux blanc et noir, semble avoir été abandonné le matin même, comme son dernier tableau, un autoportrait en soldat crucifié sur la carte de la Pologne partagée entre la Russie et l'Allemagne. Sur la table de nuit, *La vie est ailleurs*, de Kundera. « Il faut savoir, écrit Kantor, se mettre en COLÈRE, PROTESTER et ensuite AIMER et enfin RIRE mais de telle sorte que le Rire se remplisse de LARMES. »

teurs, dont Penderecki le compositeur, avaient tous un autre métier. Avec le communisme, le jeu était très délicat, très sophistiqué. Accompagnés aux piano, violon, guitare et basse, on mêlait poésie, sens de l'humour et satire. »

« NÉCROPOLE POLONAISE »

Anna Szalapak est restée fidèle à sa ville, dans la lignée des artistes cracoviens, de souche ou d'adoption, tels que Tadeusz Kantor, le chantre de l'avant-garde polonaise, qui fonda un théâtre clandestin en 1942, en pleine occupation nazie ; ou Andrzej Wajda, qui tourna *Les Noces*, *L'Homme de marbre* (en 1972-1976, avant la loi martiale de 1981) et vit le plus souvent à Cracovie, où il a financé la construction d'un espace très contemporain en bordure de la Vistule, afin d'exposer l'exceptionnelle collection d'estampes japonaises de la ville.

L'ancienne capitale royale, détrônée par Varsovie en 1596, revendique son rôle de « nécropole polonaise », comme l'appellait Kantor, de gardienne de la mémoire collective, avec son château et sa cathédrale où sont enterrés les monarques, les héros et les poètes. Perchée sur le rocher du Wavel, dans un méandre de la Vistule, la forteresse demeure le symbole de l'identité nationale. Aujourd'hui, baignée par une dou-

mée, mesquine, avare », toléra les artistes et leurs idées révolutionnaires. Au XIX^e siècle, Matejko eut l'audace d'imaginer, pour la nef de la basilique Notre-Dame, trésor de l'art gothique polonais, des anges art nouveau déployant leurs ailes d'aigle royal sur un fond polychrome rouge et bleu. Ces fresques encadrent un magistral retable exécuté au XV^e siècle par un artiste de Nuremberg. Wyspianski réalisa en 1897, pour l'église des franciscains, des vitraux aux fleurs des champs qui déroulent leurs guirlandes écarlates dans la travée centrale aux pieds d'un Dieu le Père menaçant en robe bleu roi.

« La capitale a été transférée à Varsovie, mais Cracovie avait son université et son milieu intellectuel, insiste Jan Pamula, vice-président de l'Académie des beaux-arts. Sous l'empire austro-hongrois, on avait certaines libertés. Au XIX^e siècle, elle est devenue la capitale culturelle, influencée par la Sécession viennoise. »

De cette époque est née la mode des cabarets et des cafés littéraires, liberté qui fut préservée pendant la période communiste. Jama Michalika, le plus beau des cafés européens, ouvert à Cracovie en 1895, est resté tel quel, avec ses vitraux, ses fauteuils en arabesques, ses toiles signées par les artistes du début du siècle. Depuis



PHOTOS ADAM GOLEC/GAZETAVU

peu, le droit rétabli de la propriété privée a stimulé la réhabilitation des caves, mettant au goût du jour une Cracovie souterraine et gothique aux impressionnants volumes de briques roses. La tendance est au style néo-baroque mêlé de design catalan. Il y a des scènes de théâtre et des galeries d'art à foison et quelque 400 cafés à l'intérieur des Planty, ces jardins qui ceinturent la cité à la place des anciens remparts rasés par les Autrichiens.

En son cœur ancien, la ville du pape Jean Paul II recèle quatre-vingts églises. Les neufs, toujours ouvertes, regorgeant de trésors, sont assidûment fréquentées. On y croise des jeunes et des moins jeunes, la prière accrochée aux lèvres. « Les pratiques religieuses sont plus intenses à Cracovie, où 60 % de la population assiste au culte chaque dimanche », souligne

Henrik Wozniakowski, de Snak, maison d'édition qui publie un hebdomadaire comparable à la revue *Esprit*. « Depuis l'époque romantique, s'est développée l'idée de la Pologne-Christ souffrant pour les péchés des autres. Ce rôle de messie collectif, de nation victime a perduré, provoquant des tensions avec les juifs dans une course au martyre. En 1980-1981, on élevait des croix en fleurs, symboles de la Pologne crucifiée, en signe de protestation sur les places et les parvis. »

RAYONNEMENT

Cracovie a retrouvé son lustre. Ses couleurs ravivées, les rouge sang, ocre et jaune sont ceux de Bologne, Vienne, Salzbourg ou Florence. Les architectes italiens ont signé quantité de palais qui marquent son âge d'or aux XV^e et XVI^e siècles. Avec la restauration

du centre menée par Tadeusz Chrzanowski, l'ancienne ville royale rivalise avec Prague et Venise. « Il y a dix ans, Cracovie était dans un état critique. Aujourd'hui, 70 % des bâtiments du vieux centre sont restaurés », précise l'historien d'art.

Faut-il croire en cette pierre miraculeuse qui aurait sauvé Cracovie de la destruction, dont parle volontiers les Cracoviens, comme Tadeusz Chrzanowski lui-même ? Serait-ce le fameux « czakram », roche magique, « situé, dit-il, sur la colline de Wavel, entre le château et la cathédrale » ? Ou tout simplement le rayonnement de cette cité qui tourbillonne autour de sa grand-place. Ce salon de plein air où se déploient fauteuils et parasols dans la lumière de l'été. Les automobiles sont interdites dans le centre. Le piéton a retrouvé le goût de déambuler le nez en l'air, à l'affût d'un pignon gothique, d'un passage dérobé, d'un vol de tourterelles, intrigué par les mascarons, ces têtes grotesques animant la façade de la halle aux draps.

« Un Cracovien sur deux est un poète », affirme Franciszek Ziejka. « La vogue de la poésie s'avère forte, comme le nombre croissant de lecteurs », insiste le vice-recteur de l'université. Voilà la clef d'une ville rescapée. Nourrie dans la tradition et la révolution, Cracovie s'apprête à assumer son rôle de ville européenne de la culture de l'an 2000.



Le Rynek Główny, place médiévale de quatre hectares, bordée de palais gothique, Renaissance et baroque, est le salon des Cracoviens.

« Dieu le Père », vitrail art nouveau magistral, signé Wyspianski, en 1897, pour la nef de l'église gothique des franciscains (ci-dessus).

A deux pas de l'Académie des beaux-arts, le café Jama Michalika, ouvert en 1895, QG des artistes et des intellectuels, a sa décoration art nouveau d'origine (page de droite).

ÉVA SION
Publicités

GUADELOUPE 9J/7N
▶ CANELLA BEACH* 3 550 F**
 Vol régulier + 7 nuits hôtel résidence 3*
 plage du Gosier + location de voiture cat. A.
 Base 2 personnes.
▶ MAHOGANY*Sup. 3 825 F**
 Vol régulier + 7 nuits hôtel Mahogany 3* Sup.
 plage du Gosier + petit déjeuner - buffet.
 Base 2 personnes.
 Prix (à partir de) valables en Septembre.
 Taxes aéroport : +290 F/pers. Dép. province : +500 F.
Directours 01.45.62.62.62
 AGENCE ouverte 6j/7 au 90 Av. des Champs-Élysées Paris 8ème
 Minitel 3615 DIRECTOURS 2,23 F/mn.
 Web www.directours.fr
 Lic. 075660001 - Dans le cadre des responsabilités
Directours
 Membre SNAV - Garantie APS

Prix sacrifiés pour plus de 2000 VOYAGES DE DERNIERE MINUTE !!!

Spécial départs immédiats !
 Prix exceptionnels à saisir :
 + de 11 000 départs !

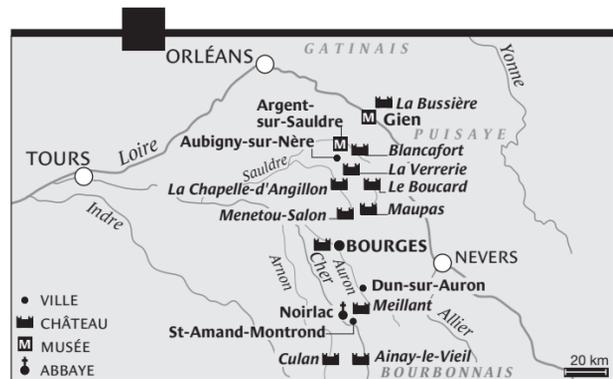
3617 airévasion
3617 écovoyage

Vols, séjours, circuits, croisières à prix discount !

Voyages aux enchères !
 Mise à prix : **100F**

3617 AIRPORT

HE RCS B 392 399 689 3617 5 57 F.mn. Tél 01 397 0006 - Tél 0 803 833 833 - Hous cod CP



Week-end chez Jacques Cœur

Du château de La Bussière (Loiret) à celui de Culan (Cher), une gourmette de dix-huit maillons relie la Loire au Cher. Onze châteaux, une abbaye, deux musées et quatre villes jalonnent une route qui a pris le nom du grand argentier de Charles VII, Jacques Cœur. Tracée il y a près de quarante ans par trois châtelains locaux, la route séduit le visiteur qui souhaite découvrir l'histoire par ses sentiers de traverse. Premières étapes, le château « des Pêcheurs » (La Bussière), au carrefour de la Puisaye et du Gâtinais, puis, une fois franchie la Loire, Gien et ses Musées de la chasse et de la faïence.

A Argent-sur-Sauldre, coup de chapeau à l'éclipse solaire avec une exposition sur l'abbé Moreux, astronome et auteur de *Quelques heures dans le ciel*. A visiter également l'ancienne « maison forte » de Blancfort, réputée pour son mobilier. Aubigny-sur-Nère et, à deux pas, le château de la Verrerie entretiennent le souvenir des Stuart, tandis que La Chapelle-d'Angillon évoque les seigneurs de Boisbel et Alain-Fournier, né dans ce village qui fut aussi celui de ses vacances. Ses tourelles et sa jolie tour Renaissance ont valu à Boucard le titre de « château des fées ». Quant à Maupas, il décore son escalier d'honneur de 887 assiettes de faïence.

Propriété d'un prince d'Arenberg, qui a drapé de soie l'intérieur de sa demeure, Menetou-Salon se dresse sur des terres qui ont appartenu à Jacques Cœur. Ici vint se reposer Agnès Sorel, à deux pas de Bourges, dont Charles VII fut le « petit roi » avant de reconquérir un royaume avec l'or de son grand argentier. Ce dernier s'y fera construire un superbe palais mais n'en profitera guère. Plus loin, Dun-sur-Auron a gardé le souvenir du duc de Berry. Avant de venir mourir au pied du château de Culan (à vendre, 10 millions de francs, 1 524 490 €), dressé sur les premiers contreforts du Massif Central, la route Jacques-Cœur lance ses derniers éclats : Meillant, un joyau Renaissance ; Noirlac, célèbre pour son abbaye cistercienne ; Saint-Amand-Montrond et Ainay-le-Vieil (le « petit Carcassonne »), un diamant brut qui fut la propriété de Colbert. Au-delà, c'est le Bourbonnais, d'où venait l'ennemi anglais.

Patrick Martinat

★ **Chambres d'hôtes** (tél. : 02-48-81-51-60) à Oizon, près d'Aubigny-sur-Nère, au château de la Commanderie (tél. : 02-48-61-04-19), près de Saint-Amand-Montrond, à Orval (tél. : 02-48-96-47-45), à Epineuil-le-Fleuriel (tél. : 02-48-63-04-94) et Ardenais (tél. : 02-48-96-17-59), au sud du Cher. **Trois bonnes tables** : Le Lièvre gourmand, à Vailly-sur-Sauldre (tél. : 02-48-73-80-23), Le Moulin de Chameron, à Bannegon (tél. : 02-48-61-84-48), et Le Pied-à-Terre, à Châteaumeillant (tél. : 02-48-23-02-60).

Carnet de route

● **Avion.** Cracovie est desservie quatre fois par semaine, par Lot, la compagnie polonaise : à partir de 2 464 F, 375 euros, nuit du samedi sur place et réservation 14 jours à l'avance (tél. : 01-47-42-05-60).
● **Etapas.** Descendre dans le centre historique. Bonne sélection chez Pragomedia (tél. : 01-39-16-69-80) en forfaits de 3 nuits avec petit déjeuner et billet d'avion : au Francuski, l'un des meilleurs établissements, construit en 1912 et rénové avec goût autour d'un escalier majestueux (3 800 F, 579 euros) ; charme au Pod Roza, 3 étoiles (3 400 F, 516 euros) ; deux bonnes adresses en 2 étoiles, le Pollera et Zaski (3 000 F, 464 euros) ; enfin le Rezydent, demeure XVIII^e rénovée en 3 étoiles (3100 F, 472 euros). Consulter aussi Transtours,

Frantour et Euro-Pauli, lequel fête « L'année Chopin » avec un duo musical Cracovie-Varsovie en 5 jours, départ le 8 octobre, 5 956 F, 908 euros, en pension complète (en agences).
● **Cafés.** Jama Michalika (rue Florianska, à toute heure), décoration art nouveau intacte, une merveille. Maska, sous le théâtre Stary (après le spectacle) et Osorya (à côté). Bambus (dans ses caves, le cabaret Pod Baranami) et Vis-à-Vis sur la Grand'place.
● **Tables.** Wierzynek, ouvert en 1364, le plus célèbre, cuisine traditionnelle, service raffiné, sur la Grand'place. Pod Aniolami (35, rue Gradzka), cuisine gourmande dans une belle cave. U Stasi, gargotte, au fond d'une cour derrière la basilique Notre-Dame, raviolis à la vapeur, ou pierogi. Ariel face à la synagogue.

● **Visites.** Collections Czartoryski (*La Dame à la licorne* de Léonard de Vinci et portraits de Cranach). Le Collegium Maius à l'Université Jagellone (les instruments de Copernic). La synagogue et le nouveau centre culturel juif à Kazimierz. La maison-musée du peintre Wyspianski. Les lieux de Kantor, Cricoteka, galerie Khryzstofory et son appartement (sur rendez-vous). La basilique Notre-Dame sur la Grand'place pour le décor de Matejko et le retable du XV^e qui s'ouvre à midi. L'église des franciscains pour les vitraux de Wyspianski.
● **Lectures.** Le théâtre de Kantor (Plume, Actes Sud, L'Age d'homme). *L'Arbre*, de Slawomir Mrozek, nouvelles du dramaturge de l'après-guerre (éditions Noir sur Blanc). *De la mort sans exagérer*, poèmes de Wislawa Szymborska, et *Terre inépuisable*



de Czeslaw Milosz, deux Prix Nobel, cracoviens (Fayard). Guide *Cracovie* (Autrement), *Pologne* (Hachette, Guides Bleus Evasion, et Lonely Planet).
● **Informations.** Office national polonais du tourisme, 49, avenue de l'Opéra, 75002 Paris, tél. : 01-53-43-88-10.

RETOUR AUX SOURCES

Le patrimoine des villes d'eaux

AFIN de promouvoir leur image de marque (un important patrimoine naturel et architectural), dix-sept villes thermales (Aix-en-Provence, Aix-les-Bains, Bagnères-de-Bigorre, Bagnoles-de-l'Orne, Châtelguyon, Contrexéville, Dax, Divonne-les-Bains, Evian, Le Mont-Dore, Luchon, Nérès, Plombières, Thonon, Vals, Vichy et Vitel) se sont regroupées au sein d'une association baptisée « Villes d'eaux de France ». Avec, pour obligation, le respect d'une charte de qualité qui impose une politique d'animation et des infrastructures culturelles et sportives.
Atmosphère, atmosphère. A Divonne-les-Bains (Ain), on peut monter les marches du Grand Hôtel Chicago (1908), en cours de restauration, arpenter le grand salon, s'installer dans un fauteuil Chesterfield, patiner par les robes du soir et les redingotes, rêver devant la cheminée monumentale où brûlaient des arbres entiers, visiter les cuisines désertées, où gisent encore quelques couverts à monogrammes et s'aventurer jusqu'à la serre envahie d'herbes folles.
Emouvante initiation à ce patrimoine Belle Epoque qui fit, naguère, la fierté des villes d'eaux de l'Hexagone. En attendant la réouverture du Chicago (voué à la copropriété), les amateurs d'art nouveau apprécieront le Grand Hôtel de Divonne (1901), un « 4 étoiles » (tél. : 04-50-40-34-34) situé dans un parc de 5 hectares, planté d'arbres centenaires. Un palace qui, comme beaucoup d'autres, a perdu sa décoration des années 70 au profit d'un décor arts déco, à l'image de son hall richement pourvu en lustres et en moulures. S'y ajoutent un casino, un théâtre 1900 rococo, une table gastronomique, « La Terrasse » (Dominique Roué) et, pour les sportifs, un golf de dix-huit trous. Renseignements à l'Office du tourisme, au 04-50-20-01-22.
A Evian (Haute-Savoie), l'Hôtel Royal (tél. : 04-50-26-85-00), érigé dans le style « anglo-normand » par Albert Hébrard (l'architecte du casino et de la buvette de la source Cachat) fut construit en 1906 pour

recevoir le roi Edouard VII d'Angleterre qui, finalement, n'y vint jamais. L'intérieur, féérique, déploie d'impressionnantes salles à manger. Plafonds et murs y sont décorés de fresques début de siècle, façon Puviss de Chavannes. En vedette, celles de Gustave Jaumes, au Café Royal et au salon Aga Khan. Reconverti en hôpital pendant la guerre de 14-18, l'hôtel hibernera jusqu'en 1973, date à laquelle il sera repris par Antoine Riboud (BSN).
A noter, les immenses chambres aux boiseries marquetées style Orient-Express, avec vue sur un lac Léman sillonné de bateaux à roues. Jetez un œil au livre d'or et visitez l'exposition consacrée aux « Villes d'eaux et bords de lacs, grands hôtels et palaces », présentée, jusqu'au 30 septembre, dans l'ancien établissement thermal, lui-même inscrit à l'inventaire des Monuments historiques. Renseignements à l'Office du tourisme, au 04-50-75-04-26.
QUELQUES PERLES
La station de Bagnoles-de-l'Orne illustre « l'architecture de villégiature » Belle Epoque qui privilégiait les matériaux locaux (pierre, bois, fer et verre) pour ses balcons, tourelles, auvents et bow-windows ainsi que les couleurs jaune et bleue. Instaurée en 1991, la « zone de protection du patrimoine architectural et urbain » permet de découvrir des villas intactes, nichées à l'orée de la forêt des Andaines.
A voir également, le manoir de l'Aumondière (construit dans les années 20), les Thermes Napoléon (1857) au fronton décoré de l'aigle impérial, avec un hall imposant où trône la statue de l'empereur, et le casino (créé en 1927 et rénové en 1996), où la piste du « Majestic Dancing » est le rendez-vous des amateurs de danse rétro. A noter : des visites guidées du quartier Belle Epoque. Renseignements à l'Office du tourisme, au 02-33-37-85-66. Une étape gourmande, le Manoir du Lys (tél. : 02-33-37-80-69), blotti dans la forêt.
Modeste bourgade savoyarde, Aix-les-Bains (Savoie) doit au

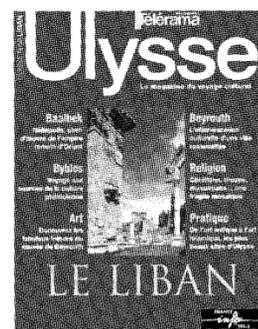
gotha européen d'avoir été hissée, dès la fin du XIX^e et jusque dans les années 30, au rang des villégiatures les plus huppées. Grâce, notamment, à un époustouffant éventail d'hôtels de luxe. Après la seconde guerre mondiale, le changement de clientèle et les frais d'entretien exorbitants ont eu raison de ces palaces, en ruine, démolis ou morcelés en appartements.
Aujourd'hui propriétés privées, quelques perles subsistent : le Beau Sire, le Royal, le Mirabeau et le Grand Hôtel (1853), recouvert de marbre blanc et noir. La visite guidée proposée par l'association « Au fil de l'eau » (office du tourisme, tél. : 04-79-35-05-92), permet d'en explorer certains dont le Splendide (1884), avec ses colonnes recouvertes de poudre de lapis-lazuli et ses parquets en marqueterie d'acajou et d'ébène. A voir également, le chalet Charcot (construit par la famille du célèbre explorateur), tout en écailles de bois, et le château de la Roche du Roi, une folie à tourelles, marquise ouvragée et ferronneries à la Guimard. Pour être aux premières loges, on peut résider au Manoir (tél. : 04-79-61-44-00), hôtel au charme suranné, doté d'une piscine des années 30 au look hollywoodien. Si le Casino des Fleurs a disparu, le Casino Grand Cercle (1849) vient de retrouver toute sa splendeur avec sa coupole de Vénitien Salviati : quelque cinq cent mille carrés de mosaïques pourpres, serties sur fond d'or ! Méritent un coup d'œil, le salon Baccara et le théâtre rouge et or.
A signaler enfin, à Dax (Landes), l'hôtel Mercure Splendide (tél. : 05-58-56-70-70) qui, joliment restauré, conjugue un établissement thermal et un beau décor arts déco. Renseignements à l'Office du tourisme, au 05-58-56-86-86.
Pour séjourner dans ces stations, contacter l'association « Villes d'eaux de France » (tél. : 02-33-37-70-48) qui propose des forfaits incluant une visite des lieux, une journée de soins et une réduction sur une cure de remise en forme.

Elia Amiard



Le Château de la mer à Saïda (Liban sud) - © Frédéric Soreau

ULYSSE LIBAN
CULTURE-ARTS-HISTOIRES
TOUT SAVOIR AVANT DE VOIR



ULYSSE LIBAN : 35 FRANCS CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

Ulysse coédité par Télérama

L'été continue

JEUDI. L'anticyclone des Açores s'est bien développé en direction de l'Europe de l'Ouest. Sa présence nous garantit encore quelques jours de temps estival. Dans un flux d'est très sec, le soleil dominera largement sur la France ce jeudi. Quelques nuages menaçants sont toutefois possibles l'après-midi sur les Pyrénées et les Alpes du Sud.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. - Un beau soleil s'imposera pour la journée. Il sera à peine contrarié par quelques nuages inoffensifs. On attend entre 24 et 30 degrés de la Manche à la Vendée. Le vent d'est deviendra sensible surtout sur les côtes.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. - Quelques nappes de brumes seront parfois présentes aux premières heures du jour. Elles ne résisteront pas bien longtemps aux ardeurs du soleil. Il fera de 23 à 28 degrés l'après-midi.

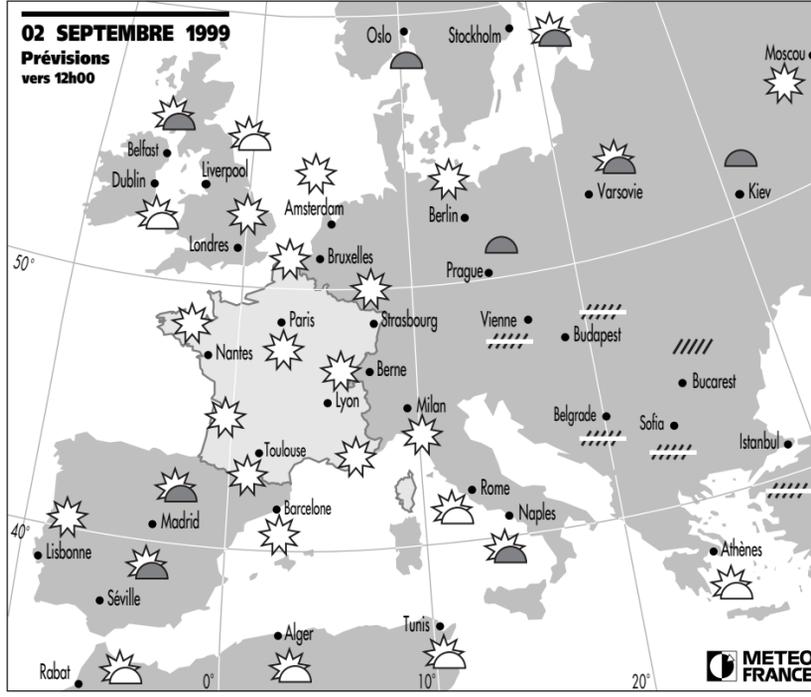
Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. - Soleil et douceur restent au pro-

gramme. Quelques filaments nuageux circuleront parfois dans le ciel en cours de journée. On attend de 23 à 27 degrés l'après-midi. Le vent d'est ventillera alors l'atmosphère.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. - Soleil et chaleur ne seront pas remis en question. Quelques orages isolés sont possibles l'après-midi sur les Pyrénées. Le vent d'est se lèvera en cours de journée. Il fera alors entre 28 et 34 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. - Les conditions estivales persistent avec du soleil et de la chaleur. Des nuages bourgeonnants apparaîtront parfois sur les Alpes. Ils pourront donner quelques ondées près de la frontière italienne l'après-midi. On attend entre 27 et 30 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. - Le temps reste chaud et largement ensoleillé. Des nuages menaçants se développeront l'après-midi sur les Alpes du Sud. Le vent d'est soufflera entre Corse et continent. Les températures atteindront 28 à 31 degrés.



LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **FRANCE.** Un centre d'affaires très sophistiqué va ouvrir au Domaine de l'Amirauté, à Deauville (Calvados), avec un « Amphithéâtre » de 640 places, une scène de 112 m² et trois régies où seront installées des équipes techniques. Un ensemble qui s'ajoute aux 20 salles de réunions de cet hôtel qui compte 230 chambres et qui offre à ses résidents trois restaurants, trois piscines, un club de sport et un golf sans oublier une gare privée pouvant accueillir des trains spéciaux en provenance de Paris Saint-Lazare. Renseignements au 02-31-81-82-83.

■ **SÉNÉGAL.** La piste d'atterrissage de l'aéroport de Saint-Louis, au nord du pays à proximité de la frontière avec la Mauritanie, va être élargie afin de permettre aux Airbus A 310 et A 320 ainsi qu'aux Boeings 707 et 727 de pouvoir s'y poser. L'aéroport de Saint-Louis est situé à 270 km de la capitale, Dakar.

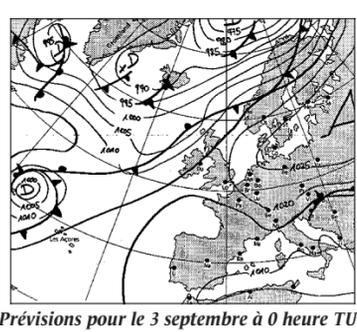
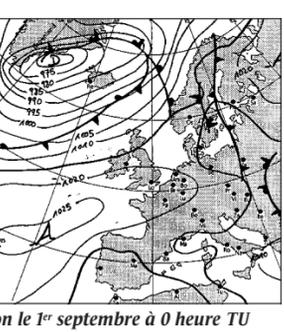
PRÉVISIONS POUR LE 02 SEPTEMBRE 1999
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole	
AJACCIO	17/29 S
BIARRITZ	20/29 S
BORDEAUX	16/33 S
BOURGES	14/29 S
BREST	13/25 S
CAEN	16/26 S
CHERBOURG	10/24 S
CLERMONT-F.	11/28 S
DIJON	14/27 S
GRENOBLE	14/29 S
LILLE	13/25 S
LIMOGES	16/32 S
LYON	15/29 S
MARSEILLE	18/30 S
NANCY	13/25 S
NANTES	15/30 S
NICE	21/28 S
PARIS	14/27 S
PAU	19/32 S
PERPIGNAN	19/30 S
RENNES	13/28 S
ST-ETIENNE	12/27 S
STRASBOURG	13/25 S
TOLOUSE	17/32 S
TOURS	14/28 S
FRANCE outre-mer	
CAYENNE	23/31 N
FORT-DE-FR.	24/30 P
NOUMEA	18/22 S

PAPEETE	23/28 C
POINTE-A-PIT.	24/30 P
ST-DENIS-RE.	20/25 S
EUROPE	
AMSTERDAM	15/23 S
ATHENES	23/28 S
BARCELONE	23/29 S
BELFAST	15/21 S
BELGRADE	11/19 N
BERLIN	11/21 S
BERNE	11/22 S
BRUXELLES	14/24 S
BUCAREST	15/21 P
BUDAPEST	12/17 P
COPENHAGUE	13/19 S
DUBLIN	16/22 N
FRANCFORT	13/22 S
GENEVE	15/22 S
HELSINKI	12/21 N
ISTANBUL	22/25 C
KIEV	12/20 C
LISBONNE	20/31 S
LIVERPOOL	16/23 N
LONDRES	17/24 S
LUXEMBOURG	13/22 S
MADRID	17/26 N
MILAN	17/28 S
MOSCOU	6/17 S
MUNICH	7/19 N
NAPLES	19/25 S
OSLO	13/20 C
PALMA DE M.	22/31 S
PRAGUE	7/18 C
ROME	17/25 S
SEVILLE	21/34 S
SOFIA	12/21 C
ST-PETERSB.	11/20 S
STOCKHOLM	11/21 N
TENERIFE	22/28 S
VARSOVIE	11/20 N

12/20 C	VENISE	15/25 S
20/31 S	VIENNE	12/15 P
16/23 N	AMÉRIQUES	
17/24 S	BRASILIA	17/30 S
13/22 S	BUENOS AIR.	11/20 N
17/26 N	CARACAS	25/30 P
17/28 S	CHICAGO	16/30 S
6/17 S	LIMA	16/20 N
7/19 N	LOS ANGELES	11/15 N
19/25 S	MEXICO	13/21 C
13/20 C	MONTREAL	17/29 S
22/31 S	NEW YORK	20/26 C
7/18 C	SAN FRANCIS.	12/18 S
17/25 S	SANTIAGO/CHI	7/15 C
21/34 S	TORONTO	17/26 S
12/21 C	WASHINGTON	19/29 N
11/20 S	AFRIQUE	
11/21 N	ALGER	22/28 N
22/28 S	DAKAR	26/28 C
11/20 N	KINSHASA	20/30 S

25/34 S	LE CAIRE	25/34 S
21/31 P	MARRAKECH	21/31 P
16/23 C	NAIROBI	16/23 C
12/21 N	PRETORIA	12/21 N
20/25 N	RABAT	20/25 N
24/30 N	TUNIS	24/30 N
ASIE-Océanie		
26/30 P	BANGKOK	26/30 P
26/29 P	BOMBAY	26/29 P
26/30 S	DIJAKARTA	26/30 S
29/40 S	DUBAI	29/40 S
25/30 C	HANOI	25/30 C
25/31 S	HONGKONG	25/31 S
24/31 S	JERUSALEM	24/31 S
27/33 P	NEW DEHLI	27/33 P
22/31 S	PEKIN	22/31 S
21/28 S	SEOUL	21/28 S
26/30 N	SINGAPOUR	26/30 N
14/19 N	SYDNEY	14/19 N
25/29 P	TOKYO	25/29 P



PRATIQUE

Le coffre-fort s'intègre de plus en plus au domicile des particuliers

TOUS les spécialistes de la sécurité sont formels : quels que soient les moyens mis en œuvre on ne pourra jamais empêcher quelqu'un d'entrer quelque part, le but à atteindre étant de ralentir son entrée, puis éventuellement sa progression à l'intérieur, en augmentant la sécurité vers ce que l'on veut protéger par-dessus tout. On arrive ainsi au coffre-fort, qui s'intègre à un nombre croissant de maisons et d'appartements. Ces coffres familiaux renferment aujourd'hui moins souvent des bijoux de famille que des « valeurs » qui en ont surtout pour leur propriétaire : papiers, factures, collections et, de plus en plus, des mémoires informatiques.

Sous l'appellation singulièrement peu précise de « coffre », on trouve de petites unités blindées à moins de 2 000 F (304,89 €), mais pour accéder à une bonne protection, il faut compter 5 000 à 10 000 F, (762 à 1524 €). Les groupements professionnels (et la marque A2P des assurances) ont créé dans cette tranche de prix un label « coffres domestiques », qui regroupe les petits coffres à poser ou à encastrer, dont l'appellation officielle et les caractéristiques

doivent être prochainement précisées. Au moment du choix, outre les caractéristiques techniques de résistance, il est nécessaire de bien mesurer les dimensions intérieures et le volume. Certains ne peuvent pas contenir des documents de format A4 non pliés. D'autres peuvent ne pas convenir à tel ou tel format de mémoire informatique ou à tout autre objet à préserver.

CLASSÉS EN NEUF CATÉGORIES

Les véritables coffres-forts, au plein sens du terme, sont classés en neuf catégories par la marque A2P (qui correspondent à des montants garantis de 50 000 à 2 millions de francs par les compagnies d'assurances). Un très bon petit coffre-fort revient à 20 000 ou 30 000 F (3 048 à 4 573 €) installé et mis en service. Le choix dépend du « risque à enlever ». Mais ce coffre reste valable pendant au moins 40 ans. Si la serrure est dépassée, il suffit de changer la combinaison. Contrairement aux serrures de portes, beaucoup de coffres sont évolutifs, autre élément à prendre en compte à l'achat.

Malgré la progression constante des technologies, la masse reste un

élément prépondérant. Un coffre cubique d'1 mètre de côté peut peser 120 kilos, ou 1 tonne, avec une sécurité (et un prix) différents. C'est aussi important sur un petit coffre, étant donné que les voleurs occasionnels sont aujourd'hui majoritaires. Un petit coffre gagne cependant à être fixé dans le sol ou « emmuré » dans une paroi - et non scellé par des pattes. D'ailleurs la plupart des coffres à moyen ou haut risque à emmurer, ne sont pas les mêmes que ceux à poser.

Le poids dépend aussi de « l'au-

toprotection passive » du coffre : sa résistance à la chaleur, au percage, à l'arrachage, au meulage, etc. Aucun matériau (même les plus récents alliages de manganèse) ne possède tous ces avantages réunis. On alourdit donc la boîte en les superposant. L'autoprotection active complète la précédente, avec éventuellement une pose d'alarme (à l'ouverture, au choc ou volumétrique) qui fait grimper un coffre dans la catégorie supérieure de risque. La dernière catégorie d'éléments de sécurité est aussi la moins

connue. Ce sont les « délateurs », qui réagissent tout seuls. Par exemple, un électro-aimant sous tension ferme un verrou en cas de coupure du courant. Ces délateurs ne sont pas nés avec l'électronique. Il en existe depuis 70 ans de mécaniques, parfaitement fiables, qui se révèlent aujourd'hui d'autant plus efficaces que peu de gens les connaissent chez les cambrioleurs.

Un bon coffre possède à la fois une clé d'ouverture et une combinaison, parfois une clé de contrôle, une clé d'ouverture et une combinaison, le tout éventuellement assorti d'un horodatage ne permettant l'ouverture qu'à certaines heures. La clé est un phénomène français. Allemands ou Américains préfèrent des coffres à une ou deux combinaisons sans clé. Les professionnels sont partagés sur ce choix, mais une majorité de coffres domestiques sont déjà à code.

La première qualité de ces « cachettes à documents » n'est pas leur haute technicité de résistance aux agressions (bien qu'elle ne soit pas à négliger), mais beaucoup plus leur discrétion dans la maison. Un installateur expérimenté saura choisir le meilleur empla-

cement, ce qui n'est pas si simple quand on veut allier sécurité et commodité. Un coffre en évidence est une incitation à l'attaque, ou à l'ouverture sous la menace. Certaines astuces de pose des professionnels aguerris sont déroutantes de simplicité et d'efficacité.

En tout état de cause, il faut éviter d'encastrer un coffre derrière un tableau ou tout autre accessoire de décoration murale : pour un cambrioleur, cela équivaut à flécher le parcours. Et évitez la proximité de matériaux combustibles, si le coffre contient des éléments sensibles aux élévations de température.

Marcel Donzenac

★ **Union nationale des industries de la quincaillerie (UNIQ), 16, avenue Hoche, 75008 Paris, tél. : 01-45-63-20-75.**

★ **Union nationale des syndicats de métalliers de France (UNSMF), 10, rue du Débarcadère, 75852 Paris Cedex 17, tél. : 01-40-55-13-00.**

★ **Assemblée plénière des sociétés d'assurances dommages (APSAD), 26, boulevard Haussmann, 75009 Paris, tél. : 01-42-47-90-00, Minitel 3614.**

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 99208

♦ SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I											
II											
III											
IV											
V											
VI											
VII											
VIII											
IX											
X											

HORIZONTELEMENT

I. Voudrait faire bouger les choses. - II. Nettoyé en surface. Viennent seconder. - III. Trace du passé. Ouvre la voie. - IV. Fait ceinture à Tokyo. Tient le stylo de celui qui ne sait pas écrire. Comme un ver. - V. Précieux corindon. Restes peu ragoutants. - VI. Préparé avant d'être mis en bière. Doublé en frappant. Grand désert de cailloux. - VII. A donné son nom à la mer en y plongeant. Remet à niveau. - VIII. Pour tracer droit. Possessif. Exposées chez le libraire. - IX. Est devenue Vierge en montant au ciel. Envoyé

très spécial. - X. Corps de blason. Franchiras.

VERTICALEMENT

1. Un changement un peu mou pour le I horizontal. - 2. Préparation du sol avant culture. - 3. Doit sauter en premier... surtout en politique. Article. - 4. Grand hôpital international. Font partie du test. - 5. Assurent le nettoyage à l'intérieur. Organisateur côté court. - 6. Bien mélangé. Personnel. Réchauffait les Egyptiens. - 7. Petits poèmes

champêtres. - 8. Possessif. Pars en éclats stupidement. - 9. Supportent le plancher. Article. - 10. Frétille dans les étangs. Colorer comme un arc. - 11. Prises de l'extérieur. Voyelles. - 12. Gros porteurs d'or noir.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 99207

HORIZONTELEMENT

I. Thuriféraire. II. Holà. Ussel. - III. Emulsine. Ede. - IV. Relecture. Oc. - V. Mœurs. Ecart. - VI. Op. Su. Snober. - VII. Saleté. Tub. - VIII. TTC. Ite. Rets. - IX. Ah. An. Gît. Ee. - X. Télescopes.

VERTICALEMENT

1. Thermostat. - 2. Homéopathe. - 3. Ulule. Lc. - 4. Râleuse. Ae. - 5. Scrutins. - 6. Faits. Et. - 7. Nu. Ego. - 8. Ruèrent. Ip. - 9. As. Ecourta. - 10. Ise. Abbé. - 11. Redore. Tee. - 12. Electrises.

BRIDGE

PROBLÈME N° 1856

GRAND ART À ATHÈNES

Ce joli coup a été exécuté dans un championnat du Marché commun à Athènes, par un Français, François Stretz. Après avoir bien réfléchi, regardez les mains adverses et essayez de jouer aussi bien que lui.

♠ 8 2	♠ A D 9 7 4
♥ A R 10 9	♥ D V 3
♦ A 9 4 3 2	♦ D
♣ R D	♣ 8 7 5 2
♠ R V 6 3	♠ 10 5
♥ 7 6	♥ 8 5 4 2
♦ R V 10 8 6	♦ 7 5
♣ 9 4	♣ A V 10 6 3

Ann. : N. don. N.-S. vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
-	-	—	—
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	—

Ouest a entamé le 3 de Pique pour l'As d'Est qui a continué Pique. Ouest a pris avec le Valet et

a contre-attaqué atout. *Comment Stretz, en Sud, a-t-il gagné QUATRE CŒURS* contre toute défense ?

Réponse

Regardez comment Stretz a pu escamoter sa quatrième perdante : il a pris la contre-attaque d'atout avec le Roi de Cœur, puis il a tiré l'As de Cœur car il était indispensable que les atouts soient bien partagés. Ensuite, avant de jouer ses Trèfles maîtres, il a pensé (et c'était la clef du coup) à tirer l'As de Carreau ! Il espérait que l'adversaire qui couperait avec le dernier atout n'aurait plus de Carreau et serait obligé de rejouer Pique dans coupe et défausse. Et c'est ce qui est arrivé !

Après l'As de Carreau, le déclarant a joué le Roi de Trèfle, puis il a pris la Dame de Trèfle avec l'As pour faire les autres Trèfles. Mais Est a refusé de couper le cinquième Trèfle (sur lequel a été jeté l'avant-dernier Carreau du mort). Alors Stretz a donné un troisième coup d'atout pour mettre Est en main et le forcer à rejouer Pique tandis que le dernier Carreau (de Sud ou de Nord) a été défaussé et que l'autre main a coupé.

L'INDISPENSABLE

RECONSTITUTION
Au cours d'un championnat du monde disputé à Albuquerque, Samuel Wan, un champion de Hong-

kong, a réussi à faire chuter 3 SA. Voici une belle illustration de ce que doit être le jeu de flanc. Mettez-vous en Est (Wan) et cachez les mains d'Ouest et de Sud le déclarant.

♠ V 10 9 6 4	♠ R D 3
♥ R 3	♥ A D 9 4
♦ D 5 3 2	♦ 7 6 4
♣ A 5	♣ V 8 2
♠ 8 7 2	♠ A 5
♥ V 10 5	♥ 8 7 6 2
♦ 10 9	♦ A R V 8
♣ D 10 7 6 3	♣ R 9 4

Ann. : O. don. E-O vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
Young	X...	Wan	Y...
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	—

Ouest a entamé le 6 de Trèfle pour le 5, le Valet d'Est et le 4 de Trèfle de Sud. *Comment Wan, en Est, a-t-il fait chuter TROIS SANS ATOUT ?*

Note sur les enchères
Est a ouvert de « 1 Carreau » passe partout avec moins de 16 H, l'enchère de « 1 SA » de Sud est naturelle et « 2 Cœurs » est un texas.

Philippe Brugnon

CINÉMA La 54^e Mostra de Venise s'ouvre mercredi soir avec la première européenne du film de Stanley Kubrick *Eyes Wide Shut*. En clôture, le 11 septembre, ce sera le documen-

taire de Martin Scorsese sur l'histoire du cinéma italien, *Il Dolce Cinema*. La sélection de cette année, qui compte cent vingt films dont dix-huit en compétition, recherche par ailleurs

innovation et diversification. ● ALBERTO BARBERA, nouveau directeur de la Mostra, s'explique dans un entretien au *Monde* sur la suppression de certaines manifestations, l'attribu-

tion d'un Lion d'or à Jerry Lewis, la réorganisation des sections parallèles, et la rupture des liens du festival avec le cinéma italien. ● PARMI les présentations de prestige, on

pourra voir *Ame agaru*, le film réalisé par Takashi Koizumi, assistant de Kurosawa pendant plus de trente ans, sur un scénario laissé par le maître japonais.

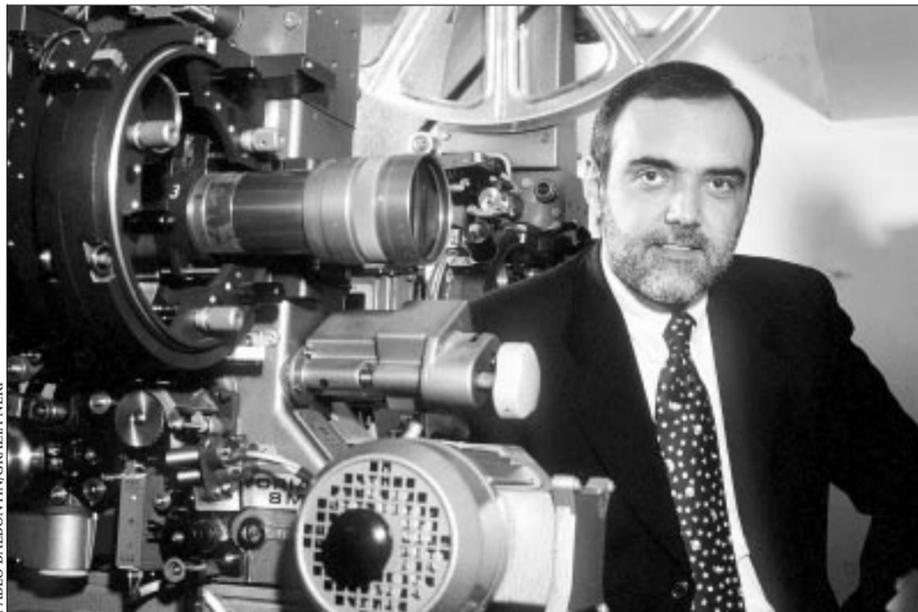
Les promesses de la nouvelle Mostra

Le cinquante-quatrième Festival de cinéma de Venise s'ouvre mercredi soir avec la première européenne de « *Eyes Wide Shut* », de Stanley Kubrick. Innovation et diversification sont à l'ordre du jour de la manifestation, sous l'égide de son nouveau directeur, Alberto Barbera

VOILÀ déjà une dizaine d'années que le Festival de Venise se cherche, au regard de la tentation de l'excellence affichée par Cannes, du dévouement asiatique qui caractérise le Forum de Berlin, voire de la concurrence tous azimuts que lui oppose, quelques semaines plus tôt, le plus modeste mais non moins ambitieux Festival de Locarno. On en veut pour preuve le récent diagramme en dents de scie des Lions d'or, qui culmine en 1997 avec un indiscutable chef-d'œuvre (*Hanna-Bi*, de Takeshi Kitano), pour sombrer l'année suivante avec un film italien anodin (*Mon frère*, de Gianni Amelio) dont la récompense déclenche une polémique contribuant au départ du directeur du festival, Felice Laudadio.

S'il est trop tôt pour évaluer les effets du désir de changement affirmé par son successeur, Alberto Barbera, à l'occasion de cette cinquante-sixième Mostra, on peut du moins en constater la volonté programmatique. Elle consiste d'abord à rompre avec une certaine politique de médiocrité bien entendue (évitement des machines américaines et des navets italiens au titre d'une discutabile « préférence nationale »).

Elle s'attache ensuite à conserver le meilleur de ce qui existait : le prestige des grandes ouvertures et des clôtures originales (ici, *Eyes Wide Shut* de Stanley Kubrick, en présence de Tom Cruise, Nicole Kidman et Christiane Kubrick ; là, *Il Dolce Cinema* de Martin Scorsese,



Alberto Barbera, directeur du Festival de cinéma de Venise : « Il faut inventer un modèle de manifestation nouveau. »

documentaire de trois heures sur l'histoire du cinéma italien de l'après-guerre aux années 70) ; la présence d'une pléthore de vedettes, avec la venue annoncée de Catherine Deneuve, Mélanie Grifith, Meryl Streep, Harvey Keitel, Brad Pitt ou Michael Caine ; enfin, l'entretien de ces affinités électives

qui confèrent à Venise, par exemple, l'apanage de la divulgation du bilan de santé annuel de Woody Allen (le cru 1999 s'intitule *Sweet and Low-down*).

Elle tient enfin à la recherche de l'innovation et de la diversification, dont atteste a priori la sélection de cette année, qui comprend cent

vingt films présentés (parmi lesquels quatre-vingt-un longs métrages et trente-neuf courts métrages) dans six sections différentes. A commencer par la compétition (dix-huit films). Celle-ci fait toujours la part belle au contingent américain avec quatre films sélectionnés (*Holy Smoke* de Jane Campion, *The Cider*

House Rules de Lasse Hallström, *Crazy Alabama* de Antonio Banderas, *Jesus/Son* de Alison Maclean, la seule des signataires à être née aux Etats-Unis). Les Français sont également bien représentés avec *Rien à faire* de Marion Vernoux, *Pas de scandale* de Benoît Jacquot, *Le Vent de la nuit* de Philippe Garrel, auxquels s'ajoute *Une liaison pornographique* du Belge Frédéric Fontayne.

La sélection de cent vingt films accorde une place grandissante au documentaire

La compétition ménage cette année le grand retour de la production asiatique avec deux films chinois (*Not One Less*, de Zhang Yimou et *Guo Nian Hui Jia*, de Zhang Yuan), un film coréen (*Lies*, de Jang Sun Woo) et un film iranien (*Le vent nous emportera*, de Abbas Kiarostami) en lice. A charge pour le reste de l'Europe – en l'absence, devenue hélas ! fréquente, de l'Inde et de l'Afrique dans les compétitions internationales – de compléter ce panorama, avec les jeunes auteurs italiens Toniolo de Bernardi (*Appassionata*) et Gianni Zanassi (*A domani*), l'Anglais Mike Leigh (*Topsy-Turvy*), le Polonais

Jerzy Stuhr (*A Week in the Life of a Man*), le Portugais Alberto Seixas Santos (*Mal*) et l'Autrichienne Barbara Albert (*Nordrand*).

S'il fallait ne retenir qu'un témoignage de l'esprit de liberté qui souffle à nouveau sur Venise, ce serait le beau geste consistant à sélectionner un film réputé difficile et déjà sorti de longue date dans un pays limitrophe – le superbe *Le Vent de la nuit* de Philippe Garrel. D'autres signes, ailleurs, plaident en faveur de cette nouvelle édition. C'est la sélection de l'alléchante triade française constituée de Claire Denis (*Beau Travail*), Claire Devers (*La Voileuse de Saint-Lubin*) et Sébastien Lifschitz (*Terres froides*), avec des films produits grâce à Arte.

C'est la place grandissante accordée au genre documentaire, et plus généralement l'ouverture sur le monde, qui se traduit par la présence d'œuvres venues du Liban, d'Egypte, du Brésil, d'Asie centrale ou de Taïwan. Mais il s'agit aussi bien de la rétrospective d'une centaine de films opportunément dédiée au cinéma des Balkans, de l'attribution à Jerry Lewis d'un Lion d'or pour sa carrière ou, *in fine*, de la constitution d'un jury particulièrement « pointu », composé notamment des cinéastes Arturo Ripstein et Marco Bellochio, du critique Jean Douchet et de l'actrice Maggie Cheung, Emir Kusturica ayant à charge de le présider.

Jacques Mandelbaum

Le film posthume de Kurosawa en première mondiale

« *Ame agaru* » a été réalisé par l'ancienne équipe du cinéaste japonais

TOKYO

correspondance

Akira Kurosawa est un mort bien vivant. L'un des plus prestigieux représentants du grand cinéma japonais, mort en septembre 1998, fait œuvre posthume grâce à son entourage (*Le Monde* du 16 novembre 1998), et à la volonté de quelques producteurs. C'est ainsi que l'un des scénarios laissés par Kurosawa à sa mort, *Ame agaru* (« Après la pluie ») est présenté à la Mostra de Venise en hommage au maître.

Il s'agit de nouveau d'une adaptation d'un auteur fétiche de Kurosawa, Shugoro Yamamoto (1903-1967), dont l'œuvre lui avait déjà inspiré *Sanjuro*, *Barberousse* et *Dodes'kaden*. Ce peintre des humbles et des anti-héros exerçait une fascination sur le cinéaste, qui partageait sa vision réaliste et humaniste d'un monde proche de la déchéance physique et morale.

Takashi Koizumi, cinquante-quatre ans, assistant de Kurosawa depuis près de trente ans, est devenu réalisateur d'*Ame agaru* par la force des choses, avec le soutien du producteur Hisao Kurosawa (fils du cinéaste). « *Ame agaru*, dit-il, est l'histoire d'un ronin (*samurai errant*) de l'ère *Kyoho* (XVIII^e siècle), très doué pour le sabre, mais qui n'arrive pas à se fixer au service d'un seigneur, et passe son temps à

voyager avec sa femme (Yoshiko Miyazaki) et à se battre avec d'autres samourais. On comprend au fur et à mesure de l'histoire pourquoi il n'arrive pas à louer ses services. »

L'acteur Akira Terao, qui interprète le rôle principal, définit ainsi son personnage : « Au Japon, on garde l'image de Toshiro Mifune, qui incarnait des personnages de samourais forts, surtout chez Kurosawa. Mon personnage est au contraire celui d'un ronin qui éprouve des difficultés quotidiennes, et peine à se faire engager au service des seigneurs. Mais il possède une grande force intérieure, ce qui le rend tout à fait redoutable, bien que les gens qu'il croise sur sa route soient loin de se douter de cette force. »

LES SEPT SAMOURAIS

Produit par Hisao Kurosawa et Masato Hara, président d'Asmik Ace Entertainment (qui avait déjà coproduit *Ran* avec Serge Silbermann), et cofinancé pour un quart par le producteur et cinéaste français Elie Chouraqui (Coficiné) et par Pascal Tiot (IDPL), le film bénéficie d'un budget d'environ 25 millions de francs qui, comme d'habitude, a été très difficile à réunir, sans la participation d'aucune de ces majors nippones que Kurosawa effrayait déjà de son vi-

vant. Indépendamment des problèmes de production, *Ame agaru* n'aurait pu voir le jour sans la fidélité familiale de l'équipe du cinéaste, digne héritière des plus beaux contes moraux de l'ancien Japon.

Avec Hisao Kurosawa et sa sœur Kazuko, créatrice des costumes, sont au rendez-vous tous ceux que Teruyuki Nogami, collaboratrice du maître depuis *Rashomon* (1950), appelle les « sept samourais » de Kurosawa : Shoji Ueda et Takao Saito, les deux opérateurs, Takeji Sano, le chef éclairagiste, Yoshiro Muraki, le décorateur, Kenichi Benitani, le preneur de son.

Cette « famille », rompue aux techniques de Kurosawa, doit assurer la pérennité de son style, avec les acteurs habitués, auxquels s'ajoute Shiro Mifune, fils de Toshiro, dans le rôle du seigneur Nagai.

Gageure pour Takashi Koizumi que de se glisser dans la peau d'un créateur aussi mythique que Kurosawa : « Evidemment, je ne prétends pas faire la même chose que lui. Mais je crois beaucoup au travail en commun, et à la discussion. Je ne laisse pas à l'équipe toute la liberté de faire ce qu'ils auraient supposé fait avec Kurosawa. Mais il n'y a pas de divergences majeures. »

Max Tessier

Nouveautés et grands retours dans les sections parallèles

La sélection officielle d'un grand festival se résume toujours à la recherche des meilleurs films disponibles au moment de la manifestation : dépendantes de l'état de la production mondiale et des stratégies des distributeurs, les possibilités de choix des organisateurs sont donc sur ce terrain assez réduites. Les sections parallèles offrent en revanche beaucoup plus de latitude dans la composition du programme, et signent ainsi davantage la particularité d'une équipe responsable de festival.

● Dans les sections parallèles de

cette cinquante-sixième Mostra, on trouve ainsi une cohorte de gens remarquables, avec le plus souvent des réalisations aux formats, aux durées ou aux genres inattendus. Parmi eux figurent des vétérans du cinéma mondial comme l'Américain Wes Craven, le Britannique Peter Greenaway, l'Israélien Amos Gitai, l'Ethiopien Haile Gerima, la Russe Kira Mouratova, l'Indien Goutam Ghose.

● La garde moutonnée de la cinéphilie internationale est là aussi, avec des réalisateurs tels que les Japonais Kyoshi Kurosawa

(auquel le Festival d'automne rendra hommage) et Shinya Tsukamoto ; le Portugais Joao Botelho, devenu, depuis *Un adieu portugais*, la figure de proue de la nouvelle génération d'un cinéma d'auteur lusitanien toujours vivace ; l'Iranienne Rakshan Bani-Etemad, dont *Nargess* et *Le Foulard bleu* avaient prouvé avec quelle force talentueuse une femme pouvait frayer son chemin de cinéaste, fût-ce en république islamique ; la Libanaise Randa Chahal Sebagn, qui revient sur la guerre à Beyrouth après son remarquable document *Nos guerres imprudentes* (1995) ; ou encore le Tadjik Bakhtiyar Khudoynazarov, remarqué en 1991 pour son admirable *Bratan*, le frère.

Alberto Barbera, directeur de la Mostra

« Explorer cet univers éclaté qu'est aujourd'hui le cinéma »

POUR sa première année à la tête du plus ancien festival de cinéma, Alberto Barbera, quarante-neuf ans, a entrepris de renouveler l'identité de la manifestation. Jusqu'à présent directeur du Festival de Turin, ce cinéphile et ancien critique, auteur d'ouvrages sur Hitchcock, Truffaut ou le réalisateur iranien Mohsen Makhmalbaf, revendique aussi son indépendance vis-à-vis des professionnels italiens qui avaient tendance à considérer le Lido comme asile de secours, et annonce des améliorations matérielles dans le cadre du nouveau statut de la Biennale de Venise, dont la Mostra constitue le secteur cinéma.

« Vous avez annoncé pour cette année « un nouveau départ » pour le festival de cinéma de Venise. En quoi consiste-t-il ?

– La formule de la Mostra, comme celle des autres festivals internationaux, ne correspond plus à l'état actuel du cinéma. Ils sont restés sur un modèle inventé au début des années 80, en grande partie ici même, de cohabitation entre les films artistiques et les films de distraction. Avec l'évolution des techniques de production et de commercialisation des films dans une économie de plus en plus mondialisée, la nature des œuvres a évolué, et la fonction des festivals également. Beaucoup de films importants sont conçus en fonction du marché international, souvent ils ne commencent à être réalisés qu'après avoir été prévendus dans suffisamment de pays. Il faut inventer un modèle de manifestation nouveau prenant en compte ces changements, l'édition 1999 n'est que la première étape d'une transformation que j'espère continuer durant ces quatre ans à la direction de la Mostra.

– Cette évolution porte sur les sections parallèles, parmi lesquelles on remarque la disparition des « Nuits vénitienes », qui présentaient autrefois en avant-première les grosses productions hollywoodiennes. Pourquoi les avoir supprimées ?

– Les films américains à grand spectacle de cet été étaient de mauvaise qualité, indignes de la Mostra. J'aurais surtout aimé présenter des films inédits, mais le marketing a

pris une telle place dans les majors qu'aujourd'hui les festivals leur font peur, à cause du coût que représente leur participation, et de l'absence de contrôle sur les réactions de la presse. De toute manière, je ne renouvellerai pas l'expérience des « Nuits vénitienes » ; le festival n'est pas une vitrine pour les grosses productions, nous n'avons pas besoin du glamour à tout prix. S'il y a de bons films produits par les studios, ils iront en compétition.

– Comment avez-vous conçu les sections parallèles, particulièrement nombreuses cette année ?

– L'objectif est d'explorer cet univers éclaté qu'est aujourd'hui le cinéma. J'ai voulu une programmation ouverte à tous les types d'œuvres, mais avec une organisation qui permette de s'y retrouver : « Songes et visions » fait la plus large place à l'imaginaire et à la découverte visuelle ; « Cinéma du présent » ambitionne de dresser la carte des tendances artistiques dans le monde entier, notamment les films qui ont difficilement accès aux réseaux de diffusion traditionnels, et « Nouveaux territoires » est voué aux formes autres que le long métrage. J'ai voulu aussi réduire le nombre total de films présentés, quatre-vingts seulement cette année, mais multiplier les séances pour chaque titre.

– Pourquoi avoir décerné un Lion d'or à la carrière à Jerry Lewis ?

– Il est pour moi un des maîtres du cinéma comique, il a permis le passage entre l'époque classique du burlesque et le comique contemporain, qui a une dette énorme envers lui. Plus apprécié en Europe que dans son pays, il ne peut plus tourner, et il est incroyable que son dernier film [*Le Jour où le clown n'a pas ri*, 1971], dont le sujet est fort proche de celui de *La vie est belle* de Roberto Benigni, NDLR] n'ait pas pu être distribué. Jerry Lewis est aussi une personnalité du cinéma qui ne ressemble pas à celles auxquelles la Mostra décerne d'ordinaire ses « Lions à la carrière ». Ce choix est un signal de changement.

– Une des caractéristiques de la programmation est la faible présence de films italiens.

– J'ai dit clairement, en acceptant

la direction de la Mostra, que devait être reconstruite sa relation, devenue perverse, avec le cinéma italien. Le Festival pratiquait un protectionnisme absurde. Du coup on voyait chaque année à Venise une vingtaine de films italiens, qui sortaient juste après en salles, pour aller presque toujours vers un échec. Le paternalisme, ça suffit. D'autant qu'il est néfaste. Le cinéma italien sera traité comme les autres, on ne prendra que les bons films.

– Je n'ai pas cherché la polémique en sélectionnant le plus petit nombre de films italiens de l'histoire de la Mostra, cela reflète simplement l'état de la production – à un moment où aucun des réalisateurs les plus connus n'avait de film prêt. Pour recréer une relation saine avec les professionnels italiens, il faut que ceux-ci cessent de considérer le festival comme un asile qui leur serait acquis.

– Pourquoi avoir supprimé le marché du film ?

– Organiser un marché avec les possibilités d'accueil du festival, et en concurrence avec les autres grands marchés internationaux d'automne (Toronto, Milan, Londres), était une démarche velleitaire, dont l'expérience a démontré l'irréalisme.

– Quelle modification avez-vous apportée à l'organisation ?

– Celle-ci reste très difficile, du fait de la localisation du festival sur une île, le Lido. Les possibilités logistiques n'ont pas évolué depuis trente ans ! Nous avons des problèmes de salles, d'accueil, de chambres, et les prix sont prohibitifs.

Néanmoins, nous avons réussi cette année quelques améliorations, en réaménageant entièrement deux salles de projection pour augmenter leur capacité d'accueil et améliorer radicalement la qualité des projections. Le budget de la Mostra s'élève à 9 milliards de lires (5 millions d'euros), au lieu de 8 milliards en 1998, mais l'amélioration viendra surtout de la gestion rigoureuse qui doit être celle de la Biennale depuis qu'elle est devenue, il y a un an, une fondation de droit privé. »

Propos recueillis par Jean-Michel Frodon

Sous les pavés, le cadavre de la révolution

A mort la mort ! Entre narcissisme et solidarité, la mesure de ce qui sépare les aspirations passées de la survie d'aujourd'hui

Film français de Romain Goupil. Avec Romain Goupil, Marianne Denicourt, Anne Alvaro, Christine Murillo, Dominique Frot, Dani, Brigitte Roüan. (1 h 30.)

Il était une fois la génération 68, telle que Romain Goupil, depuis *Mort à trente ans* (1982) et *Lettre pour L...* (1993), en évoque la saga dans ses films. Epopée inachevée, placée sous le signe de la révolte et des illusions perdues, du projet collectif et de la tentation narcissique, où l'espoir de changer la vie se heurte quotidiennement au constat que la vie a plus tôt fait de nous changer, quand elle ne nous laisse pas, pour le compte, six pieds sous les pavés. Comme son titre l'indique, il est beaucoup question de cette dernière manifestation dans *A mort la mort !*, qui s'ouvre non pas sur une plage, mais dans un cimetière.

Drôle d'enterrement, où l'on voit, au ralenti, Romain Goupil juché sur une tombe, qui harangue le cortège funèbre en lançant un « *A mort la mort !* » dont le son n'est pas synchrone avec le mouvement de ses lèvres. Cette scène en dit plus long sur le film qu'aucun commentaire. Elle dit le son qui trahit l'image, le décalage entre les mots et la réalité, la fidélité à un esprit qui a toujours montré plus d'aptitude dans l'art du slogan que dans celui de la révolution. Il y a, de la part d'un ancien militant, un certain panache à montrer cela. Il y a

aussi, de la part du cinéaste qu'il est devenu, un risque de complaisance d'autant plus grand qu'il met en scène un monde grotesquement rétréci, exclusivement peuplé d'anciens camarades de lutte (reconvertis en publicitaire, en médecin, en flic...), et où l'adversité a désormais pris le visage personnalisé de la mort.

Ce monde réduit à son plus simple appareil ressemble à Thomas (Romain Goupil), personnage principal du film, qui se moque de la taille de son sexe au sortir du corps-à-corps crapuleux qu'il vient de partager avec une ancienne camarade de lutte. Thomas, marié et père de famille, semble ici une allégorie vivante de la révolution, sous



AGAT FILM



ÉMILIE DE LA HOSSERAYE

A gauche, Romain Goupil dans « *A mort la mort !* »
Ci-dessus, et de gauche à droite : Régis Laroche, Laure Bonnet, Emmanuel Favantines, Fany Mary et Franck Chevallay dans « *Qui sait ?* ».

le double signe de la débâcle et de la trahison. Imposteur, histrion, séducteur et nombriliste, le personnage serait franchement insupportable s'il ne mettait en même temps son charme et sa tendresse au service d'un militantisme renouvelé : la préservation opiniâtre et chaleureuse d'une communauté,

aussi réduite fût-elle, au milieu d'un monde atomisé et indifférent. Mobilisation à l'enterrement des amis, soutien des affligés, présence dans le lit de sa femme et visite à celui des amantes, assistance aux amis cabossés par la vie, protection rapprochée de ces dernières contre la persécution dogmatique

d'un ancien du service d'ordre qui a définitivement perdu la boussole. Cette morale élémentaire, cette modestie assumée, fait tout le prix d'un film qui ne cesse, non sans cruauté, de mesurer l'écart entre la grandeur des aspirations passées et le service minimum d'une survie collective aujourd'hui.

On pourrait sans doute lui reprocher de rendre ainsi les armes, s'il prétendait qu'elles furent jamais prises. Mais Goupil, en jouant incessamment des frontières entre réel et fiction (son propre personnage, la présence des amis militants mêlée à celle des comédiens) n'est pas loin de faire rétrospectivement de mai 68 une illusion, au cours de laquelle une génération de jeunes romantiques auraient convoité l'immortalité par la mise en scène de la révolution, à défaut de sa mise en œuvre.

C'est donc tout à la fois au deuil et à la perpétuation de cette illusion que convie le film, sur cet air frondeur et narquois qui évoque le mois de mai.

J.-M. F.

J. M.

Les camarades sont toujours là

DANS *A mort la mort !*, Olivier Martin et Alain Cyroulnik jouent Le Gros et Nicolas, les deux copains de toujours de Thomas (interprété par Romain Goupil). Ils tiennent pratiquement leur propre rôle, puisque ces deux syndicalistes et responsables de la Ligue communiste révolutionnaire sont depuis toujours les copains de militant de Goupil. « *Les personnages du film, ce n'est pas nous*, corrige Olivier Martin, *c'est l'image que Romain a de nous. Dès lors qu'il nous a demandé de jouer ces rôles dans son film, on s'est mis à sa disposition. Par amitié pour lui, on a fait ce qu'il nous demandait.* »

Si l'amitié n'est pas remise en cause, les chemins politiques ont divergé depuis quelques années entre les deux camarades, restés fidèles à la ligne de l'organisation trotskiste dirigée par Alain Krivine, et le réalisateur.

Lors des élections européennes, Romain Goupil a soutenu la liste emmenée par Daniel Cohn-Bendit quand Martin et Cyroulnik assurèrent la campagne de la liste LCR-LO ; l'auteur de *Lettres pour L...* a pris position en faveur de l'intervention au Kosovo, pas ses anciens compagnons d'activisme.

A mort la mort ! terminé, les interprètes de Nicolas et Le Gros restent proches de l'aventure, sans hésiter à faire entendre leurs différences. Cyroulnik n'est « *pas d'accord avec le point de vue exprimé par A mort la mort ! sur un Mai 68 qui n'aurait servi qu'à rigoler dans les lycées et à faciliter les relations sexuelles, on ne peut pas réduire ce qui s'est passé à cette époque à un hédonisme libertaire. Contrairement à Romain, nous n'avons pas renoncé à croire à la révolution.* »

Goupil et Philibert au carrefour des histoires et des générations

ROMAIN GOUPIL ET NICOLAS PHILIBERT se connaissent bien, ils ont notamment été deux des animateurs du mouvement en faveur des sans-papiers lancé par l'« Appel à désobéir » de février 1997. Aussi différents soient-ils, leurs nouveaux films, qui sortent l'un et l'autre ce mercredi 1^{er} septembre, participent d'une même réflexion sur l'action collective, le lien entre cinéma et réalité sociale, et la place de la fiction.

Nicolas Philibert : « Il n'y a aucune relation consciente entre l'action en faveur des sans-papiers et la réalisation de *Qui sait ?* Mes films ne naissent jamais de la volonté d'illustrer un propos général, mais de rencontres. J'ai besoin de rencontrer les autres pour parler de moi, j'ai besoin des histoires des autres pour raconter les miennes. Pourtant mon film, comme d'ailleurs *A mort la mort !*, interroge ce qu'on peut faire ensemble, tous les deux se demandent, de manières très différentes, qu'elles sont encore les possibilités de l'action collective. Romain prend appui sur sa propre histoire et celle de sa génération, j'interroge un groupe qui ap-

partient à une autre génération, qui a vingt ans aujourd'hui. Comme ils font du théâtre, ce sera dans ce cadre que les questions seront formulées, par le biais de l'élaboration d'un spectacle sur la ville où ils vivent, Strasbourg.

» L'interrogation reste : qu'est-ce qu'on peut transmettre ? Elle se pose à quiconque se trouve dans une position d'intermédiaire, artiste, homme de spectacle, enseignant, journaliste...

Romain Goupil : La préparation de *A mort la mort !* a traversé mes activités liées aux sans-papiers, à l'Algérie, à l'ex-Yougoslavie, si ça se traduit dans le film c'est sans que je l'aie voulu. J'ai horreur de toute illustration des idées, de la propagande. Le film renoue pourtant, effectivement, avec un certain esprit qui s'est manifesté au moment de l'Appel à désobéir qui a lancé le mouvement en faveur des sans-papiers. Ses initiateurs, dont je n'étais pas, n'ont pas dit : « La société est pourrie », ils ont dit : « Nous sommes d'accord pour vivre dans cette société, à condition qu'elle ne produise pas une loi inique qui nous

oblige à dénoncer des gens. » C'est un changement radical, qui s'est effectivement retrouvé, presque malgré moi, dans *A mort la mort !* : on y essaie de déterminer en faveur de quel nous sommes, et plus seulement de marteler qu'on est contre l'impérialisme, les fascistes, les patrons, les flics, la mondialisation, les méchants, etc.

« Nous avons cru posséder des explications pour tout »

» Ainsi je retrouve le cinéma que j'aime, disons *La Nuit du chasseur* ou *M le maudit*. Le cinéma qui empêche chacun de dire qu'il lui suffit de se déclarer antifasciste pour affirmer qu'il n'y a rien de fasciste en lui. Le cinéma qui met en évidence ce qu'il y a de double, de trouble en chacun. L'originalité du mouvement lancé par l'Appel à désobéir des cinéastes tenait à la place originale que cette initiative accordait aux individus. C'était un engagement face à un problème de la cité, mais qui prenait appui non sur des principes généraux mais sur un choix personnel, une manière de dire « je ». Ce n'était pas, comme d'habitude, « Nous sommes contre le racisme ou contre l'exclusion », mais : « Je refuse, à titre personnel, de pratiquer la délation que la loi envisage de m'obliger à commettre. »

» En février 1997, j'ai été surpris par ce mouvement lancé par des jeunes cinéastes, dont je trouvais alors les films repliés sur eux-mêmes et leurs problèmes personnels. On a vu que c'est justement par ce détournement qu'Arnaud Desplechin et Pascale Ferran, qui ont été à l'origine de l'Appel, construisaient un rapport à la réalité plus fort, et qui a connu le succès que l'on sait.

N. P. : La commande de *Qui sait ?* m'a donné la possibilité de faire un film sans scénario, mais avec la contrainte de donner une place équivalente à tous les membres de la classe, quinze individus du même âge. J'ai proposé de faire un film au jour le jour, fondé sur le groupe. Après avoir participé aux actions en faveur des sans-papiers, m'être replongé dans un collectif n'est sans doute pas un hasard, mais je n'ai pas parlé de cela avec les comédiens. Le petit sketch de marionnettes où les cigognes, symboles de l'Alsace mais oiseaux migrateurs, deviennent des sans-papiers est leur idée. Le film a été tourné peu après le congrès du FN à Strasbourg, qui avait suscité une grande mobilisation à laquelle la plupart d'entre eux ont participé.

» Pourtant, ce groupe d'élèves travaillait depuis trois ans la plupart du temps en vase clos. J'ai eu peur que, du coup, la situation ne soit trop consensuelle ; ils avaient tendance à préserver leur cercle, on retrouve peut-être ce désir de se tenir chaud, d'être ensemble, si perceptible dans le film de Romain, ce sentiment ou ce besoin d'appartenance.

R. G. : Les films du jeune cinéma français

traitent souvent de cette interrogation sur le groupe, sur les générations, sur l'appartenance à des cercles de reconnaissance, même si ce n'est pas formulé ainsi. Les phénomènes de génération ne sont pas perceptibles sur le moment, on ne peut les observer que rétrospectivement, mais il y a bien une génération 68. *A mort la mort !* raconte ce qu'elle est devenue, et une génération 90, qu'on voit dans *Qui sait ?* Les deux films sont assez intimistes, mais dans les deux cas ce passage par l'intériorité permet de toucher à une relation plus large.

N. P. : Lorsque je suis arrivé à Strasbourg, j'ai commencé par leur dire : « Sortez ! » Sortez du théâtre, allez voir la ville, prenez un appareil photo, un magnéto, des statistiques, un carnet de dessin, mais rapportez quelque chose. L'idée de fissurer un peu le cocon. Plus tard, j'ai découvert chez ces jeunes gens qui pourraient n'être préoccupés que de leur avenir une grande attention aux problèmes sociaux, à l'injustice. Ils ne sont pas du tout aveugles à la réalité, mais ils ne savent pas trop quoi faire, ils se posent beaucoup de questions. Nous aussi aujourd'hui, alors que nous appartenons à une génération qui a cru disposer d'un ensemble de solutions.

R. G. : Nous avons cru posséder des explications pour tout, de la guerre du Vietnam à la cuisson des pâtes. Mon film est aussi contre cette époque et les errements auxquels ont mené de telles certitudes – et le personnage dans lequel je me suis, à travers elles, retrouvé enfermé. *A mort la mort !* est une fiction qui, après la mobilisation sur Sarajevo, puis sur les sans-papiers, puis l'Algérie, m'a aidé à prendre des distances avec mon personnage de militant.

» Mon image publique me casse les pieds, j'ai eu envie de mettre à poil ce Goupil toujours en train de donner des leçons. Et je lui fait faire des choses que je ne ferais jamais dans la vie, comme de travailler pour la publicité. Les cinéastes qui travaillent pour la pub sont des vendus à la plus ignoble propagande. Thomas, le personnage du film que j'interprète, ce n'est pas moi. C'est une fiction, pour continuer de se remettre en cause.

N. P. : Nous n'avons pas non plus de solutions de cinéma, nous sommes les uns et les autres dans le refus d'un savoir-faire seulement efficace comme dans le refus du message. Nous sommes sans cesse affrontés à l'impérialisme du sujet, moi je rêve de faire un film sans sujet. Quand on travaille dans le documentaire, on est confronté à la télévision, qui raisonne en termes de sujets, il y a les « bons » et les « mauvais sujets ». Comme à l'école, comme sous la royauté. C'est à la cour qu'il y a des bons sujets, la télé – même si Arte a une attitude différente – c'est la reine, et à sa cour elle n'admet que ses bons sujets. Le « sujet » tient le même rôle que jadis le « message » dans le cinéma engagé. Quand on fait des films à message ou à sujet, on perd le cinéma. »

Propos recueillis par Jean-Michel Frodon

J. - M. F.

Une nuit entière de démocratie

Qui sait ? Un épisode subtil et chaleureux de la série de films consacrée aux élèves du TNS

Film français de Nicolas Philibert. Avec Bérangère Allaux, Laure Bonnet, Damien Caille-Perret, Eric Caruso, Franck Chevallay, Delphine Chuillot, Juan-Marcos Cocho, Benoît Delaunay, Arantxa Etchevarria, Emmanuel Favantines, Régis Laroche, Gaëlle Le Courtois, Cécile Leno, Fany Mary, Mounia Raoui. (1 h 46.)

Qui sait ? est la troisième étape d'un passionnant projet au long cours, qu'après des débuts éclatants on craignait enlisé : une série de longs métrages tournés par de jeunes cinéastes, chaque année, avec la classe de fin d'études de l'école de comédiens du Théâtre national de Strasbourg. Engagée par Pascale Ferran avec le mémorable *L'Age des possibles*, elle avait connu des difficultés avec le deuxième épisode, *Culpabilité zéro* de Cédric Kahn, montré confidentiellement sur Arte et renié par son auteur. Le réalisateur du *Pays des sourds* et de *La Moindre des choses* relance le jeu, de belle manière.

Il n'est pas fortuit que ce soit un cinéaste étiqueté comme documentariste qui réussisse à inventer un film ayant sa tenue propre tout en rendant justice à toute une promotion d'acteurs. Pourtant *Qui sait ?* n'est pas un documentaire. Mais, plutôt que de distribuer des personnages de fictions en tentant de maintenir une artificielle égalité des rôles, comme s'y étaient échinés ses prédécesseurs, c'est en partant d'une relation documentaire à un état de la réalité (les élèves d'une classe de théâtre) que Philibert construit sa narration. Il double même le lien au réel en demandant à chaque élève de procéder à une enquête sur un aspect lui semblant significatif de la ville où il travaille.

Le film commence avec l'arrivée, un soir d'hiver, des protagonistes dans le baraquement militaire désaffecté qui sert de local à l'école du TNS durant la réfection de ses bâtiments. L'histoire sera celle d'une nuit, pendant laquelle les élèves se seraient présentés les uns aux autres le résultat de leurs enquêtes dans Strasbourg, et auraient tenté d'en faire un spectacle. Cette nuit partagée – recrée par et pour le cinéma bien sûr, nuit rêvée, hachée de disputes, de fous rires, d'initiatives magnifiques ou saugrenues, de moments vides, de divisions et de retrouvailles –, cette nuit est le scénario du film.

À CHACUN SA PLACE

Ce scénario ne raconte pas l'histoire de la classe 30 du TNS, « sujet » du film, pas celle de Strasbourg, « sujet » des quinze enquêtes des élèves ont, mais l'histoire de la démocratie. L'histoire de « comment on fait quelque chose ensemble ». De la création d'une collectivité – de corps, de paroles, d'imagination. Le chant et la danse, la nourriture, le sommeil y ont leur part. Des rituels aussi. Cela se met en place par touches, pas du tout dans le symbolisme plat d'une démonstration, mais en construisant des personnages, singuliers, différents.

On est encore assez près de la scène pour songer à Brecht dans cette parabole de la communauté qui, sous les apparences du document brut, laisse assez de place à l'invention de chacun (dont le réalisateur) pour échapper à l'inférieur paradoxe de la commande : sans renier l'obligation de montrer chacun « à égalité », la dynamique interne de cette nuit offre à chacun sa place, qu'aucun signe mathématique ne définit par rapport aux autres. Ils ne sont pas égaux, ils sont uniques, et respectés par le film en tant que tels. C'est le grand talent de Nicolas Philibert, son grand respect des gens – ceux qu'il filme, ceux qui regardent son film – d'avoir su modeler dans la pâte de la réalité cet objet imaginaire, aux formes légères, rieuses, émouvantes, baptisé *Qui sait ?* Avec lui, Nicolas Philibert dépasse pour la première fois ce que pouvait avoir d'anecdotique ses réalisations « sur » le musée, les sourds, les fous. *Qui sait ?* n'est pas un film sur les élèves-acteurs, c'est un film, tout simplement.

EN VUE

■ Comme envolées, trois cloches offertes par le tsar Alexandre III à la cathédrale orthodoxe de la Sainte Trinité de San Francisco ont disparu ce week-end.

■ Selon une étude canadienne citée, mardi 31 août, par la Prévention routière, téléphoner en conduisant multiplie par quatre le risque d'accident. Toutefois, le téléphone mobile permet de prévenir plus rapidement les secours.

■ Mardi 31 août, à l'ouverture, un lad a découvert le corps d'une cavalière debout, coincé entre la porte métallique et le mur en béton d'un manège, à Saint-Hilaire-Saint-Florent, dans le Maine-et-Loire.

■ Le deuxième anniversaire de la mort de la princesse de Galles n'a pas mobilisé les foules en Angleterre. Les promoteurs du mémorial Diana n'envisagent plus qu'un monument « modeste et discret, peut-être une petite fontaine ou un jardin odorant ».

■ Une Britannique vient de saisir la justice pour que sa fille, qui doit enfiler, l'hiver, plusieurs épaisseurs de collants, puisse porter le pantalon à l'école de Gateshead, où la jupette est de rigueur.

■ Depuis décembre 1997, Scotland Yard recherche un Noir - environ 25 ans, grand, portant des dreadlocks - qui aborde les femmes dans la rue pour leur faire des compliments sur leurs mains, avant de leur mordiller les ongles.

■ Mercredi 25 août, à Méched, en Iran, un jeune imberbe, déguisé en femme pour retrouver son amie dans un parc, n'a pu tromper la sourcilieuse police des mœurs.

■ Jeudi 24 août, un grand singe errant dans les rues du village de Torba en Arabie Saoudite, s'invite à un mariage et pénètre en bombant le torse dans la salle de fêtes réservée aux femmes : deux jeunes filles s'évanouissent en le voyant.

■ En deux ans, les opérations d'implants mammaires ont augmenté de 250 % en Israël. Les injections de silicone y sont passées de 200 à 300 cm³ par sein.

■ Bruno Manser, ethnologue, qui avait égaré en juillet un sac à dos contenant 150 flèches empoisonnées dans la région de Zurich, vient d'être condamné à une amende de 800 francs suisses.

■ Jacques Chirac se rendra le 6 septembre à Cape Dorset, petite communauté inuit de l'île de Baffin, où il partagera un repas de caribou avec des artistes locaux.

■ Après avoir mangé leurs chiens, leurs chats et leurs fleurs, les affamés de Huambo en Angola ravagés par la guerre civile, déterrent dans les champs leurs semences de maïs.

Christian Colombani

Les Américains jugent l'Amérique

La dernière livraison de la revue « Politique étrangère » publie une étude du Chicago Council of Foreign Relations sur la perception que les Américains ont de la politique étrangère de leur pays : quelques surprises

VUS D'EUROPE et d'ailleurs, les Etats-Unis post-Kosovo apparaissent comme la super-puissance inégalée, plus sûre d'elle-même que jamais, disposée s'il le faut à agir unilatéralement sur la scène internationale, prête à bousculer ses alliés et tout à fait à l'aise dans le rôle de gendarme du monde. De l'intérieur, la perception est tout autre. Les Américains voient, certes, leur pays comme une super-puissance, et s'en félicitent, mais n'aspirent aucunement à « gendarmiser » la planète. Ils ont une conception de la politique étrangère de leur pays assez proche de celle que les Européens aimeraient voir Washington adopter... Du moins est-ce ce

qui ressort de la dernière enquête d'opinion menée par le Chicago Council of Foreign Relations, parue dans la revue *Politique étrangère* (été 1999, publiée par l'Institut français des relations internationales).

« RENVERSEMENT SPECTACULAIRE » John Rielly, le président du Chicago Council of Foreign Relations, écrit que les Américains, en ce siècle finissant, « se sentent en sécurité, prospères » ; ils jugent que leur pays est « le plus important et le plus puissant du monde ». Ils attribuent cette situation d'abord aux performances économiques des Etats-Unis, plus qu'à leur prépondérance militaire. Et si



la politique étrangère ne les intéresse pas beaucoup, ils sont, cependant, très satisfaits de celle qu'a menée le président Bill Clinton. « Par un renversement specta-

culaire, le président Clinton, qui, en 1994, obtenait une médiocre huitième place au classement des présidents d'après-guerre ayant « très bien réussi » en politique étrangère, écrit John Rielly, arrive désormais en première place. » Autre image à laquelle l'étude du Chicago Council tord le cou : celle d'une Amérique isolationniste. Contrairement à nombre de leurs élus, les Américains sont plus que jamais partisans d'un rôle actif de leur pays sur la scène internationale.

Pour autant, ils sont réticents à l'envoi des GI à l'étranger. « La participation des troupes américaines suscite moins de soutien et davantage d'opposition », explique M. Rielly, qu'en 1994, date de la

dernière étude du Council. Il juge que « l'aversion du public pour l'intervention des troupes américaines à l'étranger reflète la permanence du « syndrome » post-vietnamien », et explique : « Parmi les Américains, 63 % des personnes interrogées approuvent en effet l'idée que « la guerre du Vietnam n'était pas seulement une erreur, elle était fondamentalement mauvaise et immorale ». »

FRANCHEMENT PRO-ONU

A l'inverse des tentations « unilatéralistes » volontiers prêtées à leurs dirigeants, les Américains ne veulent pas encore voir leur pays agir seul dans les affaires du monde. A l'opposé encore des patrons républicains du Congrès, ils sont franchement pro-ONU. « 57 % des personnes interrogées approuvent la participation des Etats-Unis aux forces de maintien de la paix des Nations unies intervenant dans les régions du monde sujettes aux conflits », et « 72 % des personnes interrogées sont d'avis que, en cas de crise internationale, les Etats-Unis ne doivent pas prendre de décision seuls si le soutien de leurs alliés leur fait défaut ».

Les Américains n'ont plus peur de la puissance économique des Européens, jugés des alliés sûrs et amicaux, ni de celle du Japon. Mais la Chine les inquiète : ils la perçoivent comme la puissance montante, celle qui va peser de plus en plus.

Alain Frachon

DANS LA PRESSE

LA TRIBUNE

Gilles Bridier

■ Les Français font preuve d'une réelle maturité dans une économie mondiale en pleine révolution. En se projetant hors des frontières comme Suez-Lyonnais, Vivendi, Axa et Renault. En fusionnant pour se porter aux premières places mondiales comme Carrefour et Promodès, et peut-être TotalFina et Elf. En se fondant dans des groupes internationaux comme Pechiney... Pas si timorées que cela, les entreprises françaises. Et malgré les réductions d'effectifs qui accompagnent trop souvent ces opérations, ce bouillonnement enclenche une dynamique qui, au

bout du compte, crée plus d'emplois que la population active n'augmente.

LIBÉRATION

Gérard Dupuy

■ Tout ce qui monte redescend, rien de ce qui sombre ne manque de ressurgir. L'implacable loi du Yo-Yo universel s'applique aussi à l'emploi. Le tout est de se trouver là au bon moment, comme la bonne fortune en est échu à Jospin. (...) En l'occurrence, les socialistes ont encore plus de chance que de mérite, sans que celui-ci soit nul. Leur mélange centriste de rigueur maintenue (salaires, budget) et de volontarisme (emplois-jeunes, 35 heures) était sans doute le cocktail, le « policy mix », le

mieux adapté à la situation. De là à y voir la potion magique qui permettra de parvenir au plein emploi, même en dix ans, il y a tout de même un sacré pas. (...) En attendant, ça va mieux, et les Français et Jospin y croient. En outre, ça ira d'autant mieux qu'ils y croiront davantage. Pourquoi bouderaient-ils leur plaisir ?

LE FIGARO

Georges Suffert

■ [Dans les conflits agricoles en cours], il ne faut pas oublier que la Confédération paysanne est engagée depuis des années dans une lutte à main plate avec la Fédération nationale des syndicats agricoles. La première crie sur les toits, la seconde négocie avec les pouvoirs en place ; la première

est implantée essentiellement dans le Sud, la seconde un peu partout. Aujourd'hui, c'est la Confédération qui mène le jeu ; elle dispose de véritables commandos qui déversent leurs fruits devant les préfectures et encerclent les supermarchés. La maladresse des autorités lui a fourni un martyr de confection [le syndicaliste José Bové], qui a transformé sa cellule en émetteur. Voilà le gouvernement de la gauche plurielle bien embêté. Il doit calmer les exigences du seul syndicat paysan qui brandisse des oriflammes de gauche. On n'est jamais aussi bien desservi que par les siens. Pendant ce temps, la FNSEA laisse passer la vague. Elle sait que c'est elle, demain, qui négociera réellement.

www.sightsound.com

Le rapprochement entre Hollywood et Internet va bouleverser le marché du film à domicile

« TOUS LES FILMS du monde disponibles chez soi immédiatement, à toute heure du jour ou de la nuit » : si l'on en croit Scott Sander, PDG de Sight Sound, ce rêve impossible est sur le point de devenir réalité. Depuis avril, Sight Sound, une société indépendante installée en Pennsylvanie, vend des films de long-métrage via Internet : le client consulte le catalogue affiché sur le Web, puis télécharge sur son disque dur l'intégralité du film, sous forme de fichier numérique compressé et crypté. Pour voir le spectacle, il n'a plus qu'à acheter sur le site une clé de décriptage. S'il souhaite simplement le « louer », il se procurera pour 3 ou 4 dollars une clé temporaire, valide quelques jours. S'il préfère « acheter » sa copie, une clé permanente lui coûtera entre 20 et 50 dollars. Il peut aussi envoyer des copies à ses amis, qui devront simplement obtenir leur propre clé.

Les foyers connectés à Internet par un modem ordinaire n'ont pas accès à ce service, car le chargement d'un film pourrait durer des journées entières. Mais aux Etats-



Unis, les internautes disposant d'un accès à très haut débit sont déjà assez nombreux pour représenter un marché intéressant. La cible prioritaire de Sight Sound sont les étudiants logeant en résidence universitaire : « La plupart ont une carte de crédit, des PC performants, et ils peuvent utiliser le réseau du campus,

qui permet le téléchargement d'un film en un quart d'heure, et parfois moins. »

Après quelques mois de rodage, Sight Sound se lance dans l'aventure à partir du 1^{er} septembre avec un catalogue de deux cents titres. Il s'agit surtout de films indépendants et de classiques en noir et

blanc, car les majors d'Hollywood restent méfiantes face à Internet, qui remet en cause les circuits établis et apparaît encore comme un vaste repaire de pirates en tous genres. Mais Scott Sander est en bonne position pour négocier, car Sight Sound détient plusieurs brevets exclusifs sur la vente via Internet de fichiers audio et vidéo. Il espère disposer d'un catalogue de mille titres avant la fin de l'année.

Sight Sound a déjà passé un accord de distribution inédit avec la maison de production Metafilms, qui prépare un film avec un budget de trois millions de dollars intitulé *The Quantum Project*, dans lequel il sera beaucoup question d'Internet. Dès qu'il sera terminé, probablement en mai 2000, une version courte sera distribuée exclusivement sur Internet en première mondiale. Sight Sound possède déjà sept centres de téléchargement aux Etats-Unis, et compte prochainement en installer plusieurs à l'étranger.

Yves Eudes

SUR LA TOILE

PIRATAGE POUR TOUS

■ Selon le magazine en ligne américain *Wired News* et le journal suédois *Expressen*, les boîtes à lettres électroniques des millions d'utilisateurs du service Hotmail de Microsoft peuvent être pénétrées grâce à un logiciel pirate très simple à utiliser, car il consiste en une page Web contenant simplement neuf lignes de code et circulant largement sur Internet. Lundi 30 août, Microsoft a décidé de fermer provisoirement le serveur de Hotmail, mais les pirates pouvaient toujours s'introduire dans le système en passant par des serveurs-relais, et même envoyer des messages en se faisant passer pour leurs victimes.

MUSIQUE

■ Le chanteur de rock David Bowie a annoncé que son prochain album, *Hours*, serait distribué sous forme numérique via Internet plusieurs semaines avant sa commercialisation en boutique. A partir du 21 septembre, on pourra le télécharger sur les sites d'une cinquantaine de chaînes de magasins de disques. La transaction sera payante, et les fichiers téléchargés ne pourront pas être copiés sur CD pour éviter le piratage. (AP)

Abonnez-vous au Monde pour seulement 173^F par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à : LE MONDE, service Abonnements - 24, avenue du Général-Leclerc - 60646 Chantilly Cedex

Oui, je souhaite recevoir Le Monde pour 173^F (26,37€) par mois par prélèvement automatique.

M. Mme Prénom : Nom :

Adresse :

Code postal : Localité :

Offre valable jusqu'au 31/12/99 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 901MQPA1

Autorisation de prélèvements

J'autorise l'établissement tireur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal Le Monde.

Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date :

Signature :

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier.

N° NATIONAL D'ÉMETTEUR

N° 134031

ORGANISME CRÉANCIER : LE MONDE

21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05

TITULAIRE DU COMPTE À DÉBITER

Nom :

Prénom :

N° : rue :

Code postal : Ville :

NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT

DU COMPTE À DÉBITER (votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)

N° : rue :

Code postal : Ville :

DÉSIGNATION DU COMPTE À DÉBITER

Code Etablissement Code Guichet N° de compte Clé RIB

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc : Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.

Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99^{ct}/min)

Le Monde (USPS-009729) is published daily for \$ 892 per year "Le Monde" 21, bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER: Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 12919 1518

Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

Papillonnage crépusculaire

par Alain Rollat

CONSTAT ALARMANT des entomologistes préposés, mardi soir, au journal de 20 heures de TF 1 : « Rien ne prouve, pour l'instant, que les OGM [organismes génétiquement modifiés] aient des effets nocifs sur les organismes humains mais les papillons monarques, eux, ne survivent pas aux gels insecticides injectés dans les maïs transgéniques. » Les gros plans diffusés à l'appui de ce cri d'alarme nous montraient des lépidoptères qui présentaient toutes les apparences de la bonne santé mais le sujet suivant enfonçait le clou : « Autrefois, disait une infirmière, on ne les récupérerait pas dans un état comateux ».

Elle nous parlait des organismes humains dont elle avait la charge dans un lycée. Cet enchaînement semblait sans filet mais il ne manquait pas de cohérence. Le sujet en question, consacré à la lutte contre l'alcoolisme des adolescents, renvoyait aux ravages

provoqués chez les papillons de nuit par une nouvelle mode qui pousse nos propres chrysalides à butiner des cocktails de plus en plus « extrêmes », c'est-à-dire de plus en plus explosifs pour leur santé. La conclusion s'imposait : s'il n'y a plus de lycée Papillon c'est bien la preuve qu'une mutation génétique est en train de s'opérer dans nos organismes socialement aseptisés.

Le monarque étant un papillon du genre danaïde, il était tout aussi logique d'enchaîner avec la séquence d'actualité consacrée à ce nouveau tonneau sans fond qu'est devenue la Russie pour le FMI (Fonds monétaire international). Le machaon spécialisé de TF 1, Jean-Marc Sylvestre, ne macha donc pas ses mots pour parler de « grande arnaque » à propos des détournements de galette dont le bombyx du Kremlin, Boris Eltsine, semble avoir été le principal bénéficiaire avec la complicité de cer-

tains frelons américains aujourd'hui ravis, paraît-il, d'avoir misé sur la compréhension de Moscou au cours de la guerre du Kosovo. Interpellé sur sa gestion, le sphynx en chef du FMI, Michel Camdessus, affirma son impuissance : « Nous ne pouvons pas suivre chaque dollar à la trace. Il faudrait une armée de contrôleurs que vous, contribuables du monde, vous n'accepteriez pas... » Cela le faisait sourire.

Il nous prenait évidemment pour des phalènes. Et cela lui valut de se faire épingleur par la suite du journal de TF 1, bien ficelée par un Patrick Poivre d'Arvor refusant d'être dupe. Elle évoquait l'autre prix de la guerre du Kosovo. On y voyait des enfants privés à jamais, depuis le printemps dernier, de toute forme de papillonnage. Des enfants serbes écrasés par nos bombes. Mutilés et unijambistes. Ils sont à Paris dans l'espoir d'y trouver des prothèses.

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.20 Des Terres, la petite sœur des pauvres. Forum Planète
23.20 La Danse orientale. Forum Planète

MAGAZINES

19.10 Nulle part ailleurs. Invités : Michel Galabru ; Robbie Williams ; Frédéric Raphaël, en duplex de Venise. Canal +
20.00 Une année de défilés. Martine Sitbon. Paris Première
20.45 Les Mercredis de l'Histoire. Aviatrices : Les stars de l'aviation stalinienne. Arte
20.50 Ushuaïa nature. Les mémoires de la Terre, Venezuela. TF 1
21.00 Paris modes. Jean-Paul Gaultier à Tahiti. Paris Première
22.40 Ça se discute. Trop d'amour peut-il tuer l'amour ? France 2

DOCUMENTAIRES

19.00 Connaissance. Mosquito ! : la lutte contre la malaria. Arte
20.15 Reportage. Mateus, vété de la savane. Arte
20.20 Il était une fois au royaume d'Angleterre. Sutton Hoo. Odyssee
20.35 La Légende napoléonienne. [1/2]. Planète
20.45 Vietnam : revivre. [5/5]. Odyssee
21.00 A la recherche de Stanley Kubrick. Canal +

21.45 Objectif nature. Des voyageurs entre deux mondes. Odyssee
22.00 Des Allemands contre Hitler. Planète
22.00 Afrique, SOS espèces menacées. Seuls face au danger. Disney Channel
22.25 Opération survie. La nature et ses couleurs. Odyssee
22.30 La Cité de la musique. Notes de parcours. Muzzik
23.00 Salvatore Adamo. Célèbre et méconnu. France 3
23.00 Música. Bel canto, les grands ténors : Jussi Björling (1911-1960). Arte
23.30 Cinéma, de notre temps. Georges Franju le visionnaire. Arte
23.40 Norman Jewison. Ciné Cinémas
23.55 Lonely Planet. Ethiopie. Planète
0.20 La Lucarne. Le Documentariste ou le Roman d'enfance. Arte

SPORTS EN DIRECT

20.30 et 2.30 Tennis. US Open. Eurosport

DANSE

21.55 Música. Ulysse. Chorégraphie de Jean-Claude Gallotta. Musique de Henry Torgue et Serge Houppin. Par le Groupe Emile Dubois. Arte
23.40 Martha Graham au Japon. Le Sacre du printemps, de Stravinsky. Chorégraphie de Martha Graham. Par le Martha Graham Dance Company. Mezzo
0.15 L'Oiseau de feu. Par le Ballet du XX^e siècle. Mezzo

MUSIQUE

20.10 Richard Strauss. Till l'Espiegle. Par l'Orchestre symphonique de la Radio bavaroise, dir. Lorin Maazel. Mezzo
20.10 La Jeune Fille et la Mort. Par le Quatuor Sine Nomine. Muzzik
22.30 Oasis. Manchester et Londres 1996. Paris Première

THÉÂTRE

22.40 Ne coupez pas mes arbres. Pièce de théâtre de W.D. Home. Mise en scène de Michel Roux. TMC

TÉLÉFILMS

20.40 Charles et Diana. John Power. RTL 9
20.40 L'Étrange Rançon. George Mihalka. 13^{ème} RUE
20.55 Ciel d'orage. Paolo Barzmann. France 2
20.55 Rencontre fatale. Douglas Jackson. O. France 3
20.55 Denis. Catherine Corsini. O. M 6
22.40 Transfert d'identité. Sandor Stern. M 6

SÉRIES

20.45 Homicide. [1/3]. Choc. Série Club
21.00 Star Trek, la nouvelle génération. [1/2]. Toutes les bonnes choses. Canal Jimmy
22.20 Leaving L.A. Intermission. Série Club

FILMS

16.35 L'Odeur de la papaye verte. Tran Anh Hung (Fr. - Viet., 1993, 105 min) O. Ciné Cinéma 1
17.50 Mam'zelle Nitouche. Marc Allégret (France, 1931, N., 95 min) O. Ciné Classics
18.20 Au loin s'en vont les nuages. Aki Kaurismäki (Finlande, 1996, v.o., 95 min) O. Ciné Cinéma 1
18.45 Rock. Michael Bay (Etats-Unis, 1995, 135 min) O. Cinéstar 2
19.35 Une femme qui s'affiche. George Cukor (Etats-Unis, 1953, N., 85 min) O. Cinétoile
20.30 Quatre au paradis. Michael Curtiz (Etats-Unis, 1938, N., v.o., 100 min) O. Ciné Classics
20.45 Seven. David Fincher (Etats-Unis, 1995, 130 min) O. Cinéfaz
21.00 Je retourne chez maman. George Cukor (Etats-Unis, 1952, N., 90 min) O. Cinétoile
21.00 Maverick. Richard Donner (Etats-Unis, 1994, 125 min) O. Cinéstar 2
21.25 Bound. Larry et Andy Wachowski (Etats-Unis, 1996, 110 min) O. TSR



KOBALUPPCMI

22.00 Docteur Folamour. Stanley Kubrick. Avec Peter Sellers, George C. Scott (GB, 1963, N., v.o., 90 min) O. Canal +
22.00 Le Mystère Andromède. Robert Wise (Etats-Unis, 1971, 130 min) O. Ciné Cinéma 2
22.10 Vous ne l'emporterez pas avec vous. Frank Capra (Etats-Unis, 1938, N., v.o., 125 min) O. Ciné Classics
22.50 Dernières heures à Denver. Gary Fleder (Etats-Unis, 1995, 115 min) O. Cinéstar 1
0.40 Le Dernier des géants. Don Siegel (Etats-Unis, 1976, v.o., 100 min) O. Ciné Cinéma 3

fr Monde TELEVISION

CANAL +

21.00 A la recherche de Stanley Kubrick. Un travail de journalistes, rigoureux et passionnant, mené deux ans durant par Agnès Michaux et Frédéric Benudis. Il retrace à la fois le parcours du réalisateur, en analysant sa méthode de travail, sa direction d'acteurs et son perfectionnisme. Des témoins (acteurs, réalisateurs, producteurs) donnent le ton de ce documentaire à la fois irrévérencieux et bien dans l'esprit de l'auteur d'Orange mécanique.

CANAL+

22.00 Docteur Folamour. Ce film fameux de Stanley Kubrick, diffusé au sein de la soirée que la chaîne cryptée consacre au réalisateur récemment disparu, est adapté du roman de Peter George, Red alert. « Comédie cauchemardesque », ce Docteur Folamour est une vision sur le mode burlesque de la manière dont peut s'enclencher une catastrophe nucléaire. Le film fut peu apprécié, du fait de son humour grinçant et de son sens de la dérision politique.

ARTE

0.20 Le Documentariste. Dominique Dubosc fait partie de ces documentaristes engagés, issus de mai 68. Il a notamment filmé la lutte des paysans en Amérique latine, ou en France (Penaroya ou Lip). Le Documentariste ou le roman d'une enfance est à la fois le récit émouvant d'un parcours personnel, un regard introspectif sur les blessures de l'enfance, et la façon d'en trouver les clefs en construisant une œuvre.

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.20 La Vache folle. Invités : Annick Alperovitch ; Guy Chazot ; Loïc Gouélo ; Nicolas Kopp ; Marc Savy. Forum Planète

MAGAZINES

13.00 Courts particuliers. Agnès Varda. Paris Première
13.05 Dunia. Arme et sécurité alimentaire. TV 5
13.50 La Cinquième rencontre... Le folklore basque. La Cinquième
16.30 C'est l'été. Bandol. Invités : Larusso, Rudeluck. France 3
16.10 et 20.10 Le Talk-Show. LCI
17.00 Les Lumières du music-hall. Fréhel. Georges Brassens. Paris Première
18.00 Stars en stock. Alan Ladd. Gary Cooper. Paris Première
18.20 Nulle part ailleurs. Invités : Zebda ; Mishka ; Jamel Debbouze ; Adam Sandler ; Lorette Nobeccourt. Canal +
18.45 Questions d'histoire. Les loisirs [4/4]. Histoire
20.05 Temps présent. Animaux, l'engrenage de la cruauté. Fondation Pestalozzi, l'enfance en sursis. TSR
20.55 Envoyé spécial. Traitement de choc. Les pilotes de l'extrême. Kosovo, la réconciliation. Mangeuses d'âme. France 2
22.45 Le Magazine de l'Histoire. Mythes et mythologies. Avec Sylvain Gougenheim ; Maurice Sartre ; Cyrille Boulay ; Pascal Charvet ; Gérard Leroy. Histoire
23.45 Envoyé spécial, les années 90. Mission paix. Sans famille. Histoire
0.30 Fréquentar. Vincent Lindon. M 6

DOCUMENTAIRES

17.20 Carnets de vol. La navette spatiale. Odyssee
17.30 La Vérité sur l'arche de Noé. Planète
17.45 Ingrid. Ciné Classics
17.55 Un monde nouveau. Les graines de l'espoir. La Cinquième
18.10 Assasinés, derniers jours de Robert Kennedy et Luther King. Odyssee
18.20 Le Bateau de tous les espoirs. Planète
19.00 Voyages, voyages. Andalousie atlantique. Arte
19.15 Protecteurs vénéneux en Australie. Odyssee
19.25 Isadora Duncan. Mezzo

19.40 Carlos Gardel. Planète
20.05 Terre François Joseph, survivre sur la banquise. Odyssee
20.13 Hollywood, royaume de l'illusion. Les plus incroyables chutes d'Hollywood. 13^{ème} RUE
20.30 La Maladie de la vache folle. [1/2]. L'ennemi invisible. Forum Planète
20.35 Thema. L'école, la première chance. Arte
20.35 Cinq colonnes à la une. Planète
20.45 Ernesto « Che » Guevara, le journal de Bolivie. Histoire
22.15 La Légende napoléonienne. [1/2]. De la propagande au mythe. Planète
22.50 Aimer vivre en France. Les vacances. Odyssee
22.55 L'Écume des villes. New York. Paris Première
23.10 Le Marathon des châteaux du Médoc. Planète
23.35 Des Allemands contre Hitler. Planète
0.00 Lambretta Story. Canal Jimmy
0.10 Le Louvre imaginaire. Odyssee
0.15 Hollywood, royaume de l'illusion. L'évolution de la cascade. 13^{ème} RUE
0.25 Les Mygales, ces monstres de l'ombre. Canal +

SPORTS EN DIRECT

20.00 et 1.30 Tennis. US Open. 4^e jour. Eurosport

DANSE

20.15 Aunis. Chorégraphie de Jacques Garnier. Avec Kader Belarbi, Wilfried Romoli, Jean-Claude Cappara. Mezzo

MUSIQUE

18.00 Piano Greats. Montreux 1993. Avec le Al Jarreau Band ; Al Copley ; Monty Alexander ; Joe Sample ; le Chick Corea Quartet ; George Duke ; l'Orchestre de Lille. Muzzik
19.00 Le Voyage d'hiver, de Franz Schubert. Avec Ian Bostridge, ténor ; Julius Drake, piano. Muzzik
20.40 Madrigali de Giaches De Wert par le Cantus Coelln. Avec Johanna Koslowsky ; Elisabeth Popien ; Gerd Türk ; Wilfried Jochens ; Stephan Schreckenberger ; Konrad Junghaendel. Muzzik

21.00 Madrigali erotici, de Monteverdi. Avec : Emma Kirby, soprano ; Evelyn Tubb, soprano ; Mary Nichols, alto ; Andrew King, ténor ; Joseph Cornwell, ténor ; Simon Grant, basse ; Anthony Rooley, luth. Dir. Anthony Rooley. Muzzik
21.40 Paraphrases de Liszt. Avec Daniel Barenboim, piano. Mezzo
21.50 L'Africaine, de Meyerbeer. Mise en scène. Lofti Mansouri. Par l'Orchestre et les Chœurs de l'Opera de San Francisco, dir. Maurizio Arena. Muzzik
23.40 La Symphonie fantastique, de Berlioz. Par l'Orchestre révolutionnaire et romantique, dir. John Eliot Gardiner. Mezzo
23.45 Europa Concert 1995. Avec Sarah Chang, violon. Par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Zubin Mehta. Paris Première

TÉLÉFILMS

17.55 Petit. Patrick Volson. Festival
20.50 Une femme d'honneur. Marion Sarraut. TF 1
22.10 Belle grand-mère. Marion Sarraut. Festival
22.50 Un candidat idéal. James Keach. O. TF 1
22.50 Un don pour tuer. Lou Antonio. 13^{ème} RUE

SÉRIES

17.30 Highlander. La belle époque. M 6
18.10 Amicalment votre. Un rôle en or. Série Club
18.25 Hartley, cœurs à vif. France 2
18.25 The Sentinel. D'égal à égal. M 6
18.30 Deux flics à Miami. [2/2]. Episode pilote. RTL 9
18.30 Galactica. La main de Dieu. 13^{ème} RUE
19.55 Happy Days. La moto de Richie. Série Club
20.00 Une fille à scandales. Things Change (v.o.). Téva
20.40 Nestor Burma. Nestor Burma se brûle les ailes. 13^{ème} RUE
20.40 Maître Da Costa. Alibi sur ordonnance. RTBF 1
20.45 Buffy contre les vampires. Dévotion. Série Club
21.30 Highlander. Indiscrétion. Série Club
21.35 Urgences. Le faiseur de miracle. Sacrée Amanda Lee. TSR
22.15 Los Angeles Heat. Explosions. Série Club
23.25 Working. Lost Week-End (v.o.). Série Club
2.50 Histoires gay. [1/2] (v.o.). O. Canal +

FILMS



COLLECTION CHRISTOPHE L.

13.00 L'As des as. Gérard Oury. Avec Jean-Paul Belmondo, Marie-France Pisier (Fr.-All., 1982, 100 min) O. Cinétoile
13.40 Vous ne l'emporterez pas avec vous. Frank Capra (Etats-Unis, 1938, N., v.o., 130 min) O. Ciné Classics
14.30 Le Dernier des géants. Don Siegel (Etats-Unis, 1976, v.o., 95 min) O. Ciné Cinéma 3
14.35 Au loin s'en vont les nuages. Aki Kaurismäki (Finlande, 1996, v.o., 95 min) O. Ciné Cinéma 2
14.40 Les Vierges. Jean-Pierre Mocky (France, 1963, N., 85 min) O. Cinétoile
16.35 Portrait de femme. Jane Campion (Grande-Bretagne, 1996, 140 min) O. Cinéstar 2
18.20 Le Mystère Andromède. Robert Wise (Etats-Unis, 1971, 130 min) O. Ciné Cinéma 1
18.40 Le Champion. Mark Robson (Etats-Unis, 1949, N., v.o., 100 min) O. Ciné Classics
20.30 Les Scélérats. Robert Hossein (France, 1960, N., 95 min) O. Ciné Classics
20.30 Le Dernier des géants. Don Siegel (Etats-Unis, 1976, 100 min) O. Ciné Cinéma 1



COLLECTION CHRISTOPHE L.

21.00 Do the Right Thing. Spike Lee. Avec Spike Lee, Danny Aiello (EU, 1989, v.o., 115 min) O. Paris Première
21.00 La Collectionneuse. Eric Rohmer (France, 1967, 90 min) O. Canal Jimmy
21.00 Rock. Michael Bay (Etats-Unis, 1995, 140 min) O. Cinéstar 2
21.50 L'Enjeu. Barbet Schroeder (Etats-Unis, 1997, 95 min) O. Canal + Vert
22.20 Starship Troopers. Paul Verhoeven (Etats-Unis, 1997, v.o., 125 min) O. Canal +
22.30 Le Cercle infernal. Henry Hathaway (Etats-Unis, 1955, v.o., 90 min) O. Canal Jimmy
23.10 Les Trois Jours du Condor. Sydney Pollack (Etats-Unis, 1975, 120 min) O. France 2
23.40 Quatre au paradis. Michael Curtiz (Etats-Unis, 1938, N., v.o., 95 min) O. Ciné Classics

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1
16.40 Medicopter. O.
17.35 Melrose Place. O.
18.25 Excluf.
19.05 Le Bigdil, Clic et net.
20.00 Journal, Boom, Météo.
20.50 Ushuaïa nature. Les mémoires de la Terre, Venezuela. O.
22.40 Columbo. Série. Fantômes. O.
0.25 Minuit sport, TF1 nuit, Météo.

FRANCE 2

16.35 Flic de mon cœur. O.
17.25 Un livre, des livres.
18.25 Hartley, cœurs à vif. O.
19.15 1000 enfants vers l'an 2000.
19.20 Qui est qui.
19.55 et 20.45 Tirage du Loto.
20.00 Journal, Météo.
20.55 Ciel d'orage. Téléfilm. Paolo Barzmann. O.
22.40 Ça se discute. Trop d'amour peut-il tuer l'amour ? O.
0.45 Journal, Météo.

FRANCE 3

16.00 Le Feuilletton de la vie. Croisière sur le Nil [3/5].
16.30 C'est l'été. Bandol.
18.20 Questions pour un champion.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Fa Si La.
20.35 Tout le sport.
20.55 Rencontre fatale. Téléfilm. Douglas Jackson. O.
22.30 Météo, Soir 3.
23.00 Salvatore Adamo, célèbre et méconnu.
0.20 Benny Hill à New York. O.

CANAL +

16.40 Sur la route de Mandalay. Téléfilm. John Laing. O.
► En clair jusqu'à 21.00
18.15 Flash infos.
18.20 et 19.10 Nulle part ailleurs.
19.00 NPA sports.
20.30 Le Journal du cinéma.
21.00 Soirée Kubrick.
21.00 A la recherche de Stanley Kubrick.
22.00 Docteur Folamour. Film. Stanley Kubrick (v.o.). O.
23.30 Metroland. Film. Philip Saville (v.o.). O.

ARTE

19.00 Connaissance. Mosquito ! La lutte contre la malaria.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 Reportage. Mateus, vété de la savane.
20.45 Les Mercredis de l'Histoire. Aviatrices : Les stars de l'aviation stalinienne.
21.45 Les Cent Photos du siècle.
21.55 Musica. 23.00 Bel canto, les grands ténors. Jussi Björling (1911-1960).
23.30 Profil. Georges Franju le visionnaire.
0.20 La Lucarne. Le Documentariste ou le Roman d'enfance.
1.00 Le Lutteur et le Clown. Film. Boris Barnet (v.o.). O.

M 6

18.25 The Sentinel. O.
19.20 Dharma & Greg. O.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Une nounou d'enfer. O.
20.40 Avant-première.
20.50 Météo des pages.
20.55 Denis. Téléfilm. Catherine Corsini. O.
22.35 La Minute Internet.
22.40 Transfert d'identité. Téléfilm. Sandor Stern. O.
0.20 Chapeau melon et bottes de cuir.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Ciné-Club. Arnaud Desplechin.
22.00 Les Chemins de la musique. Histoire du disque : Le Jazz.
22.40 Carnets de voyage. Les Rwandais, cinq ans après le génocide [3/5].

FRANCE-MUSIQUES

20.00 Festival d'été euroradio. Festival de Salzbourg. La Cronaca del Luogo, de Bério, avec le Chœur Arnold-Schönberg, le Tälzer Knabenchor et le Klangforum Wien, dir. Sylvain Cambreling.
23.00 Jazz voyageur.

RADIO CLASSIQUE

20.40 Zaïde de Mozart. Par The Academy of Ancient Music, dir. Paul Goodwin.
22.00 Les Soirées... (suite). Œuvres de Martini, Monteverdi, Jommelli, Janquin, Escobedo.

fr Monde TELEVISION

ARTE

20.40 Thema : Une question de classe(s). Vingt ans après Alerte les bébés (1978), le réalisateur Jean-Michel Carré est allé voir sur le terrain - en l'occurrence une classe de cours préparatoire de la région parisienne - comment la sélection s'effectue auprès des petits écoliers. En dépit des efforts des enseignants, des soutiens, le constat est clair : sélection scolaire et sociale vont toujours de pair.

FRANCE 2

20.55 Envoyé spécial : Traitement de choc. C'est la rentrée pour le magazine de Paul Nahon et Bernard Benyamin. Il offre quatre sujets dont Traitement de choc un reportage sur la lobotomie, pratiquée en Russie pour soigner les toxicomanes. Mais tout en s'attachant à décrire le processus, le sujet pêche par son manque de distance et d'analyse critique vis-à-vis de cette manière de soigner qui pose tant de questions.

FRANCE 3

20.55 Soirée Sophie Marceau. Deux films de l'actrice préférée des Français, pour cette soirée qui lui est consacrée. Marquise, de Vera Belmont - une biographie romancée de la Marquise du Parc, qui fut l'occasion d'une violente polémique entre l'actrice et la réalisatrice lors de sa sortie -, et Pacific Palisades, de Bernard Schmitt, une comédie dramatique taillée sur mesure pour la jeune comédienne.

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1
15.40 Le Rebelle. O.
16.35 Sunset Beach. O.
17.35 Melrose Place. O.
18.25 Excluf.
19.05 Le Bigdil, Clic et net.
20.00 Journal, Le Résultat des courses.
20.42 Boom, Météo.
20.50 Une femme d'honneur. Série. Episode pilote. O.
22.50 Made in America. Un candidat idéal. Téléfilm. James Keach. O.
0.30 TF1 nuit, Météo.

FRANCE 2

15.40 Commissaire Lea Sommer. O.
16.35 Flic de mon cœur. O.
17.25 Un livre, des livres.
17.30 Kung Fu, la légende continue. O.
18.25 Hartley, cœurs à vif. O.
19.15 1000 enfants vers l'an 2000.
19.20 Qui est qui.
20.00 Journal, Météo, Point route.
20.55 Envoyé spécial. Traitement de choc. Les pilotes de l'extrême. Kosovo, la réconciliation. Mangeuses d'âme.
23.00 Expression directe. PS.
23.10 Les Trois Jours du Condor. Film. Sydney Pollack. O.
1.10 Journal, Météo.
1.30 Ecce Homo. Les châtiments.

FRANCE 3

15.10 Cagney et Lacey. O.
16.00 Le Feuilletton de la vie. Croisière sur le Nil [4/5].
16.30 C'est l'été. Bandol.
18.20 Questions pour un champion.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Fa Si La.
20.35 Tout le sport, Consomag.
20.55 Marquise. Film. Vera Belmont. O.
23.00 Météo, Soir 3.
23.30 Pacific Palisades. Film. Bernard Schmitt. O.
1.00 Espace francophone.
1.15 Benny Hill. O.

CANAL +

14.05 Forever. Film. Nick Willing. O.
15.50 Histoire(s) du cinéma.
16.30 Secrets. Film. Jocelyn Moorhouse. O.
► En clair jusqu'à 20.40
18.15 Flash infos.
18.20 et 19.10 Nulle part ailleurs.
19.00 Le Journal du sport.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.40 Nuit des insectes 2.
20.40 Mimic. Film. Guillermo Del Toro. O.
22.20 Starship Troopers. Film. Paul Verhoeven (v.o.). O.
0.25 Les Mygales, ces monstres de l'ombre.
1.20 Marabunta, l'invasion souterraine. Téléfilm. Jim Charleston et George Manasse. O.

LA CINQUIÈME/ARTE

13.40 Le Journal de la santé.
13.50 La Cinquième rencontre... Le folklore basque.
14.50 Journal intime du corps humain. Ambulancier, équipe d'urgence.
15.45 Lettres d'Amérique. [12/13].
16.30 Alf. A la bonne heure. O.
17.00 Salut l'insti ! Gestion mentale.
17.10 Gallée. L'insti.
17.30 100 % question.
17.54 Les Voyageurs du temps. Les antiochiens.
17.55 Un monde nouveau. 18.30 Chroniques de l'Afrique sauvage.
19.00 Voyages, voyages.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 Reportage. Nager en paix.
20.35 Thema. L'école, la première chance.
20.40 Une question de classe(s).
22.00 A l'école de la sélection.
22.50 Adieu, Barbiana.
23.50 Trois cas d'école.
0.45 La Fleur de mon secret. Film. Pedro Almodovar (v.o.). O.

M 6

15.10 Le Saint. O.
16.10 et 1.30 M comme musique.
17.30 Highlander. O.
18.25 The Sentinel. O.
19.20 Dharma & Greg. O.
19.54 La sécurité sort...
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Une nounou d'enfer. O.
20.40 Décochages info, Hors circuits.
20.50 Météo des pages.
20.55 Traitement de choc. Film. Serge Penard. O.
22.30 La Minute Internet.
22.35 Amsterdammed. Film. Dick Maas. O.
0.30 Fréquentar. Vincent Lindon.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Ciné Club. Jim Jarmush.
22.00 Les Chemins de la musique. Histoire du disque : Le Rock.
22.40 Carnets de voyage. Les Rwandais, cinq ans après le génocide. [4/5] Vivre ensemble.
0.05 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUES

19.30 Festival d'été euroradio. Donné en direct du Kleines Festpielhaus, à Salzbourg, Marjana Lipovsek, mezzo-soprano, Radu Lupu, piano ; Œuvres de Schubert, Martin, R. Strauss.
21.30 Concert. A la Scala de Milan, par l'Orchestre philharmonique de la Scala, dir. Wolfgang Sawallisch. Œuvres de Busoni, Britten, R. Schumann.
23.00 Jazz voyageur.

RADIO CLASSIQUE

20.40 Schubert vu par Schumann et Mendelssohn.
22.40 Les Soirées... (suite).

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA

- Tous publics
- Accord parental souhaitable
- Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
- Public adulte
- Interdit aux moins de 16 ans
- Interdit aux moins de 18 ans

Les cotes des films

- On peut voir
- A ne pas manquer
- Chef-d'œuvre ou classique
- Les symboles spéciaux de Canal +
- DD Dernière diffusion
- ♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants

« Monsieur œufs », pionnier

par Pierre Georges

DANS LE GRAND TROUBLE alimentaire qui est nôtre désormais, une réjouissante nouvelle ce matin : le ministère de l'agriculture a désigné, mardi, un « Monsieur œufs ». La filière étant en danger et les batteries encerclées par un ennemi « dioxineux » supérieur en nocivité, cette mesure s'imposait d'urgence.

Donc « Monsieur œufs », sentimentale avancée de la sécurité alimentaire et du ravantage des filières sinistrées, prendra très prochainement ses fonctions. A charge pour lui de restaurer la confiance du consommateur et le moral un peu brouillé de l'interprofession du monde avicole.

C'est qu'il y a marasme dans les poulaillers, depuis certaine mésaventure belge, et que la confiance en l'œuf et en la poule, sujets on le sait intimement liés, n'est plus ce qu'elle était. Les ventes s'affaiblissent. Même en bout des gondoles notoirement les plus performantes du monde. Les œufs sont mirés de près par le consommateur. Et, bien plus, les vieilles poules de réforme, après avoir tant et si bien pondue, ne trouvent plus de pot, à la table familiale, pour finir dans l'honneur, au champ de riz, une carrière française.

En sa sagesse, donc, le ministère a désigné un raccommodeur d'œufs. En sa double sagesse, et pour ne pas recréer de fâcheuses et fameuses querelles d'antériorité, il a été décidé que « Monsieur œufs » cumulerait les fonctions en étant aussi le « Monsieur poules » national, n'ayant de comptes à rendre, dans l'ordre qui lui conviendra, qu'au précédent. Et à son ministre évidemment, car le ministre de l'agriculture, par fonction, gouverne la volaille et produits dérivés.

Donc vive « Monsieur œufs-poules-poussins-couvées »,

M. Jean-Luc Evette, ingénieur général du génie rural et des Eaux et Forêts, pionnier avancé de la sécurité alimentaire et de l'aviculture française. On dit « pionnier », en effet, car, en vertu d'un solide diction de nos cambrousses, qui sauve un œuf sauve un bœuf. Et, vu l'état de défiance généralisée du consommateur, tout laisse à penser que cette nomination en appellera d'autres. Vive alors le plein emploi des compétences, vivement un « Monsieur bœufs », un « Monsieur vache à lait », un « Monsieur porcs », un « Monsieur pommes » un « Monsieur poires ». Et, tant qu'on y est, un « Monsieur scoubidou » contre la funeste introduction du scoubidou transgénique.

Tant de désinvolture pour parler d'un sujet aussi douloureux aux producteurs ? Certes, certes. Mais quoi, on ne va tout de même pas danser la danse macabre devant le buffet national. Ni désespérer la France pour les excès de quelques producteurs aussi fous que leurs vaches folles ou aussi mutants que leurs semences.

De longues et studieuses vacances à la campagne nous ont permis de constater deux phénomènes absolument parallèles et se rejoignant pourtant à l'horizon. Le premier est la prise de conscience de beaucoup d'agriculteurs, qui n'entendent plus passer pour les empoisonneurs du pauvre monde. Le second est que chez chaque Français désormais sommeille un cumulard, son propre « Monsieur œufs-poules-poulets-beurres-bœufs-cochons-fruit-légumes ». C'est fou, le nombre de gens que l'on a pu voir courir, par monts et vaux, presque la valise à la main, comme dans *La Traversée de Paris*. Sauf qu'il s'agit de marché vert. Pour trouver le bon, le sain, l'honnête producteur dans un grand jeu de société fin de siècle.

Les auditions des commissaires européens s'enchaînent sans éclats à Bruxelles

Les manœuvres sont cantonnées aux coulisses

BRUXELLES

de notre envoyé spécial

Un épais gratte-ciel de béton et de verre abrite à Bruxelles le Parlement européen, rue Belliard, en arrière plan de ce désastre architectural qu'est le quartier de l'Europe, avec ses mauvais buildings perdus entre terrains vagues et vieux quartiers en attente de démolition. Le seul avantage pour les 625 euro-députés, qui y passent l'essentiel de leur temps entre deux assemblées plénières à Strasbourg, c'est la place. Pour les auditions des futurs commissaires, qui s'y poursuivent depuis le début de la semaine, ils y disposent de vastes auditoriums dans lesquels s'entassent, derrière les députés examinateurs, tout un public composé de collaborateurs politiques, de fonctionnaires et de journalistes.

Transparence oblige, les séances sont ouvertes et retransmises en images aux quatre coins du monde, via Internet et les représentations de l'Union européenne. Le ton est policé, même s'il s'agit de préciser une question. Ceux qui attendaient quelques effets de

manche des nouveaux élus, surtout ceux des listes radicales ou eurosceptiques, restent sur leur faim. Arlette Laguillier s'est faite toute respectueuse pour prévenir la commissaire grecque chargée de l'emploi, Anna Diamantopoulou, contre les grands groupes qui voudraient imposer leur loi sociale.

« CULTURE POLITIQUE »

Même si ces auditions n'ont leur pareil dans aucun pays membre, il faut bien reconnaître qu'elles n'ont pas l'aspect spectaculaire et parfois dérangeant des hearings du sénat américain. Question de « culture politique », reconnaissait Daniel Cohn-Bendit dans les couloirs. Les aspirants commissaires, qui avaient déjà répondu par écrit cet été à un premier questionnaire des commissions parlementaires, ont eu le temps de préparer leurs dossiers. Il y avait une certaine curiosité devant certains nouveaux, comme M^{me} Diamantopoulou, la plus jeune des commissaires à quarante ans, et surtout la verte allemande Michaela Schreyer, dont le choix a fait couler tant d'encre en Allemagne où les chrétiens démo-

crates étaient furieux de ne pas avoir l'un des leurs dans la future commission. Elle s'est tirée d'affaire, mardi 31 août, avec un « *professionalisme* » que lui a reconnu Jean-Louis Bourlanges, le député UDF français.

Les manœuvres se jouent dans le secret des coulisses. L'espagnole Loyola de Palacio, qui a eu quelques difficultés, lundi, à justifier son comportement dans une affaire de fraude aux subventions communautaires commise dans ses services quand elle était ministre de l'agriculture, fait toujours l'objet d'une « réserve » du groupe socialiste ; en attendant les interrogatoires que l'on prévoit difficile pour certains des siens. Ceux de Pascal Lamy, qui fut responsable du cabinet Delors à la Commission, dont certains libéraux ne voient pas d'un bon œil qu'il gère la politique commerciale ; ou de Neil Kinnock, commissaire sortant, qui va avoir à gérer la délicate réforme de l'exécutif européen.

Henri de Bresson

Lire aussi notre éditorial page 18

BNP-Paribas : un nouveau comité exécutif de onze personnes

« UN SUBTIL dosage. » C'est en ces termes que Michel Pébereau, président de la BNP, et président du directoire de Paribas depuis le 25 août, a qualifié le nouvel organigramme du groupe. La BNP, qui détient 65,06 % du capital de Paribas, devait le dévoiler, mercredi 1^{er} septembre. Cinq membres du comité de direction générale de la BNP seront aux côtés de cinq personnes du comité exécutif de Paribas. Baudouin Prot, directeur général de la BNP, et Dominique Hoenn, qui pilote la trésorerie et la gestion des risques de Paribas, devraient être les deux chefs de file. La parité est respectée : du côté de la BNP, Georges Chodron de Courcel et Vivien Lévy-Garboua, directeurs généraux délégués, et Bernard Lemée et Alain Moynot, directeurs généraux adjoints, respectivement chargés des ressources humaines et des réseaux France. Du côté de Paribas, Philippe Blavier, patron du pôle d'investissement, Jean Clamon, directeur financier, Bernard Müller, longtemps patron de l'ex-Compagnie bancaire, et Amaury-Daniel de Sèze, président de Paribas affaires industrielles.

La France retarde la levée de l'embargo sur la viande britannique

CONTRAIREMENT à la décision prise il y a un mois par l'Union européenne, la France n'entend pas lever à court terme l'embargo sur les viandes bovines d'origine britannique. Le gouvernement français a ainsi saisi, mardi 31 août, l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa) de cette question, les responsables de l'Afssa décidant aussitôt de créer un comité d'experts scientifiques présidé par le docteur Dominique Dormont (service de neurobiologie, Commissariat à l'énergie atomique) et composé des meilleurs spécialistes français des maladies à prions. L'avis de ces experts n'est pas attendu avant fin septembre, ce qui retarde d'autant la levée effective de l'embargo sur les viandes britanniques, toujours suspectes d'être contaminées par l'agent de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) ou maladie de la « vache folle ».

Ce rebondissement tient, indique-t-on auprès du gouvernement, aux conditions quelque peu opaques dans lesquelles la Commission européenne a pris la décision de lever cet embargo ainsi qu'aux doutes exprimés dans les milieux scientifiques quant à l'innocuité des viandes britanniques (*Le Monde* daté 1^{er} - 2 août). Paris avait initialement accepté cette levée d'embargo tout en annonçant qu'il allait multiplier les contrôles dans la restauration collective. Avec la saisine de l'Afssa et

la création du comité des experts, le gouvernement utilise, face à Bruxelles, le nouveau dispositif de sécurité sanitaire créé par la loi du 1^{er} juillet 1998. Il prend dans le même temps clairement le risque d'irriter la Commission européenne ainsi que différents partenaires de l'Union, la Grande-Bretagne au premier chef. L'Allemagne, en revanche, semble partager la position française.

RAPPORTS NON COMMUNIQUÉS

Les experts scientifiques français espèrent avoir au plus vite communication des rapports des inspections sanitaires réalisées en Grande-Bretagne sous l'égide de la Commission européenne, que cette dernière n'a pas communiqués à son Comité scientifique directeur. Ils estiment en effet que, privés de ces documents, ils ne pourraient fournir un réel avis scientifique quant aux risques encourus par les consommateurs de viandes bovines d'origine britannique.

L'ESB ne pourra pas être éradiquée en Grande-Bretagne avant les premières années du XXI^e siècle, et les experts se refusent toujours à faire des pronostics précis quant au nombre de personnes qui, ayant consommé une viande contaminée, seront atteintes de la nouvelle forme de maladie de Creutzfeldt-Jakob.

Jean-Yves Nau

La messagerie de Microsoft piratée

LES BOÎTES aux lettres électroniques des 40 millions d'utilisateurs de Hotmail, la messagerie de Microsoft, ont pu être librement consultées et fouillées par n'importe quel internaute au cours du week-end du 28 et 29 août. Des hackers, pirates informatiques, avaient réussi à désactiver l'ensemble des mots de passe des millions d'utilisateurs. Il suffisait de se connecter à un site Web créé par les pirates et de taper l'adresse e-mail de n'importe quel utilisateur pour consulter son courrier, ouvrir ses fichiers et même envoyer des messages électroniques en son nom. De nombreux internautes disposent d'une telle boîte aux lettres gratuite, sur Hotmail, Yahoo ou Voila, consultable depuis n'importe quel ordinateur et sans lien avec leur boîte professionnelle.